

Barbara Wydro

**L'article partitif et le syntagme
nominal abstrait**

**Distribution et fonctionnement dans
le système des articles du français**

Wydawnictwo Naukowe WSP
Kraków 1999

L'article partitif et le syntagme
nominal abstrait

Distribution et fonctionnement dans
le système des articles du français

Wyższa Szkoła Pedagogiczna
im. Komisji Edukacji Narodowej
w Krakowie

Prace Monograficzne nr 255

Barbara Wydro

L'article partitif et le syntagme
nominal abstrait

Distribution et fonctionnement dans
le système des articles du français

Wydawnictwo Naukowe WSP
Kraków 1999

Recenzenci

dr hab. Wiesław Banyś
doc. dr hab. Marcela Świątkowska

© Copyright by Wydawnictwo Naukowe WSP, Kraków 1999

ISSN 0239–6025
ISBN 83–87513–56–3

Skład, druk i oprawa Wydawnictwo Naukowe WSP,
31-126 Kraków, ul. Karmelicka 41. Zam. 8/99

A la mémoire de mon père

AVANT-PROPOS

1. Objectif de recherche

Nous nous proposons, dans la présente étude, de décrire le fonctionnement de l'article partitif dans les syntagmes nominaux (SN) fondés sur les noms abstraits.

Selon la conception extensionnelle de l'article, représentée par G. Guillaume (1975) et reprise par M. Wilmet (1986) l'article partitif est un «signe de quantité». Les noms abstraits sont traités de la même façon que les noms concrets de substances, les deux portant l'étiquette des «noms de masse» (Cf. R. Martin 1983a, b). Le statut de quantificateur de l'article partitif semble être confirmé par le fait que les noms «massifs» peuvent être précédés de l'adverbe de quantité *beaucoup* qui commute avec le partitif. On parle donc du «prélèvement» d'une quantité indéterminée d'une substance ou d'un «fragment» d'une «masse amorphe» que constituent des notions abstraites particulières.

Il est vrai que certains auteurs remarquent la différence entre les noms concrets et les noms abstraits massifs (Cf. D. Van de Velde 1996: 276: "Pour les noms de qualités et d'états, il paraît très clair que c'est la notion d'intensité qui correspond à celle de quantité et, en règle générale, lorsqu'ils peuvent prendre l'article partitif, celui-ci permet d'exprimer un degré indéterminé d'intensité".) mais attribuer une signification quelconque à l'article partitif (et à tout autre article) n'est pas, d'après nous, une bonne solution.

Ce qui est frappant c'est que ce sont avant tout les noms de qualités (de dispositions) que les tenants de la conception du «prélèvement» évoquent le plus volontiers, ces noms se prêtant le mieux à montrer leur ressemblance avec les noms concrets dits *massifs*. Car il est plus commode de justifier l'idée de *prélèvement*, de *partition*, de *dosage* sur l'exemple de noms de qualités que sur celui de noms d'événements (Cf.

avoir de la chance, demander de l'aide, il y a du vol), de sentiments (Cf. *éprouver de la joie*) ou d'activités (Cf. *faire du charme à quelqu'un*).

Nous avons donc entrepris de décrire la distribution de l'article partitif en français:

1° – en analysant des SN qui représentent non seulement des *nomina essendi*, mais également des *nomina actionis* et des *nomina eventi*.

2° – en attirant l'attention sur le contexte verbal dans lequel ces SN apparaissent (verbes opérateurs et leurs «extensions»).

3° – en prenant en considération le système de l'article en français.

4° – en nous appuyant sur les principes de la syntaxe sémantique, c'est-à-dire sur le principe de l'analyse de la structure prédicat-argument des propositions.

Fascinée par la très grande productivité des constructions avec l'article partitif ainsi que, très souvent, par leur côté pittoresque nous avons ressenti un besoin impérieux de noter le plus grand nombre d'exemples possible, non pour faire de la statistique, mais pour rendre hommage aux «faits de langue».

2. Inspirations théoriques et méthode de recherche

Éprouvant une certaine révolte devant les interprétations extensionnelles, nous avons cherché une autre méthode d'analyse des SN abstraits précédés de l'article partitif.

C'est dans les travaux de S. Karolak (1983a, 1985, 1986, 1987) et surtout dans ses deux livres consacrés au problème de l'article (1989, 1990) que nous avons trouvé la véritable clé du problème de la détermination.

Munie de cette clé nous avons pu, premièrement, réviser nos opinions sur les noms dits «abstraits», trop intuitives jusqu'alors, et en acquérir une définition précise ; deuxièmement, attirer l'attention sur ce qui constitue l'essentiel du système de l'article en français, notamment sur le jeu de complétude et d'incomplétude sémantique au sein du syntagme nominal. Ayant constaté, lors de la lecture du livre *L'article et la valeur du syntagme nominal* (Karolak 1989), le très grand pouvoir explicatif de la conception intensionnelle du SN, nous avons essayé d'appliquer la même méthode de travail au problème des SN abstraits précédés de l'article partitif.

Ce sont les travaux de A. Wierzbicka (1971, 1972) et de G. Ryle (1978) qui nous ont servi de modèle dans la recherche des composantes de sens des mots abstraits; car c'est dans l'intension des noms qu'il faut chercher la source de la complétude et de l'incomplétude des SN.

L'article de O. Ducrot: "Je trouve que ..." (1975) et celui de J.-M. Marandin: "Miniatures sentimentales: syntaxe et discours dans une description lexicale" (1984) nous ont permis de comprendre le rôle des propositions adjoinces ainsi que d'attirer

l'attention sur l'importance de la structure thématique-rhématique dans l'interprétation des SN avec le partitif.

Pour ce qui est du problème de l'article partitif en particulier, nous devons beaucoup aux travaux de M. Galmiche (1977, 1983a, b, 1985, 1986a, b, 1987, 1989). Nous avons tiré également un grand profit des travaux de G. Kleiber (surtout de Kleiber 1989a et 1990)¹.

Nous faisons constamment référence, dans notre monographie, au livre de G. Guillaume *Le problème de l'article et sa solution dans la langue française* (1975). Premièrement, parce que le livre de Guillaume propose une description exhaustive de tout le système de l'article en français, deuxièmement, parce que même si l'auteur interprète des SN dans un esprit «psychomécanique» et «antilogique», les problèmes relevés par Guillaume sont pertinents et se laissent réinterpréter dans le langage du calculs des prédicats.

Pour ce qui est de la méthode de présenter des «faits de langue» nous avons suivi l'exemple des travaux d'inspiration distributionnaliste. Ces travaux n'ont pas seulement été pour nous une source précieuse d'exemples mais nous ont appris avant tout un grand respect des faits linguistiques ainsi que de leur bonne présentation. Nous avons une dette énorme à l'égard des travaux d' A. Meunier (1980), de F. Gheerbrant (1987), de J. Giry-Schneider (1978, 1987), de J. Labelle (1974), de G. Gross (1989) et de R. Vivès (1983, 1984a, b).

Pour ce qui est de la classification des noms de sentiments, nous sommes très redevables à l'article de K. Bogacki (1987).

3. Plan du travail

Notre travail se compose de six chapitres précédés d'une introduction et suivis d'une conclusion.

Dans l'introduction, nous présentons plus en détail la méthode intensionnelle, élaborée par S. Karolak, selon laquelle nous envisageons de traiter des SN abstraits. Le critère de l'opposition concret: abstrait est l'opposition entre la résorption et la non résorption d'une position d'argument impliquée par le prédicat.

L'introduction contient également des éléments de polémique avec la position de G. Guillaume ainsi que celles de R. Martin, de M. Wilmet et de M. Riegel en ce qui concerne le statut de l'article partitif.

Dans le premier chapitre nous présentons la distribution de l'article dans des SN fondés sur des noms de dispositions qui exigent un complément prépositionnel. Il s'agit, dans la plupart des cas, des noms hyperonymes. La liste de ces noms figure dans l'entrée *disposition* du *Grand Robert de la langue française* (G. R.). Nous avons ajouté à cette liste d'autres noms de dispositions, dans la majorité relevant des «goûts»

qui bien qu'ils ne soient pas hyperonymes appartiennent au même paradigme, vu leur comportement syntaxique.

Dans le chapitre II nous présentons les *nomina essendi* à proprement parler qui, par rapport aux noms de dispositions hyperonymes, représentent des prédicats plus complexes. Nous avons essayé de montrer le mécanisme de la création des noms de qualité à partir des SN incomplets du point de vue sémantique ainsi que de prouver que l'article partitif signale à la fois l'incomplétude notionnelle et la dérivation d'un sens abstrait (propriété en tant que telle).

Le chapitre III est consacré aux noms de sentiments qui tiennent à la fois des noms d'états (à ce moment-là ils appartiennent à la catégorie de *nomina essendi*) et des noms d'événements (*nomina eventi*). C'est l'aspect qui permet de décider s'il s'agit d'un sentiment-état (l'aspect imperfectif) ou d'un sentiment-événement (l'aspect perfectif). L'opposition complétude : incomplétude du SN qui vient se superposer à l'opposition aspectuelle se révèle opératoire également dans le cas des noms de sentiments.

Dans le chapitre IV nous parlons des noms d'événements (*nomina eventi*). Tout aussi bien l'opposition aspectuelle que celle entre la complétude et l'incomplétude se révèlent, une fois de plus, des critères pertinents de la description des SN.

Le chapitre V contient la description des SN fondés sur des noms d'actions et d'activités (*nomina actionis*). Pour préparer ce chapitre, nous avons dépouillé à fond deux ouvrages de J. Giry-Schneider: "*Les nominalisations en français. L'opérateur FAIRE dans le lexique*" (1978) et "*Les prédicats nominaux en français: Les phrases simples à verbe support*" (1987). L'opposition aspectuelle, de même que celle entre la complétude et l'incomplétude du SN sont, de nouveau, dans une relation d'interdépendance.

Dans le chapitre VI nous proposons une comparaison entre les SN avec l'article partitif et les SN avec le déterminant *le* (la toile de fond étant tout le système de l'article en français). La base de cette comparaison sont les constatations de G. Guillaume exposées dans le chapitre XIX de son livre de 1975.

4. Sources

La principale source d'exemples et d'informations dont nous nous sommes servie tout au long de la présente monographie sont avant tout des dictionnaires de langue, tels que *Le Petit Robert* et *Le Grand Robert de la langue française*, *Grand Larousse de la langue française*, *Dictionnaire du français contemporain* et *Trésor de la langue française*. Dans la plupart des cas nous étions obligée de procéder à des transformations syntaxiques, afin de vérifier la possibilité d'apparition de l'article partitif. Ces transformations ont été chaque fois consultées avec un locuteur natif.

Nous avons profité également du *Dictionnaire phraséologique français-polonais* (L. Zaręba 1969) et du *Dictionnaire phraséologique polonais-français* (L. Zaręba 1992).

Pour ce qui est des noms de dispositions hyperonymes et des noms de qualités, ce sont les travaux d'A. Meunier (1980) et de J. Labelle (1974) qui ont été pour nous une source d'informations inépuisable et inestimable.

La thèse de F. Gheerbrant (1978) ainsi que l'ouvrage de G. Gross (1989) nous ont été indispensables pour parler des sentiments.

Nous avons déjà mentionné les deux livres de J. Giry-Schneider (1978 et 1987) où nous avons puisé nos informations concernant les actions et les activités.

Tous les autres exemples sont tirés de nos lectures de textes contemporains (des romans, des journaux, des textes scientifiques), mais nous n'avons pas hésité à citer également des exemples intéressants venant de la Bible (1989, Paris, Médias Paul, Ed. Paulines) ainsi que ceux que nous avons entendus lors d'une émission à la radio ou pendant une conférence.

Qu'il me soit permis de remercier ici tous ceux qui m'ont aidée à écrire cette monographie.

Je voudrais avant tout exprimer ma profonde reconnaissance à M. le Professeur Stanisław Karolak qui non seulement m'a transmis sa passion pour le problème de la détermination mais aussi m'a soutenue de ses précieux conseils et de ses encouragements lors de la préparation du texte.

Les expressions de ma profonde reconnaissance vont aussi à M. le Professeur Gaston Gross de l'Université Paris XIII qui m'a accueillie pendant plusieurs mois dans son Laboratoire de Linguistique Informatique et m'a initiée à ses méthodes de travail.

Je remercie vivement Mme le Professeur Marcela Świątkowska et M. le Professeur Wiesław Banyś d'avoir bien voulu lire le texte avant sa publication et d'avoir apporté des remarques pertinentes.

Ce travail n'aurait pas pu naître non plus sans l'aide de Mme Jeanine Gilbert, de Mme Marie-Christine Cerisier-Struk, de M. Jean-Louis Batko et de M. Dominique Rougé qui m'ont apporté des renseignements inappréciables et que je tiens de remercier ici.

J'ai également une dette particulière envers l'AUPELF de Paris qui m'ayant octroyé une bourse d'études m'a permis de poursuivre mes recherches «à la source».

INTRODUCTION

1. Les noms abstraits et l'article dans la conception de G. Guillaume

Le problème qui est l'objet de notre étude est celui du fonctionnement de l'article partitif dans les syntagmes fondés sur les noms dits *abstrait*s, dont G. Guillaume dit qu'ils "s'étendent continûment". Il constate (G. Guillaume 1975: 99): "L'article qui lui correspond est *du, de la*, c'est-à-dire l'article *le, la* des noms continus «retouché» par *de*, signe de quantité, dont la fonction consiste, en ce cas, à faire passer l'esprit de la représentation qualitative idéale à la représentation quantitative réelle. C'est ainsi qu'on dira idéalement: *l'eau*, et par un contact plus étroit avec le réel: **de l'eau**. Le même rapport existe entre **la bonté** et **de la bonté**".

Selon Guillaume, "*la bonté* est l'idée d'une qualité morale, sans plus: *la bonté* est une vertu; *de la bonté* sous-entend un cas particulier de possession ou d'emploi de cette qualité: *avoir de la bonté*". (1975: 106).

Quelques pages plus tôt nous lisons cependant ceci: "les noms de matière prennent de la réalité plus tôt que les noms abstraits. Dans *avoir du vin*, *vin* représente quelque chose qui existe réellement, mais dans *avoir du courage*, *courage* peut n'indiquer que la possession d'une qualité virtuelle". (1975: 97). On retrouve la même idée, légèrement remaniée, plus loin: "sous l'article quantitatif (*du, de la*) le nom de matière devient l'expression d'une réalité, tandis que le nom abstrait reste potentiel, son étendue étant seule diminuée. Ceci est très sensible dans une expression comme *avoir de la bonté*, où il s'agit d'une qualité virtuellement détenue, mais non pas nécessairement appliquée en fait". (1975: 280).

Le problème qui se pose pour nous est celui de savoir dans quelle mesure la possession ou l'emploi d'une qualité peuvent être liés à la "représentation quantitative réelle". Le propre des noms abstraits consiste selon nous en ceci qu'ils s'opposent à toute idée de quantité. (voir plus loin section 4.) Le texte de Guillaume contient des contradictions. D'un côté, *avoir de la bonté* serait le résultat du passage de la "représen-

tation qualitative idéale” (*la bonté*) à la “représentation quantitative réelle” (*de la bonté*), de l’autre “les noms de la matière prennent de la réalité plus tôt que les noms abstraits” et, p.ex. *avoir du courage* “peut n’indiquer que la possession d’une qualité virtuelle” (“qualité virtuellement détenue, mais non pas nécessairement appliquée en fait”).

Comment concilier la “possession d’une qualité virtuelle” avec la “représentation quantitative réelle” puisque les deux se rapportent, selon Guillaume, à *avoir de la bonté* ; comment savoir quand *avoir de la bonté*, *avoir du courage* sont “appliqués en fait” et quand ils désignent une “qualité virtuellement détenue”?

On trouve, dans S. Karolak (1986: 148-149) la constatation suivante: “Des expressions telles que *avoir de l’importance*, *avoir du courage*, *avoir de la patience* se distinguent d’expressions telles que *être important*, *être courageux*, *être patient* par le contenu de la position d’argument non saturée: l’adjectif signifie que le parcours des valeurs est complet – la position est ouverte pour un argument générique – le substantif avec l’article partitif, en revanche, signifie qu’il s’agit d’un sous-ensemble indéterminé de valeurs – la position a un sens existentiel. Cela explique parfaitement la différence qui existe entre les expressions nominales incomplètes et celles dont la position d’argument est saturée, p. ex. *avoir de la patience* vs *avoir la patience d’expliquer dix fois la même chose*, *avoir du courage* vs *avoir le courage de s’opposer à son chef puissant*. L’article partitif dans les premiers membres des couples marque que la position d’argument est non saturée. La saturation entraîne de façon automatique un changement d’article”.

Les syntagmes avec les noms abstraits précédés de l’article partitif (*avoir de la bonté*, *avoir du courage*) ne sont pas, comme le veut Guillaume, ambigus (“qualité virtuellement détenue” ou “appliquée en fait”). L’article partitif n’est pas non plus un signe du passage de la qualité à la quantité (“représentation qualitative idéale” vs “représentation quantitative réelle”). L’article partitif est un signe de l’incomplétude du syntagme nominal, indépendamment du contexte.

Ce que Guillaume appelle “limitation de l’étendue du nom abstrait” (“le nom abstrait reste potentiel, son étendue étant seule limitée”) – l’intuition de Guillaume est sur ce point tout à fait juste – c’est le fait qu’un SN tel que *de la bonté* signifie un sous-ensemble indéterminé des valeurs, tandis que *la bonté* de même que *être bon*, signifient le parcours complet des valeurs (Cf. le passage cité ci-dessus de Karolak: “l’adjectif signifie que le parcours de valeurs est complet – la position est ouverte pour un argument générique – le substantif avec l’article partitif, en revanche, signifie qu’il s’agit d’un sous-ensemble indéterminé de valeurs – la position a un sens existentiel”).

La distinction entre les adjectifs et les syntagmes nominaux partitifs si précisément décrite par Karolak est, par ailleurs, d’une importance capitale. Cette distinction se révèle indispensable dans la mesure où la majorité des auteurs qui s’occupent des syntagmes nominaux insistent sur l’équivalence des constructions

comme *avoir du courage* et *être courageux* ; *avoir de la patience* et *être patient*, *être sage* et *avoir de la sagesse*, etc. (Tel est aussi le point de vue des dictionnaires).

L'expression "qualité virtuellement détenue" de Guillaume peut se prêter à une interprétation encore. Il s'agit notamment du fait que les syntagmes nominaux précédés de l'article partitif, à part l'incomplétude, signalent en même temps qu'on a affaire à l'implication de l'argument propositionnel. Il se peut donc que Guillaume, tout à fait intuitivement, ait voulu rendre compte du fait qu'une qualité donnée peut être virtuellement (et non "en fait") appliquée à quelqu'un. Mais là encore, il reste sous l'effet d'une illusion car ce n'est pas la qualité qui est "virtuellement détenue", c'est la situation (qui correspond à l'argument propositionnel implicite) à travers laquelle quelqu'un montre ses qualités qui est "virtuelle", c'est-à-dire, dans le contexte de ce qui vient d'être dit, implicite. L'application de la notion d'implication à la description des syntagmes nominaux incomplets, nous la devons, là encore, à Karolak (1989: 45). Cette notion, avec celle d'incomplétude, reste la notion clef permettant de décrire d'une façon pertinente des syntagmes précédés de l'article partitif.

2. Notions d'actualité et d'inactualité selon G. Guillaume et S. Karolak

Karolak (1986: 147-148) a attiré notre attention sur une chose importante: c'est que Guillaume parle des syntagmes comme *avoir de la bonté*, *avoir du courage* dans le contexte de l'opposition entre les notions d'actualité et d'inactualité ("L'*inactuel* embrasse toutes les conceptions indépendantes de l'idée du moment ; l'*actuel*, toutes les conceptions dépendantes de cette idée." (1975: 103). Voilà le point de vue de Guillaume: "Les noms essentiellement continus et assimilés tendent par nature vers l'*inactuel* , et, par suite, résistent aux impulsions dirigées vers l'*actuel*. Inversement, les noms discontinus et assimilés [...] , qui tendent par nature vers l'*actuel*, résistent aux impulsions dirigées vers l'*inactuel*. (1975: 103). Et, plus loin: "La position de pensée dans l'*inactuel* donne des images infinies ; la position de pensée dans l'*actuel* des images finies aux contours ou flottants (art. *du*, *de la*) ou arrêtés (art. *un*). L'image est infinie lorsque l'idée n'est adéquate qu'à elle-même ; elle est finie lorsque l'idée est adéquate à quelque réalité sensible". (1975: 104).

Dans ce contexte, les expressions *avoir de la bonté* , *avoir du courage* seraient le résultat de la "position de pensée actuelle". Karolak (1986: 47-48) y voit une inconséquence: "Les syntagmes *avoir de l'importance* et *avoir du chagrin* auraient-ils, tous les deux une interprétation actuelle? Il semble que Guillaume les considère identiques, bien que le premier contienne un substantif atemporel par définition. La preu-

ve en est son traitement du syntagme *avoir de la bonté*, lui aussi contenant un substantif atemporel. Selon Guillaume, il se rapporte à une actualité puisqu'il "sous-entend un cas particulier de possession ou d'emploi de cette qualité". L'actualité s'identifierait, dans ce cas, à l'application d'un prédicat à un argument, le syntagme *avoir de la bonté* étant prédestiné à un emploi en position prédicative. Pourquoi alors le nom *le soleil* dans un emploi attributif, p.ex. dans la phrase *Cette planète-là, c'est le soleil* où il est en position prédicative, serait-il inactuel?"

La source de cette inconséquence se laisse selon nous détecter dans la formule-même où Guillaume parle du "passage de la représentation qualitative idéale à la représentation quantitative réelle" ou dans celle où il dit "le nom abstrait reste potentiel, son étendue étant seule limitée". L'étendue peut être limitée, d'après lui, par la possession ("qualité virtuellement détenue") ou l'emploi de la qualité ("qualité appliquée en fait"). La limitation de l'étendue est le résultat du passage de la "représentation qualitative idéale" à la "représentation quantitative réelle".

On peut supposer que ce que Guillaume appelle "représentation qualitative idéale" est l'*intension* du nom, son contenu prédicatif ("«*La bonté*» est l'idée d'une qualité morale, sans plus" (p.106). Ce qu'il appelle "représentation quantitative" correspond à l'*extension* du nom ("«*de la bonté*» sous-entend un cas particulier de possession ou d'emploi de cette qualité"). Le passage d'une représentation à l'autre serait donc le passage de l'intension à l'extension du nom, opération qui est selon nous tout à fait impossible car chaque nom garde son intension, c'est-à-dire son sens, indépendamment du contexte employé. Pour cette raison, des syntagmes comme *l'importance*, *de l'importance*, *être important* représenteront toujours le même prédicat inactuel (=atemporel) et des syntagmes comme *le chagrin*, *un chagrin*, *du chagrin*, le sens prédicatif d'un "état psychique causé par quelque chose" (Karolak 1986: 148), donc un sens actuel, momentané (bien que, comme le souligne Karolak, *un chagrin* "désigne un événement concret indéterminé qui cause du chagrin" (p.148).

Karolak néanmoins attire l'attention sur le fait qu'il arrive que le même sens prédicatif inactuel, atemporel, soit représenté par deux expressions, dont l'une garde un caractère atemporel tandis que l'autre est sous l'influence d'un autre prédicat qui fait dériver d'un sens inactuel, atemporel, un sens actuel, momentané. "Les distinctions faites par Guillaume cachent toutefois des intuitions qui révèlent des différences pertinentes, tout au moins dans certains cas. P.ex. dans l'emploi réel des syntagmes *la cruauté* et *une cruauté*, il y a une différence d'inactualité (atemporalité) et d'actualité (momentanéité) qui se voit dans leur histoire dérivationnelle: le premier contient une position ouverte pour un prédicat dispositif (atemporel) et non spécialisé, le second pour un prédicat d'action actuelle." (Karolak 1986: 148).

Ce qui vient d'être dit ne concerne pas l'opposition *la bonté* : *de la bonté*, pour prendre les exemples de Guillaume (dans les deux cas *bonté* reste un prédicat inactuel et atemporel), mais celle entre, p. ex., *de la bonté* et *une bonté* (*une bonté* étant le résultat de la multiplication des sens: *bonté*, atemporel et *faire qqch.*, momentané).

3. Noms abstraits et noms concrets et le critère sémantico-syntaxique de distinction

La raison pour laquelle on ne peut pas traiter les noms abstraits dits *noms de masse* de la même façon que les noms concrets *massifs* est que les noms concrets se trouvent en position d'argument objet ouverte par les prédicats de premier ordre, représentés par les verbes tels que *boire, vendre, voir, acheter, donner*, etc. Les noms abstraits représentent, par contre, des structures propositionnelles entières. Autrement dit, les noms abstraits appartiennent à la catégorie des noms *syncatégorématiques*. (Cf. Kleiber 1981: 65-67)¹.

La distinction la plus importante introduite par Guillaume et pertinente pour notre problème est celle entre les noms continus et les noms discontinus (1975: 96): "Ainsi, immédiatement, on aperçoit deux grandes catégories de noms: *continus* et *discontinus*. Les premiers tendent vers l'article d'extension (*le, la*); les seconds vers l'article ponctuel (*un*)". D'autres distinctions se superposent à celle-ci, notamment celles entre les noms abstraits, noms de matière, noms d'êtres concrets uniques, noms d'êtres concrets multiples, noms concrets "impressifs" et "noms continus ramenés autant que possible à l'état discontinu" (1975: 98).

A la catégorie des noms abstraits appartiennent, selon Guillaume, des noms "essentiellement continus" comme, p.ex. *bonté* et des noms "alternativement continus et discontinus" comme, p.ex. *vérité*. (p. 97). Le critère est ici la possibilité de nombrer". "*Bonté*, par exemple, ne fait pas nombre. Il peut exister plusieurs genres de bonté, il n'existe pas *une, deux, trois* bontés distinctes, mais seulement «*la bonté*»". (p.97).

Pour ce qui est de *vérité*, Guillaume parle de "deux sens séparables": "Le terme de *vérité* peut désigner une chose communicable, sujette à être formulée et répétée [...] L'autre sens du mot *vérité* est celui qui se rapporte à ce quelque chose d'incommunicable et de souverain, dont on sait qu'il *doit* être, tout en ignorant ce qu'il peut contenir, et qu'on est convenu de nommer «*la vérité*». Pris dans cette acception, *vérité* est un nom continu qui tend naturellement vers l'article *le*". (p.97).

L'explication de la première acception du mot *vérité* ne pose aucun problème; il s'agit d'une proposition vraie, de *quelque chose qui est vrai*. Le contenu propositionnel étant résorbé, nous avons désormais affaire à un nom concret et non, comme le veut Guillaume, à un nom abstrait "discontinu." La marque formelle de cette résorption est l'article indéfini singulier ou pluriel (*une vérité, des vérités*). Le nom *vérité* précédé de l'article défini n'a pas pour autant toujours un caractère continu. Prenons, par exemple, la phrase: *Il m'a dit la vérité*. L'article défini possède ici le caractère contextuel. La phrase veut dire: *Il m'a dit ce qui est vrai* (concernant la situation donnée), *Il m'a dit la vérité sur cette affaire, sur cette situation*. Dans ce cas l'article

défini est la marque du caractère unique du syntagme car il s'agit d'une seule et unique proposition vraie concernant la situation donnée. Il en est de même de la question: *Quelle est la vérité sur p?*

Pour montrer la différence entre le sens *continu* (= abstrait) et le sens *discontinu* (=concret) de *vérité*, prenons l'exemple suivant:

Au commencement était le Verbe [...], et le Verbe était Dieu. Il était au commencement auprès de Dieu et la tâche d'un moine fidèle serait de répéter [...] l'unique inchangeable événement dont on puisse affirmer l'incontestable vérité. Mais videmus nunc par speculum et in aenigmate et la vérité, avant le face à face, se manifeste par fragments. (U. Eco, *Le nom de la rose*: 19)

C'est dans la première occurrence que le mot *vérité* est un nom abstrait ; le syntagme *l'incontestable vérité* est dominé par le verbe *affirmer* et *la vérité* est la nominalisation de la forme attributive *être vrai* ; il s'agit d'affirmer que l'événement dont on parle est incontestablement vrai.

Dans la deuxième occurrence, malgré l'emploi de l'article défini, nous avons affaire à un sens concret du mot *vérité* , la position de l'argument propositionnel étant résorbée. Cette vérité mystérieuse dont il est question peut être traitée soit comme un ensemble clos de propositions vraies, soit comme un tout indivisible, soit tout simplement comme **la** proposition vraie, la plus essentielle, celle qui résout le Mystère (de l'univers, de Dieu, de l'existence).

On pourrait penser au début que c'est justement à ce sens unique qu'avait pensé Guillaume en parlant de *la vérité* qui "se rapporte à ce quelque chose d'incommunicable [...] dont on sait qu'il doit être, tout en ignorant ce qu'il peut contenir". Le texte de Guillaume est ambigu. La formule *quelque chose d'incommunicable et de souverain* suggérerait un emploi concret à résorption. Tout de suite après nous lisons cependant: *dont on sait qu'il doit* [c'est moi qui souligne] *être, tout en ignorant ce qu'il peut contenir*. Il s'agit donc, en dernière analyse, d'un emploi abstrait, continu et absolu de *vérité*, de la propriété ² d'être vrai en tant que telle. Nous sommes ainsi arrivée à distinguer deux cas de l'emploi concret et deux cas de l'emploi abstrait de *vérité*. Dans son emploi concret *vérité* peut renvoyer à des êtres multiples ou à un être unique, dans son emploi abstrait, *vérité* apparaît soit en tant qu'attribution de la propriété d'être vraie à une proposition, soit en emploi absolu, où c'est le sens prédicatif virtuel qui est représenté (la propriété d'être vrai).

Un nom abstrait ne peut pas être "alternativement continu ou discontinu" comme le veut Guillaume. Devenant discontinu à cause de la résorption de l'argument propositionnel il perd son caractère de nom abstrait et devient nom concret. (Cf. Karolak 1986: 146-148).

Quand on analyse les autres noms dits *abstrait*s on s'aperçoit qu'un grand nombre d'entre eux possèdent un emploi concret, avec la résorption d'une position

d'argument. Ceci concerne également les noms comme *bonté* dont Guillaume dit qu'il est "essentiellement continu". Regardons l'exemple ci-dessous:

"Les bontés qui ne sont plus que de la bonté sont un triste accident du désir".
(T.L.F.)

Le syntagme *les bontés* est l'exemple d'un emploi concret du nom *bonté*; l'argument propositionnel est résorbé (*une bonté* = ce qu'on fait pour montrer qu'on veut du bien à quelqu'un).

En apparence, *être bon* n'implique qu'un argument objet (*quelqu'un est bon*); une analyse componentielle permet cependant de révéler une structure sémantique plus complexe. Être bon c'est avoir une attitude qui consiste à vouloir faire du bien à quelqu'un ou, plus précisément, vouloir faire des choses qui seraient "bonnes" pour quelqu'un. Ce qui reste implicite, non explicité, c'est justement ce qu'on fait. On peut soit résorber cette position et obtenir *une/des bontés*, soit insister sur le fait lui-même que quelqu'un a cette attitude (*avoir de la bonté*) ou qu'une action est une preuve de cette attitude (... *ne sont plus que de la bonté*).

A côté des cas d'incomplétude sémantique nous devons noter la possibilité d'avoir des syntagmes complets, avec la saturation de la position d'argument propositionnel. Il faut noter que dans les exemples que nous allons citer le mot *bonté* est employé quelque peu abusivement, il s'agit à proprement parler d'amabilité, de gentillesse:

1) *Si vous voulez bien avoir la bonté de me suivre.* (T. L. F.)

2) *Ayez la bonté de revenir quand je serai visible.* (T. L. F.)

mais ils révèlent en même temps que la bonté de quelqu'un est perçue en fonction de son attitude, de son "vouloir" envers nous. On peut d'ailleurs facilement remplacer 1) et 2) par:

1') *Veuillez bien me suivre.*

2') *Veuillez revenir quand je serai visible.*

4. L'article partitif en tant que signe de quantité? Approche polémique

L'idée de Guillaume que le mot *de* qu'on retrouve dans *du*, *de la* est un "signe de quantité, dont la fonction consiste [...] à faire passer l'esprit de la représentation qualitative idéale à la représentation quantitative réelle" (1975: 99) est reprise par un grand nombre de linguistes qui s'occupent du syntagme nominal. Selon eux, l'article partitif apparaît en tant que quantificateur tout aussi bien dans les SN composés de

noms de matières que dans les SN fondés sur des noms abstraits, les deux catégories de noms portant le nom commun, celui de “noms de masse”.

R. Martin dans son texte intitulé *De la double «extensité» du partitif* (R. Martin: 1983) représente justement ce point de vue extensionnel. Il traite les noms abstraits de la même façon que les noms concrets massifs: “Le partitif *du* présuppose l’existence d’un objet massif (concret ou abstrait) sur lequel peut s’opérer le prélèvement d’une partie.” (p.35) ; “En disant *Je bois de l’eau*, je présuppose sans plus l’existence de l’objet massif *eau*, masse fictive, auquel mon énoncé réfère pour y opérer la partition que le discours requiert. Je ne bois pas toute l’eau qui existe sur la terre, mais *de l’eau*. De même pour les objets abstraits. *Il y faut du courage*: non pas tout ce qui, dans l’univers, peut se dénommer «courage», mais une partie, un fragment de cet objet amorphe auquel l’article défini réfère comme à un tout.” (pp. 37-38)³.

Nous ne pouvons traiter les remarques de Martin, citées ci-dessus, que comme des formules purement métaphoriques. Nous proposons de montrer ci-dessous (section 6.), à l’exemple de *audace*, que les noms de qualités ne sont nullement des objets amorphes, que leur contenu prédicatif peut et doit être décrit d’une façon précise.

De même Wilmet (1989: 101) assigne à l’article partitif une propriété sémantique, celle de quantifier le substantif: “Pourquoi *un grand courage*, non *du grand courage* ? Sans doute l’adjectif contribue-t-il à quantifier le substantif, donc à fixer l’extensité, rendant du coup inutile ou même disconvenant l’article «partitif». Le «nom abstrait» apparaît fondamentalement dosable”⁴.

Dans le même ordre d’idées se situe l’approche de Riegel (1985: 132): “Ainsi, sur le modèle de *Pierre a de l’or*, et compte tenu des particularités idiosyncrasiques du français moderne, apparaît tout un paradigme de constructions où le nom de propriété est l’objet d’une quantification partitive:

- a) *Pierre a du courage...*
- b) *Pierre ne manque pas de courage...*
- c) *Pierre est plein de courage ...*”

C’est Kleiber (1989: 274), et nous ne faisons que souscrire à son opinion, qui met en doute cette façon de traiter les noms abstraits: “Même si des expressions telles que

plus de rigueur
un peu plus d’affection

et des énoncés comme

Une partie de mon admiration pour Jules vient de ce qu’il est intègre
Toute son affection se partage entre son mari et son chat

[...] témoignent de leurs possibilités méréologiques, il est difficile de voir en quoi consisterait l’application des tests de divisibilité et d’addition à des substantifs comme *rigueur*, *admiration*, *affection*, etc.”

On peut proposer l'interprétation suivante de l'exemple *Une partie de mon admiration pour Jules vient de ce qu'il est intègre*: le concept d'admiration implique deux arguments: un argument objet et un argument propositionnel, même si celui-ci n'est pas explicité, comme dans *J'ai de l'admiration pour Jules*. Il réapparaît à la surface, dans, p.ex. : *J'admire Jules pour son intégrité*. Mais on peut admirer Jules pour d'autres qualités également. On peut donc proposer la paraphrase suivante de l'exemple de Kleiber: *J'admire Jules, entre autres, pour son intégrité*. De même, la phrase *Toute son affection se partage entre son mari et son chat* ne veut pas dire qu'on possède une réserve d'affection à distribuer, mais plutôt: *Elle n'a d'affection que pour son mari et son chat*. Quant à *plus de rigueur*, cette expression signifie, selon nous, *être rigoureux dans l'exécution d'un nombre le plus élevé de règles (jusqu'au moindre détail)*⁵.

L'approche extensionnelle rendrait également difficile l'explication de l'exemple suivant:

Le but de cet article est d'examiner s'il est possible d'interpréter ce type de contre-exemples en utilisant de l'information provenant de l'organisation thématique du texte et de la classe aspectuelle [...] des verbes. (C. Vet 1994: 131)

L'article partitif signale ici qu'il s'agit d'un contenu propositionnel implicite non résorbé. Normalement le nom *information* renvoie à un concept multiple; *une information* est un nom concret qui signifie: *ce qui est dit pour informer quelqu'un de quelque chose*. Dans l'exemple cité on pourrait, si on avait en vue ce sens concret, remplacer le SN *de l'information* par *des informations* ou *des données* (... *en utilisant des informations, des données provenant...*) ; il ne s'agit cependant point ici d'insister sur le contenu de l'information, mais sur le fait que cette information possède certaines propriétés (*l'information provenant de l'organisation thématique du texte ... etc.*).

Il ne s'agit pas non plus d'un «prélèvement» d'une quantité d'informations d'un ensemble «massif» *d'informations provenant de l'organisation thématique*; il s'agit de souligner le fait de chercher l'information dans l'organisation thématique, si bien que l'exemple cité pourrait recevoir la paraphrase suivante:

Le but de cet article est d'examiner s'il est possible d'interpréter ce type de contre-exemples en profitant du fait que l'organisation thématique du texte [...] nous apprend quelque chose.

Citons deux autres exemples encore du même emploi de *information*:

...renvoyer à de l'information activée (intervention d' A. Berendonner lors du VII Colloque International de Linguistique Romane et Slave, Albi 1994) → à qqch. qui a des propriétés de l'information activée

... des éléments qui construisent de l'information (conférence de J.-E. Le Bray, Cracovie, le 19. 2. 1998) → qui construisent qqch. qui correspond au critère «information»

On voit bien qu'on fait ici abstraction du contenu de l'information pour attirer l'attention sur l'intension du nom *information* lui-même.

Les autres exemples que nous pouvons citer sont ceux du nom *sens*, dans les contextes que voici:

ce code commun constitue une base nécessaire mais non suffisante pour produire ou transmettre du sens. (R. Ghiglione, *L'homme communiquant*: 13)
L'image du texte, c'est déjà du sens (conférence de M. Adam, Cracovie, 3.04.1990)

Le nom *sens* renvoie au concept SIGNIFIER, à deux arguments: *sign* (x, y) (Cf. Karolak 1989: 37). Dans la plupart des cas le nom *sens* a un emploi concret, avec la résorption de la deuxième position d'argument, comme p.ex. dans *chaque mot est censé posséder un sens*, ou «*Cette allégorie a un sens très profond*» (Staël, d'après P. R.), qui provoque immédiatement la question *lequel?* A côté de cet emploi concret où *un sens* s'interprète: *ce que signifie x*, nous avons un emploi abstrait de *sens*: *propriété de signifier quelque chose* (le fait que *x* signifie quelque chose); les exemples cités représentent justement cette valeur abstraite de *sens*.

Un autre exemple est celui du nom *structure*:

... on y met de la structure (fragment d'une communication entendue lors d'une conférence) = *on fait en sorte que cela (des éléments dont on se sert) soit (soient) bien structuré (s)*.

L'exemple ci-dessous nous paraît non moins intéressant:

Il est clair que ce rejet commande du choix entre une approche méréologique ou ensembliste. (F. Nef 1988: 263)

Il s'agit dans ce cas non d'un acte unique de *faire un choix*, mais de la nécessité (ce que souligne le verbe *commander*) de faire constamment *des choix entre...*; c'est cette pluralité et cette indéfinitude qui ont permis de dériver le concept continu *le choix entre ...* qui, dans la proposition que nous citons, permet d'obtenir *du choix entre ...*

La paraphrase en serait:

...ce rejet commande que, chaque fois qu'il y en a besoin, on fasse un choix entre...

5. L'opposition *abstrait* : *concret* encore une fois

Nous avons opposé, dans 1.3, deux emplois de *vérité*, un emploi concret, dû à la résorption de l'argument propositionnel et un emploi abstrait, sans résorption.

Nous allons parler maintenant des exemples, ceux-ci étant très nombreux, avec des «adjectifs abstraits singuliers invariables» (le terme est de F. Nef 1988: 250), tels que *le vrai*, *le réel*, *le linguistique*, *le neuf*, *le nouveau*, etc. (Cf. F. Nef 1988: 250 et D. Samain 1996: 376-377). La liste de ces adjectifs est très productive, on dirait presque illimitée. En voilà quelques exemples où ces adjectifs-noms sont précédés de l'article partitif:

et sans doute y avait-il du vrai dans les deux cas, pour le peu que je comprends des choses italiennes. (U. Eco, *Le nom de la rose*: 72)

... *renvoyer à du non verbal* (entendu durant un colloque de linguistique) *alors que le futur simple évoque seulement du possible inaccompli.* (P. Imbs 1960: 110)

Ces exemples montrent, une fois de plus, qu'il ne s'agit pas d'un «prélèvement» de quelque chose qui constitue une masse amorphe, mais de l'attribution d'une propriété à quelque chose dont l'existence est implicite.

Nous avons essayé, dans l'article écrit avec T. Muryn (T. Muryn, B. Wydro 1995), de montrer la différence entre deux noms abstraits: *la vérité* et *le vrai* et nous avons constaté, en nous inspirant de l'ouvrage de I. Dąmbska (1984) sur le grec ancien, que si *la vérité* (au sens abstrait) signifie le fait (la «propriété») d'être vraie d'une proposition, *le vrai* renvoie à tout un ensemble implicite, virtuel, de propositions vraies, de «ce qui est vrai», donc à un ensemble de vérités «concrètes», à tout ce à quoi on peut attribuer la «propriété» *être vrai*.

Il en serait de même de l'opposition *la réalité* : *le réel*. *Le réel* signifie, à notre sens, tout ce qui est susceptible de devenir réel, tandis que *la réalité* signifie soit la propriété d'être réel (acception abstraite) soit «ce qui nous entoure réellement actuellement» (acception concrète). Cette intuition semble être confirmée par les exemples suivants:

les noms de matière prennent de la réalité plus tôt que les noms abstraits. Dans avoir du vin, vin représente quelque chose qui existe réellement [...] (G. Guillaume 1975: 97). → **prennent du réel*...

Il lui arrivait, surtout depuis quelques semaines, de se sentir dans un univers moins ferme qui aurait perdu de sa réalité. (G. Simenon, *Maigret à Vichy*: 21-22) → **perdre du réel*

... décrire du réel (conférence de J.-E. Le Bray, Cracovie, le 18. 2. 1998)→
*décrire de la réalité; mais en même temps: décrire la réalité

Dans les deux premiers exemples quelque chose prend ou perd de la (sa) réalité, dans le troisième il s'agit de décrire quelque chose à quoi on peut appliquer la propriété réel. Ce qui est implicite dans les deux premiers exemples c'est sont les traits de quelque chose (devenir tel qu'on puisse appliquer le terme «réel» ou cesser d'être tel), c'est à ces traits qu'on attribue la propriété réel (il s'agit de la réalité de quelque chose) ; dans le troisième c'est à l'ensemble virtuel de choses susceptibles d'être décrites qu'on attribue la propriété être réel.

Il en serait de même de l'opposition entre *la vraisemblance* et *le vraisemblable*:

celles qui ont de la vraisemblance (Diderot, cité après A. Englebert 1992:135)

→ **ont du vraisemblable*

la rhétorique est une technique. En tant que technique elle a le souci de bien dire et de dire du vraisemblable. (R. Ghiglione, *L'homme communiquant*: 79)

→ **dire de la vraisemblance*

D. Van de Velde (1996: 282-283) traite du même problème, avec *blanc* et *blancheur*⁶.

L'emploi le plus fréquent est celui avec la construction explicitement attributive en *c'est*, à commencer par le slogan publicitaire:

Ce n'est pas du gadget, c'est du sérieux → *ceci est quelque chose qui n'appartient pas à la catégorie «gadget» mais à la catégorie «sérieux»*

Avec elle, cela a été tout de suite du sérieux et on est passé par la mairie...

(G. Simenon, *Maigret à Vichy*: 81)

Au moins, moi, j'ai quelques bonnes recettes, les tisanes, les onguents, c'est du solide. (F. Mallet-Joris, *Allegra*: 314)

C'est du propre! + C'est du joli! + En voilà du joli! + C'est du nouveau + c'est du tout-cuit + c'est du dérisoire, etc.

et les extensions de *c'est*:

j'ai appris du nouveau sur son compte = *j'ai appris de nouveaux faits, qqch. de nouveau*

les spécialistes de disciplines voisines [...] sont partis [...] de ses prestigieuses hypothèses, tenues pour de l'acquis. (C. Hagège 1976: 36)

il n'a gagné que du ridicule dans cette équipée [...]

réentendre du déjà dit (O. Ducrot 1983: 179)

Je suis un écrivain qui a essayé de faire du neuf par dégoût de tout ce qui était pompier et faussement élégant: Je voulais rechercher le plus d'authenticité possible. (Le Nouvel Obs. 18-24 sept. 1997: 52)

Que du contraire ! (G. Ryle 1978)

Des exemples avec *avoir* et ses extensions:

– *Je ne dis pas, répondit Andrea, tu as quelquefois du bon* [...] (A. Dumas, *Le comte de Monte-Cristo*: 318) → *tu as de bons côtés* cf. (P. R. : Avoir du bon = présenter des avantages. Cette solution a aussi du bon)
J'admets que son projet avait du bon et qu'il se réalisera sans doute...
(G.Simenon, *L'ami d'enfance de Maigret*: 73)

Et ceux avec *il y a* et ses extensions:

– *Il y a du bon dans ce que vous venez de dire, Château-Renaud, répondit Beauchamp* (A. Dumas, *Le comte de Monte-Cristo*: 643) (Cf. P. R. : Il y a du bon et du mauvais dans cette ouvrage; D. F. C.: Il y a du bon dans la vie (= du plaisir, des choses agréables), Il y a du bon et du mauvais chez lui.)
il n'y a pas que du mauvais dans ce genre de catastrophes. (Le Monde 3 mai 1986: 25)
il y a du positif dans tout ce qu'il fait, il voit toujours le positif de ...

où *le bon* (*le positif*) et *le mauvais* dénotent tout un ensemble virtuel de propositions, de propriétés, d'événements auxquels on peut attribuer ces qualités. Il est intéressant de comparer les exemples ci-dessus avec:

Dans tout phénomène historique il y a du bien et du mal (J.-M. Lustiger: *Le choix de Dieu*: 117)

Le bien, le mal renvoient également à un ensemble virtuel de «choses» auxquelles on peut attribuer les qualités *bon, mauvais* mais *le bien* et *le mal* sont des catégories d'ordre moral tandis que *le bon* et *le mauvais* relèvent du «pragmatique». Si on entre dans le domaine du raisonnement, on peut avoir l'exemple suivant:

il [...] [ne s'efforçait même pas] de reconnaître du bien-fondé à ses jugements (G.Ryle 1978: 93) (Cf. P. R.: examiner, discuter, établir le bien-fondé d'une réclamation, d'une opinion).

6. Les noms de qualités ne sont pas des «objets amorphes»

La nécessité d'une analyse componentielle se révèle surtout quand on analyse les noms de qualités, notamment quand on compare des SN avec et sans résorption de l'argument propositionnel, de même que des SN complets et incomplets. Réexa-

minons le cas du mot *audace*, étudié très en détail par A. Meunier (1980: 66-74). L'auteur présente tout d'abord (1980: 67) deux emplois de ce mot, l'un en tant que «qualité du sujet» (ex. (1)), l'autre en tant que «manifestation de cette qualité» (ex. (2)).

(1) *Pierre a de l'audace*

(2) *Pierre a eu deux audaces*

D'après A. Meunier (1) est équivalent à *Pierre est audacieux*:

"Pierre est audacieux = Pierre a de l'audace

Pierre est courageux = Pierre a du courage

Pierre est honnête = Pierre a une certaine honnêteté" (Meunier 1980: 68)

On voit tout de suite que (2) est un emploi concret de *audace* (= *ce qu'il a fait d'audacieux*), d'autant plus que ce mot devient «nombré». Prenons d'autres exemples encore du même emploi, avec la résorption de l'argument propositionnel:

(3) *J'aurais voulu tout faire, être tout, avoir toutes les audaces*. (G. Simenon, *La main*: 32)⁷

(4) *Pierre a eu trois audaces dans sa vie: il a quitté sa mère, divorcé d'avec sa femme et démissionné de son poste*. (A. Meunier 1980: 70)

A cette dernière phrase A. Meunier compare (5) – (9):

(5) ? *Pierre a eu trois audaces dans sa vie: quand il a quitté sa mère, divorcé d'avec sa femme et démissionné de son poste*. (A. Meunier 1980: 70)

(6) *Pierre a été trois fois audacieux dans sa vie: il a quitté sa mère, divorcé d'avec sa femme et démissionné de son poste*

(7) *Pierre a été trois fois audacieux dans sa vie: quand il a quitté sa mère, divorcé d'avec sa femme et démissionné de son poste*

(8) ? *Pierre a eu trois fois de l'audace dans sa vie: il a quitté sa mère, divorcé d'avec sa femme et a démissionné de son poste*

(9) *Pierre a eu trois fois de l'audace dans sa vie: quand il a quitté sa mère, quand il a divorcé d'avec sa femme et quand il a démissionné de son poste*

Ce qui ressort de ces exemples c'est que *avoir de l'audace* et *être audacieux* ne sont pas tout à fait équivalents, comme le suggérait plus haut A. Meunier, bien que la différence paraisse très subtile. Le besoin d'introduire une proposition temporelle (exemple (9)) pour que la phrase soit tout à fait admissible est révélateur. On observe exactement la même nécessité avec (10) et (11) (Meunier 1980: 72-73):

(10) *Pierre a eu une audace incommensurable deux fois: quand il s'est évadé et quand il a tenté l'ascension de l'Everest*

(11) ?*Pierre a eu une audace incommensurable deux fois: il s'est évadé et il a tenté l'ascension de l'Everest*

Le caractère douteux de (5) consiste en ceci que pour énumérer les actes d'audace, que Meunier appelle «manifestations de la qualité», on n'a pas besoin d'une proposition temporelle, celle-ci introduisant immédiatement un rapport entre l'emploi du terme désignant la qualité (*audacieux*, *avoir de l'audace*) et l'événement qui justifie cet emploi.

Dans les phrases (6) et (7) par contre, l'adjectif *audacieux* garde son caractère valorisant indépendamment du contexte ; la différence concerne la façon dont on justifie l'emploi de l'adjectif. La phrase (6) signifie d'après nous ceci: *nous pouvons dire maintenant que Pierre a été trois fois audacieux car: il a quitté sa mère, il a divorcé d'avec sa femme, il a démissionné de son poste*. La phrase (7) nous renvoie à chacune des situations énumérées, Pierre méritant dans chacune de ces situations (c'est-à-dire *au moment où il a quitté sa mère, divorcé d'avec sa femme*, etc.) d'être qualifié d'*audacieux*.

Les exemples (8) et (9) révèlent que l'expression *avoir de l'audace*, même si elle désigne la «qualité du sujet» au même titre que l'adjectif *audacieux* a un emploi limité. Ceci est dû au fait que *avoir de l'audace* est un terme dispositionnel à implication ; l'article partitif signale qu'une des positions n'est pas saturée. La signification de *audace*, *audacieux* peut être décrite comme une multiplication de deux concepts: celui de *capacité* et celui d'*oser faire qqch.* (*capable* (x, p) • *oser* (x, p)). Avec *audacieux* la possibilité d'exprimer l'argument propositionnel est bloquée⁸ tandis qu'avec *avoir de l'audace* la position reste ouverte et implicite. Elle a donc besoin d'être explicitée à travers le contexte, soit situationnel, soit textuel⁹. L'emploi de *quand* dans (9) permet de relier l'emploi de *avoir de l'audace* à une situation donnée et même plus, il permet de revenir à la situation originelle de l'énonciation qui autorisait l'emploi de *il a eu de l'audace*. L'interprétation est, en fait, la suivante: *on pouvait dire, quand il a quitté sa mère / quand il a divorcé d'avec sa femme / quand il a démissionné de son poste: "il a de l'audace!" / "il est audacieux!"*.

Les exemples (10) et (11) témoignent d'une même nécessité de justifier l'emploi de l'expression *avoir une audace incommensurable*.

Les exemples que nous citons ci-dessous montrent également que les expressions telles que *il nous faut de l'audace* (Cf. l'interprétation de R. Martin de *il y faut du courage* ; R. Martin 1983: 37) ou *donner de l'audace* présentent une incomplétude notionnelle ; on pourrait très bien imaginer les transformations suivantes:

Pour les vaincre, Messieurs, il nous faut de l'audace, encore de l'audace, toujours de l'audace. (P. R.) → ... *il nous faut (avoir) l'audace de franchir cet obstacle...*

La confiance nous donne de l'audace. (P. R.) → ... *nous donne l'audace de tenter l'impossible...*

A ces exemples d'incomplétude, de non explicitation de l'argument propositionnel opposons:

Il a eu l'audace de me contredire

j'ai l'incroyable audace de croire que le public a le droit de savoir ce qui se passe dans le service public. (Le Monde RTV 19-25 sept.1994: 2)

7. SN nucléaires et SN dérivés

Dans l'article de J.-M. Marandin (1984) deux séries de substantifs syncatégorématiques sont opposées: les noms de qualités (NQ) et les noms de sentiments (NS). Comme le remarque l'auteur, "un grand nombre de NS et la plupart des NQ" peuvent apparaître dans le schéma de phrase 'N° a le N de V-inf'. L'exemple suivant en est donné:

(1) *Pierre a eu la bienveillance de recevoir Marie*

(2) *Pierre a eu le chagrin de perdre Marie*

Marandin se demande si malgré la même forme on a affaire au même complément et après avoir procédé à des tests syntaxiques, distributionnels et transformationnels, il propose la conclusion suivante: "l'intervention du locuteur est plus sensible dans les énoncés (a) que dans les énoncés (b)" (p.82). Et il précise plus loin que, p. ex. "dans

Pierre a eu la patience de les faire travailler

de les faire travailler apparaît comme la justification de l'attribution de "la qualité" de patience à Pierre, alors que dans

Pierre a eu la joie de revoir Marie

de revoir Marie apparaît comme une circonstance de la joie de Pierre, ce qui la provoque." (J.-M. Marandin 1984: 84)

La même observation a été faite par L. Picabia (1978: 46) à propos de:

Jean est heureux de partir seul

où de partir seul explique la cause du sentiment de Jean, tandis que dans:

Jean est courageux de partir seul

de partir seul explique l'attribution de la qualité *courageux* à Jean:

Qu'il parte seul est courageux (E + de sa part)

L'observation qui s'impose cependant est que, malgré les apparences, nous avons affaire à deux situations différentes car , 1°: *Jean est heureux de partir seul* peut donner lieu à deux paraphrases: a) *Jean a (eu) la chance de partir seul*, b) *Jean a (eu) de la chance de partir seul*. En polonais on dispose également de la possibilité d'exprimer cette différence: *Jan jest szczęśliwy, że jedzie sam* peut s'interpréter: a) *Jan ma to szczęście, że jedzie sam* , b) *Jan ma (prawdziwe) szczęście, że jedzie sam*; 2° *Jean est courageux de partir seul* ne peut pas être rendu par *Jean a (eu) le courage de partir seul* mais par *Jean a (eu) du courage de partir seul*. (Ceci est dû au fait que dans *Jean est courageux de partir*, l'adjectif *courageux* bloque la possibilité de saturation ce qui fait que *de partir seul* se trouve en position adjointe, en dehors du nucléus).

Ainsi nous ne pouvons pas être d'accord avec Marandin (1984: 84) quand il dit que le complément *de les faire travailler* dans *Pierre a eu la patience de les faire travailler* "semble avoir la même interprétation" que dans *Pierre est patient de les faire travailler*.

La question est donc celle de savoir si «la justification de l'attribution de la qualité» est la même dans le cas de *Pierre a eu la patience de les faire travailler* que dans *Pierre est courageux de partir seul* / *Pierre a eu du courage de partir seul*.

Pour montrer la différence entre les noms de sentiments (NS) et les noms de qualités (NQ) Marandin propose d'enchâsser les énoncés qui contiennent ces noms sous le «performatif intérieur» *Je trouve que p* dont O. Ducrot (O.Ducrot 1980: 80) dit ceci: "Pour que *Je trouve que p* soit possible, il faut que l'affirmation de *p* soit présentée comme l'attribution originelle d'une certaine qualité à un certain objet et ne serve pas seulement à signaler que l'objet se trouve être possesseur de cette qualité". Voilà le test proposé par Marandin (1984: 83):

*Je trouve que Pierre a de la bienveillance (envers Marie)
de la patience*

**Je trouve que Pierre a du chagrin
de la peine*

**Je trouve que Pierre a eu de la joie en revoyant Marie*

qui montre en effet la différence fondamentale qui existe entre les NS et les NQ. Marandin remarque que *je trouve que p* est possible là, où l'attribution de la qualité dénotée par les NQ combinés avec *avoir* peut être présentée comme contemporaine de l'énonciation, alors que "la description portée par les NS ne peut l'être et apparaît ainsi comme indépendante de l'énonciation" (p. 83). Nous sommes d'accord avec Marandin sur ce point ; cette remarque semble de plus confirmer ce que nous avons constaté dans la section 5.

Mais Marandin n'a pas mentionné qu'il y a une autre contrainte encore: c'est que des énoncés tels que (1), avec les NQ, sont impossibles au même titre que ceux avec NS:

(1') *Je trouve que Pierre a eu la bienveillance de recevoir Marie

(2') *Je trouve que Pierre a eu le chagrin de perdre Marie.

Le problème donc de la différence entre:

Pierre a eu la bienveillance de recevoir Marie

et

Pierre a eu de la bienveillance de recevoir Marie

existe toujours.

La réponse est donnée par Ducrot (O. Ducrot 1975: 72 & 1980: 70). Deux exemples y sont opposés:

a. *Je trouve qu'il a eu tort de faire cela*

b. **Je trouve qu'il a eu le tort de faire cela*

La différence entre a et b consiste en une "répartition inverse du posé et du présupposé dans la complétive". Cette répartition est la suivante: pour *Il a tort de faire cela*, le présupposé est: *il a fait cela*, le posé: *faire cela était un tort*. Pour *Il a eu le tort de faire cela*, le présupposé est *faire cela est un tort*, le posé: *il a fait cela*.

Ducrot constate: "il ne suffit donc pas, pour l'emploi habituel de *Je trouve que*, que la complétive contienne une information de type évaluatif, il faut qu'elle pose cette évaluation". Et, plus loin, "Si on se rappelle maintenant la loi d'enchaînement – selon laquelle la coordination et la subordination ne concernent pas les présupposés, mais les seuls posés – on doit admettre que, dans l'énoncé *je trouve que p*, ce dont le locuteur dit *Je le trouve*, c'est le posé, et non le présupposé de *p*. [...] Ce qui est «trouvé», c'est donc l'évaluation du fait; quant à la réalité même du fait, elle est présentée en tant que présupposée, comme étant le support de l'acte de trouver, comme étant ce dont on trouve quelque chose". (O.Ducrot: 1975: 72)

On a affaire au même principe dans une grande majorité d'exemples. Ducrot en présente encore un (1975: 73 & 1980: 70):

"Je trouve qu'il a eu du courage de la chance de l'audace	} de faire cela
* Je trouve qu'il a eu le courage la chance l'audace	} de faire cela

N. B. * *Je trouve qu'il a osé faire cela*"

Ces exemples sont analogues à l'exemple de Marandin. Dans *Pierre a eu la bienveillance de recevoir Marie*, le complément *de recevoir Marie* est un élément du posé, qui correspond à *Pierre a reçu Marie*. Autrement dit, le complément *de recevoir Marie* fait partie de la proposition nucléaire et ne justifie pas l'attribution de la

qualité (parce que cette attribution est présupposée), mais la détermine en tant qu'acte de bienveillance. Ceci explique l'emploi de l'article défini.

Dans les propositions génériques comme *Il a le courage de dire la vérité* il s'agit de la classe virtuelle des actes de courage. On peut expliquer la complétude d'une autre façon encore: *le courage* étant défini en tant que faculté de *ne pas avoir peur*.

L'explication d'O. Ducrot se trouve corroborée par A. Meunier (A. Meunier 1980: 98). Elle compare deux constructions qui "paraissent avoir le même sens":

(A) *Pierre est courageux* } *de partir en pleine nuit*
 a du courage }

(B) *Pierre a le courage de partir en pleine nuit*

mais qui sont "des constructions nettement différentes".

A. Meunier remarque que "dans (A) une pause ou une rupture d'intonation est ressentie devant l'infinitive ce qui n'est pas le cas dans (B)". Elle dit aussi que dans (A) l'infinitive est facultative tandis que dans (B) elle est obligatoire et propose de soumettre les deux constructions à la négation:

(A') *Pierre n'est pas courageux* } *de s'enfuir*
 + *n'a pas de courage* }
 + *n'a pas un grand courage* }
 + *n'a pas le courage d'un héros* }

(B') *Pierre n'a pas le courage de s'enfuir*

Dans (A') Pierre s'enfuit (mais on ne peut pas dire qu'il soit pour autant courageux) et dans (B') il ne s'enfuit pas (= il n'est pas courageux). La négation a, chaque fois, une portée différente. (A. Meunier 1980: 99).

CHAPITRE I

LES SYNTAGMES NOMINAUX AVEC LES TERMES DISPOSITIONNELS QUI EXIGENT UN COMPLÈMENT PRÉPOSITIONNEL

Dans *Le Grand Robert de la langue française* (G. R.) le terme *disposition* est défini de la façon suivante : “aptitude à faire quelque chose (en bien ou en mal)”. Ce terme général embrasse, selon G. R., des noms tels qu’ *aptitude, don, facilité, faculté, goût, inclination, instinct, orientation, penchant, prédisposition, propension, tendance, vocation*.

Nous avons décidé de distinguer quatre sous-classes de termes dispositionnels et d’ajouter à la liste proposée par le G. R. d’autres noms encore (soulignés) :

1. «Aptitudes» : *aptitude, capacité, dispositions, don, facilité, faculté, talent*.

2. «Goûts» : *amour, culte, enthousiasme, folie, fureur, goût, intérêt, passion, préférence, prédilection, rage, religion*.

3. «Tendances» : *disposition, inclination, instinct, orientation, penchant, prédisposition, propension, tendance, vocation*.

4. «Habitudes» : *habitude, manie*.

Les «aptitudes» sont fondées sur le prédicat POUVOIR / SAVOIR FAIRE QQCH. (ÊTRE CAPABLE DE FAIRE QQCH).

Les «goûts» sont fondés sur le prédicat AIMER (FAIRE) QQCH.

Les «tendances» seraient selon nous fondées sur le prédicat ÊTRE ATTIRÉ PAR QQCH. Il existe entre les «goûts» et les «tendances» une affinité. Les expressions *avoir un faible pour qqch. / pour qqn, avoir une faiblesse pour qqn* le montrent bien. (Cf. *Avoir un faible pour le tabac, pour la musique concrète*, D. F. C ; *Il a un faible pour les jolies femmes, Il a toujours eu un faible pour cet enfant*. P.R. ; *Thérèse n’eut pas de faiblesse pour Laurent dans le sens moqueur et libertin que l’on attribue à ce mot en amour*, G. Sand, d’après P.R.). (On ne note pas de SN précédés par un partitif avec ces deux noms).

Les «habitudes» forment une sous-classe miniscule ; le nom *manie* pose problème car il tient de l'habitude et du goût ; selon les définitions proposées *manie* signifie “goût, habitude bizarre, ridicule qui provoque l'irritation et la moquerie” (D. F. C.) ou “goût excessif, déraisonnable (pour quelque objet ou action)” (P. R.). Pour cette raison nous avons analysé le nom *manie* dans la section où nous parlons des «goûts».

Le nom *vice* devrait se trouver également parmi les noms dispositionnels, vu ses définitions : “disposition habituelle au mal”, “mauvais penchant”, “mauvaise habitude” (D. F. C. et P. R.). Si nous avons décidé de parler du *vice* dans la section consacrée à des propriétés, c'est parce que des SN avec ce nom sont des syntagmes dérivés ; le nom *vice* y apparaît comme un nom concret. Comparons, p.ex. *Il a le vice de l'ivrognerie* et *Je suis juriste de profession et j'ai l'habitude, voire [...] la manie de la précision*. (G. Simenon, *La main* : 12). Apparemment les trois syntagmes (*le vice de l'ivrognerie*, *l'habitude de la précision*, *la manie de la précision*) sont de même nature, cependant l'article défini intérieur dans *vice de l'ivrognerie* ne signale pas la complétude notionnelle, comme c'est le cas des deux autres SN (Cf. Karolak 1989: 115).

Le nom *habitude* n'apparaît jamais dans des SN précédés d'un partitif. On a affaire soit à des SN nucléaires clos : *Je n'ai pas l'habitude de répéter* (P. R.), soit à des SN dérivés : *Prendre des habitudes de paresse* (D. F. C.).

Ce qui unit tous les termes dispositionnels c'est leur caractère potentiel et hypothétique. “Asserter une disposition à propos d'un être ou d'un objet, c'est prédire qu'il adoptera un certain comportement dans certaines conditions”. (Guéricolas 1987: 33).

1. DISPOSITIONS FONDÉES SUR LE PRÉDICAT POUVOIR / SAVOIR FAIRE QQCH. (ÊTRE CAPABLE DE FAIRE QQCH)

Les propriétés distributionnelles de la majorité des noms de dispositions sont analysées dans Labelle (1974), au chapitre II “Le substantif à complétive”¹.

Dans le chapitre V “Constructions avec prépositon *pour*” (p.172), on trouve les exemples suivants:

- (1) *Paul a des dispositions pour la musique*
- (2) *Paul a (des dispositions + un faible + du talent + une prédilection) pour travailler la nuit (*pour Eva)*

On observe donc trois variantes possibles d'expression d'incomplétude: l'article indéfini pluriel (*des dispositions pour la musique, pour travailler la nuit*), l'article indéfini singulier (*un faible, une prédilection pour travailler la nuit*) et l'article partitif (*du talent pour travailler la nuit*).

Nous allons commencer notre description par le nom *disposition*.

1. 1. Le nom *disposition*

Ce nom, au sens d'aptitudes particulières d'une personne, s'emploie presque exclusivement au pluriel. La complétive, obligatoire, est introduite par la préposition *pour*. L'article partitif est exclu:

- (1) *Il a des dispositions pour la peinture, pour les langues. / * Il a de la disposition pour la peinture, pour les langues.*
- (2) *Envoyée de bonne heure à l'école, Louise montra d'étonnantes dispositions pour le travail / ... *montra de la disposition pour le travail.*
- (3) *Il a toutes les dispositions pour réussir. / * Il a de la disposition pour réussir.*

On ne peut pas dire non plus:

- (4) **Il a la disposition de faire quelque chose*

On peut dire: *Il est disposé, il se dispose à faire quelque chose*. Le sens est cependant tout à fait différent, notamment : *il a l'intention de faire qqch., il se prépare à faire qqch.* Il faut préciser qu'il s'agit dans ce cas d'un syntagme réel, par opposition à *avoir des dispositions pour* dont le sens est virtuel. Quant aux exemples avec l'article indéfini singulier, ils sont très nombreux :

- (5) *Il a une disposition particulière pour les mathématiques (=il a la bosse des maths) /*il a de la disposition pour les maths*
- (6) *Mouchette n'a aucune disposition pour le chant (T.L.F.) /*Mouchette a de la disposition pour le chant*

L'hypothèse concernant l'emploi du pluriel est la suivante: il ne s'agit pas d'insister sur le fait lui-même que quelqu'un est doué, apte à faire qqch., il s'agit probablement d'attirer l'attention sur la diversité (présupposée mais impossible à préciser) des facultés, des dons qui font que quelqu'un est apte à s'occuper de qqch.

Nous avons constaté plus haut que la complétive est obligatoire. La construction absolue *avoir des dispositions* est traitée par Le Robert comme vieillie. Il se peut que cette construction ne soit absolue qu'en apparence. La complétive qui manque se laisse probablement deviner d'après le contexte :

(7) *J'avais des dispositions, de la facilité* (T. L. F.)

Pour ce qui est des SN fondés sur le nom *disposition* au sens de *tendance* ou de *propension*, ils ont des propriétés différentes. Le singulier est admis, on note également la possibilité d'avoir l'article partitif :

(8) *...qui a de la disposition à céder, à obéir* (définition de l'adjectif *docile* dans P. R.) → **Il a la disposition de céder, d'obéir*

(9) *Le seul défaut de caractère qu'on lui trouve, c'est une disposition à des colères violentes.* (Romains, d'après le P. R.)

(10) *Un bateau qui a une fâcheuse disposition à chavirer.* (D. F. C.)

1. 2. Les noms *capacité* et *aptitude*

Nous allons analyser par la suite les noms *capacité* (qui ne figure pas sur la liste des dispositions mentionnée par Le Robert) et *aptitude*, nominalisations des adjectifs *capable* et *apte*. Les deux doivent être suivis de compléments prépositionnels. On est toujours *capable de faire qqch.*, *apte à faire qqch.* Cependant, avec *capable* on a, structurellement, la possibilité d'omettre le complément prépositionnel. On peut citer les exemples suivants de l'emploi "absolu" de l'adjectif *capable*:

(11) *L'affaire marche mal, faute d'un directeur capable.*

(12) *C'est un ouvrier très capable.*

L'argument propositionnel n'est toutefois pas absent, on retrouve sa trace dans le substantif : un directeur est celui qui dirige une entreprise, un ouvrier celui qui exécute un travail. C'est la nominalisation qui pose problème car on ne peut pas dire:

(13) **C'est un ouvrier qui a de la capacité* (on dirait: *c'est un ouvrier d'une grande capacité*).

Pourtant, *il a de la capacité* n'est pas complètement exclu, à condition que l'on ait dit auparavant de quel domaine il s'agit.

Par contre, l'adjectif *apte* ne peut jamais paraître sans complément prépositionnel (**Il est apte*). On ne peut pas avoir non plus **Il a de l'aptitude*².

1. 2. 1. *Capacité*

Décrivons plus en détail *capacité*. A la différence de *disposition*, *capacité* fonctionne tout à fait bien dans la construction *Avoir + Le + nom de disposition + de + faire qqch.* On trouve dans Meunier (1980: 190) la remarque suivante: "Il arrive

qu'il y ait une certaine dépendance entre le déterminant de l'Adj – n et le complément prépositionnel,

Pierre a diverses capacités

**Pierre a la capacité*

mais

**Pierre a diverses capacités de faire ce travail*

Pierre a la capacité de faire ce travail"

Les exemples proposés par Meunier montrent d'une façon évidente le mécanisme du blocage de la position d'argument propositionnel, cette position étant résorbée dans le pluriel *capacités*.

Avoir de la capacité qui se révèle très rare n'est, répétons-le, possible qu'à condition que l'on ait dit auparavant de quel domaine il s'agit. Selon des locuteurs natifs ce syntagme est plus «général» que le syntagme *avoir la capacité de faire qqch*. C'est évident dans la mesure où «général» signifie, plus précisément, «à implication» car *avoir de la capacité* peut servir de commentaire dans différentes situations où l'on voit que quelqu'un fait justement preuve de ses talents. La position d'argument propositionnel n'est pas saturée, mais elle n'est pas pour autant résorbée, elle reste ouverte. On a la même situation avec *avoir du talent*.

On trouve, dans Labelle (1974: 105) une autre construction encore avec *capacité*: *Luc a (la) capacité pour enseigner les langues*. Cette construction est décrite par le Petit Robert comme "aptitude légale" à faire qqch. *Avoir capacité pour* de même que *avoir qualité pour* signifient *être habilité à faire qqch*.

1. 2. 2. *Aptitude*

Le nom *aptitude* a des propriétés différentes que *capacité*. On ne peut pas, p.ex. avoir un syntagme absolu **Il a de l'aptitude*, de même qu'on ne peut pas dire **C'est un ouvrier apte*. (On peut comparer, à ce propos, deux adjectifs polonais *zdolny* (=capable) et *zdatny* (=apte) qui ont le même comportement). On peut, par contre, avoir les transformations suivantes:

(14) *Il est apte à étudier les sciences* → *Il a de l'aptitude pour l'étude des sciences* / **Il a l'aptitude d'étudier les sciences*.

(15) *Il est apte à travailler en équipe* → *Il a de l'aptitude pour un travail en équipe*.

On peut également avoir:

(16) *Il est capable de s'adapter à n'importe quel milieu → Il a l'aptitude de s'adapter à n'importe quel milieu.* (La première construction reste, néanmoins, plus fréquente).

On trouve d'autres articles également (Labelle 1974):

(p.102) *André a une aptitude particulière au travail.*

(p.115) *Paul (a une aptitude + est apte) à travailler le bois.*

(p. 99) *Paul a des aptitudes (= nombreuses).*

Paul a des aptitudes (= beaucoup d'aptitude) à travailler le fer.

(p.174) *Paul a des aptitudes en musique.*

Peut-on procéder à des transformations:

*? *André a de l'aptitude au/pour le travail*

*? *Paul a de l'aptitude à travailler le bois*

Quant à *Paul a des aptitudes*, on peut le comparer à *avoir diverses capacités* – dans les deux cas on a affaire à la résorption de l'argument propositionnel. Quant à *Paul a des aptitudes à travailler le fer*, l'interprétation se révèle difficile. Est-ce que "avoir beaucoup d'aptitude" ne signifie pas, en fait, savoir faire beaucoup de choses dans un domaine particulier ou posséder des qualités qui permettent de travailler le fer? Le même problème se pose pour la langue polonaise; on dit, p.ex. *mieć zdolności do języków* et non **mieć zdolność do języków*. On peut dire, par contre, *mieć zdolność uczenia się języków*.

1. 3. Le nom *faculté*

Le nom *faculté* ne peut être absolument combiné avec l'article partitif, tout aussi bien en construction absolue (**Avoir de la faculté*) qu'avec un complément prépositionnel (**Avoir de la faculté pour qqch.*). Le nom *faculté* "résiste" à l'incomplétude. Citons l'exemple suivant du Petit Robert:

(17) *Il a du jugement, de l'imagination et la singulière faculté de s'incorporer à un organisme.*

Le nom *faculté* étant un hypéronyme fondé sur le prédicat POUVOIR a besoin d'être complété tandis que celui de *jugement* désigne la faculté elle-même de juger et celui d'*imagination* la faculté d'imaginer. Dans ces deux derniers cas l'incomplétude est nécessaire car il s'agit, respectivement, de tout un ensemble implicite de bons jugements portés et de tout un ensemble implicite de situations ou de scènes à imaginer. Cette position doit donc rester ouverte.

Les quatre noms de disposition hyperonymes; *disposition*, *capacité*, *aptitude* et *faculté* sont apparentés; le prédicat sur lequel ils sont fondés est POUVOIR FAIRE QQCH. (ÊTRE CAPABLE DE FAIRE QQCH.) On doit comparer à ce propos *avoir la possibilité de faire qqch.* /**avoir de la possibilité* ; *avoir le pouvoir de faire qqch.* /*avoir pouvoir de qqch.* et *avoir du pouvoir*. La différence entre *pouvoir faire qqch.* /*avoir la possibilité de faire qqch.* et *avoir la faculté de faire qqch.* consiste en ceci que les deux premiers peuvent décrire des “épisodes” comme dirait Ryle (1978), tandis que *faculté* est un terme dispositionnel, non épisodique, ne se prêtant donc pas à la description d’un événement unique. Pourquoi alors *disposition* (au sens de *tendance*), *capacité* et *aptitude* sont-ils compatibles avec l’article partitif bien qu’ils soient des termes hyperonymes au même titre que *faculté* ? L’hypothèse que nous avançons est que *faculté* est un terme neutre, tandis que les trois autres peuvent prendre une nuance appréciative. Ainsi, *il a de la disposition à céder*, *à obéir* signifie-t-il plutôt une inclination, un penchant. *Il a de la capacité* signifie, en fait, *il a du talent*. Pour ce qui est de la phrase, citée ci-dessus, *il a de l’aptitude pour l’étude des sciences*, elle apporte également une nuance appréciative ; il s’agit, encore une fois, d’un talent. A côté d’exemples de SN nucléaires complets (sémantiquement clos) fondés sur *faculté* (p.ex. *l’aimant a la singulière faculté d’attirer le fer*), nous pouvons citer des exemples des SN simples avec résorption, p.ex. *Cet homme a de brillantes facultés* ainsi que des exemples de SN dérivés, p.ex. *Avoir une faculté de travail peu commune*; *une faculté de mémoire insuffisante*; *une faculté d’adaptation*, *d’application*, *d’intuition*.

1. 4. Le nom *facilité*

Sa définition dans Le Grand Robert est la suivante : disposition à faire qqch. sans peine, sans effort. Il peut être comparé à celui de *disposition*, les deux noms ne pouvant pas entrer dans la construction *avoir + le + nom de disposition + de + (faire) qqch.*:

**Avoir la disposition de travailler la nuit*

**Avoir la facilité de composer, d’écrire, etc.*

La phrase:

J’avais une grande facilité de parole qui avait frappé tous nos maîtres. (G.R.)

peut être transformée:

J’avais de la facilité pour m’exprimer

mais non:

**J'avais la facilité de la parole* (on dirait: j'avais le don de la parole)

Peut-on avoir des syntagmes nucléaires complets fondés sur le nom *facilité*? Il existe un emploi de *facilité* dont le sens est voisin de *possibilité*: p.ex. *Avoir la facilité de rencontrer qqn* (= avoir la possibilité, l'occasion, le moyen de rencontrer qqn).

On trouve dans Labelle (1974:115-116) l'exemple de la transformation suivante:

(18) *Faire ceci est (difficile + facile) pour Luc* →

(18') *Luc a de la (difficulté + facilité) à faire ceci.*

Dans Labelle (1974:116) on trouve également une comparaison intéressante entre *facilité* et *compétence*:

19a) *Luc a de la (facilité + (*E + à Vo comp.) + compétence*

b) *Luc est (*facile + compétent).*

“On observe [...] que, contrairement à *compétence*, *facilité* a un complément obligatoire”(Labelle 1974: 116). Le Robert note pourtant un emploi absolu de *facilité* mais cet emploi est réservé à des domaines spécialisés (étude, création d'oeuvres littéraires,etc.) ou encore, dans un langage classique, pour désigner “grâce, élégance aisée” (*Son style a de la grâce et de la facilité*). Là encore, le sens “absolu” n’est qu’apparent car il s’agit de la facilité de s’exprimer. (On le voit nettement dans l’expression *Il a la plume facile* = *Il s’exprime avec facilité*).

Pour ce qui est de *compétence*, *compétent* on peut faire la même remarque que celle qu’on avait formulée à propos de *capable*, *capacité*. Dans *montrer de la compétence/ de la capacité*, le domaine peut être signalé par le sujet: p.ex. *Le professeur est compétent/ a de la compétence* signifient *Le professeur est compétent pour enseigner aux élèves les matières données*. On n’a pas besoin de l’expliciter, le nom *professeur* impliquant l’action d’enseigner. Il en est de même avec les adjectifs comme *habile*, *expérimenté*, *qualifié*.

1. 5. Le nom *don*

Le nom *don* dont nous allons nous occuper à présent est lié à l’adjectif *doué*. Aussi p.ex. *Il est doué pour les maths* peut-il être transformé en : *Il a un don (des dons) pour les mathématiques*. A côté des SN incomplets avec résorption du contenu propositionnel (*un don, des dons*) on doit mentionner des syntagmes nucléaires complets représentant des propositions closes, comme p.ex. *Avoir le don de la parole, de*

l'éloquence, de l'à propos (G. R.), *Elle a le don d'être sympathique, de provoquer l'admiration, la confiance* (Simenon, *La main*: 219).

Pour montrer la différence entre les syntagmes complets (sans résorption) et les syntagmes incomplets (avec résorption) citons encore l'exemple du Robert : *Les apôtres avaient le don des langues*. Cette formule, du domaine de la religion (qui peut néanmoins être employée pour parler d'autres personnes) peut être comparée à *Il a un don (des dons) pour les langues* (expression plus fréquente). L'interprétation de cette différence se révèle difficile. Dans la première expression citée *le don des langues* signifie *le don de parler toutes les langues*. Il s'agit ici de caractériser les apôtres à travers leur capacité de parler toutes les langues. Le statut de *pour les langues* de la deuxième des expressions citées est différent : il ne joue pas le rôle de l'expression de l'argument propositionnel du prédicat *pouvoir* (= *être doué de*) car il se trouve en position adjointe. Mais en même temps, si dans le premier des exemples il s'agissait de caractériser les apôtres à travers le don qu'ils possédaient, dans le second il s'agit de qualifier de don le fait lui-même que la personne décrite peut facilement apprendre ou parler des langues. Les syntagmes tels que *un don particulier, un véritable don* ne font que le confirmer.

Avoir un don/des dons pour les langues rappellent l'exemple de Labelle, cité plus haut: *Paul a des aptitudes* (= "*beaucoup d'aptitude*") *à travailler le fer*. L'interprétation "quantifiante" (*beaucoup d'aptitude*) est néanmoins trompeuse en ce sens qu'elle ne permet pas de détecter le contenu résorbé. Ce contenu, pour ce qui est de *Paul a des aptitudes pour travailler le fer* peut être, par exemple, des propriétés/qualités qui font qu'il peut travailler le fer. Il en va de même de *Avoir un don/des dons pour les langues*; le contenu résorbé dans *un don/des dons* peut être tout à fait analogue (une propriété/ des propriétés qui permet/permettent...). Théoriquement, on pourrait dériver à partir de *avoir un don /des dons pour les langues* l'expression **avoir du don pour les langues* qui, pourtant, se révèle inacceptable bien qu'on note l'usage tout à fait correct de, p.ex. *Il a du don pour la musique*. Comparons, pour conclure, les trois types de constructions:

- (1) *Il a le don des langues.*
- (2) *Il a un don /des dons pour les langues.*
- (3) *Il a du don pour la musique.*

Les paraphrases avec les verbes *pouvoir* et *être doué* montrent la différence entre les trois expressions d'une façon explicite:

- (1') *Il peut parler/apprendre toutes les langues.*
- (2') a. *Le domaine pour lequel il est doué ce sont les langues.*
b. *Pour ce qui est des langues, on peut dire qu'il est doué (= il a des qualités nécessaires).*
- (3') *Pour ce qui est de la musique, on doit dire qu'il est doué (= il a du talent).*

On doit noter également l'existence de syntagmes dérivés dans lesquels le nom dépendant est une notion pure et qui n'ont pas d'article intérieur. Tels sont, par exemple, *le don de fascination*, *le don de voyance*, *le don d'imitation*, *le don de séduction*. Comparons, p.ex. *le don de séduction* (*Par quoi pouvait-il (Talleyrand) attacher? Par ce don de séduction, ce pouvoir de fascination.*(G. R.) et *le don de l'invention*. Le premier syntagme est dérivé d'un concept multiple, *un don*, résultat de résorption (*ce à quoi on est doué*), le second représente la structure nucléaire, non dérivée (*il est capable d'inventer*).

1. 6. Le nom *talent*

Le nom *talent* par opposition à celui de *don* peut apparaître dans la construction absolue (il s'agit, rappelons-le, d'une propriété de structure syntaxique). On peut dire *Ce pianiste a du talent* mais non * *Ce pianiste a du don*. Le talent est la capacité de réussir ce qu'on entreprend, en particulier dans un domaine artistique ou intellectuel. Si le contexte est explicite, la construction reste absolue : *Ce pianiste (ce peintre, cet écrivain) a du talent* ; autrement on est obligé de dire *Il a du talent pour la musique, pour la peinture, etc. , Il avait en outre le talent de prédire l'avenir par la cartomancie* (Nerval, d'après P. R.) ou, ironiquement, *il a le talent d'ennuyer tout le monde, etc.*

On peut joindre ici des expressions familières métaphoriques telles que : *Il a la bosse des mathématiques, de la musique* et *Il a le chic de / pour faire cela* (Cf. D. F. C.: *Il a le chic de dire à chacun le mot juste sans jamais blesser personne, Elle a le chic des réparations invisibles* ou, ironiquement, *Vous avez le chic d'être absent quand on a besoin de vous*). Le mot *chic* employé dans ce contexte exige la complétude, contrairement à celui où il signifie *élégance*.

2. DISPOSITIONS FONDÉES SUR LES PRÉDICATS AIMER (FAIRE) QQCH. ET ÊTRE ATTIRÉ PAR QQCH.

Les noms de ces dispositions (cités par le G. R.) sont les suivants : *goût* (fondé sur AIMER QQCH.), *inclination, instinct, orientation, penchant, prédisposition, propension, tendance* et *vocation* (fondés sur ÊTRE ATTIRÉ PAR QQCH.)

Nous ajouterons à cette liste des noms tels que *passion, amour, enthousiasme, intérêt, préférence, prédilection* ainsi que *folie, délire, manie, rage, fureur, culte* et *religion* (dans des contextes génériques où ces noms s'apparentent à *amour, goût* et *passion*), tous fondés sur AIMER QQCH. ainsi que *disposition, faible /faiblesse* fondés sur ÊTRE ATTIRÉ PAR QQCH.

2.1. Dispositions fondées sur le prédicat AIMER (FAIRE) QQCH.

2. 1. 1. Le nom *passion*

Bien que dans Le Grand Robert on ne trouve pas le nom *passion* dans la liste des dispositions, nous allons le traiter de terme dispositionnel, vu sa généralité. Citons, à ce propos, Meunier (1980: 188):

“Pierre est passionné de bibelots anciens
=Pierre a la passion des bibelots anciens

Ce complément semble devoir être un groupe nominal générique. En effet :

**Pierre est passionné d'un bibelot ancien qu'il a vu hier*
**Pierre a la passion d'un bibelot ancien qu'il a vu hier”.*

Le terme de *passion*, bien qu'il désigne une disposition, par le fait même qu'il est fondé sur le prédicat AIMER (· INTENSITÉ) tient de l'émotion. Certaines propriétés syntaxiques de *passion*, relevées par G.Gross³, montrent que ce nom peut dénoter un sentiment. *Passion* se combine avec des verbes opérateurs tels que *concevoir, éprouver, ressentir, sentir* dans les constructions avec l'article partitif, p.ex. *éprouver de la passion pour qqch.* C'est probablement pour cette raison qu'il est absent de la liste des dispositions du Robert. (Mais il est également absent de la liste des sentiments de Gheerbrant (1978) ainsi que de celle de Bogacki (1987)).

Il faut distinguer deux constructions syntaxiques avec *passion* : *avoir la passion de qqch.* et *avoir de la passion pour qqch.*

Il n'y a pas d'équivalence sémantique entre les deux constructions. Les deux types de compléments prépositionnels jouent dans la structure sémantique des propositions fondées sur *passion* un rôle différent.

Arrêtons-nous d'abord sur le syntagme *avoir la passion de qqch.* et analysons deux exemples ci-dessous :

(1) *Antoine Batille [...] avait une passion : enregistrer ce qu'il appelait des documents vivants.* (G. Simenon, *Maigret et le tueur*: 110).

(2) *Antoine Batille avait la passion d'enregistrer des conversations dans la rue.* (G. Simenon, *Maigret et le tueur*: 57)

L'exemple (1) pourrait être paraphrasé : *A. B. aimait quelque chose, notamment enregistrer... des documents vivants.* Une *passion* est donc un syntagme concret, avec résorption de l'argument propositionnel. Dans (2) nous avons affaire à un syntagme abstrait, générique, sans résorption de l'argument propositionnel.

Un autre exemple d'emploi concret de *passion* est fourni par Galmiche (1987: 198):

Il a eu trois passions dans sa vie : sa femme, son jardin et ses livres

Mais il serait impossible de dire :

**Il a eu la passion de sa femme, de son jardin et de ses livres*

pour les raisons évoquées par Meunier (1980: 188). On doit dire *Il aimait sa femme, son jardin et ses livres.* On peut cependant avoir :

Il avait la passion du jardinage, de la lecture.

Dans Gheerbrant (1978: 248) on trouve des exemples d'équivalence entre le verbe *se passionner pour* et sa forme nominale *avoir de la passion pour* :

Les Brésiliens (se passionnent + s'emballent + s'enthousiasment) pour le football

qui est une phrase équivalente à :

Les Brésiliens ont de la (passion + emballement + enthousiasme) pour le football

Mais on ne trouve, dans Gheerbrant, aucune explication de la différence entre

(3) *Les Brésiliens ont de la passion pour le football*

et

(4) *Les Brésiliens ont la passion du football*

La paraphrase avec le verbe *aimer* ne donne aucun résultat, dans les deux cas on obtient

Les Brésiliens aiment le football

L'hypothèse que nous avançons est qu'avec (4) on caractérise les Brésiliens eux-mêmes à travers ce qu'ils aiment et avec (3) on décrit le rapport qui existe entre les Brésiliens et le football, c'est-à-dire l'attitude des Brésiliens par rapport au football. Ceci est lié à deux structures thème-rhème différentes.

Dans (3) le thème primaire est constitué par *les Brésiliens et le football*, le rhème (propos) est constitué par *avoir de la passion*.

Dans (4) la structure thème-rhème est la suivante : I. thème primaire = *Les Brésiliens* ; rhème primaire = *aiment quelque chose* ; II. thème secondaire = *ce qu'ils aiment* ; rhème secondaire = *le football*.

L'incomplétude du syntagme *avoir de la passion pour* serait donc expliquée par son statut rhématique, non référentiel. C'est un syntagme attributif ; il ne s'agit pas de préciser en quoi consiste la passion de x, mais de signaler le fait lui-même qu'il s'agit de passion, de signaler que le rapport qui existe entre deux arguments est un rapport de passion.

Pourrait-on transformer les exemples ci-dessous pour obtenir la construction *de la passion pour* ? :

(5) *Il a la passion du jeu dans le sang* (D. F. C.) → * *Il a de la passion pour le jeu dans le sang*.

(6) *Il a la passion des voyages, de l'art, de la liberté, du pouvoir* (G. R.) → ? * *Il a de la passion pour les voyages, pour l'art, pour la liberté, pour le pouvoir*.

(7) *Beaucoup de souliers, aux talons-hauts, la plupart presque neufs, comme si Arlette avait la passion des souliers* (G. Simenon, *Maigret au Picratt's* :31) → * ... *comme si Arlette avait de la passion pour les souliers*.

Selon nous, dans (5)-(7) il s'agit de donner une caractéristique des individus dont on parle (*x est tel que c'est le jeu qu'il aime ; que ce qu'il aime ce sont les voyages, l'art, la liberté, le pouvoir ; que ce qu'elle aime ce sont les souliers*).

Certains exemples posent problème :

Charles [d'Angleterre] aime se détendre avec ses fils et leur transmettre ses passions pour la nature et les animaux. (Madame Figaro, mai 93: 50)

Le pluriel *passions* signalerait qu'il s'agit d'un sens concret ; la nature et les animaux constituant en effet les passions de Charles ; on pourrait proposer une paraphrase rappelant l'exemple de Galmiche cité plus haut : *Charles avait deux passions : la nature et les animaux*.

2. 1. 2. Le nom *amour*

Le nom *amour* désigne tout aussi bien un sentiment (*x a de l'amour pour y*) qu'une disposition. Le sens dispositionnel ne peut être exprimé que par le syntagme nominal virtuel *avoir l'amour de*. G.Gross (1982) propose la transformation :

Luc aime les vieilles choses

Luc a l'amour des vieilles choses

On doit noter également l'expression comme *avoir l'amour de son métier* qui caractérise quelqu'un qui aime son travail et a le souci de la perfection. On trouve également dans le Robert des syntagmes génériques tels que *l'amour du bien, de la justice, de la vérité, de la nature, de la campagne, des voyages, du sport, du gain*, mais on doit se demander si ces syntagmes peuvent entrer en construction avec l'opérateur *avoir*.

Pour ce qui est de l'expression *avoir de l'amour pour qqn*, nous allons en parler dans la partie consacrée aux sentiments. (Chapitre III).

2. 1. 3. Les noms *folie, rage et fureur*

Ces trois noms ressemblent à celui de *passion*, à ceci près qu'ils expriment un très grand degré d'intensité.

En parlant du cas de la *folie* Meunier (1980: 188-189) rappelle qu'il y a deux emplois de *être fou de qqch./ de qqn*, dont l'un n'est pas nominalisable en *avoir* + *dét.* + *folie* :

Pierre est fou de ce bibelot ancien qu'il a vu hier → **Pierre a la folie de ce bibelot ancien qu'il a vu hier*

Pierre est fou de Marie → **Pierre a la folie de Marie*

"Dès que N1 perd son aspect générique il n'y a plus nominalisation". Par contre, nous pouvons très bien transformer :

Pierre est fou de bibelots anciens → *Pierre a la folie des bibelots anciens*

Pierre est fou de femmes à diplômes → *Pierre a la folie des femmes à diplômes*"

Folie, tout comme *amour* et contrairement à *manie* (et *passion*) n'a pas un caractère générique *a priori*. Mais si on peut dire *avoir de l'amour pour qqn*, on ne peut pas dire **avoir de la folie pour qqn*.

Comment maintenant expliquer l'exemple suivant du Petit Robert :

Avec cette rage d'aventures, cette folie de voyages...

Dans *avoir la folie des bibelots anciens* et *avoir la rage de vouloir conclure* les noms *folie* et *rage* représentent des concepts continus uniques, des syntagmes nucléaires virtuels, tandis que *rage d'aventures* et *folie de voyages* représentent des concepts dérivés multiples et discontinus, cette discontinuité étant due à la résorption d'une position d'argument et son explicitation dans un syntagme adjoint⁴.

Le nom *fureur* (Cf. D. F. C. "passion violente pour qqch.") tel qu'il apparaît dans des SN tels que *la fureur de vivre*, *la fureur du jeu*, *la fureur de lire* (D. F. C.), *la fureur de rimer*, *de discuter* (P. R.) appartient au même paradigme.

**Avoir de la (folie + fureur + rage) pour qqch.* sont exclus.

2. 1. 4. Les noms *culte* et *religion*

Ces deux noms relevant à la fois de l'amour / de l'admiration et de la vénération appartiennent au même paradigme que les noms précédents. Les exemples sont les suivants : *Il a le culte des bibelots de Saxe* (D. F. C.), *avoir le culte de la patrie, de la justice, du passé, de la tradition, de l'argent* (P. R.) ; *Je n'ai pas la religion des chiffres* (entendu à la radio ; cf. en pol. *nie mam nabożeństwa do cyfr*). Des syntagmes avec l'article partitif sont exclus : **avoir du / de la (culte + religion) pour qqch.*

Il est possible cependant, avec *culte*, d'avoir des SN non génériques, désignant une attitude envers quelqu'un, précédés par l'article indéfini *un* : *Avoir un culte pour ses parents* (P. R.).

2. 1. 5. Le nom *manie*

De même qu'on ne peut pas dire **avoir du / de la (culte + folie + fureur + rage + religion) pour qqch. / pour qqn*, il est impossible de dire **avoir de la manie pour qqch.*

Regardons le nom *manie* qui tout d'abord désigne une habitude malade (ou bizarre), ce que montrent les exemples ci-dessous:

Je suis juriste de profession et j'ai l'habitude, voire [...] la manie de la précision. (G. Simenon, *La main* : 12).

Il a la fâcheuse manie de dire toujours «N'est-ce pas?». (D.F.C., entrée *manie*)

– *elle a l'habitude d'aller poser son front contre la vitre de la fenêtre.*

– *C'est une manie de vieille femme, monsieur l'Inspecteur....* (G. Simenon, *Maigret et le tueur* : 60).

Il existe cependant des exemples dans lesquels *manie* signifie une passion, un “goût excessif, déraisonnable pour quelque objet ou action” (Le Petit Robert), ce qu’on peut observer avec des exemples tels que :

Avoir la manie de la contradiction (D. F. C. , entrée *manie*) (= il aime la contradiction)

Il a la manie de faire des cachotteries (P. R. , entrée *cachotterie*) (= il aime cacher des choses de moindre importance)

Je l’avais volé quelques mois plus tôt à un de mes oncles ... j’avais la manie des canifs. (G. Simenon, *Maigret et le tueur* : 179) (= j’aimais passionnément les canifs)

On peut ajouter aux exemples cités des syntagmes tels que *manie de l’originalité* (=désir d’être original, et non* *habitude d’être original*). Dans certains exemples, *manie* renvoie tout aussi bien à *passion* qu’à *habitude*, p.ex.

Il a la manie de se déprécier (P. R. entrée *déprécier*)

La question qu’on doit se poser est celle de savoir pourquoi il est impossible d’avoir **Il a de la manie pour quelque chose* ? La réponse est que *manie*, contrairement à *passion*, ne peut pas désigner une attitude en tant que telle (autrement dit, *manie* n’est pas un nom relationnel) ; c’est un nom valorisant destiné à caractériser le comportement d’un individu. On est donc obligé de dire *Il a la manie de qqch.*, au lieu de **Il a de la manie pour qqch.*

Mais **Il a de la manie* est également impossible. A. Meunier montre que l’énoncé tel que *Pierre est maniaque* se laisse interpréter ou bien avec *Pierre a une manie*, ou bien avec *Pierre a une certaine maniaquerie*. Les propriétés distributionnelles de *manie* et de *maniaquerie* sont différentes, ce que montrent les exemples suivants (Meunier 1980: 75) :

**Pierre a de la manie* (*Pierre a deux manies*)

**Pierre a* (deux + des) *maniaqueries* (*Pierre a de la maniaquerie*)

? **Pierre a une manie* (*excessive + incommensurable*)

Pierre a une maniaquerie (*excessive + incommensurable*)

Attirons maintenant l’attention sur un fait de langue important et qui pourrait paraître paradoxal. On note, à côté de *C’est une manie de vieille femme* l’exemple :

Ça, c’est de la manie de vieille fille (Meunier 1980: 64)

lui-aussi à caractère valorisant.

Ceci n’est nullement contradictoire. On peut, par exemple, imaginer le dialogue suivant :

– *Elle adore faire des cachotteries* (= *Elle a la manie de faire des cachotteries*)

– *Ça, c’est de la manie de vieille fille*

On ne peut pas dire, par contre, * *Elle a de la manie de vieille fille*, ni, non plus, * *Elle a la manie de vieille fille*. Pour expliquer cette impossibilité il faut comparer les syntagmes : *la manie de faire des cachotteries*, *une manie de vieille fille* et *la manie de vieille fille*.

C'est le premier des syntagmes (*la manie de faire des cachotteries*) qui représente une proposition complète de sens générique. *Une manie de vieille fille* est un syntagme dérivé du premier ; par suite de dérivation on a obtenu un nom concret multiple, la position de l'argument propositionnel étant résorbée. Ce syntagme est doublement caractérisant : la première valorisation est introduite avec l'emploi du nom *manie* lui-même, la seconde avec le nom composé *vieille fille*. On pourrait dire : *la manie de faire des cachotteries est une manie de vieille fille*. Le syntagme *la manie de vieille fille* est , de nouveau, un syntagme abstrait qui désigne la propriété d'avoir des habitudes de vieille fille ; si dans *la manie de faire des cachotteries* on a affaire à la proposition nucléaire complète, avec l'explicitation de l'argument propositionnel , *la manie de vieille fille* renvoie à un ensemble virtuel d'arguments propositionnels ; on pourrait, théoriquement, avoir p.ex. *elle a la manie de vieille fille de faire des cachotteries/ de se déprécier*, etc.

On voit tout de suite pourquoi **Elle a la manie de vieille fille* est incorrect ; appliqué à une personne concrète ce syntagme ne pourrait plus garder son caractère virtuel. On peut par contre avoir : *Elle a une manie de vieille fille : celle de faire des cachotteries*.

Pour terminer, citons le nom *marotte* qui, au figuré, signifie *idée fixe*, *manie* : *Il a la marotte des mots croisés* (P. R.).

2. 1. 6. Le nom *enthousiasme*

Le nom *enthousiasme* possède d'autres propriétés encore car il peut désigner également une propriété (on devrait comparer ici *être enthousiaste* et *avoir de l'enthousiasme*). Dans un contexte comme *Il a de l'enthousiasme pour ce projet* il s'agit bien d'une attitude d'acceptation par rapport à un projet, *enthousiasme* n'ayant pas ici une interprétation générique ; dans *Les Brésiliens ont de l'enthousiasme pour le football* nous avons affaire à un emploi dispositionnel de *enthousiasme*. Il existe encore, avec *enthousiasme*, des syntagmes génériques qui ne décrivent pas seulement l'attitude de qqn par rapport à qqch. mais qui décrivent qqn en indiquant le domaine qui l'enthousiasme :

Elle manifesta dès l'enfance l'instinct et l'enthousiasme de la pédagogie (G. R., entrée *vocation*)

Avoir l'enthousiasme de la patrie (P. R.)

2. 1. 7. Le nom *goût*

Le nom *goût*, comme celui de *passion*, est fondé sur le prédicat AIMER et, comme celui de *passion*, apparaît dans deux types de syntagmes : *avoir du goût pour qqch.* et *avoir le goût de qqch.*

Déjà quand on observe des syntagmes isolés, dont les exemples sont offerts par le Robert et le D.F.C., on s'aperçoit que *avoir le goût de qqch.* semble être destiné à caractériser l'individu dont on parle, de même qu'il en était avec les syntagmes *avoir la passion de qqch.*, *avoir la folie de qqch.*, *avoir l'enthousiasme de qqch.* et *avoir l'amour de qqch.* Ainsi, nous trouvons, p.ex., *Cet enfant a le goût de la fabulation* (pour caractériser un enfant mythomane, entrée *fabulation*, D. F. C.), ... *qui a le goût du petit détail* (pour définir l'adjectif *méticuleux*, D.F.C.), *le goût de la propriété et de l'épargne* (qui est une des «vertus bourgeoises», Le Petit Robert, entrée *vertu*), *le goût de la toilette et de la parure* (pour définir l'adjectif *coquet*, Le Petit Robert, entrée *coquet*), *le goût de la facilité* (pour définir *la paresse intellectuelle*, D. F. C.), etc.

Le dicton "Dis-moi ce que tu aimes, je te dirais ce que tu es" nous semble expliquer le mieux le sens des syntagmes tels que *avoir le goût de qqch.*, *avoir la passion de qqch.*, *avoir l'amour de qqch.*

Mais en même temps, nous trouvons *goût pour le mal*, pour définir *la perversité* (P. R.) ; *goût pour l'oisiveté* (P. R.), *goût pour l'inaction* (D. F. C.) pour définir *la paresse* ; *goût pour ce qui est exotique/ pour les choses de l'Orient* (D. F. C.) pour définir *l'exotisme* et *l'orientalisme* (à côté cependant de *goût des choses exotiques / des choses de l'Orient* proposé par le Petit Robert).

Notre hypothèse est que *avoir du goût pour qqch.*, de même que *avoir de la passion pour qqch.* sont des syntagmes destinés à décrire l'attitude, le comportement de qqn envers qqch. Pour le montrer comparons les deux propositions négatives ci-dessous :

- (1) *Je n'ai pas le goût du malheur* (je ne suis pas de celles dont ont dit : *ce qu'elles aiment, c'est le malheur*)(Chanson de Barbara)
- (2) *Je n'ai jamais eu de goût pour ce métier-là* (= *Ce n'est pas vrai que j'aie eu du goût pour ce métier-là ; j'ai toujours éprouvé du dégoût pour ce métier-là*).

Il faudrait donc savoir distinguer , p.ex., *avoir du goût pour le mal* , qui est une attitude et *avoir le goût du malheur* , qui est une propriété ; *avoir du goût pour un métier* (attitude) et *avoir l'amour de son métier* (propriété). *Avoir du goût pour le mal* ressemble à *éprouver de l'attrait pour le malheur* (G. R., entrée *attrait* : ... *il éprouvait un attrait romantique pour le malheur*) ; dans les deux cas on parle d'une attitude par rapport à quelque chose.

Avec les noms des sciences et des arts, deux constructions sont possibles, p.ex.: *donner à un enfant du goût pour la chimie*; *lui donner le goût de la chimie* (G. R.).

Comparons également : *Avoir le goût des arts* (G. R.) et *On peut avoir du goût pour un art et n'y faire preuve d'aucun goût* (La Rochefoucauld, d'après G. R.). Dans les deux constructions nous avons affaire à un argument propositionnel de même nature, mais c'est le syntagme *goût pour qqch.* qui permet de le placer en position thématique. Ceci est bien visible dans l'expression *mettez du goût à ce que vous faites* qui peut être interprétée comme suit : *quand vous faites qqch.* (position thématique), *faites-le avec amour/plaisir.*

Certains exemples du syntagme *goût pour qqch.* peuvent avoir une interprétation analogue : p.ex. *goût pour l'oisiveté, goût pour l'inaction* = se reposer chaque fois que l'occasion s'en présente.

Le statut rhématique de *avoir du goût pour qqch.* est visible également dans l'explication des expressions *donner dans le moderne, dans le snobisme* qui signifient, selon le D. F. C., *avoir du goût pour cela, s'y complaire.*

On peut dire, pour résumer, qu'avec *avoir le goût de qqch.* on insiste sur le fait que ce que *x* aime c'est *p, q, r, ...* (si *x* aime qqch. c'est *p, q, r, ...*), tandis qu'avec *avoir du goût pour qqch.* on insiste sur le fait que la relation qui s'établit entre *x* et *p, q, r, etc.*, est celle d'aimer., que l'attitude que *x* prend face à *p, q, r, etc.* est celle de s'y complaire. Autrement dit, *x* est caractérisé soit à travers ce qu'il aime, soit à travers son attitude par rapport à qqch.

Regardons de plus près les exemples *donner à un enfant du goût pour la chimie* et *lui donner le goût de la chimie*. Le premier signifie : *faire en sorte que, par rapport à cette matière, l'enfant éprouve de l'intérêt*; le deuxième : *faire en sorte que ce à quoi l'enfant commencera à s'intéresser, cela soit la chimie.*

Les expressions *avoir du goût pour quelqu'un, prendre du goût pour quelqu'un* ont un statut différent. Il s'agit là d'états affectifs et non de dispositions. Comparons :

Peut-être que Dorante prendra du goût pour ma soeur. (Marivaux, d'après G. R.) = état affectif

Ce n'était qu'un homme, après tout, un homme en chair et en os [...] qui avait toujours eu du goût pour les femmes. (G. Simenon, *Maigret au Picratt's*: 165) = disposition-attitude

Comparons encore, pour terminer :

Pour les parents, le goût des enfants pour les bonbons est un tracas. (Gheerbrant 1978 : 136)

et

Le fait que les enfants ont du goût pour les bonbons est un tracas pour les parents.

Goût pour les bonbons est une attitude qui pourrait être interprétée comme suit : *chaque fois que x voit des bonbons, il ne peut s'empêcher d'en manger.* Nous croyons

que des syntagmes tels que *goût pour l'oisiveté/ pour l'inaction, goût du mal, etc.* s'interprètent d'une façon semblable : p.ex. *chaque fois que l'occasion de ne rien faire se présente, x en profite (en est content), chaque fois que x se trouve confronté au mal, il éprouve de la satisfaction.*

Les exemples tels que *avoir du goût pour la chimie, pour la musique, etc.* semblent pourtant résister à une interprétation semblable. La situation rappelle celle des syntagmes fondés sur le nom *intérêt* : *avoir de l'intérêt pour la chimie, pour la musique* dont nous parlons dans la partie qui suit.

L'exemple ci-dessous fait difficulté; s'agit-il d'un SN concret (avec résorption), ou plutôt l'expression *ce goût* est une autre façon de dire *je l'ai aimé*, ce que confirmerait l'expression de durée *pendant quelque temps* :

- *M. Debray m'a dit que c'était vous qui sacrifiez au démon du jeu.*
- *J'ai eu ce goût pendant quelque temps, je l'avoue, dit madame Danglars, mais je ne l'ai plus.* (A. Dumas, *Le comte Monte-Cristo* : 231)

2. 1. 8. Le nom *intérêt*

Aux expressions présentées ci-dessus on peut joindre également l'expression *avoir de l'intérêt pour qqch.*, telle qu'elle apparaît dans, p.ex. *Luc a de l'intérêt pour les mathématiques.* (G.Gross, 1985 : 91).

Cependant *goût* et *passion* peuvent apparaître dans des syntagmes génériques avec l'article défini intérieur (*avoir le goût des maths, avoir la passion des maths*), tandis qu'avec *intérêt* ceci est impossible :

**Luc a l'intérêt des maths.*

Essayons maintenant d'expliquer en quoi consiste l'incomplétude de *avoir de l'intérêt pour les mathématiques*. Les exemples de G. Gross (1985: 91, 94) nous serviront de base:

- (1) *Luc s'intéresse (aux + *pour les) mathématiques*
- (2) *Luc a de l'intérêt (*aux + pour les) mathématiques*
- (3) *Son intérêt (*aux + pour les) mathématiques*
- (4) *L'intérêt que Paul a pour les mathématiques*
- (5) *L'intérêt de Paul pour les mathématiques*

Dans (1) toutes les positions d'argument ouvertes par le prédicat *intéresser* (dont l'exposant superficiel est le verbe *s'intéresser à*) sont saturées. Dans (2) *avoir de l'intérêt* est de caractère attributif et décrit l'attitude de Luc par rapport aux mathématiques au lieu de le caractériser directement, comme c'était avec *avoir le goût de, avoir la passion de*. *Avoir de l'intérêt pour* possède un caractère relationnel.

Dans (4) et (5) l'article défini signale la saturation de deux positions d'argument, position d'argument objet et position d'argument propositionnel. Il serait impossible de dire, p.ex., :

**L'intérêt de Paul m'étonne*

ou bien :

**L'intérêt pour les mathématiques m'étonne*

Il serait impossible d'avoir également :

**Luc a l'intérêt pour les mathématiques*

On ne peut l'employer que dans des contextes du type : *Un bon enseignant peut éveiller chez les élèves l'intérêt pour les mathématiques ou l'intérêt pour les mathématiques accroître avec la pratique.* On peut, par contre, avoir :

Luc a l'intérêt de son père pour les mathématiques / l'intérêt pour les mathématiques de son père

qui signifie : *Luc a la même attitude par rapport aux mathématiques que son père, Luc s'intéresse aux mathématiques de la même façon que le faisait son père.*

Le nom *intérêt* entre dans les constructions converses (1) et (2) qui peuvent être paraphrasées de la façon suivante :

(1') *Les maths intéressent Luc*

(2') *Les maths ont de l'intérêt pour Luc/ présentent un intérêt pour Luc*

(Notons qu'il est impossible d'avoir :

**Les maths ont l'intérêt de Luc*

alors qu'une telle transformation était possible avec, p.ex. *Luc a de l'admiration pour Eva → Eva a l'admiration de Luc.*)

Comparons maintenant deux expressions converses : *avoir de l'intérêt pour les maths* et *avoir de l'intérêt pour Luc*.

Avoir de l'intérêt pour les maths est dérivé de *l'intérêt pour les maths*, syntagme abstrait qui signifie la disposition de tout individu virtuel à s'intéresser aux maths; tandis que *avoir de l'intérêt pour Luc* est dérivé de *l'intérêt (de qqch.) pour Luc*, syntagme abstrait qui peut être interprété : *le fait que qqch. est intéressant pour Luc/ que qqch. intéresse Luc*. Le nom *intérêt* dans *l'intérêt des maths pour Luc* (que les maths ont pour Luc) renvoie en même temps à ce que les maths représentent pour Luc. L'analogie s'impose avec des noms tels que *valeur, importance, signification*.

La phrase *Luc a de l'intérêt pour les maths* rend compte non d'un «*intérêt - événement*» («*épisode*» chez Ryle), mais d'un «*intérêt-disposition*». Les mathéma-

tiques, comme d'autres disciplines de la science, de l'art, du sport, n'étant pas des événements, ne peuvent pas causer chez quelqu'un un «sentiment» d'intérêt, un simple état d'intérêt. Ryle est très explicite là-dessus quand il dit (1978: 85-86) : "Pre-nons un autre exemple ; celui d'un homme qui s'intéresse à la logique symbolique [...] Selon la théorie que je conteste, il doit continuellement ressentir des impulsions particulières, à savoir des sentiments d'intérêt pour la logique symbolique et, si son intérêt est très grand, ces sentiments doivent être très forts et très fréquents [...] Reformulons donc notre question : l'intérêt pour la logique symbolique revient-il à ressentir un élan chaque fois que l'on commence à travailler? Si on répond par l'affirmative, on ne pourra pas répondre à la question : «pourquoi un étudiant travaille-t-il à la logique pendant les intervalles séparant ces élans?»

Dans le D. F. C., *s'intéresser à un sport* est glosé : *le pratiquer* ; dans le Petit Robert, pour *s'intéresser à une science*, à *un sport* on propose des synonymes comme *aimer, cultiver, pratiquer*. Tous les verbes cités sont des verbes dispositionnels.

L'exemple avec le verbe *garder*, extension de *avoir*, pose problème :

(6) *S'il garde encore un intérêt, c'est pour les antiques.* (Lexis)

L'interprétation en est : *S'il continue à s'intéresser encore à quelque chose, c'est aux antiques.* Regardons en même temps (6') et (6'') :

(6') **S'il garde encore de l'intérêt, c'est pour les antiques.*

(6'') *S'il garde encore de l'intérêt pour les antiques, c'est parce que...*

L'exemple (6) est déroutant à cause du syntagme *un intérêt*. L'article indéfini *un* suggérerait qu'il s'agit de la résorption de l'argument propositionnel du prédicat *s'intéresser* et que *un intérêt* signifie *ce à quoi on s'intéresse/ qqch. à quoi on s'intéresse*. *Un intérêt* serait par conséquent un syntagme concret et représenterait un concept multiple, discontinu. L'interprétation serait donc la suivante: *S'il existe encore quelque chose à quoi il s'intéresse, ce sont les antiques*. Mais on voit très bien qu'une telle interprétation n'est nullement adéquate ; 1°, à cause du verbe *garder* qui par son caractère imperfectif empêche l'interprétation «discrète» de *un intérêt*, 2°, à cause du syntagme prépositionnel *pour les antiques* qui signale qu'on a affaire à une attitude.

L'interprétation proposée : *s'il continue à s'intéresser encore à qqch., c'est aux antiques* montre que l'incomplétude de *un intérêt* est liée à la non saturation de la deuxième position d'argument ; le syntagme complet serait *l'intérêt pour les antiques*, dont la signification est : *la disposition de s'intéresser aux antiques*. *Un intérêt* doit s'interpréter par conséquent comme *la disposition de s'intéresser à qqch.*, d'où on peut dériver *une disposition d'intérêt* et, par la suite, *un intérêt*.

Le nom *intérêt* au sens dispositionnel peut entrer en construction avec d'autres verbes opérateurs. Entre autres avec *cultiver* :

Il mentionnera peut-être des sentiments d'irritation provoqués par des interruptions [...] mais aucun sentiment particulier d'intérêt pour la logique symbolique. Lorsqu'il a le loisir de cultiver cet intérêt, il ne ressent de perturbation d'aucune sorte. (Ryle 1978: 85)

Cultiver cet intérêt signifie ici également : entretenir sa disposition (= *cette disposition*) de s'intéresser à la logique symbolique et non, *cultiver ce à quoi il s'intéresse* (*cultiver l'objet de son intérêt*) avec résorption de l'argument propositionnel.

Par contre, dans les exemples que nous citons ci-dessous le nom *intérêt*, au pluriel, représente le concept multiple, discontinu, d'objet d'intérêt:

Au temps de leur séjour commun à Paris, Bröndal [...] et Hjelslev ont des intérêts et des orientations proches, dont témoignent leurs domaines de recherche. (G. Mounin 1972: 127)

Ma culture, mon éducation, ma langue, mes habitudes et intérêts sont différents des siens (Ryle 1978: 56)

Les verbes *s'intéresser à* et *intéresser* ont une structure sémantique complexe. Prenons, pour commencer, la paire converse *intéresser qqn à qqch.* : *s'intéresser à qqch.* Le sens prédicatif commun à ces deux verbes est celui d'état d'intérêt, imperfectif par excellence. Ce sens est assez bien défini par le Petit Robert: "état de l'esprit qui prend part à ce qu'il trouve digne d'attention, à ce qu'il juge important" et par le D. F. C.: "sentiment de curiosité à l'égard de quelque chose ; agrément que l'on y prend".

Mais les deux verbes peuvent contenir dans leur structure sémantique une composante perfective ; elle a son exposant superficiel dans les verbes opérateurs tels que *prendre* ou *trouver*, quand on dit , p.ex. *prendre intérêt à une conversation*, ou *trouver de l'intérêt à un spectacle*. En disant ceci on ne communique pas seulement qu'on a commencé à se trouver dans un état d'intérêt, mais avant tout que cet état a été déclenché par quelque chose. (Cf. Karolak 1993: 269)

Ce qui vient d'être dit ne contredit nullement les constatations de Ryle citées plus haut. Bien que *avoir de l'intérêt pour quelque chose* ne signifie pas *éprouver de la curiosité chaque fois qu'on a l'occasion de s'occuper de son domaine préféré*, il existe un lien entre, p.ex. *Luc s'intéresse au théâtre/ Luc a de l'intérêt pour le théâtre* et *Luc s'est intéressé à un spectacle/ Luc a trouvé de l'intérêt à un spectacle*, c'est-à-dire entre un sens dispositionnel et un sens épisodique de *intérêt*. On pourrait l'expliquer de la façon suivante: Luc aime le théâtre/veut s'occuper du théâtre car il lui est souvent arrivé d'éprouver un sentiment de curiosité en regardant un spectacle. Mais nous trouvons en même temps impossible de traiter le nom *intérêt*, tel qu'il apparaît dans l'expression *avoir de l'intérêt pour qqch.*, comme désignant la disposition à éprouver un sentiment de curiosité dû à la pratique d'une activité.

Pour montrer la différence entre le sens épisodique et le sens dispositionnel de *intérêt* d'une façon encore plus nette, prenons les exemples suivants :

- (1) *Luc s'intéresse à l'histoire.*
- (2) *Luc s'est intéressé à cette histoire/ a pris intérêt à cette histoire/ a trouvé de l'intérêt à cette histoire.*

Quand on lit dans le Petit Robert la définition de *intéresser qqn à qqch.* : “faire prendre intérêt à”, on s’aperçoit qu’une composante causale est venue dominer le sens prédicatif du verbe *s'intéresser à* dans son emploi épisodique. C’est justement cette composante qui explique le déclenchement d’un état d’intérêt.

Dans Zaron (1980: 62-63) on analyse les deux verbes, *intéresser qqn* et *s'intéresser à qqch.*, en tant qu’exposants d’un prédicat à 3 arguments, dont deux arguments objet et un argument propositionnel. La structure explicite serait donc : *x intéresse y à p* (ou *x intéresse y par p*). Zaron précise que le premier argument objet *x*, peut, en fait, être traité comme faisant partie de *p* et on aurait : *p (que fait x) intéresse y*.

Les exemples comme :

- (1) *La bagarre dans l'appartement d'à-côté a intéressé les voisins.*
- (2) *Les voisins se sont intéressés à la bagarre.*

ne posent aucun problème ; on retrouve tous les exposants superficiels de la structure sémantique décrite.

Le verbe *intéresser qqn à qqch.* peut être remplacé par une construction nominale avec un verbe opérateur de cause *susciter/ éveiller l'intérêt de qqn, susciter/ éveiller de l'intérêt chez qqn*. La difficulté apparaît avec les phrases comme celles citées par le Petit Robert :

- (3) *Son professeur l'a intéressé aux sciences.*
- (4) *Il ne sait pas intéresser les élèves* (avec une ellipse : *au domaine qu'il enseigne*).

Il est évident que (3) n’explicite pas la structure *int (x, y, p)* ou , plus précisément, *int [p (x) , y]* car ni *science*, ni *discipline qu'il enseigne* ne sont des expressions d’argument propositionnel de cause. Pour l’ expliciter, il faudrait transformer (3):

- (3') *Son professeur, en le faisant participer aux expériences, l'a intéressé aux sciences* → *Le fait que son professeur l'ait fait participer aux expériences, a causé qu'il s'est intéressé aux sciences.*

La différence entre *intérêt-événement* et *intérêt-disposition* n’est pas mentionnée dans Zaron. On ne mentionne pas, non plus, qu’il y a une différence entre les noms tels que *conversation, texte, spectacle* et les noms tels que *bagarre* ou *nouvelle*. Comparons :

- (5) *Il s'est intéressé à cette conversation (ce texte, ce spectacle) → Il a pris intérêt à cette conversation (ce texte, ce spectacle)*
 (6) *Il s'est intéressé à la nouvelle que je lui ai racontée → *Il a pris intérêt à la nouvelle que je lui ai racontée.*

On voit que dans (6) le rapport entre la cause et l'état d'intérêt est plus direct (*cette nouvelle a causé, suscité chez lui de la curiosité, de l'intérêt*), tandis que dans (5) la cause n'est pas explicite. D'autres exemples, relevés dans le T. L. F. le montrent très bien :

- (7) *La riposte rapide fait l'intérêt de la conversation*
 (8) *Trouver de l'intérêt à un spectacle.*

La phrase (7) peut être paraphrasée :

- (7') *Ce sont les ripostes rapides qui font prendre intérêt à une conversation.*
 → *Une conversation a de l'intérêt grâce aux ripostes rapides.*

ce qui montre que tous les éléments du contenu sémantique sont explicités, tandis que (8) est incomplet. Le syntagme *de l'intérêt* est dérivé de *quelque chose qui suscite l'état de curiosité*. La dérivation consiste en ceci que *quelque chose d'intéressant* renvoie à un concept discontinu, à une cause implicite, tandis que *de l'intérêt* est un syntagme nominal qui représente un concept continu de la *propriété de susciter l'état de curiosité*. En disant *trouver de l'intérêt à un spectacle*, au lieu d'expliciter ce qu'il y a d'intéressant (ou de suggérer qu'il y a **quelque chose** d'intéressant), on insiste sur la **propriété** de contenir quelque chose d'intéressant.

2. 1. 9. Les noms *préférence* et *prédilection*

Ces deux noms qui figurent également sur les listes des sentiments de Gheerbrant et celle de Bogacki (*avoir, éprouver, marquer de la / une prédilection pour* ; G.L.L.F. ; *Ce père a une prédilection pour le cadet de ses fils*. D. F. C.) ressemblent à celui de *goût* dans le SN *avoir du goût pour qqch*. Aussi peut-on dire *Avoir de la préférence pour la musique* ; *Avoir une préférence marquée pour les discussions* (D. F. C.) ; *Avoir une prédilection pour les jeunes femmes simples et laborieuses* (G. R.) ; *Paul a une prédilection pour travailler la nuit* (Labelle 1974 : 172).

Comment interpréter la différence entre, p.ex. *Ce père a de la prédilection pour le cadet de ses fils* et *Ce père a une prédilection pour le cadet de ses fils* ? On a l'impression que le SN avec le partitif permet d'insister sur la nature de la relation (*c'est de la prédilection*) tandis que le SN avec l'article indéfini *Une prédilection, une certaine prédilection* fait l'impression de quelque chose de moins accentué, comme si l'on cherchait le mot précis. *Une prédilection* semble «laisser de la place» à quel-

que chose encore, ce que signale l'adjectif *certain*. L'implication introduite par l'article indéfini est de nature différente que celle introduite par l'article partitif.

Comparons encore *avoir de la préférence pour la musique*, *avoir une préférence marquée pour les discussions* à de telles expressions comme *accorder*, *donner la préférence* à (cf. *Donner la préférence à celui qui propose le prix le plus bas*). Comment expliquer la possibilité d'employer l'article défini dans *donner la préférence à qqn* ? Le Robert donne l'explication suivante: donner l'avantage dans une comparaison, un choix. Il s'agit donc d'une situation de comparaison, d'une situation de choix particulière, unique, mentionnée par le contexte. Ceci implique immédiatement un objet de choix unique. Cette situation de choix, de comparaison se trouve en position thématique : *on préfère qqn dans une situation donnée* (= *donner la préférence*), la réponse à *celui qui propose les prix les plus bas* constituant le rhème. *Avoir de la préférence pour qqch./pour qqn* est, par contre, une expression rhématique et attributive, il s'agit de préciser en quoi consiste le rapport entre *x* et *y* / *p*.

2. 2. Dispositions fondées sur le prédicat ÊTRE ATTIRÉ PAR QQCH.

Nous proposons maintenant de parler des noms de dispositions tels que *disposition*, *instinct*, *inclination*, *penchant*, *prédisposition(s)*, *propension*, *tendance* et *vocation* qui ne sont pas des attitudes mais des tendances. Si les noms du groupe précédent étaient fondés sur le prédicat AIMER, les noms que nous allons mentionner maintenant sont fondés sur le prédicat ÊTRE ATTIRÉ PAR QQCH.

Nous avons décidé d'omettre *orientation* car ce nom n'entre pas dans les constructions qui nous intéressent ici : **Il a l'orientation de qqch.* / **de l'orientation pour qqch.* / **une orientation pour qqch.*

Pour ce qui est de *disposition*, nous avons signalé l'emploi de ce mot dans son sens de *tendance*, de *penchant* dans la section 1. 1.

2. 2. 1. Le nom *tendance*

Le nom *tendance* qui sert à décrire un groupe particulier de dispositions qui ne sont ni des «aptitudes», ni des «goûts» a un traitement tout à fait particulier. Les syntagmes avec l'article partitif et ceux avec l'article défini sont exclus. Prenons:

*Pierre a (une certaine + *de la tendance) à bégayer.* (Gheerbrant 1978 : 170)
(Paul + cette machine + faire cela) a tendance à faire rire les gens. (Labelle 1974: 93).

Nous pouvons admettre que *avoir tendance à faire qqch.* est une variante distributionnelle de **avoir la tendance de faire qqch.* qui se révèle cependant incorrect. *Avoir tendance à bégayer* est un syntagme nucléaire qui représente une proposition close.

Citons encore l'exemple suivant : (Cet exemple nous a été communiqué par W. Banyś).

si Roberti a des tendances au sadisme. Solange inversement doit avoir une certaine vocation de victime (J. Dutourd, *Les Horreurs de l'amour*: 389).

2. 2. 2. Le nom *instinct*

L'étude de *instinct* se révèle très intéressante. Deux sens (concernant un être humain) de ce nom vont nous intéresser. Le premier est défini comme "tendance innée et irréfléchie propre à un individu" (Le Robert) ou, autrement, "impulsion intérieure indépendante de la réflexion qui détermine les sentiments, les jugements, les actes d'une personne". (T. L. F.), le deuxième est fondé sur le prédicat SENTIR. Dans cette section cependant nous ne parlerons que de ce premier sens de *instinct* (Cf. pol. *skłonność, tendencja, pociąg, pęd, popęd, upodobanie*.) On peut citer les exemples suivants de cette acception de *instinct* :

- (1) *...ayant le goût de la tradition, le sentiment du respect, l'instinct de la discipline.* (G. R.)
- (2) *Avoir l'instinct de l'ordre, de la discipline (=le goût de).* (D. F. C.)
- (3) *je n'ai pas l'instinct du pèlerinage.* (R. Radiguet, *Le diable au corps* : 167)
- (4) *L'instinct du beau, du divin en l'homme. Instinct de la patrie.* (G. R.)
- (5) *Elle manifesta dès l'enfance l'instinct et l'enthousiasme de la pédagogie.*
(G. R., *entrée vocation*)

Dans tous ces exemples, nous avons affaire à des SN génériques nucléaires (sans résorption). Existe-t-il des exemples de SN dérivés, c'est-à-dire avec résorption de l'argument propositionnel et l'adjonction d'un autre prédicat?

Le T. L. F. propose, p.ex., deux versions suivantes : *instinct de domination/ instinct de la domination ; instinct de possession/ instinct de la possession.*

Les syntagmes avec l'article défini intérieur (*l'instinct de la domination, l'instinct de la possession*) sont des SN nucléaires, avec non résorption ; les SN avec l'article zéro intérieur (*l'instinct de domination, l'instinct de possession*) sont des syntagmes dérivés. Cette dualité est due au fait qu'on a la possibilité de faire deux «opérations de pensée» : d'un côté, on peut caractériser quelqu'un en disant qu'il est attiré par qqch., qu'il tend à faire qqch. ; à ce moment-là, on est obligé de saturer les

positions ouvertes par le concept ; de l'autre, on crée une typologie d'instincts, parmi lesquels on distingue *l'instinct de possession, l'instinct de domination, ... l'instinct paysan de prévoyance, de défiance* (T. L. F.), *l'instinct de conservation* (P. R.)⁵.

On ne peut pas oublier des cas où *instinct* apparaît dans des SN non dérivés avec la résorption de l'argument propositionnel :

(6) *La crainte de faire de la peine resta chez lui* (Proust) *un instinct dominant* (G. R.)

(7) *Bas, mauvais instincts ; céder à ses instincts*

Certains exemples posent problème. Il s'agit des syntagmes tels que *instinct social, ... l'instinct religieux inné chez les femmes, ... l'admirable instinct national des résistants de la première heure* (T. L. F.). On doit se poser la question de savoir si l'adjectif est ici l'expression de l'argument propositionnel appartenant au nucléus, ou bien s'il constitue un élément adjoind. La réponse est claire dans le cas d'un syntagme tel que, p.ex. *les instincts nationaux*. Le pluriel signale qu'on a affaire à un concept dérivé multiple ; il s'agit de différents instincts liés à la nation. Par contre, *l'admirable instinct national des résistants de la première heure* peut être comparé à *l'instinct de la patrie*, déjà cité, syntagme nucléaire représentant une proposition complète. De même, *l'instinct religieux inné chez les femmes* peut être traité comme un syntagme nucléaire ; il s'agit de la tendance qu'ont les femmes à être guidées par les sentiments religieux ; l'emploi de l'adjectif *inné* signale qu'il s'agit de caractériser les femmes. Quant à *instinct social* (remarquons que le dictionnaire n'a pas précédé ce syntagme d'article) il peut, selon nous, avoir deux interprétations : sans résorption, en tant que *l'instinct social*, c'est-à-dire la tendance à vivre en société, et avec résorption, en tant qu'une des tendances liées à la vie sociale.

On n'a pas dérivé, à partir de ce sens de *instinct*, de syntagme **avoir de l'instinct*, ni **avoir de l'instinct pour* (bien qu'on puisse imaginer le besoin d'insister sur le fait lui-même que quelqu'un est attiré par qqch., que qqn a tendance à faire qqch.).

La construction *Avoir de l'instinct* est fondée sur un autre sens du nom *instinct*, sens dont nous allons parler au chapitre II.

2. 2. 3. Le nom *inclination*

Le nom *inclination* par opposition à celui d'*instinct* se combine avec l'article partitif. On peut dire *Il a de l'inclination pour la musique*, ce qui, selon le D. F. C. équivaut à *Il a du goût pour la musique*, mais non **Il a l'inclination de la musique*, alors qu'on peut dire *Il a le goût de la musique*.

D'autres exemples que nous pouvons citer sont les suivants :

...une personne comme vous, qui êtes magnifique et qui avez de l'inclination pour les belles choses... (Molière, d'après G. R.)

Montrer de l'inclination, une vive inclination pour l'aventure, les sciences (G. R.)

Avoir de l'inclination, une certaine inclination à mentir (G. R.)

La vie n'avait pas trop contrarié son inclination naturelle au bonheur (G. R.)

Elle a une inclination naturelle au bonheur → ? Elle a une inclination au bonheur → ? Elle a de l'inclination au bonheur*

Je crois qu'il y a en nous une inclination à la paresse, qui est le plus fort de nos penchants (G. L. L. F.) → ? Je crois qu'il y a en nous de l'inclination à la paresse, qui est le plus fort de nos penchants → ? Je crois qu'il y a en nous de l'inclination à la paresse*

Il y a chez la femme une inclination profonde à la passivité qui oriente tout son comportement (G. L. L. F.) → ? Il y a chez la femme de l'inclination à la passivité qui oriente tout son comportement → ? Il y a chez la femme de l'inclination à la passivité → Il y a chez la femme une certaine inclination à la passivité*

Avoir de l'inclination pour qqch. / à faire qqch. peut être décrit de la même façon que avoir du goût pour qqch., c'est-à-dire en tant qu'attitude d'un individu par rapport à qqch. Les syntagmes avoir une inclination/une certaine inclination à qqch. sont plus difficiles à décrire.

Le nom *inclination* peut renvoyer à un concept multiple, avec résorption d'une position d'argument ; aussi avons-nous des syntagmes tels que *bonnes, mauvaises inclinations ; inclinations égoïstes/personnelles, inclinations altruistes*. Il faut mentionner également ici des SN dérivés : un exemple nous en est fourni par Le Robert: *Avouez que vous avez une inclination de coeur pour lui*. Cependant, le rapport qui existe entre les concepts *inclination* et *coeur* est de nature différente que celui qu'on observe entre, p.ex. *goût* et *exactitude* dans *goût d'exactitude* ou entre *amour* et *pauvreté* dans *un amour de pauvreté* (les deux exemples sont cités dans Karolak 1989: 92, 96).

De même qu'il en est avec *goût*, dans les syntagmes *avoir, prendre du goût pour quelqu'un*, le nom *inclination* dans *avoir, montrer de l'inclination pour qqn* signifie un penchant amoureux.

2. 2. 4. Le nom *penchant*

Le nom *penchant*, à part les expressions *éprouver du penchant pour qqn* et *avoir du penchant pour qqn* (*Elle avait toujours eu du penchant pour les frères Iturria. T. L. F.*) qui signifient *éprouver de l'amour, de la sympathie pour qqn*, n'entre pas dans les SN précédés de l'article partitif. Si on peut dire *avoir du goût, avoir de l'inclination pour la musique*, **avoir du penchant pour la musique* est tout à fait inadmissible. On est obligé de dire : *avoir un penchant pour la musique, avoir un penchant à/ pour la paresse, avoir un certain penchant à boire. *Avoir le penchant de la musique, de la paresse* ne sont pas acceptables non plus.

Penchant apparaît, comme il en est de tous les noms désignant des dispositions, dans des SN pluriels, renvoyant à des concepts multiples : *L'ensemble des penchants d'un individu constitue son caractère, son tempérament.* (G. R).

Il nous est difficile de décider si dans *avoir un penchant pour/à qqch.*, l'article indéfini signale la résorption d'une position d'argument (à ce moment-là *pour qqch./à qqch.* seraient des propositions adjointes) ou bien s'il signale une position implicite pour l'appréciation (à ce moment-là *pour qqch./à qqch.* appartiendraient au nucléus).

2. 2. 5. Le nom *propension*

Contrairement à *penchant*, le nom de *propension* comme celui de *inclination* peut être précédé de l'article partitif même dans les cas où il ne s'agit pas d'un état affectif mais d'une tendance. Citons des exemples:

Sans me flatter, j'ai toujours eu de la propension à la libéralité ; encore me fallait-il une occasion de l'exercer (France, d'après G. L. L. F.).

Si les Français ont autant de répugnance que les Anglais ont de propension pour les voyages, peut-être les Français et les Anglais ont-ils raison de part et d'autre (Balzac, d'après G. L. L. F.) → ... *Les Anglais ont de la propension pour les voyages / ont de la propension aux voyages. Je ne suis pas crédule, j'ai au contraire une propension merveilleuse au doute, et ce penchant me porte à me délier du sens commun ...* (France, d'après G. R.) → ... *j'ai de la propension au doute ...*

2. 2. 6. Le nom *prédisposition(s)*

Le G. R. définit deux emplois de *prédisposition* : 1. “tendance naturelle (de qqn) à (un type d’activité)” ; 2. “état, physique ou mental, particulier à un sujet, qui le rend davantage apte à contracter certaines maladies”.

Les SN précédés de l’article partitif sont incorrects :

**Avoir de la prédisposition pour la musique →*

Avoir des prédispositions (artistiques + musicales + pour la musique) → Être prédisposé à faire de la musique

*Il fallait donc qu’il y eût chez Saint-Just, [...] une prédisposition instinctive à la cruauté (Ste-Beuve, d’après G. R.) → *Il avait de la prédisposition à la cruauté Il était enclin à la cruauté*

Il en est de même avec les SN précédés de l’article défini :

**Avoir la prédisposition (de la musique + de faire de la musique + artistique).*

J. Labelle (1974: 118) note cependant cet exemple exceptionnel :

*Paul a la prédisposition à / *de devenir pianiste*

2. 2. 7. Le nom *vocation*

Nous n’avons relevé aucun emploi de *vocation* dans un syntagme précédé d’un article partitif.

Par opposition à *prédisposition*, *vocation* apparaît dans des SN nucléaires complets avec l’article défini, p.ex. *avoir la vocation du théâtre* avec le sens de “penchant qu’on se sent pour une profession, pour un art” (Cf. D. F. C.) ainsi que dans des SN nucléaires complets précédés d’un article *ø*, dont le sens est “être qualifié pour ...” (Cf. G. R.):

Nos services n’ont pas vocation à prendre cette décision. (G. R.) (Cf. en pol. ... nie są powołane do ...)

Ainsi, des danseurs de la compagnie ont vocation à prendre la place du chorégraphe [...] (publicité du ballet FAIT MAISON 3, programme de l’Institut Français à Cracovie)

Dans l’exemple que nous citons à la fin (exemple qui nous a été communiqué par W. Banyś) *une certaine vocation de victime* est un SN dérivé, dans lequel *de victime* constitue un élément adjoint:

si Roberti a des tendances au sadisme, Solange inversement doit avoir une certaine vocation de victime (J. Dutourd , *Les Horreurs de l'amour*: 389).

3. CONCLUSION

Tous les noms dispositionnels que nous avons présentés (sauf *talent* et *enthousiasme*) exigent un complément prépositionnel, ce qui les distingue des noms dits de «qualité» dont nous parlons au chapitre II.

Nous avons mentionné, en parlant de *instinct*, un autre sens de ce nom, fondé sur le prédicat SENTIR. Si *instinct*, au sens de *penchant* ou *tendance* exige un complément prépositionnel (p.ex. [...] *je n'ai pas l'instinct du pèlerinage* (R. Radiguet , *Le diable au corps* : 167), le nom *instinct* fondé sur SENTIR peut apparaître dans des SN incomplets avec l'article partitif : *avoir de l'instinct*. *Instinct* dans cette deuxième acception représente le prédicat complexe ÊTRE CAPABLE DE QQCH. • SENTIR QQCH. Il s'agit donc d'une aptitude à sentir qqch. L'incomplétude est liée à la non saturation de la position d'argument propositionnel impliquée par SENTIR.

Nous avons constaté que les «aptitudes» (*aptitude, capacité, dispositions, don, facilité, faculté, talent*) sont fondées sur le prédicat POUVOIR /SAVOIR FAIRE QQCH. (ÊTRE CAPABLE DE FAIRE QQCH.). Les noms énumérés ouvrent la position pour l'argument propositionnel qui dans la formule est représenté par la variable *faire qqch.* Après avoir saturé cette position, nous obtenons les énoncés suivants: *Paul a une aptitude à travailler le bois, Pierre a la capacité de faire ce travail, Il a toutes les dispositions pour réussir, Elle a le don de provoquer l'admiration, J'avais de la facilité pour m'exprimer, Ce métal a la faculté d'attirer le fer, Il a le talent de prédire l'avenir*, etc.

Il arrive que la variable *faire qqch.* devient une constante et fait partie des prédicats complexes (amalgamés). Nous avons parlé ci-dessus de *instinct* qui correspond au sens ÊTRE CAPABLE DE SENTIR QQCH. Dans le cas où ÊTRE CAPABLE (DE FAIRE QQCH.) se combine avec, p.ex. COMPRENDRE, on obtient *intelligence* (Cf. *montrer de l'intelligence*). Mais COMPRENDRE implique, lui aussi, une position d'argument propositionnel ; quand cette position est saturée, nous avons affaire à des SN tels que, p.ex. *intelligence de l'art*. Si à la place de la variable *faire qqch.* nous avons, p.ex. RÉSISTER, on obtient, p.ex. *avoir de la force, avoir de la résistance*.

Il existe donc deux «façons» de parler des aptitudes : soit en employant un terme spécialisé qui est l'expression d'un prédicat complexe, soit, à défaut d'un terme spécialisé, en employant des noms hyperonymes tels que *aptitude*, *capacité*, *don*, *faculté*, etc. suivis des compléments prépositionnels. Nous parlons des aptitudes «spécialisées» au chapitre II.

En présentant le nom *goût* (fondé sur le prédicat AIMER (FAIRE QQCH.) nous avons montré que le sens qu'il représente fait partie des mots tels que *mythomane*, *paresse*, *coquetterie*, *méticuleux*. Il fait partie également des mots terminés par des suffixes tels que *-philie*, *-manie*, *-phobie*. Le mécanisme est analogue. Le nom *goût* peut cependant être employé sans complément prépositionnel, p.ex. *avoir du goût*. Mais le sens est différent ; il s'agit de l'aptitude de «bien choisir», c'est-à-dire de distinguer le beau du laid.

Si les noms hyperonymes de «tendances» (*disposition*, *inclination*, *instinct*, *penchant*, *prédisposition*, *propension*, *tendance*, *vocation*) exigent un complément prépositionnel (*avoir de la disposition à céder*, *à obéir* ; *avoir de l'inclination à mentir* ; *avoir l'instinct de la discipline* ; *avoir un penchant pour la musique* ; *avoir des prédispositions pour la musique* ; *avoir de la propension à la libéralité* ; *avoir tendance à bégayer* ; *avoir la vocation du théâtre*), des noms de tendances amalgamés, très souvent terminés par le suffixe *-isme* (*altruisme*, *angélisme*, *autoritarisme*, *corporalisme*, *égoïsme*, etc.) apparaissent dans des SN incomplets, dans la plupart des cas précédés de *un certain* (*avoir un certain (altruisme + autoritarisme + paternalisme, etc.)*).

L'étude de la détermination dans les SN fondés sur les noms dispositionnels «non spécialisés» se révèle très compliquée ; nous nous sommes limitée à signaler les faits de distribution, sans oser avancer des hypothèses trop hardies expliquant le choix de l'article. Nous avons cependant essayé de proposer une interprétation dans le cas des doublets tels que *avoir le goût (+ passion + enthousiasme) de qqch.* vs *avoir du goût (+ passion + enthousiasme) pour qqch.*

CHAPITRE II

LES NOMS DISPOSITIONNELS DITS DE «QUALITÉ» QUI REPRÉSENTENT DES SENS PRÉDICATIFS COMPLEXES (AMALGAMÉS)

1. LES NOMS DE QUALITÉ FONDÉS SUR LE PRÉDICAT SAVOIR

Avant de décrire les noms abstraits fondés sur le prédicat SAVOIR , rappelons après Ryle (1978: 25-60) la distinction entre *savoir-que* et *savoir-comment*. “Entre *savoir-comment* et *savoir-que* il y a des parallélismes aussi bien que des divergences. Nous parlons d’apprendre «comment» jouer d’un instrument et d’apprendre un état de choses, de trouver «comment» émonder un arbre et de trouver qu’il y avait un camp romain à un certain endroit [...] On peut «se demander *comment*» aussi bien que «se demander - *si*». D’autre part, on ne parle jamais de «croire-*comment*» ou d’«émettre un avis *comment*»”. (p.28).

La différence entre “l’information acquise” (*savoir que*) et la “capacité d’accomplir ou de comprendre quelque chose” (*savoir-comment*) (voir note de traducteur, p.28) se révèle pertinente.

Il nous faut attirer l’attention sur le fait que si *l’information acquise* se prête mieux à une interprétation concrète (= *ce qu’on a appris*), la *capacité d’accomplir ou de comprendre quelque chose* a une interprétation abstraite, la position d’argument propositionnel n’étant pas résorbée.

Ce qui nous intéresse c’est, premièrement, la possibilité de la dérivation, à partir du syntagme *l’information acquise*, avec résorption, des SN abstraits (théoriquement un tel syntagme pourrait exprimer le fait lui-même de l’acquisition de l’information ou bien l’état qui en résulte), deuxièmement, la création des SN abstraits incomplets (à implication) à partir du SN abstrait complet *la capacité d’apprendre quelque chose*.

1. 1. Syntagmes fondés sur SAVOIR - QUE (information acquise)

Dans un de ses articles, Galmiche (1987: 183) a formulé la remarque suivante : “Il se trouve [...] qu’une même réalité (ou fragment de réalité) peut être désignée aussi bien par un nom comptable que par un nom massif. [...] Du côté des noms dits «abstraits», on voit mal ce qui pourrait fonder ontologiquement la distinction entre *DU savoir* et *DES connaissances*, ni pourquoi on préfère, en général, dire qu’on a eu *DU succès*, et qu’on a subi *DES échecs* ; et que dire, enfin, d’une expression comme *DE LA diversité*?”

L’opposition de Ware (1975), que Galmiche critique dans son article (M. Galmiche 1987: 193), entre deux «modes de donation différents» : «individuant» et «en masse» n’est pas, en effet, adéquate pour montrer la différence entre *du savoir* et *des connaissances*, *du succès* et *des échecs*. Mais ceci ne veut nullement dire que *du savoir*, *du succès* aient le même fonctionnement que *des connaissances*, *des échecs* et que *de la diversité* soit quelque chose de paradoxal.

Pour montrer le fonctionnement sémantico-syntaxique de tels syntagmes il faut quitter le point de vue «ontologique», c’est-à-dire extralinguistique et extensionnel et nous situer au plan purement linguistique, à la fois sémantique (intensionnel) et syntaxique.

D’après Galmiche, *du savoir* et *des connaissances*, *du succès* et *des échecs* sont tous des syntagmes abstraits. Arrêtons-nous sur *du savoir* et *des connaissances*. Du point de vue «ontologique» il n’y a pas de différence, dans les deux cas il s’agit d’informer que quelqu’un sait beaucoup de choses. On trouve la même opposition en polonais : *mieć wiedzę* (= avoir *du savoir*) et *mieć wiadomości* (= avoir *des connaissances*). Mais peut-on dire que les deux expressions soient synonymes?

Avec *il a des connaissances* (dans un domaine), l’accent est mis sur la pluralité des connaissances, sur le fait qu’elles sont variées. *Des connaissances* (= *des choses que l’on sait*) est un syntagme concret, la position ouverte par le prédicat SAVOIR pour l’argument propositionnel est résorbée. *Du savoir*, par contre, est un syntagme abstrait, sans résorption de l’argument propositionnel mais avec implication de celui-ci. On est tenté d’avancer l’hypothèse que c’est un syntagme qui est dérivé du précédent et qui signifie la propriété elle-même de savoir quelque chose / savoir beaucoup de choses. Mais celui qui *a du savoir* n’est pas seulement celui qui *sait beaucoup de choses*, c’est avant tout celui qui *sait que p*, *qui sait que q*, *qui sait que r*, etc. C’est celui qui sait ce qui est important de savoir (dans un domaine).

Prenons maintenant l’exemple suivant:

Les grands épistémologues, Locke, Hume et Kant, se sont consacrés surtout au développement de la grammaire de la science quand ils pensaient discuter de

certaines parties de la biographie antérieure des personnes occupées à acquérir de la connaissance . (G. Ryle, 1978: 299)

Dans *acquérir de la connaissance* on fait «abstraction» du contenu , de ce qui est à acquérir, pour insister sur le fait que ce qu'on veut acquérir, c'est la connaissance de choses différentes relevant de différents domaines de la science (l'argument propositionnel reste implicite).

En quoi consiste la différence entre les deux acceptions du nom *connaissance* : dans *avoir des connaissances* et dans *acquérir de la connaissance*? Pour répondre à cette question il nous faut rendre compte de la différence entre deux verbes : le verbe *savoir* et le verbe *connaître*. Le verbe *connaître* se laisse interpréter par le verbe *savoir* tandis que le contraire n'est pas possible. Comparons : *Luc connaît la vie* = *Luc sait ce qu'est la vie* et *Luc sait que la vie est belle* ≠ *Luc connaît la vie*.

Une des définitions de *connaissance* qu'on trouve dans le D.F.C. prend en considération le sens imperfectif complexe de ce mot, résultat de la multiplication des concepts : CONNAÎTRE, perfectif et FAIRE (AFIN DE) , imperfectif : "activité intellectuelle de celui qui vise à avoir la compétence de quelque chose, qui étudie afin d'acquérir la pratique". (Cf. en polonais *poznawanie*). Mais ce n'est pas encore ce sens-là que représente l'expression *acquérir de la connaissance* de l'exemple cité. (La définition mentionnée correspond plutôt à l'expression *avoir de la connaissance* citée par le Petit Robert comme forme vieillie qui signifie : "Faculté de connaître propre à un être vivant" avec l'exemple : *Si les bêtes ont de la connaissance* ... (Fénélon)). (Cf. pol. *zdolność poznawania, poznawcza*).

D'après le même D.F.C. *connaissance* peut signifier également "cette compétence elle-même" (= le fait de connaître qqch., d'avoir la compétence de qqch.). C'est justement ce sens-là qui correspond au syntagme *de la connaissance* dans l'expression *acquérir de la connaissance* (= devenir qqn qui connaît qqch. / qui s'y connaît), l'expression dans laquelle le domaine reste implicite.

Le D.F.C. nous propose l'exemple d'un syntagme avec l'explicitation du domaine à connaître : *Un romancier qui a une profonde connaissance du coeur humain*. *Une profonde connaissance du coeur humain* est un syntagme abstrait, fondé sur une proposition close : *connaître en profondeur le coeur humain*. Théoriquement on pourrait imaginer un syntagme incomplet abstrait dans lequel la position d'argument propositionnel ne serait pas résorbée mais resterait implicite, syntagme qui rendrait compte du fait lui-même de connaître quelque chose. Pourtant, les dictionnaires ne notent pas la possibilité de dire p.ex. (*Dans ce domaine*), *ce romancier * a de la connaissance*. On dirait plutôt : (*Dans ce domaine*) *ce romancier a de la compétence*.

On peut donc *acquérir de la connaissance*, *avoir des connaissances* mais non **avoir de la connaissance*.

On ne pourrait d'ailleurs pas dire non plus **Ce romancier a la connaissance du coeur humain*. G.Gross et R.Vivès (1986: 22) attirent l'attention sur le fait que la

phrase simple *Paul connaît la vie* “n’a pas de nominalisation et que, pour qu’il y en ait une, il faut l’adjonction d’un adverbe qui se transforme en modifieur

Paul connaît bien la vie

Paul a une bonne connaissance de la vie”

Les phrases :

1) **Paul a une connaissance de la vie*

2) **Paul a de la connaissance de la vie*

3) **Paul a la connaissance de la vie*

ne sont pas, selon les auteurs, acceptables. Dans le cadre de la théorie dont nous nous servons ici, les phrases 1) et 2) ne sont pas acceptables parce que l’article indéfini et l’article partitif sont des signes d’incomplétude, alors que nous avons affaire à la complétude notionnelle ; la phrase 3) est inacceptable parce que, probablement, avec une telle nominalisation on obtiendrait un effet de sens différent : *ce que Paul connaît, c’est la vie*. Or, dans la langue naturelle on n’a pas besoin d’une telle expression puisqu’on peut dire tout simplement *Paul connaît la vie*.

Il nous faut ici citer d’autres exemples de syntagmes à implication précédés de l’article partitif, signifiant une propriété, et dérivés de *avoir* (*beaucoup*) *de(s) connaissances*. Prenons l’expression telle que, p.ex., *avoir de l’acquis*. Le D.F.C. cite d’ailleurs deux formes : *avoir un acquis* et *avoir de l’acquis*. Dans les deux cas il s’agit du fait de posséder un ensemble important de connaissances dues à l’expérience ou à l’étude.

Nous pouvons citer également *avoir des lettres* à côté de *avoir de la lecture* (en polonais : *być czytany*) fondés sur *avoir beaucoup lu* (Le Petit Robert note l’emploi vieilli du syntagme *la lecture* au sens de *instruction qui résulte de la lecture*) ; *avoir de l’érudition*, fondé sur *avoir beaucoup appris* ; *avoir de la culture* (= être cultivé), fondé sur *avoir acquis beaucoup de connaissances*, *avoir accompli beaucoup d’exercices intellectuels*, *avoir beaucoup lu* ; *avoir de l’instruction*, fondé sur *avoir beaucoup de connaissances*, *avoir beaucoup appris*. (Nous allons tout de même proposer, dans la partie qui suivra, d’essayer de montrer la différence entre, p.ex. *avoir du savoir*, *avoir de l’érudition* et *avoir de la culture*, *avoir de l’instruction*) .

Quant aux expressions *avoir de la compétence/ avoir des compétences*, il faut dire qu’elles relèvent tout aussi bien du *savoir-que* que du *savoir-comment*, tandis que *avoir des qualifications* appartient au champ du *savoir-comment*.

Mentionnons enfin des expressions avec l’article zéro, comme *avoir connaissance de/ prendre connaissance de et prendre acte de*, de même que *avoir conscience de/ prendre conscience de*. Les syntagmes cités sont fondés sur les propositions complètes. L’article zéro est ici une variante distributionnelle de l’article défini et signale le caractère «momentané» du syntagme. (voir Guillaume 1975: chap. XIX). Les expressions telles que *faire acte de*, *demande acte de*, *donner acte de* possèdent le même comportement.

Récapitulons : le terme de *connaissance* peut avoir trois interprétations différentes:

1) *perfective*, avec la résorption de l'argument propositionnel (= *ce qu'on sait/ ce qu'on connaît*). L'exemple en est *avoir des connaissances* (= *savoir des choses différentes*). Cependant, quand on veut insister sur le fait lui-même de savoir/connaître beaucoup de choses, c'est-à-dire dériver un sens nouveau (*imperfectif*) de propriété, on se sert d'expressions telles que *avoir du savoir*, *avoir de l'acquis*, *avoir de l'érudition*.

2) *perfective*, avec la non résorption de l'argument propositionnel (= *le fait qu'on sait/qu'on connaît qqch.*). Dans ce cas-là on n'insiste pas sur le fait que quelqu'un possède *beaucoup* de connaissances variées mais sur le fait que la personne dont nous parlons *s'y connaît*, qu'elle *en sait qqch.* (le domaine étant, comme on voit, implicite). Les exemples en sont *acquérir de la connaissance*, *avoir de la compétence*, *avoir de l'instruction*, *avoir de la culture*.

Tandis qu'un homme qui doit être de bonne famille et qui a sans doute de l'instruction. (G. Simenon, *L'ami d'enfance de Maigret*: 48)

3) *imperfective*, avec la non résorption de l'argument propositionnel, correspondant à la définition déjà citée : "activité intellectuelle de celui qui vise à avoir la compétence de qqch., qui étudie afin d'acquérir la pratique" (en polonais ce sens équivaut à *poznawanie*). L'exemple en est l'expression vieillie *avoir de la connaissance* dont le sens exact est *avoir la disposition à /être capable d'accomplir cette activité*. Dans cette dernière acception, le terme de *connaissance* se situerait déjà dans le champ du sens prédicatif *savoir-comment*, que nous présentons ci-dessous.

1. 2. Syntagmes fondés sur SAVOIR-COMMENT (= capacité d'accomplir ou d'apprendre qqch.)

"Le «*savoir-comment*» [...] est une disposition mais non une disposition simple tel qu'un réflexe ou une habitude. L'exercice de ce «*savoir-comment*» consiste donc dans l'observation de règles et de canons ou dans l'application de critères mais n'est pas une opération double consistant d'abord en une reconnaissance théorique des maximes et, ensuite, en leur mise en pratique". (Ryle 1978: 46).

La première des expressions nominales dont nous allons parler représente une proposition close, avec une position d'argument propositionnel saturée. Il s'agit de l'expression *avoir l'art de qqch./de faire qqch.* Chaque exemple de l'emploi de cette expression que nous allons citer se laisse paraphraser par la construction verbale *il sait comment (faire qqch.)* :

- 1) *C'est un homme doué d'un sens de l'orientation et qui possède l'art de choisir les hommes et de les utiliser.* (G. R., entrée faculté)
- 2) *Il avait l'art, alors, de prendre un air vague, presque stupide.* (G. Simenon, *Maigret hésite*: 119)
- 3) *Il a l'art de disparaître au moment où l'on a besoin de lui* (D.F.C.)

On pourrait, théoriquement, imaginer un syntagme incomplet, avec la non résorption (mais avec l'implication) de l'argument propositionnel, mais ceci n'est pas possible avec le nom tel que *art*. * *Avoir de l'art* est une expression incorrecte. Ni **avoir de l'art*, ni **avoir de l'art pour* ne sont acceptables, mais cette impossibilité n'est que formelle puisqu'il est possible d'employer une autre expression qui corresponde exactement à la disposition, à la propriété elle-même de savoir *comment* faire qqch., le domaine restant implicite. Le nom de cette disposition est celui de *savoir-faire*. On peut dire d'une personne qu'elle *a beaucoup de savoir-faire*, qu'elle *a du savoir-faire*. La définition du *savoir-faire* est la suivante : "habileté à faire réussir ce qu'on entreprend, à résoudre les problèmes pratiques ; compétence, expérience dans l'exercice d'une activité artistique ou intellectuelle". (Le Robert).

On doit noter aussi des expressions telles que *avoir l'art et la manière*, *il y a la manière*, *j'ai la manière*. Bien que l'argument propositionnel soit absent de la surface, on peut le retrouver facilement dans le contexte. On doit donc considérer ces expressions comme elliptiques. L'expression *Il y a la manière*, par exemple, s'interprète : *il existe le moyen de trouver la solution de ce problème, de résoudre ce problème*.

Parlons maintenant d'autres expressions fondées sur SAVOIR-COMMENT, expressions dans lesquelles *savoir-faire* se combine avec d'autres sens et qui correspondent à des *savoir-faire* spécifiques. Il s'agit des expressions telles que *avoir de la technique*, *avoir du métier*, *avoir du service*, *avoir de la méthode*, *avoir de l'ordre*, *avoir de l'éducation*.

Commençons avec l'exemple :

Il joue bien, en tout cas il a de la technique, du service.

Les deux expressions : *avoir de la technique*, *avoir du service* peuvent être remplacées par *avoir du savoir-faire* ou *savoir comment s'y prendre*. Le domaine reste implicite - dans l'exemple cité c'est le tennis, mais on peut dire p.ex. *Il a de la technique* ou *il manque de technique* à propos d'un pianiste. *Avoir de la technique* c'est, exactement, savoir (comment) se servir des procédés techniques d'une discipline déterminée. On peut maîtriser la technique du jeu d'un instrument, la technique d'un sport, la technique d'un métier.

L'expression *avoir du service* est encore plus spécialisée ; elle veut dire : savoir (comment) servir la balle de tennis. Il est certainement plus facile de dire *Il a du service* que de dire *Il sait bien servir la balle*. (cf. en polonais : *mieć serw* et *umieć*

podawać pilkę). Il a du service c'est donc, par conséquent, avoir un bon service. (Tout comme, p.ex. avoir de la mémoire signifie avoir une bonne mémoire).

Avoir du métier n'est pas dérivé directement de avoir un métier si avoir un métier signifie être préparé pour pratiquer un métier ; avoir du métier veut dire exactement : maîtriser la technique d'un métier. En disant, métaphoriquement, Il a du métier mais pas de génie (cf. en polonais *Ma rzemiosło / ma warsztat ale nie ma talentu*) on insiste sur le fait que quelqu'un a maîtrisé la technique d'un art sans avoir la capacité d'inventer, de créer.

Des savoir-faire tout à fait particuliers sont représentés par des expressions telles que avoir de l'éducation, manquer d'éducation¹, avoir du savoir-vivre, manquer de savoir-vivre. On pourrait mentionner encore ici l'expression avoir du tact, le nom de tact étant mentionné par le Petit Robert comme synonyme de ceux d'éducation et de savoir-vivre. Citons enfin l'expression avoir de l'entregent dont le sens est aussi tout à fait spécial.

Il nous faut enfin parler des expressions avoir de l'ordre, avoir de la méthode. Cette deuxième signifie: savoir (comment) se servir d'une méthode, savoir agir selon une méthode. On trouve dans le Petit Robert l'expression qui a de l'ordre et de la méthode qui sert à expliquer le sens du syntagme un enfant ordonné. On trouve une explication semblable de l'adjectif ordonné dans le D.F.C. : se dit de qqn qui a de l'ordre, qui sait ranger ses affaires.

Si avoir de la technique, avoir du métier, avoir de l'éducation tout comme avoir de l'instruction, avoir de la culture désignent des qualités acquises (grâce à l'apprentissage), avoir du savoir-faire, avoir du service, avoir de la méthode, avoir de l'ordre peuvent désigner, à part des qualités acquises, des dispositions en tant que telles, des qualités innées. Dans le fragment cité au début de cette section, Ryle parle des "dispositions simples, telles qu'un réflexe ou une habitude".

Dans un grand nombre d'exemples, des savoir-faire différents peuvent être appelés par des noms tels qu'adresse, délicatesse, diplomatie, doigté, finesse, habileté, tact, subtilité. (cf. *L'heure du réfectoire était déjà passée, mais une table avait été dressée pour les hôtes et l'Abbé eut la délicatesse de les laisser entrer [...]* U. Eco, *Le nom de la rose*: 365) ; Mais il eut le tact de ne pas se moquer du soutien-gorge. (H. Bazin: *L'huile sur le feu*: 42)).

Les exemples que nous avons cités représentent des propositions nucléaires closes ; nous pouvons les transformer facilement en propositions incomplètes : ... L'Abbé a montré de la délicatesse en les faisant entrer ; ... il a montré du tact, il ne s'est pas moqué du soutien-gorge.

2. LES DISPOSITIONS LIÉES À LA NOTION D'INTELLECT

2. 1. Les noms de dispositions fondés sur PENSER QUE

Avant d'entreprendre des analyses plus détaillées, il faut distinguer deux sens du verbe *penser*. Ryle (1978: 270) oppose "le sens auquel on dit de quelqu'un qu'il pense à quelque chose (entendant qu'il y réfléchit) et celui auquel on dit qu'il pense X, c'est-à-dire entre le sens de «pensée» où celle-ci peut être ardue, prolongée, interrompue, négligente, fructueuse ou stérile et celui auquel les pensées sont vraies, fausses, valides, fallacieuses, abstraites, réfutées, partagées, publiées ou inédites. Au premier sens nous parlons de l'activité, au second de son résultat".

De même Wierzbicka (1972: 17) constate : " 'Think of' has to be distinguished from 'Think that'. It is only the first of these two that I postulate as a primitive ; the second in my opinion is an abbreviation for a combination of two indefinables : 'think of' and 'say' ('think that ...' = 'thinking of ... say that').

Ce qui est également à souligner dans le texte de Wierzbicka, c'est que "The expression *I'm thinking of* corresponds to the traditional notion of the subject of the sentence. The expression *I say* corresponds to the traditional notion of predicate".

En parlant de la faculté de penser on doit donc envisager les deux sens : *penser à* et *penser que* car le premier sens implique le second. Être capable de penser (*penser à*) c'est être capable de raisonner afin de formuler des jugements (corrects du point de vue de la logique). Le nom abstrait qui correspond à la faculté de penser est celui de *raison*. Pourtant, on ne peut pas dire **avoir de la raison*, bien qu'on dise *perdre la raison*. On peut dire *l'homme est un animal raisonnable* mais non **l'homme a de la raison*².

La question qui s'impose est celle de savoir s'il existe des noms fondés sur le sens imperfectif de *penser*, sur un *penser à* en tant qu'activité, sans impliquer un *penser que*?

Un tel nom existe, c'est celui de *réflexion* (avec l'adjectif correspondant *réfléchi*). Cependant on ne dit pas qu'un homme réfléchi est celui qui **a de la réflexion* mais que c'est quelqu'un *qui a l'habitude de la réflexion* (le Petit Robert) ou quelqu'un *qui agit avec réflexion* (D. F. C.). On insiste ainsi sur le fait que quelqu'un pense à quelque chose avant de formuler un jugement.

Si *réfléchir* est une activité, *penser que* (*juger, croire*) n'en est guère. Ryle a raison en disant (1978: 270) : "On dit des gens qu'ils jugent, abstraient, subsument, déduisent, induisent, prédisent et ainsi de suite comme si ces opérations étaient

susceptibles d'être consignées dans un registre comme ayant été exécutées à certains moments par certains individus [...] J'espère montrer que les termes «jugement», «déduction», «abstraction» et d'autres encore appartiennent en propre à la classe des résultats de la réflexion et sont mal compris lorsqu'ils sont interprétés comme désignant les activités même de la réflexion". Remarquons les adjectifs qu'emploie Ryle pour qualifier les pensées : elles sont "vraies, fausses, valides, fallacieuses, abstraites, réfutées, partagées, publiées ou inédites" (1978: 270).

Les noms abstraits fondés sur PENSER QUE sont-ils nécessairement des noms valorisants? Les syntagmes tels que *le jugement*, *le bon sens*, *la sagesse*, *le discernement* désignent en effet la capacité de formuler des jugements valides. Mais ne peut-on pas parler de la faculté de penser quelque chose en tant que telle, de la faculté elle-même d'avoir des jugements, des pensées, des idées?

Dans le fragment cité ci-dessus Ryle propose plusieurs adjectifs censés caractériser *penser* en tant qu'activité. Sur cette liste nous trouvons des adjectifs tels que *fructueux* ou *stérile*. Or il nous semble justement que ces adjectifs ne se rapportent pas directement à l'activité de penser (comme le font des expressions comme *penser vite*, *lentement*, etc.) mais au résultat de cette activité. La langue dispose en effet de moyens pour exprimer cet aspect «productif» de la pensée humaine, avec des expressions telles que : *avoir des idées*, *avoir un esprit* /*avoir l'esprit d'invention*, *avoir un don d'invention* , *avoir de l'esprit*, *avoir du génie*³.

2.1.1. Les noms d'opinion

Dans la partie qui suit nous allons parler justement des SN liés aux noms dits d'«opinion», tels que *croyance*, *opinion*, *conviction*, *idée*, *jugement*, *attitude*, *avis*, *parti pris*, *préjugé* qui apparaissent dans des SN abstraits ou concrets, combinés avec différents verbes opérateurs.

Parmi les noms énumérés deux seulement apparaissent dans des SN précédés de l'article partitif : *jugement* et *parti pris*. On peut dire *Il a du jugement* ou *Il a du parti pris* mais non **Il a de la croyance/de l'opinion/de l'avis/de l'attitude/ de la conviction/de l'idée*.

Théoriquement, on pourrait imaginer la dérivation de SN abstraits tels que **avoir de l'opinion*, **avoir de l'attitude*, **avoir de l'avis* ou **avoir de la conviction* à partir de *avoir une opinion*, *avoir une conviction*, *avoir un avis* ou *avoir une attitude* (où *une opinion*, *une conviction*, *un avis*, *une attitude* sont des SN concrets, avec résorption de l'argument propositionnel). Le sens de ces syntagmes serait : avoir la faculté de/ la disposition à avoir ses propres opinions, son propre avis, à prendre des attitudes déterminées, à avoir des convictions. En disant *Un homme doué d'un très ferme jugement et d'une grande liberté d'esprit* (le Petit Robert) on parle justement de la

disposition de prendre une attitude déterminée et de celle d'avoir ses propres opinions.

La faculté de prendre une attitude déterminée est exprimée cependant par l'expression *avoir de la décision* qui, dans le D. F. C. , est définie comme "qualité d'une personne qui prend nettement parti, qui n'hésite pas". Cette faculté est rendue aussi par des expressions telles que *avoir du caractère*, *avoir de la détermination*, *avoir de la fermeté* ; combinée avec celle de ne pas avoir peur (ne pas craindre de prendre une attitude déterminée) elle devient *de la hardiesse*.

L'expression *avoir du jugement* pourrait-elle correspondre au sens : avoir la faculté de formuler des jugements, des opinions?

D'après le D. F. C. *le jugement* est une "faculté permettant de comparer et de décider", dans le Petit Robert c'est une "faculté de l'esprit permettant de bien juger de choses qui ne font pas l'objet d'une connaissance immédiate certaine, ni d'une démonstration rigoureuse". C'est cette deuxième définition qui nous semble plus adéquate ; *avoir du jugement* signifie non seulement la faculté de juger tout court, mais celle de bien juger. Pour cette raison, le nom de *jugement* devrait se trouver dans une autre section, celle où il serait question de la faculté de discerner.

Regardons à présent de plus près les expressions *avoir du parti pris* et *avoir de la partialité*.

Commençons par *avoir du parti pris*. Selon Le Robert *le parti pris* signifie, dans l'acception courante, l'« attitude d'esprit de celui qui a des opinions préconçues ». Le D. F. C. est encore plus explicite : « opinion préconçue qui empêche de juger objectivement ». Il ne s'agit point de savoir quelles sont les opinions prises mais de souligner le fait lui-même qu'on les a déjà prises, d'où l'incomplétude, mais également le caractère abstrait (dû à la non résorption de l'argument propositionnel) du syntagme.

Avant d'essayer de répondre à la question de savoir quelle est « l'histoire dérivationnelle » de *avoir du parti pris*, présentons des exemples avec *prendre un parti* et *prendre le parti de* :

1) *Dans cette alternative, je n'avais qu'un parti à prendre.* (G. R.)

2) *Il a pris le parti d'agir seul.* (D. F. C.)

Dans (1) nous avons affaire à un syntagme concret, l'argument propositionnel étant résorbé ; *prendre un parti* c'est prendre une décision, faire un choix. Avec (2) il s'agit d'un syntagme nominal nucléaire complet (*prendre le parti d'agir seul* = *décider d'agir seul*).

Si *avoir du parti pris* était dérivé de *prendre un parti*, le sens en serait : avoir la faculté de prendre un parti, de faire un choix, de prendre une décision. Autrement dit, cette expression serait à peu près synonyme de *avoir de la décision*. En effet, dans l'acception littéraire, *le parti pris* est défini par Le Robert comme « décision inflexible ». Les exemples sont les suivants :

- 3) *C'était un parti pris, chez elle, de ne regarder jamais les vieillards et tous les êtres reconnus pour dire des choses tristes.*
 4) *Ce qui apparaît le plus nettement dans une oeuvre de maître, c'est la «volonté», le parti pris.*

À comparer les exemples (1) et (3) on voit que le syntagme *un parti à prendre* a résorbé une position, tandis que le syntagme *un parti pris* (on pourrait d'ailleurs dire également *c'était du parti pris*) est un syntagme complexe abstrait dans lequel sont multipliés deux sens : comportement/attitude + attribution de la propriété *parti pris* à ce comportement ; *c'était un parti pris* signifie : *c'était une attitude à laquelle on peut attribuer la propriété «parti pris»*. L'article indéfini, à part l'incomplétude, signale également qu'il y a implication ; c'est la proposition adjointe qui explicite en quoi consiste cette attitude et on peut, en dernière instance, proposer la paraphrase :

3a) *Le fait qu'elle ne regardait jamais les vieillards ...peut être qualifié de parti pris.*

On pourrait proposer également de transformer 3) de façon à obtenir une proposition nucléaire complète :

3b) *Elle a pris le parti de ne jamais regarder les vieillards...*

ou une proposition dérivée :

3c) *Elle a pris un parti : celui de ne jamais regarder les vieillards ...*

Tous les syntagmes analysés : *prendre un parti, prendre le parti de, le parti pris, un parti pris/ du parti pris* appartiennent donc à un champ notionnel commun. Ce qui les distingue, c'est leur comportement syntaxique. *Le parti pris* désigne la propriété elle-même de *prendre un parti*, tandis que *un parti pris* désigne une manifestation particulière de cette propriété. *Du parti pris* dans *avoir du parti pris* désigne l'attitude qui consiste à *prendre un parti* au sens d' *avoir une opinion préconçue (avoir une opinion déjà prise)*.

L'expression *prendre parti (pour qqn, en faveur de qqn, contre qqn, sur qqch.)* mérite également notre attention. (Bien qu'elle ne soit pas liée directement au concept PENSER QUE). Citons les exemples suivants :

- 5) *L'Eglise prend parti sur les points du dogme.* (G. R.)
 6) *Elle a pris parti pour son fils contre son mari.* (G. R.)

Dans 5) et 6) les syntagmes *sur les points du dogme* et *pour son fils contre son mari* jouent le rôle d'expressions d'argument propositionnel. Comparons maintenant :

2) *Il a pris le parti d'agir seul*

et

o) *Elle a pris parti pour son fils contre son mari*

La différence devient nette quand on essaye des paraphrases 2), 5) et 6) :

2a) *Il a décidé d'agir seul*

5a) *L'Eglise se prononce sur les points du dogme*

6a) *Elle s'est prononcée en faveur de son fils contre son mari*

Dans 5a) et 6a) il s'agit d'informer que quelque chose a été dit *au sujet de quelque chose* (5a) ou *en faveur de quelqu'un et contre quelqu'un* (6a), ce qui a été dit n'étant point important. Dans 2a), par contre, il s'agit de donner une information sur ce qui a été décidé. Autrement dit, *prendre parti* est une expression qui sert à véhiculer un sens prédicatif nouveau, celui de se prononcer au sujet de quelqu'un et de quelque chose ; l'article zéro signalerait ici le blocage d'une position ouverte par le sens prédicatif *dire* (ce qu'on dit n'étant plus important).

La position ouverte par le sens prédicatif représenté par *prendre parti pour/en faveur /à l'égard de/ contre qqn* peut rester non saturée, ce qui permet la dérivation du concept de la propriété elle-même de *prendre parti pour/ en faveur de/ contre qqn*. Cette propriété a reçu le nom de *partialité* (cf. la définition de *partial* dans le D. F. C. : *qui a du parti pris en faveur de qqn ou de qqch.*) ou celui de *favoritisme* (cf. *faire du favoritisme*).

Avoir de la prévention/ des préventions contre quelqu'un rappelle *avoir du parti pris*. Si le *parti pris* désigne une attitude qui vient du fait d'avoir *pris un parti*, la *prévention* a comme source le fait d'avoir été *prévenu contre qqn*. Le syntagme *des préventions* a résorbé l'argument propositionnel, *une prévention* étant une opinion défavorable sur qqn.

On ne peut pas passer sous silence d'autres expressions fondées sur PENSER QUE, telles que *avoir de la superstition*, *avoir des préjugés*.

Avoir des préjugés est une expression qui contient un SN concret, avec résorption de l'argument propositionnel : *des préjugés*. Le sens du nom *préjugé* est proche de celui du *parti pris* ; dans les deux cas il s'agit d'une croyance, d'une opinion préconçue, mais le sens de *préjugé* est plus spécialisé et concerne les croyances, les opinions imposées par le milieu, l'époque, l'éducation. (Le Robert). Pourquoi peut-on dire *Avoir du parti pris*, tandis que **Avoir du préjugé* est impossible? Selon nous, cela est lié au besoin de distinguer deux choses différentes: *le parti pris* désigne une propriété, une attitude, une tendance, donc quelque chose de constant, tandis que *un préjugé/ des préjugés* avec leur contenu propositionnel résorbé désignent des croyances, des opinions variées, mais aussi - non constantes, changeant avec la mode, l'époque, la société. Y aurait-il une analogie entre *avoir du savoir* et *avoir des connaissances*?

Un autre nom dont le sens est spécialisé est celui de *superstition*. La définition de *superstition* proposée par le Petit Robert montre d'une façon explicite le lien de ce nom avec le concept PENSER QUE : «Le fait de croire que certains actes, certains

signes entraînent, d'une manière occulte et automatique, des conséquences bonnes ou mauvaises».

Une position reste ouverte et, par conséquent, implicite : on ne dit pas de quels actes, de quels signes il s'agit (*certaines actes, certains signes*). Si donc l'adjectif *superstitieux* désigne selon le Petit Robert quelqu'un qui *a de la superstition* ou quelque chose où *entre de la superstition*, cela veut dire que cette personne a tendance à croire que *quelque chose* entraîne des conséquences bonnes ou mauvaises ou qu'un texte, un raisonnement laisse voir une telle tendance.

Cette position ouverte peut être explicitée : on obtient à ce moment-là des syntagmes tels que *la superstition des reliques, la superstition du mauvais oeil, la superstition du chiffre 13*, c'est-à-dire, respectivement, *la croyance que les reliques ont une puissance miraculeuse, que le mauvais oeil et le chiffre 13 portent malheur*. Ces syntagmes complets peuvent avoir une interprétation double ; il peut s'agir soit du fait lui-même de croire qqch. (à ce moment-là le syntagme est un SN nucléaire virtuel) ou bien il peut s'agir du contenu de la croyance, de ce qu'on croit (à ce moment-là on a affaire à un syntagme dérivé : *une superstition/ une croyance + les reliques ont un pouvoir de guérison, le mauvais oeil porte malheur, etc.*).

On ne peut pas dire, toutefois, pour caractériser une personne : **Il a la superstition des reliques, *Il a la superstition du mauvais oeil* ou **Il a la superstition du chiffre 13*, bien qu'il existe des syntagmes génériques tels que *avoir la superstition du passé, avoir la superstition des diplômes, avoir la superstition de l'ordre*.

Ceci est probablement dû au fait que *la superstition des reliques, du mauvais oeil, du chiffre 13* sont des superstitions «à part entière», c'est-à-dire constituent des croyances irrationnelles ; elles sont, de plus, très fréquentes dans la société, ce qui fait qu'elles n'ont pas le pouvoir de caractériser un individu, contrairement aux expressions *la superstition de l'ordre, des diplômes, du passé*.

Si *avoir du jugement, de la jugeote, du bon sens*, de même que *avoir de la décision, du caractère, de la hardiesse* sont des dispositions-capacités, puisqu'il s'agit de la faculté de bien juger ou d'être indépendant dans ses jugements, *avoir du parti-pris, de la partialité, de la prévention, de la superstition* sont des dispositions-tendances, voire des «non capacités» d'avoir des attitudes et des jugements objectifs.

Des noms tels que *naïveté, méfiance, défiance, soupçon, circonspection, réserve* sont également fondés sur PENSER QUE : *montrer de la naïveté* c'est penser que tout ce qu'on nous raconte est vrai (cf. *J'ai [...] eu la naïveté de croire que je vivais dans une société solidaire de l'effort et de famille*. (La Libre Belgique, 13.2. 96: 24)→ *c'était de la naïveté de croire que ...*) ; *manifeste de la méfiance, de la défiance, du soupçon, de la circonspection, de la réserve* c'est craindre que quelqu'un ne nous trompe, penser que quelque chose nous menace.

2. 1. 2. Les noms de dispositions liés à la capacité de discerner

La capacité de discernement est elle-même une expression incomplète ; on peut discerner le vrai du faux, le juste de l'injuste, le beau du laid et, suivant ces sens particuliers, obtenir des qualités telles que *le jugement*, *le sens moral* (*le sens de la justice*, *le sentiment de la justice*), *le sens esthétique* (*le goût*).

A côté de *avoir du jugement* dont nous avons parlé dans la section précédente, on doit mentionner des expressions telles que *avoir de la jugeote* et *avoir du bon sens* qui sont plus courantes et qui se rapportent à la faculté de "juger sainement les choses" (D. F. C.), donc à la faculté de bien juger. Le G. L. L. F. mentionne aussi l'expression *avoir du sens* qui signifie *avoir un bon jugement* et qui semble ne plus être employée de nos jours. Les seuls exemples que nous avons pu relever sont les suivants:

Car il connaît, lui, les hommes pervers, il voit l'iniquité et il observe. Ainsi la tête vide prend du sens, comme l'ânon devient parfois ouagre. (Livre de Job 11, 11-12, La Bible, Médias Paul, Éd. Paulines 1989)

Alors Job prit la parole et dit: En vérité vous seuls êtes intelligents et avec vous mourra la sagesse! Moi aussi j'ai du sens comme vous, je ne vous suis pas inférieur et qui ne sait pareilles choses? (Livre de Job 12, 1-3, La Bible, Médias Paul, Éd. Paulines 1989)

On ne peut pas passer sous silence non plus la qualité d'*avoir du discernement* ni, surtout, celle d'*avoir de la sagesse*. Regardons les exemples ci-dessous :

Le mouvement syndical devra avoir la sagesse de ne pas céder à la tentation «moderniste» qui le conduirait [...] à l'intégration dans l'entreprise et dans l'Etat. (Le Monde)→ ... devra montrer de la sagesse et ne pas céder à la tentation . . .

Hume [...] eut la sagesse de voir qu'on ne pouvait pas y souscrire. (G. Ryle 1978: 144)→ *Hume, qui a vu qu'on ne pouvait y souscrire... a montré de la sagesse.*

Bien que dans la plupart des travaux on traite comme synonymes *être sage* et *avoir de la sagesse*, dans la langue courante l'expression *avoir de la sagesse* est remplacée par *montrer de la sagesse*. On doit cependant noter l'emploi, dans des conditions très spéciales, d'une expression comme *T'as de la sagesse!* qui signifie, par antiphrase, *Il faut être complètement stupide pour faire cela!* Autrement on dit: *avoir le savoir, la réflexion, l'expérience.* (Cf. Guillaume 1975: chap. XIII).

Être capable de discerner le bien du mal c'est *avoir le sens moral*, le juste de l'injuste c'est *avoir le sens de la justice*, *le sentiment de la justice*.

Avoir le sens moral c'est, autrement dit, *avoir une conscience morale*. Selon des locuteurs natifs l'expression **avoir de la conscience* n'est guère employée.

Pour parler, par contre, d'un employé qui est *conscientieux*, qui "accomplit ses devoirs avec conscience" (P. R.) on peut dire qu'il *a de la conscience professionnelle* (*poczucie obowiazku*).

Savoir discerner le beau du laid c'est *avoir du goût*. Le seul exemple de proposition réelle nucléaire close que nous ayons trouvé est un fragment d'une chanson de G. Brassens : *Toi, qui as eu le bon goût de choisir ma maison*. Nous pouvons le transformer de la façon suivante : *En choisissant ma maison, tu as montré que tu as du goût*.

Une expression telle que *avoir le goût juste* représente un sens virtuel ; *il a le goût juste* = *pour ce qui est de la faculté de juger les choses d'ordre esthétique, on peut dire qu'il le fait d'une façon «correcte»*. *Avoir du goût* est une expression avec l'implication du contenu propositionnel : *chaque fois qu'il lui arrive de choisir entre quelque chose de beau et quelque chose de laid, il choisit quelque chose de beau*.

2. 1. 3. Capacités d'inventer et de créer

Nous avons déjà mentionné plus haut des expressions telles que *avoir des idées*, *avoir un esprit* /*avoir l'esprit d'invention*, *avoir un don d'invention*⁴, *avoir de l'esprit*, *avoir du génie*, *avoir de l'ingéniosité*, *avoir de l'imagination*.

2. 1. 3. 1. Le nom *imagination*

Celui qui *a de l'imagination* possède la capacité d'imaginer, de concevoir, de se représenter certaines choses en esprit. *Avoir de l'imagination* implique qu'on *a l'imagination fertile* selon le D. F. C. ; mais cela ne veut pas dire seulement que les choses qu'on invente sont nombreuses, mais qu'elles sont aussi intéressantes:

Un penseur peut ratiociner résolument ou avoir l'imagination méchante, il peut essayer de composer un quatrain ou se concentrer sur un problème d'algèbre. (G. Ryle 1978: 65) = *ne pas avoir d'imagination*

Un syntagme tel que *l'imagination lubrique* est différent ; il ne s'agit pas de qualifier l'imagination (tel était le cas de *avoir l'imagination fertile*, *avoir l'imagination méchante*) mais d'expliciter ce que quelqu'un se représente volontiers dans l'esprit⁵.

2. 1. 3. 2. Le nom *génie*

Avoir du génie est une expression d'incomplétude en ce sens que le domaine reste implicite :

De Bonald "avait l'esprit délié; on prenait son ingéniosité pour du génie" (Chateaubriand, d'après P. R. : ingéniosité) → pour un talent particulier pour quelque chose

C'est un écrivain qui a du génie → qui a le génie des lettres

Si le domaine est explicité, nous avons affaire à des structures complètes, où la position ouverte est saturée soit par un nom, soit par un adjectif :

- (1) *C'est quelqu'un qui a le génie de me mettre dans des situations gênantes = être expert pour... (expression de la langue courante)*
- (2) *Les Français qui ont particulièrement le génie militaire sont obligés de se tenir à quatre pour ne pas admirer la force qui les entoure. (Guillaume 1975: 116)*
- (3) *Vladimir Jankelevitch avait le génie de l'improvisation.*
- (4) *Avoir le goût, le génie de l'action.*
- (5) *Il a le génie des affaires, du commerce. (cf. il a l'intelligence des affaires ; il a l'esprit des affaires, du commerce)*
- (6) *Avoir le génie poétique. musical*

On définit souvent *génie* comme un *talent particulier* ; ce n'est pas injuste, mais il faut noter une différence d'ordre formel : avec *talent* on peut avoir des SN tels que *talent pour la musique, talent pour la peinture, etc.* , **avoir du génie pour qqch.* est une expression incorrecte.

2. 1. 3. 3. Le cas du nom *esprit* (dans son acception d'aptitude d'inventer, de créer)

Commençons par la citation des paroles de Voltaire :

"Le mot esprit, quand il signifie une qualité de l'âme, est un de ces termes vagues auxquels tous ceux qui les prononcent attachent presque toujours des sens différents [...] quand on dit, voilà un ouvrage plein d'esprit, un homme qui a de l'esprit. on a grande raison de demander du quel. L'esprit sublime de Corneille n'est ni l'esprit exact de Boileau, ni l'esprit naïf de La Fontaine ; et l'esprit de La Bruyère, qui est l'art de peindre singulièrement, n'est point celui de Malebranche, qui est de l'imagination avec de la profondeur". (Voltaire, Dictionnaire philosophique, Esprit ; cité après Le Robert).

Il faut préciser tout d'abord que l'expression *avoir de l'esprit* qui apparaît dans la citation n'est pas employée dans son sens actuel, mais même si ce sens a quelque peu vieilli, on se doit d'expliquer en quoi consiste l'incomplétude sémantique de cette expression puisque le sens actuel de *avoir de l'esprit* en est dérivé.

Les définitions proposées par les dictionnaires n'éclairent pas beaucoup et on doit se mettre d'accord avec Ryle quand il dit : "On a tendance à identifier l'esprit à l'«endroit» où s'élaborent les pensées secrètes". (Ryle, 1978: 27) et, plus haut, : "Lorsqu'on dit d'un individu qu'il fait usage de ses aptitudes intellectuelles, on ne renvoie pas à des épisodes occultes dont ses actions publiques et ses discours seraient les effets mais à ces actions et à ces discours mêmes". (p. 25).

À analyser les entrées consacrées à *esprit* dans des dictionnaires on s'aperçoit combien les remarques de Ryle sont justes. Mais les dictionnaires ne font que rendre compte de la façon dont certaines notions, entre autres celle d'esprit, sont envisagées à travers le langage. Or, les expressions du langage sont "systematically misleading". C'est ainsi que les deux grands dictionnaires, T. L. F. et Le Robert sont obligés de distinguer, d'un côté, une acception «statique» du mot *esprit* : "principe et siège de la vie intellectuelle de l'individu"⁶, "l'ensemble des facultés intellectuelles d'une personne, par opposition au *coeur*, à la *sensibilité*" (T. L. F., D. 6.), "réalité pensante", "principe de la vie intellectuelle". (Le Robert IV. 6.) et, de l'autre, une acception «dynamique» : "qualité, aptitude intellectuelle". (Le Robert, V. 1, 2, 3.).

C'est évidemment cette deuxième acception qui sera l'objet de notre intérêt.

Ce qui est curieux c'est que le T. L. F. parle, dans ce dernier cas (E. 1. 2. 3.), d'un "sens plus restreint" du mot *esprit* (plus restreint par rapport au sens de l' "ensemble des facultés intellectuelles d'une personne") et il distingue trois emplois où,

1°: "Le mot *esprit* s'emploie, accompagné d'un adjectif ou d'un complément de nom, pour former des expressions désignant une forme d'intelligence ou une aptitude particulière caractérisée par son objet d'application ou par certaines qualités qu'elle suppose".

2°: le mot *esprit* a un emploi vieilli absolu et signifie "Intelligence vive, talent".

3°: le mot *esprit* a le sens de "forme de l'intelligence caractérisée par une grande vivacité et une grande ingéniosité".

Si aucun exemple ne venait expliciter ces définitions on aurait du mal à expliquer en quoi consiste la différence entre "intelligence vive"(2°) et "forme d'intelligence caractérisée par une grande vivacité"(3°) ou entre "talent" (2°) et "aptitude particulière caractérisée par son objet d'application ou par certaines qualités qu'elle suppose" (1°).

L'occurrence de *avoir de l'esprit* de la citation de Voltaire devrait correspondre au sens 2° : "Intelligence vive, talent", tandis que *avoir de l'esprit* dans son emploi moderne correspondrait au sens 3° : "forme de l'intelligence caractérisée par une grande vivacité et une grande ingéniosité".

Afin d'établir un lien entre les trois sens dispositionnels de *esprit* mentionnés, c'est-à-dire afin de trouver quel est le prédicat commun sur lequel ils sont fondés (ou duquel ils sont dérivés), tout comme on l'avait fait pour *intelligence*, regardons les exemples suivants :

1° (aptitude, forme particulière de l'intelligence) :

a) des propositions closes : *L'esprit des affaires, du commerce. Esprit philosophique, mathématique.*

b) des propositions semi-closes : *L'esprit de commerce est un esprit d'intérêt ; Avoir l'esprit de généralisation, d'ensemble, de synthèse ; l'esprit d'analyse, de détail ; Esprit d'observation, de recherche. Esprit d'invention, de méthode, de système. Esprit critique, esprit de critique ; Esprit de géométrie, esprit géométrique ; esprit de finesse.*

2° (emploi absolu et vieilli : intelligence vive, talent) : (toutes les propositions sont des propositions incomplètes) : *Homme d'esprit, personne d'esprit ; A mesure que l'on a plus d'esprit, l'on trouve plus de beautés originales. (Pascal) ; Nul n'aura de l'esprit hors nous et nos amis (Molière) ; Il faut être bien dénué d'esprit, si l'amour, la malignité, la nécessité n'en font pas trouver. (La Bruyère) ; C'est un métier que de faire un livre, comme de faire une pendule : il faut plus que de l'esprit pour être auteur. (La Bruyère) ; Bien écrire [...] c'est avoir en même temps de l'esprit, de l'âme et du goût (Buffon).*

3° (emploi absolu moderne : Vivacité piquante ; ingéniosité dans la façon de concevoir et d'exposer qqch. ; adresse, ingéniosité, malice, humour) :

a) des propositions closes : *Avoir l'esprit de la conversation.*

b) des propositions semi-closes : *Avoir l'esprit de conversation ; Avoir l'esprit de repartie ; Avoir l'esprit d'à-propos ; L'esprit de société.*

c) des propositions incomplètes : *Il faut de l'esprit pour bien parler, de l'intelligence suffit pour bien écouter (Gide, d'après P.R. : intelligence) ; Avoir de l'esprit jusqu'au bout des doigts, des ongles ; Faire de l'esprit ; Mettre de l'esprit dans tout ce que l'on dit ; L'esprit d'une charge, d'une satire, d'une caricature → charge, satire, caricature qui sont pleines d'esprit = qui montrent que celui qui les a créées a de l'esprit ; Repartie pleine d'esprit. Trait d'esprit, mot d'esprit .*

Nous croyons que la remarque d'André Gide (3° c) rend le mieux le sens de *avoir de l'esprit* moderne : il s'agit notamment de l'aptitude à inventer, à créer des propositions (originales, brillantes, adroites, malicieuses, pleines d'humour, etc.) qui rendraient vivante une conversation (*avoir l'esprit de la conversation, avoir l'esprit de conversation*), qui seraient capables d'amuser une société mondaine (*avoir l'esprit de société*), qui frapperaient par leur rapidité (*avoir l'esprit de repartie*) et leur «à-propos» (*avoir l'esprit d'à-propos*). Ce sens est, comme on voit, très spécialisé.

Le sens de *avoir de l'esprit* vieilli (2°) n'est pas aussi riche, en ce sens qu'il laisse plus de possibilités d'implication ; il s'agit également de l'aptitude à inven-

ter, à créer, mais ces «ouvrages de l'esprit» ne se limitent pas à produire des énoncés spirituels ; dans la plupart des exemples il s'agit de créer une oeuvre littéraire, ce qui présuppose différentes aptitudes intellectuelles, différents talents (voir la citation de Voltaire)⁷.

Reste enfin le sens de *esprit* le moins spécialisé (aptitude à créer, à inventer, à comprendre), ce qui fait que le domaine doit être explicité. C'est ainsi qu'on obtient de telles expressions avec des SN nucléaires virtuels comme *avoir l'esprit des affaires, du commerce, avoir l'esprit philosophique, mathématique* et des SN semi-clos comme *avoir l'esprit de commerce, de géométrie, de finesse, de critique ; avoir l'esprit critique, géométrique, etc.*

Les propositions nucléaires réelles closes avec *esprit* posent problème : les dictionnaires mentionnés ne les situent pas sur le même plan sémantique ; il semble qu'en effet le nom *esprit* dans les exemples ci-dessous n'a aucun rapport avec la capacité d'inventer :

Les deux Cavalcanti ouvraient des yeux énormes, mais ils avaient le bon esprit de ne pas dire un mot (Dumas, Monte-Cristo: 59) → *ils ont montré du bon sens / * de l'esprit*

Il eut le bon esprit de se taire, = *il a bien pensé qu'il fallait se taire* → *il a eu la bonne idée de* → *il a montré du bon sens / *de l'esprit*

Il a eu le bon esprit de ne pas se mêler de cette affaire → *il a fait preuve de bon sens / *d'esprit*

Il a eu le bon esprit de ne pas revenir = *il a bien fait* (D. F. C.) → *il a fait preuve de bon sens* ; (cf. *il a eu la bonne idée de ne pas venir* = *il a bien décidé...* (D. F. C.) → *il a montré du jugement*) ; **il a montré de l'esprit*

mais plutôt avec l'événement d'être «heureusement inspiré» par quelque chose. On compare d'ailleurs les exemples cités plus haut avec ceux que nous citons ci-dessous :

La pièce était dans l'obscurité et ce fut Janvier qui eut l'inspiration de tourner le commutateur (G.Simenon, *Maigret au Picratt's*: 187) (trad. Z. Bystrzycka : "...dopiero Janvier przytomnie znalazł kontakt")

ayant eu l'heureuse inspiration d'aller faire une petite visite à une femme que j'aime. (Courteline, d'après P. R.)

Tu as eu une mauvaise inspiration en l'invitant (D. F. C.)

A étudier en détail toutes les entrées consacrées à *l'esprit* on s'aperçoit justement que l'emploi actuel de *avoir le bon esprit de faire qqch.* peut venir directement du vieux sens absolu où *le bon esprit* signifie : "aptitude de l'esprit à juger sainement" (Le Robert) (Cf. *Le bon sens est de savoir ce qu'il faut faire ; le bon esprit, de savoir ce qu'il faut penser*, Le Robert V 2° ; ce n'est pas assez *d'avoir l'esprit bon*,

mais le principal est de l'appliquer bien. (Descartes) ; Il a un bon esprit ; il sait bien ce qu'il sait [...] (Mme de Sévigné) , Le Robert IV. 6°.).

Il se peut aussi que comme *le bon sens* générique, qui possède son correspondant réel dans l'expression *avoir du bon sens*, *le bon esprit* générique ait son «pendant» réel dans l'expression *avoir de l'esprit* (dans son acception vieillie).

2. 2. Les noms de dispositions fondés sur COMPRENDRE

2. 2. 1. Le nom *intelligence*

Parmi les noms de qualité relatifs à la faculté de comprendre citons ceux d'*appréhension*, de *compréhension*, d'*entendement* et d'*intelligence*. Les deux premiers noms ne sont pas employés aujourd'hui dans l'acception actuelle. Le nom *entendement* rappelle celui de *raison* ; nous n'avons pas trouvé d'exemples où ce nom apparaîtrait dans un SN précédé d'un article partitif. De plus, les deux noms désignent des facultés censées être possédées par chaque individu humain ; c'est probablement pour cette raison qu'on ne dit pas *avoir de la raison* ni *avoir de l'entendement* ; on peut, par contre, *perdre la raison* ou *perdre l'entendement*.

C'est le nom d'*intelligence* qui va nous intéresser ici. Selon des locuteurs natifs *avoir de l'intelligence* ne se dit pas non plus ; on dit *montrer de l'intelligence*, *faire preuve d'intelligence*⁸.

La raison en est toujours la même : chaque être humain est censé posséder la faculté de comprendre⁹. Le caractère présupposé de cette propriété se laisse entrevoir dans des expressions telles que *Vous avez la comprenette difficile* (D. F. C.) ou *Il a la comprenette un peu dure* (P. R.), *L'appréhension, je l'ai lente et embrouillée*. (Montaigne, d'après P. R.), *Avoir l'intelligence vive, pénétrante, lente, faible, épaisse*¹⁰ (P. R.), *Quand il se fut un peu calmé et qu'il eut l'intelligence nette, il s'étonna du brusque revirement de sa femme* (T. L. F.) → *quand il est devenu capable de penser d'une façon nette*¹¹, *L'étude des mathématiques éveille l'intelligence* (P. R.).

Le T. L. F. propose de définir l'*intelligence* «au plan **qualitatif**» c'est-à-dire en tant qu' : «Ensemble de fonctions psychiques et psychophysiologiques concourant à la connaissance, à la compréhension de la nature des choses et de la signification des faits ; faculté de connaître et de comprendre» et «au plan **quantitatif**», en tant qu' : «Aptitude à la connaissance du point de vue de la diversité de son développement selon les sujets».

(Résonne l'écho de l'idée de Guillaume concernant la *bonté* : "*la bonté* est l'idée d'une qualité morale, sans plus : *la bonté est une vertu* ; de *la bonté* sous-entend un cas particulier de possession ou d'emploi de cette qualité : *avoir de la bonté*". (1975: 106)

Nous nous sommes déjà prononcée sur l'opposition *qualitatif* : *quantitatif* relative aux noms abstraits : nous ne l'admettons pas, mais nous comprenons en même temps l'intention des auteurs du T. L. F. : «au plan qualitatif», l'intelligence est la faculté de penser en tant que telle, en tant qu'objet notionnel. Quand Montaigne dit : "*L'appréhension, je l'ai lente et embrouillée*" il fait de la notion d'appréhension un thème ; on peut proposer la paraphrase suivante : "*Pour ce qui est de la faculté de comprendre, chez moi cela se passe lentement et d'une façon embrouillée*". Il en est de même des expressions comme *avoir l'intelligence vive, pénétrante, lente, faible, épaisse* ou *avoir la comprenette difficile, avoir la comprenette un peu dure*.

Mais c'est le «plan quantitatif» qui va nous préoccuper surtout. Dans l'optique que nous avons adoptée, il s'agit d'un sous-ensemble de valeurs, c'est-à-dire d'un sous-ensemble de variables d'argument impliquées pas le prédicat COMPRENDRE.

Nous avons relevé des exemples où la variable est saturée et ceux où elle est implicite. Parmi les exemples des propositions nucléaires closes, on doit distinguer celles qui contiennent des SN génériques et celles qui contiennent des SN réels.

Commençons par des SN réels, pour montrer en même temps comment, à partir des propositions closes, on peut créer des propositions incomplètes avec implication :

Mon père avait eu l'intelligence de me prévenir au lieu de faire des phrases.

(T. L. F.) = *Mon père avait bien compris qu'il fallait me prévenir... → Mon père a montré de l'intelligence : il m'a prévenu au lieu de faire des phrases.*

Il a eu l'intelligence de se taire (fragment d'une conversation entendue) = *il a compris qu'il fallait se taire → en se taisant il a fait preuve d'intelligence.*

Il eut l'intelligence de ne pas s'arrêter devant la marchande de bonbons. (H.Bazin, *L'huile sur le feu*: 42) = *il a compris qu'il valait mieux ne pas s'arrêter ... → il a montré de l'intelligence car il ne s'est pas arrêté...*

Prenons encore les exemples suivants :

Cela exige, suppose de l'intelligence = *cela exige, suppose que l'on comprenne de quoi il s'agit*

... qui dénote de l'intelligence (P. R. définition de *intelligent* (visage, regard, etc.) = *qui montre que quelqu'un a compris quelque chose / a l'air de qqn qui comprend les choses*

Les exemples des propositions génériques sont les suivants :

Après la guerre franco-prussienne, la IIIe République ne fait pas preuve de plus d'intelligence de l'art que le Second Empire. (Le Monde, 27-28 sept. 1992: 2)

Tout le monde n'a pas l'intelligence des affaires, mais alors, quand on n'est pas doué, [...] eh bien, on demande une place ! (Labiche, d'après T. L. F.)

Le bien-être industriel du maître se reflète sur tout. [...] N'est-ce pas l'indice d'une intelligence commerciale assez rare au fond des campagnes? (Balzac, d'après le T. L. F.)

L'harmonie de l'ensemble [...] vient [...] de la qualité de la matière et de l'intelligence constructive non seulement de l'architecte mais du tailleur de pierres. (T. L. F.)

On pourrait multiplier les exemples avec : *Intelligence des lois, des sciences, etc.*¹²

N'oublions d'ajouter que le nom d'*intelligence*, pour abstrait qu'il soit, peut apparaître au pluriel. Ce fait est expliqué par Galmiche : "il est pratiquement toujours possible d'envisager les substantifs (aussi bien concrets qu'abstraites ...) sous l'angle de l'espèce et, les espèces sont, par définition, comptables [...] Dans de nombreux cas, cependant, certains environnements contextuels deviennent nécessaires ; les plus courants sont évidemment *sortes, espèces, types, variétés* ou l'énumération juxtaposée :

a. *Il y a deux sortes d'intelligence*

b. *Il y a deux intelligences, l'une pratique, l'autre abstraite*" (M. Galmiche, 1987: 196).

L'intelligence pratique et l'intelligence abstraite sont des SN nucléaires virtuels ; il s'agit de la compréhension d'un ensemble clos des choses d'ordre pratique ou de celles d'ordre abstrait¹³.

2. 2. 2. Capacité de découvrir, de deviner, d'observer, de percevoir (et de bien interpréter) différents faits

Les capacités mentionnées sont intimement liées à celle d'*intelligence* ; elles trouvent leur expression dans des suites telles que : *avoir de la (sagacité + pénétration + perspicacité + clairvoyance + lucidité + prévoyance + subtilité + finesse)*.

Dans A. Meunier 1978 le nom de *sagacité* est classé parmi les noms correspondant aux critères de la table ANO3 ; on devrait donc s'attendre à la possibilité d'avoir : *il a eu la sagacité de ...* ; pourtant, p.ex. **il a eu la sagacité de trouver la solution* se révèle impossible ; on doit dire : *il a fait preuve de sagacité/ il a montré de la sagacité en trouvant la solution*.

Il en est de même de *perspicacité, subtilité, lucidité* (table ANO3), *clairvoyance* (table ANO2), *pénétration, prévoyance* et *finesse*. La possibilité d'avoir des SN complets tels que : *il a eu la (subtilité + clairvoyance + lucidité + perspicacité + pénétration + prévoyance + finesse) de faire quelque chose* doit être révisée¹⁴.

2. 3. Les autres dispositions liées à la notion d'intellect

2. 3. 1. Capacité de se rappeler : *avoir de la mémoire*

La définition que donne le P. R. est la suivante: "Faculté de conserver et de se rappeler des états de conscience passés et ce qui s'y trouve associé ; l'esprit en tant qu'il garde le souvenir du passé".

L'implication consiste en ceci que ces «états de conscience » constituent des variables d'argument impliquées par le concept SE RAPPELER . La définition proposée par le D. F. C. le montre très bien :

Avoir de la mémoire = avoir une excellente aptitude à la mémorisation (on ne mentionne pas ce qui est mémorisé)

Les expressions avec l'article défini telles que *avoir la mémoire courte* (D. F. C.) ou *avoir la mémoire comme une passoire* sont destinées à caractériser cette faculté elle-même chez un individu particulier, chacun étant censé la posséder. Celles avec l'article indéfini : *avoir une mémoire de lièvre* ; *avoir une bonne, une mauvaise mémoire* (P. R.) ; *avoir une mémoire fidèle* ; *avoir une excellente mémoire* (D. F. C.) sont destinées à caractériser directement l'individu dont on parle.

Ce qu'on se rappelle peut être explicité ; à ce moment-là, nous avons affaire à des SN virtuels complets (Cf. *Je n'ai pas la mémoire des noms* , "*La mémoire des lieux, des visages, des odeurs*" (Duhamel, d'après P. R.) ; *Je n'ai pas la mémoire des visages* (D. F. C.) ; *Cet homme a une mémoire des chiffres extraordinaire* (L. Zareba, 1992: 282).

2. 3. 2. Capacité de réagir vite et «à propos»

Cette capacité est désignée de manières très différentes ; on peut *avoir de la présence d'esprit*, *avoir de bons réflexes*¹⁵, *avoir l'esprit d'à-propos*, *avoir l'esprit de repartie* :

Elle était contente d'être intervenue, d'avoir eu de la présence d'esprit. (F. Mallet-Joris, *Allegra*: 93) → *d'avoir eu la présence d'esprit d'intervenir*

Il eut soudain de la présence, de la chaleur pour enfilier quelques phrases [...] (H. Bazin, *L'huile sur le feu*: 321)

3. LES NOMS DE DISPOSITIONS FONDÉS SUR SENTIR

3. 1. Proposition de classement

La capacité de comprendre et celle d'émettre des jugements valides sont très souvent inséparables de celle de sentir (dont les exposants sont des noms *intuition, instinct, sens, notion, idée, sentiment*, etc.) dans la mesure où avant de comprendre et de formuler un jugement (étape «discursive») il faut d'abord sentir (percevoir) les choses (étape «non discursive»). Les deux exemples avec l'expression *avoir du sens* dans son acception particulière et quelque peu archaïque ainsi que l'expression *avoir du bon sens* en sont la preuve.

Les SN fondés sur SENTIR doivent être divisés en quatre groupes selon la façon dont SENTIR se combine avec d'autres sens prédicatifs pour former des sens plus riches. Le prédicat SENTIR est, selon nous, le plus proche de celui de PERCEVOIR (sans impliquer nécessairement l'interprétation de ce qu'on perçoit, mais en même temps l'admettant) :

- Le premier groupe est celui où SENTIR (= PERCEVOIR QQCH.) implique l'argument propositionnel dont l'exposant superficiel peut être effectivement une proposition (Cf. *avoir le (sentiment + pressentiment + impression + intuition) que...*). C'est un sens «épisodique».

- Le deuxième groupe est celui où SENTIR /PERCEVOIR est dominé par le concept de CAPACITÉ (Cf. *avoir le (sentiment + sens + notion + idée + intuition + instinct) du / de la ...*). C'est un sens dispositionnel (virtuel) lié cependant au sens précédent.

- Le troisième groupe, le plus difficile à décrire, est celui où SENTIR implique un argument propositionnel «incorporé»; il s'agit d'un **état affectif** qu'on a besoin de décrire et qui, lui-même, implique ses propres arguments. Le nom de *sentiment* doit être dans ce cas traité de nom «classificateur», et le verbe *sentir* de verbe opérateur. (Cf. *Eprouver un sentiment de joie, sentir de la joie*). C'est un sens «épisodique».

Pour distinguer les deux sens véhiculés par le verbe *sentir* et le nom *sentiment* nous proposons de les appeler ***sentir que*** et ***sentir qqch.*** Nous parlerons des sentiments (*sentir qqch.*) au sens d'états affectifs dans un autre chapitre. (chapitre III)

- Le quatrième groupe, représente le sens : ÊTRE CAPABLE D'ÉPROUVER DES SENTIMENTS/ DES ÉMOTIONS (Cf. *être sensible, montrer de la sensibilité*). C'est un sens dispositionnel lié au sens précédent. Puisqu'il s'agit d'une disposition, il convient d'en parler dans ce chapitre-ci. (3. 3. Capacité de *sentir qqch.*)

3. 2. Syntagmes nominaux réels et virtuels fondés sur SENTIR QUE

Il s'agit des syntagmes nominaux du premier groupe (qui sont des SN nucléaires réels, complets et incomplets, ainsi que des SN dérivés réels fondés sur des expressions prédicatives telles que les verbes *sentir*, *pressentir* et les expressions nominales correspondantes comme *sentiment*, *impression*, *pressentiment*, *intuition*) ainsi que des SN du deuxième groupe (qui sont des syntagmes nucléaires virtuels fondés sur des noms tels que *sentiment*, *sens*, *intuition*, *instinct*).

La formule sémantique qui correspond aux syntagmes du premier groupe est la suivante¹⁶:

sent (*x*, *p*)

L'argument propositionnel *p* peut être résorbé, ce que montre la formule:

sent (*x*, /*p*)

On obtient de cette façon des SN concrets comme *un sentiment*, *une impression* (= *ce qu'on sent*), *un pressentiment*, *une intuition* (= *ce qu'on pressent*).

Nous pouvons définir ce sens du verbe *sentir* comme une **conscience intuitive** de quelque chose. *Sentir (que) qqch.*, *pressentir qqch.* veulent dire : *se rendre compte de qqch.*, «enregistrer», *percevoir les signes de qqch.* (sans avoir encore formulé de jugement). C'est en cela que *sentir*, *pressentir* sont différents de *penser*, *croire*.

Se rendre intuitivement compte de qqch., *en devenir intuitivement conscient* sont des expressions qui désignent soit des événements individuels (premier groupe) soit des dispositions (deuxième groupe). Être capable de sentir les choses, de les pressentir, d'en être conscient d'une façon intuitive ou instinctive c'est *avoir/ manifester de l'intuition* ou *avoir de l'instinct* qui, bien qu'ils désignent des dispositions pour sentir les choses, sont des SN réels (non génériques), ce qui est lié à leur incomplétude. Cette incomplétude permet l'implication, c'est-à-dire l'emploi des expressions mentionnées dans des situations réelles, concrètes.

Les syntagmes **avoir du sentiment* ou **avoir du sens* qui, théoriquement, pourraient être dérivés de *sentir qqch.* (= *sentir, pressentir que qqch. se passe*) pour désigner une propriété sont inadmissibles. On emploie justement, pour exprimer la propriété de sentir, *avoir de l'intuition* ou *avoir de l'instinct*.

Arrêtons-nous donc, pour l'instant, sur ces deux noms (avant de parler de *sentiment*, *d'impression* et de *pressentiment*) pour montrer différents types de syntagmes dans lesquels ils apparaissent, à commencer par le SN nucléaire réel clos (*avoir l'intuition que*, *avoir le pressentiment que*), à travers le SN nucléaire réel incomplet ainsi que le SN dérivé, vers un SN nucléaire virtuel clos.

3. 2. 1. Le nom *intuition*

On peut rencontrer le nom *intuition* dans tous les types de syntagmes. Il est fondé sur le prédicat SENTIR et, dans certains emplois, sur PRESENTIR, plus complexe (sentir arriver des événements futurs). Regardons les exemples suivants :

- (1) *Elle eut l'intuition soudaine qu'il n'y avait rien à espérer de cette visite* (P. R.).
- (2) *Avoir l'intuition de ce qui va se passer* (P. R.)
- (3) *Avoir l'intuition d'un danger* (D. F. C.)

Ces SN nucléaires réels complets peuvent être facilement transformés en SN concrets, avec résorption de l'argument propositionnel :

- (1') *Elle eut une intuition soudaine : il n'y a rien à espérer de cette visite*
- (2') *Ella a eu une intuition : elle a pressenti ce qui allait se passer*
- (3') *Elle a eu une intuition / un pressentiment : un danger allait arriver*

Mais on peut proposer d'autres transformations encore :

- (1'') *Elle a de l'intuition ; elle a bien senti qu'il n'y avait rien à espérer de cette visite*
- (2'') *Elle a de l'intuition ; elle a pressenti ce qui allait se passer*
- (3'') *Elle a de l'intuition ; elle a su prévoir ce danger*

Aussi bien *avoir une intuition* que *avoir de l'intuition* sont des syntagmes incomplets. La différence consiste en ceci : *avoir une intuition / un pressentiment* autorisent la question *laquelle?*, tandis que *avoir de l'intuition* bloque une telle question. Dans le premier cas il s'agit d'une proposition, d'un «résultat» de pressentir, dans le deuxième on insiste sur le fait lui-même que quelqu'un a la capacité, la faculté de pressentir les événements à venir, ces événements étant implicites. Il faut préciser en même temps qu'il ne s'agit pas seulement d'avoir des pressentiments, il s'agit d'avoir des pressentiments qui se vérifient, de «bons pressentiments». Il y a, grâce à l'incomplétude, l'implication de tout un sous-ensemble virtuel de situations à prévoir (ou de réalités à sentir, si l'on envisage une autre variante du sens de ce mot). Bien que l'énoncé *Il a de l'intuition* contienne un SN incomplet, cela ne l'empêche pas pour autant d'avoir un sens autonome ; il s'agit notamment de caractériser une personne. Par contre, l'énoncé *Il a une intuition / un pressentiment* n'est pas un énoncé autonome car il exige l'explicitation de l'argument propositionnel.

Citons maintenant l'exemple d'un SN dérivé, fondé sur *intuition* :

Faut-il [...] chercher cette unité dans une intuition de sens? (H. Bonnard, *De linguistique à la grammaire*: 68)

L'interprétation est la suivante : *quelque chose qu'on suppose intuitivement et qui est susceptible d'en constituer le sens*. Il s'agit donc d'un syntagme concret, avec résorption de l'argument propositionnel : *une intuition*, suivi d'un syntagme en fonction de proposition adjointe : *de sens*.

Deux beaux exemples de l'emploi générique (virtuel) de *intuition* nous sont offerts par U. Eco :

Et là ce sera pleine connaissance, l'intuition du singulier. C'est ainsi qu'il y a une heure j'étais prêt à voir arriver tous les chevaux, mais pas du fait de l'étendue de mon intellect, mais bien de l'insuffisance de mon intuition.(Le nom de la rose : 42)

Les simples ont quelque chose de plus que les docteurs, qui souvent se perdent à la recherche des lois les plus générales. Ils ont l'intuition de l'individuel. Mais cette intuition, toute seule, ne suffit pas. (Le nom de la rose : 259)

L'intuition du singulier signifie la capacité de sentir ce qui est singulier, tandis que *insuffisance de mon intuition* signifie que quelqu'un n'est pas capable de sentir certaines choses.

Si dans les cas des syntagmes nucléaires réels clos tels que *l'intuition d'un danger*, *l'intuition de qqch. qui va arriver* on peut parler d'un pressentiment, ici il est plutôt question d'une «précognition». On peut donc parler d'une capacité à connaître, à comprendre d'une façon intuitive.

L'expression partitive *avoir de l'intuition* permet de décrire tout aussi bien la personne qui, dans une situation donnée, a su pressentir un événement que celle qui fait, d'une façon permanente, preuve de la capacité de comprendre intuitivement certaines choses.

3. 2. 2. Le nom *instinct*

Ce nom, dans l'acception qui nous intéresse ici, signifie "faculté [...] de sentir, de deviner, qui détermine une manière de penser, un comportement" (T. L. F.) ; "don, disposition naturelle (à faire ou à connaître)" (Le Robert). L'*instinct* apparaît néanmoins, comme *l'intuition*, dans des SN réels incomplets sans résorption et des SN réels concrets dérivés. Par contre, il est impossible d'employer le nom d'*instinct* dans les SN nucléaires complets réels (**Il a eu l'instinct que* est exclu).

Il faut signaler tout d'abord que dans un certain nombre de cas le nom *instinct* a la même distribution que celui de *sens*, sans toutefois avoir tout à fait la même signification. Tel est le cas de, p.ex.: *l'instinct du beau, du divin en l'homme* vs *le sens du beau et du laid* ; *l'instinct de la discipline* vs *le sens de la discipline*. Dans les exemples cités ci-dessous *l'instinct* correspond à une "tendance innée à l'homme"

(Le Robert) et non à une “disposition à sentir”. Dans les autres cas, *instinct* est voisin, voire synonyme, de *sens*. Comparons:

- (1) avoir *l'instinct des affaires, du commerce*
avoir *le sens des affaires, du commerce*
- (2) *Peuple qui a l'instinct de la musique, de la danse* (G. R.)
Vous n'avez pas le sens du rythme (Le Petit Robert)
- (3) *Le peuple, qui a un instinct très délicat du comique ...* (G. R.)
Il riait rarement, n'avait nul sens du comique (France, d'après Le Petit Robert)
- (4) *Il existe des filles qui ont l'instinct des choses de l'amour* (G. Simenon, *Maigret au Picratt's*: 188)
... qui ont le sens des choses de l'amour

On peut facilement paraphraser (1) - (4) :

- (1') *Pour ce qui est des affaires, du commerce, il a de l'instinct / du flair*
- (2') *Ils sont incomparables dans la musique, dans la danse, ils ont de l'instinct / du talent*
- (3') *Ces gens là, ils sentent, ils comprennent ce qui est drôle. Ils ont de l'instinct.*
- (4') *Il existe des filles qui, pour ce qui est des choses de l'amour, ont de l'instinct.*

Ces exemples montrent que l'expression *avoir de l'instinct* contient une proposition non saturée, avec l'implication d'une sous-classe virtuelle d'arguments propositionnels. Il en est de même avec l'exemple (5) dans lequel l'article indéfini est dû à la présence d'une proposition relative adjointe qui équivaut à l'adjectif *infaillible*.

- (5) *Nous avons un instinct qui ne nous trompe pas, nous autres femmes! Je t'ai prévenu, maintenant agis à ta tête.* (Balzac, d'après T. L. F.) → *Nous avons de l'instinct, nous autres femmes! ...*

L'interprétation de l'exemple (6) est plus difficile :

- (6) *Je suis femme ... mais j'ai l'instinct! ... Et au point de vue artistique ... c'est affreux, votre procédé ...* (Sardou, d'après T. L. F.) (= j'ai quelque chose qu'on nomme instinct).

On pourrait très bien remplacer le SN *l'instinct* par *de l'instinct* :

- (6') *Je suis femme ... (? mais) et j'ai de l'instinct! ...*

Le syntagme *l'instinct* constitue ici un objet notionnel ; il s'agit de souligner que posséder la qualité nommée *instinct* est une chose importante¹⁷.

Le nom *instinct* peut apparaître également dans un SN concret, précédé d'un article indéfini :

(7) *Tous les étrangers, même savants ont échoué. Il leur manque un instinct, l'oeil qui sait distinguer le trou du crabe par où se vide une claire, le don héréditaire ...* (G. R.)

(8) *J'allais parler ; il me regarda froidement ; un instinct secret m'avertit que je nuirais à la comtesse, et je me tus.* (T. L. F.)

Un *instinct* possède, dans (7) et (8) une interprétation différente. Dans (7) un *instinct* équivaut à un *don*, un *talent*, une *faculté*. Le contenu résorbé, c'est : *ce en quoi consiste ce don, ce talent, cette faculté*. On pourrait imaginer un SN dérivé comme : *un instinct d'observation* ou un SN nucléaire virtuel comme : *l'instinct de l'observation*.

Dans (8) il s'agit d'un argument propositionnel résorbé, de *quelque chose qu'on a senti instinctivement*. On sait par le contexte qu'il s'agit d'une intuition, d'un avertissement intérieur. On pourrait proposer la paraphrase suivante :

(8') *... il me regarda froidement ; je l'ai senti comme l'avertissement secret que je nuirais à la comtesse, et je me tus. On peut dire que j'ai/ j'ai eu de l'instinct.*

3. 2. 3. Les noms *sentiment*, *pressentiment* et *impression*

3. 2. 3. 1. Des SN nucléaires réels complets

Les noms *sentiment*, *pressentiment* et celui d'*impression* dans leur fonction d'exposants du prédicat SENTIR = *se rendre intuitivement compte de qqch.* apparaissent tout d'abord dans les SN nucléaires réels clos, comme ceux que nous citons ci-dessous :

(9) *J'ai le sentiment que j'ai me trompe* (D. F. C.)

(10) *"Le sentiment momentané de mon isolement ne m'accablait plus"*
(Lamartine, d'après P. R.)

(11) *J'ai le pressentiment qu'il ne viendra pas, qu'il lui est arrivé malheur*
(P. R.)

(12) *Il a l'impression qu'on se moque de lui* (D. F. C.)

Les syntagmes tels que **avoir du sentiment*, **avoir du pressentiment*, **avoir de l'impression* qui signifieraient, si un tel besoin se présentait, une propriété, une disposition à se rendre compte de quelque chose, à pressentir quelque chose ou à avoir des impressions sont, nous l'avons déjà dit plus haut, totalement exclus. Nous avons

mentionné, plus haut, l'expression *avoir des pressentiments* (cf. "*Les femmes ont des pressentiments dont la justesse tient du prodige*", Balzac, d'après Le Petit Robert) qu'il faut distinguer de *avoir de l'intuition*. *Avoir des pressentiments* est uniquement une tendance à pressentir, tandis que *avoir de l'intuition* est la capacité d'avoir des pressentiments «dont la justesse tient du prodige» pour citer Balzac. Cependant, et ceci mériterait une analyse approfondie, on a créé des noms à partir des tendances à avoir des impressions, des sentiments d'un genre particulier. Des noms tels que, p. ex. *sensibilité, susceptibilité, complexe* le montrent bien.

3. 2. 3. 2. Des SN réels dérivés

Avec l'exemple ci-dessous, nous entrons dans le champ des syntagmes dérivés :

(13) *Elisabeth au contact de cette expression eut un pressentiment de triomphe*
(J. Cocteau, *Les enfants terribles*, 1925: 121)

Un pressentiment de triomphe est dérivé du syntagme nucléaire unique *le pressentiment d'un triomphe* (→ *Elisabeth a pressenti qu'elle allait triompher de quelqu'un*)

Les SN de même nature avec le nom *sentiment* sont, entre autres, analysés par G. Guillaume (1975: 146-147). Il s'agit de syntagmes tels que *le sentiment de justice* et *le sentiment de devoir* qu'il compare, respectivement, aux syntagmes *le sentiment du droit* et *le sentiment du devoir*.

L'explication de G. Guillaume se révèle, surtout pour ce qui est des syntagmes *le sentiment de justice* et *le sentiment de devoir* insatisfaisante pour deux raisons.

Premièrement, Guillaume veut à tout prix que *le sentiment de justice* ressemble au syntagme *le sentiment de pitié*. Il l'exprime de la façon suivante : "dans *le sentiment de justice*, c'est *justice* même qui est considérée comme sentiment : ce qui réduit le premier nom au rôle de simple forme générale".

Ce que dit Guillaume, s'explique par le fait qu'il considère l'opposition *le sentiment de la musique* vs *le sentiment de pitié*, d'un côté, et *le sentiment du droit* vs *le sentiment de justice*, de l'autre, comme une opposition analogue. S'il est vrai que *le sentiment de la musique* et *le sentiment du droit* représentent le même type de SN nucléaire virtuel abstrait, et que *le sentiment de pitié* et *le sentiment de justice* sont des SN dérivés virtuels, cela n'empêche pas que le nom de *sentiment* possède un statut différent dans les deux derniers syntagmes.

Deuxièmement, Guillaume ne mentionne que les SN virtuels, précédés de l'article défini *le* : *le sentiment du droit* et *le sentiment de justice*, *le sentiment du devoir* et *le sentiment de devoir*. Or il nous paraît extrêmement important de souligner que si *sentiment du droit*, *sentiment du devoir* (ainsi que *sentiment de la musique*) représen-

tent la complétude notionnelle et n'admettent, de ce fait, que l'article défini, *senti-ment de devoir*, *sentiment de justice*, *sentiment de pitié*, etc. représentent une incomplétude notionnelle, due à la résorption d'une position d'argument. Aussi doit-on dire : *Il a le sentiment de la musique* mais *Il a /éprouve un sentiment de pitié* ; *Il a le sentiment du devoir* mais *Il a un sentiment de devoir* ; *Il a le sentiment du droit* mais *Il a un sentiment de justice*, *un sentiment de droit* (ce dernier syntagme n'est pas mentionné par Guillaume).

Le mécanisme dérivationnel de *avoir un sentiment de justice*, *avoir un senti-ment de devoir* et *avoir un sentiment de droit* (il faut exclure ici *avoir /éprouver un sentiment de pitié*) est le même que celui que nous avons montré avec l'exemple (13) du début. Aussi, *avoir un sentiment de justice* c'est *avoir le sentiment (= l'impression) que les choses* (on ne dit pas lesquelles) *ont été faites avec justice, que quelque chose a été fait avec justice*; *avoir un sentiment de devoir* c'est "*se représenter que quelque chose [c'est nous qui soulignons] se doit*" (Guillaume 1975: 147), autrement dit : *avoir l'impression que quelque chose se doit* ; *avoir un sentiment de droit* c'est *avoir le sentiment (= l'impression) qu'on «a le droit pour soi»*, c'est-à-dire que *ce qu'on fait* (on ne dit pas quoi) *est conforme au droit*.

C'est ainsi qu'on voit que *le sentiment du droit* et *le sentiment du devoir* sont des propriétés permanentes tandis que *un sentiment de justice*, *un sentiment de droit* et *un sentiment de devoir* sont des événements (des «épisodes»).

Quand on a expliqué la nature «événementielle» de ces derniers il est plus facile de décrire les SN virtuels qui en sont dérivés : *le sentiment de droit*, *le sentiment de justice*, *le sentiment de devoir*. La description que Guillaume propose pour *le senti-ment de devoir* nous paraît excellente dans sa première partie : c'est "la possibilité générale abstraite de se représenter que quelque chose se doit". La suite cependant peut prêter à des malentendus : "autrement dit le nom d'une faculté en soi, et telle qu'un esprit spéculatif peut la concevoir". Guillaume dit tout de suite après : "*le sentiment du devoir*, suppose, au contraire, un cours de pensée moins abstrait, non plus l'idée de faculté en soi, mais celle de *faculté liée à un but moral*. D'un exemple à l'autre l'esprit a changé de plan".

«Une faculté en soi» signifie donc la *faculté* (sens virtuel) d'avoir *le sentiment*, *l'impression que quelque chose se doit* (sens réel, événementiel), tandis que «*faculté liée à un but moral*» signifie directement que *le sentiment du devoir* est une faculté. On a, d'un côté, *sentir que qqch. se doit*, de l'autre, *sentir en quoi consiste le devoir* («le but moral»).

Parallèlement, *le sentiment de justice*, *le sentiment de droit* signifieraient «la possibilité générale abstraite» d'avoir le sentiment, l'impression que quelque chose a été fait avec justice, qu'on a droit de faire quelque chose.

Notre conclusion est que les noms tels que *sentiment*, *pressentiment* et *impres-sion* sont des expressions prédicatives du concept SENTIR QQCH. événementiel. Il s'agit soit d'un fait unique de se rendre compte de quelque chose qui se passe

autour de nous (à ce moment-là, c'est un *pressentiment de qqch.*, un *sentiment de qqch.*, une *impression de qqch.*), soit d'un ensemble virtuel de faits de se rendre compte de quelque chose (à ce moment-là on a le *sentiment de qqch* / l'*impression de qqch.* / le *pressentiment de qqch.*).

3. 2. 3. 3. Des SN nucléaires virtuels avec le nom *sentiment*

G. Guillaume (1975: 146) a attiré l'attention sur la différence fondamentale qui existe entre deux sens du nom *sentiment* : "Soit, par exemple : le *sentiment de pitié* et le *sentiment de la musique*. [...] Le premier groupe procède d'une définition formelle permanente. Il signifie que *pitié* est de la catégorie *sentiment*, en sorte que ce dernier nom n'a dans l'esprit aucune réalité propre ; il n'existe par rapport à *pitié* que comme une forme, comme une «enveloppe». Au contraire, dans le second groupe : le *sentiment de la musique*, le premier nom représente une réalité distincte ; il ne s'agit plus en effet d'un sentiment qui s'appellerait *musique* [...], mais du sentiment qui fait comprendre la musique, et qui, par cela même, doit exister en dehors d'elle. Le deuxième nom devient ainsi l'objet du premier et l'on entre dans le cas de dépendance fonctionnelle [...] D'où la nécessité de mettre un article devant le deuxième nom".

Nous allons, dans cette partie, parler des syntagmes virtuels clos qui, comme le *sentiment de la musique*, sont fondés sur le prédicat complexe : POUVOIR SENTIR (= capacité de sentir). S. Karolak (1989: 135) rappelle que "Les SN de la musique, de la langue [dans le *sentiment de la musique*, le *sentiment de la langue*] appartiennent au nucléus et jouent le rôle d'arguments propositionnels impliqués par le prédicat constitutif représenté par le nom sans résorption".

Quand Guillaume parle du nom *sentiment* en tant que "réalité distincte" il s'agit justement de son sens abstrait, sans résorption de l'argument propositionnel ; quand il dit que le "deuxième nom devient l'objet du premier", nous savons qu'il s'agit de l'argument propositionnel (dont l'exposant est le nom *musique*) impliqué par SENTIR (dont l'exposant est le nom *sentiment*).

Le nom *sentiment* désignant la "capacité de sentir et d'apprécier un ordre de choses, une valeur morale, esthétique, etc." (Le Robert) ou, autrement dit, la "faculté de reconnaître" (Guillaume 1975: 147) apparaît dans des syntagmes extrêmement nombreux. On peut avoir le *sentiment de la réalité, du réel, du beau, de la beauté, de la nature, du droit, de l'honneur, du devoir, des arts, du comique*, etc. ; on peut acquérir le *sentiment du droit chemin* (Cf. "en ces temps-là, j'acquis de mon maître l'envie d'apprendre et le sentiment du droit chemin" U. Eco, *Le nom de la rose*: 24).

L'adjectif peut également apparaître en fonction d'expression d'argument propositionnel, comme dans l'exemple : "C'est pourquoi on ne saurait se fonder sur des critères intuitifs, sur une sorte de «*sentiment linguistique*» pour décider que plusieurs énoncés réalisent ou non la même phrase" (O. Ducrot 1984: 177). (Cet exemple mon-

tre, en plus, l'affinité qui existe entre *sentiment* et *intuition*). Il en est cependant autrement des syntagmes tels que *sentiment religieux, esthétique, patriotique* qui sont des SN concrets, désignant des états affectifs, avec l'argument propositionnel résorbé. On ne sait pas de quels états affectifs il s'agit, on sait seulement qu'ils sont liés à la religion, à l'esthétique, à la patrie.

3. 2. 4. Le nom *sens* - SN nucléaires virtuels

Ce nom est le seul, parmi les exposants du concept prédicatif SENTIR QUE qui apparaît uniquement dans des SN nucléaires virtuels. (Les SN incomplets comme *un sens, du sens* ont des significations différentes ; il sont fondés soit sur le prédicat SIGNIFIER (*avoir un sens, véhiculer du sens*), soit sur le prédicat COMPRENDRE ou PENSER JUSTE (*avoir du sens, prendre du sens, avoir du bon sens*).

Dans un certain nombre de contextes, *sens* a la même distribution que *sentiment, instinct, intuition, génie, talent* et même *intelligence* ou *esprit* (ce qui ne veut pas dire qu'il s'agit dans tous les cas de synonymie). Tel est le cas de l'expression *avoir le sens des affaires, du commerce* qui peut être transformée en remplaçant *sens* par *esprit, génie, instinct, intelligence*.

On peut donc avoir le *sentiment* de la réalité / du réel et avoir le *sens* de la réalité /des réalités quotidiennes, avoir le *sens* pratique / le *sens* de ses intérêts pratiques / le *sens* du bon placement. A côté du *sentiment* du beau, de la beauté, des arts on a le *sens* intuitif du beau et du laid ainsi que le *sens* esthétique, artistique, de même que le *sens* des valeurs esthétiques. A côté du *sentiment* du droit, du *sentiment* du juste et de l'injuste nous avons le *sens* de la justice. On pourrait multiplier les exemples car la série est extrêmement productive, avec le *sens* de l'humour (et de la blague) en tête.

L'article indéfini apparaît quand on qualifie avec une expression adjointe valorisante la propriété de sentir quelque chose :

Parce qu'on a un sens différent de l'argent, nos réponses ne seront pas toutes faites mais faites pour vous. (Nouvel Obs.1993: 103) (= parce qu'on sent / on comprend d'une façon différente ce qu'est l'argent ...)

Ce joueur a un sens du but peu commun (commentaire entendu à la radio) (= il sent / il sait comme personne d'autre où il faut envoyer le ballon ; cf. *avoir du savoir-faire, avoir du service*)

3. 3. Les noms de dispositions fondés sur le prédicat complexe ÊTRE CAPABLE • SENTIR QUELQUE CHOSE (ÊTRE CAPABLE D'ÉPROUVER UN SENTIMENT / UNE SENSATION)

Ce sens dispositionnel est celui qui apparaît dans la définition de *sensibilité* que propose le Petit Robert :

*Faculté d'éprouver la compassion, la sympathie*¹⁸

Il s'agit donc de la capacité d'éprouver différents états physiques, psychiques et affectifs.

Nous n'avons pas étudié de plus près cette classe de noms dispositionnels sous l'angle de leur compatibilité avec l'article partitif ; aussi nous contenterons-nous seulement d'indiquer les noms qui entrent dans cette classe sémantique. Des noms tels que *sensibilité*, *hypersensibilité*, *affectivité*, *sentimentalité*, *émotivité*, *exaltation*, *enthousiasme*, *irascibilité*, *impulsivité*, *susceptibilité*, *nervosité*, *impétuosité*, *impressionnabilité* et tant d'autres en font partie et méritent une analyse approfondie.

Il serait surtout nécessaire d'analyser les rapports entre chaque nom de sentiment, destiné à décrire des états affectifs «épisodes» (occasionnels) et la disposition d'éprouver ces états affectifs. Ceci montrerait le rapport entre les noms de sentiments et les noms de qualités.

Nous avons néanmoins mentionné (chapitre III, section 2. 4. 2. 1. 1. et section 2. 4. 2. 2.) le rapport entre certains sentiments et les dispositions à les éprouver.

4. LES NOMS DISPOSITIONNELS FONDÉS SUR LE PRÉDICAT COMPLEXE POUVOIR • CAUSER QQCH.

4. 1. Le nom *influence*

Après avoir introduit la distinction entre "deux grandes catégories de noms: *continus* et *discontinus*" Guillaume (1975: 96) en présente une autre, celle entre les "noms de sens intrinsèque" et "noms de sens extrinsèque". Les premiers "ont leur

signification dans la forme qu'ils représentent", les seconds "ont leur signification *en dehors* de cette forme" (p.99). S. Karolak (1986: 138) explique qu'il s'agit, respectivement, des noms "monovalents ou monadiques qui représentent des prédicats inhérents" et des noms "polyvalents qui représentent des prédicats relationnels".

Guillaume prend comme exemple les noms *effet* et *cause* et montre que les deux, "en puissance" désignent une influence: "Le nom *effet* lorsqu'il atteint l'emploi, ne désigne plus un rapport, mais une chose [plus exactement une chose et un souvenir de rapport]" (p.99). La même observation concerne le nom *cause*. "La seule différence est que ce terme, au lieu d'être influencé, est influent" dit Guillaume (p.99).

Si, maintenant, on essayait de donner à cette description des rapports entre *influence*, *cause* et *effet* une représentation sémantique, on obtiendrait:

influencer (p, q)

où *p* est une proposition qui rend compte de l'événement-cause et *q* est une proposition qui rend compte de l'événement-effet.

Ceci n'est pas tout à fait exact. L'analyse du prédicat INFLUENCER montre une structure sémantique plus compliquée.

Prenons l'exemple suivant de M.Gross (1981: 33):

1) *L'argent a de l'influence sur Max.*

qui réapparaît, légèrement transformé, dans Vivès (1984: 13):

2) *L'argent a une influence sur Max*

Les deux phrases signifient:

3) *L'argent influe sur Max*

L'argent est ici l'expression elliptique de l'argument propositionnel *p* (on pourrait proposer les développements suivants: *le fait que Max possède de l'argent; le fait que Max se rend compte de la puissance de l'argent; etc.*). De même, *Max* n'est qu'une expression réduite du *comportement de Max*, de *l'attitude de Max*, etc. Mais *le comportement de Max*, *l'attitude de Max* ne sont pas pour autant des expressions de l'argument *q*, c'est-à-dire de l'effet. Le prédicat *influencer* est un prédicat complexe. Il contient selon nous deux composantes: *causer* et *devenir* (= *commencer à se passer avec*). Le schéma est donc le suivant:

p cause que quelque chose commence à se passer (= q) avec l'état de choses r

ou:

p cause certains effets q sur l'état de choses r

Cette deuxième formule permet de rendre compte d'une lacune sémantique ; ce qui est causé, c'est-à-dire l'effet *q* ne sera jamais explicité. Pour nous en rendre mieux compte, comparons :

1) *Le tremblement de terre a entraîné la mort de milliers de personnes.* 2) *Le tremblement de terre a eu une influence terrible sur la situation des gens dans la région sinistrée.*

Le nom *influence*, de même que le verbe *influencer*, ont parfois un comportement déroutant. Il existe un certain nombre de contextes où la différence entre *influencer* et *causer* se neutralise. En voilà l'exemple :

Si la régression l'emporte, l'image de soi-même devient de plus en plus pessimiste. Ce qui à son tour influe sur/ cause l'augmentation de la peur des gens. (K. Terminińska 1983: 77)

Dans l'exemple cité, la lacune sémantique qu'on avait constatée dans la structure sémantique du prédicat *influer sur* est remplie. Nous n'allons pas multiplier les exemples mais il s'avère que *influer sur* équivaut à *causer* uniquement dans les contextes où l'effet est une modification, un changement (dans l'exemple cité, c'est une *augmentation*). Nous pouvons donc, en dernière instance, proposer la représentation sémantique suivante du prédicat *influencer* :

p cause que quelque chose change dans l'état de choses r

On a, maintenant, affaire à deux types de situations: a) des contextes où le changement ne sera pas explicité; à ce moment-là *causer* est impossible, b) des contextes où le changement est explicité; à ce moment-là sont possibles *causer* et *influer sur*.

Ce qui vient d'être dit ne concerne cependant que les formes verbales ; les contextes avec les nominalisations (*avoir une/de l'influence sur*) contiennent toujours une lacune sémantique.

Y a-t-il, inversement, des contextes où , à leur tour, seraient neutralisés *influence sur* et *effet*? Guillaume constate (p.99): "Pour qu'il y ait «effet», il faut qu'une chose première influence une chose seconde. C'est cette influence qui, en puissance, constitue l'effet".

Si de tels contextes existaient, il faudrait que *influence*, tout comme *effet*, soient des noms avec résorption de l'argument propositionnel *q* (effet); c'est-à-dire que *influence* signifie: *ce qui est causé par p*. On peut proposer les exemples suivants:

L'influence qu'a l'effort physique sur la santé n'est pas négligeable. (= l'effet que produit l'effort physique...)

Ce malade est sous l'effet (=sous l'influence) d'un calmant.

Revenons à nos exemples du début : 1) *L'argent a de l'influence sur Max*; 2) *L'argent a une influence sur Max* et 3) *L'argent influe sur Max*

L'exemple 2) pose problème; s'agit-il tout simplement d'une résorption de l'argument propositionnel (*une influence = l'effet que l'argent a sur le comportement de Max*)? Ou plutôt avons-nous affaire au même cas que celui du nom *importance* cité par Guillaume (1975: 101): "On dit également [à côté de *cela a de l'importance*]: *cela a une importance*, mais l'article *un*, dans ce dernier cas, est l'effet d'un adjectif sous-entendu. *Cela a une importance* est à égalité avec: *cela a une réelle importance*. Il ne faut donc pas attribuer l'article *un* devant *importance* au caractère extrinsèque du nom".

Et que penser de l'exemple ci-dessous:

Le problème fondamental [...] est de savoir pourquoi il est possible de se servir de mots pour exercer une influence, pourquoi certaines paroles [...] sont douées d'efficacité (O.Ducrot, *Le dire et le dit*: 173).

Cette difficulté d'interprétation est due à la lacune sémantique dont on vient de parler, liée au nom *influence*. Les syntagmes complets du type :

L'argent a sur Max l'influence que l'on sait/ qu'on lui suppose/qu'on lui prête

les seuls possibles, montrent bien que ce en quoi consiste l'influence ne peut pas apparaître en position d'argument propositionnel explicite.

4. 1. 1. Le groupe de *l'influence*

Les noms liés au concept d'influence sont nombreux. Nous proposons de les classer en trois groupes : 1° - des noms qui désignent une disposition, c'est-à-dire la capacité *d'exercer une / de l'influence* (nous les présentons ci-dessous), 2° - des noms qui désignent une tendance, une volonté *d'exercer une / de l'influence*, comme: *absolutisme, prosélytisme, terrorisme, triomphalisme* (qui n'admettent pas l'opérateur *avoir* mais qui se combinent avec *être de, faire preuve de, manifester un certain*) et comme : *autocratisme, autoritarisme, despotisme, dirigisme, dogmatisme, expansionnisme, impérialisme, paternalisme, possessivité, protectionnisme, totalitarisme, volontarisme* (qui se combinent avec *avoir un certain* plutôt qu'avec *avoir + du*), 3° - des noms qui désignent la disposition à subir une influence, c'est-à-dire une attitude de soumission à une influence.

Cette classification nous semble pertinente dans la mesure où elle permet d'extraire de la liste établie par G. Gross (non publiée) tout un paradigme d'attitudes (dans la plupart des cas les noms portent le suffixe en *-isme*) qui entrent dans des constructions du type *faire de l'autoritarisme* (*x fait de l'autoritarisme = x veut imposer son autorité / x a tendance à vouloir avoir de l'influence*), *faire de l'opportunisme, faire de l'exotisme*, etc.

Le groupe qui nous intéresse plus particulièrement est celui où le nom abstrait désigne une influence réelle. Les noms abstraits appartenant à ce groupe se combinent avec le verbe opérateur *avoir* et l'article partitif. Mais l'opérateur qui sélectionne cette classe sémantique ou «classe d'objets» est le verbe *exercer*. Certains noms de ce groupe apparaissent dans les constructions converses avec l'opérateur *subir* et l'article défini. La question a été analysée par G. Gross (G. Gross: 1989).

Ces noms sont les suivants (nous allons les faire suivre des verbes opérateurs qu'ils admettent) : *ascendant* (*avoir, exercer*), *attirait* (*avoir, exercer*), *attraction*, *autorité* (*avoir, exercer*), *charisme* (*avoir*), *domination* (*exercer*), *fascination* (*exercer*), *magnétisme*, *supériorité*, *suprématie*, *tyrannie* (*exercer*). On pourrait y ajouter : *attraction*, *charme*, *prédominance*, *prééminence*, *prestige* (*avoir*), *pouvoir* (*exercer*), *puissance*, *primauté*, *séduction*.

Il serait intéressant, afin de décrire les constructions partitives avec les noms cités, de les mettre en rapport avec celui d'*influence* analysé plus haut.

On peut également *avoir, acquérir, prendre de l'autorité sur quelqu'un* (cf. Le Petit Robert) ou *perdre de son autorité* (cf. D.F.C.) ; *acquérir, prendre, avoir ou exercer de l'ascendant sur quelqu'un* (cf. Le Petit Robert).

Le nom *autorité* est intéressant dans la mesure où il s'oppose à celui d'*autoritarisme*. On peut *avoir, acquérir, prendre de l'autorité sur quelqu'un* (cf. Le Petit Robert) ou *perdre de son autorité* (cf. D. F. C.), mais non **avoir de l'autoritarisme*. On peut, par contre, *avoir un certain autoritarisme* (= avoir tendance à être autoritaire). Pour ce qui est des constructions en *faire* on a, d'un côté, *faire de l'autoritarisme*, mais non **faire de l'autorité*, de l'autre, *faire autorité*, mais non **faire autoritarisme*.

Faire de l'autoritarisme constitue, selon nous, une extension de la construction *c'est de l'autoritarisme*. L'implication dans les deux cas consiste dans le fait que l'action elle-même, qualifiée de manifestation d'autoritarisme (c'est-à-dire de la volonté de s'imposer) n'est pas indiquée. *Faire de l'autoritarisme* c'est donc accomplir des actions, avoir des attitudes, des comportements qu'on qualifie en disant : "*C'est de l'autoritarisme!*"

Faire autorité (table F11, J. Giry-Schneider 1978) signifie, par contre, que quelque chose s'est imposé/ s'impose réellement à la société, à un milieu. Selon Guillaume ce serait avoir de l'autorité «en effet» et non seulement «en puissance». Citons les exemples de J. Giry-Schneider (1987: 218) :

(Paul + ce texte) fait autorité dans les milieux scientifiques

Ce père a de l'autorité sur ces enfants

Ce bébé a de l'autorité dans sa manière de marcher

Avec *faire autorité* on fait abstraction de la façon dont s'exerce cette autorité, tandis qu'avec *avoir de l'autorité* il y a implication ; il peut s'agir de l'autorité de l'âge, de l'expérience, de la position sociale, de la sagesse, etc.:

Il a l'autorité de l'âge → il est capable d'imposer sa volonté grâce à son âge

Il a du charme → Il est capable de charmer (par qqch.) → sa jeunesse fait le charme de Marie

Il a du charisme → il a le charisme de convaincre les foules (cf. le pouvoir de, le don de ; il peut faire certaines choses avec les foules, se fait écouter par les foules (il faut noter cependant que l'expression plus couramment employée n'est pas avoir du charisme mais avoir un charisme, avoir un certain charisme)

Il a l'ascendant que l'on sait → il est capable de causer ... → qqch. fait l'ascendant de Max (Cf. l'ascendant que vous prenez sur moi m'épouvante ; A. Dumas, *Le comte de Monte-Cristo* : 597).

4. 2. Les noms *pouvoir* et *possibilité*

Le concept **POUVOIR** implique un argument objet et un argument propositionnel. L'argument propositionnel peut être explicité, résorbé ou implicite. Les syntagmes nominaux véhiculés par un nom tel que *possibilité* offrent des exemples de syntagmes abstraits, avec la non résorption de l'argument propositionnel, réalisant des propositions closes, p. ex. *Donner à qqn la possibilité de refuser* (Le Petit Robert) ou des syntagmes concrets (avec la résorption de l'argument propositionnel), p.ex. *Cet enfant ne manqua pas de possibilités, mais il est très paresseux* (D. F. C.). Les syntagmes abstraits à implication ne sont pas envisageables : **Cet enfant a de la possibilité* ne serait pas admis; on emploierait ici plutôt le nom *talent*.

C'est le nom *pouvoir* qui apparaît dans tous les types de syntagmes. On doit mentionner d'abord deux variantes de syntagmes abstraits véhiculant des propositions closes, la première avec l'article défini, la seconde avec l'article zéro :

- (1) *L'imagination est le pouvoir de se représenter les choses sensibles* (Le Petit Robert) → ... *est un pouvoir de représentation*
- (2) *et cependant l'ennemi a le pouvoir d'enténébrer le monde...* (F. Mauriac, *Le Cahier Noir*: 77-78)
- (3) *Un interdit n'a pas pouvoir de tester* (le Petit Robert)
- (4) *Vous, je vous ai donné pouvoir d'écraser serpents et scorpions...* (Evangile selon St Luc, 10, 1-20, P. Jounel, *Missel du dimanche*: 955)

Il est curieux de constater que dans une autre version du texte de St Luc, c'est l'article défini qui apparaît :

(5) *Voici que je vous ai donné le pouvoir de fouler aux pieds serpents et scorpions.* (La Bible Médias Paul, Ed. Paulines, 1982)

Viennent ensuite des SN abstraits qui représentent des propositions semi-clo-ses, non saturées, avec implication de l'argument propositionnel, ce qui est signalé par l'article partitif :

(6) *Cet homme a / possède du pouvoir (sur certains esprits).*

(7) *Il est impossible que les richesses ne donnent du pouvoir.* (Le Robert)

Selon des locuteurs natifs *avoir du pouvoir* se rapporte à "quelqu'un de puissant, de bien placé, qui a le «bras long», qui a le pouvoir de décider". On peut dire, p.ex. *Un chef d'entreprise a du pouvoir*, c'est-à-dire que dans son entreprise il peut décider de beaucoup de choses, qu'il a un «pouvoir de décision», les décisions elles-mêmes restant implicites. L'expression *ôter à quelqu'un de son pouvoir* ne veut pas dire tout simplement que quelqu'un aura «moins de pouvoir» mais que son pouvoir de décision sera limité, qu'il y aura des choses sur lesquelles il n'aura aucune influence. Comparons maintenant

(8) *Un chef d'entreprise a du pouvoir*

(9) *Un commissaire de police a un pouvoir*

Dans les deux cas il s'agit d'une situation hiérarchique et dans les deux cas il est question de la faculté de décider. Dans (8) cependant on insiste sur le fait lui-même que quelqu'un est puissant, qu'il peut influencer certaines choses ; il s'agit d'une propriété. Dans (2) il ne s'agit pas de caractériser un commissaire de police mais d'insister sur le fait qu'il est autorisé à remplir certaines fonctions ; cela veut dire en même temps qu'il a des moyens de se faire obéir ou, autrement dit, qu'il est autorisé à utiliser certains moyens pour se faire obéir. *Un pouvoir* est un SN concret, de même que *des pouvoirs* :

(10) *C'est tout juste s'ils se donnent la peine de signer les pouvoirs qu'on leur envoie.* (Le Petit Robert)

(11) *Fonctionnaire qui n'excède pas ses pouvoirs* (D. F. C.)

Viennent ensuite des exemples des SN dérivés :

(12) *Par quoi pouvait-il [Talleyrand] attacher? Par ce don de séduction, ce pouvoir de "fascination" dont a parlé Mme de la Tour du Pin.* (G. R.)

(13) *Vous appelez âme un pouvoir de sentir et de penser* (G. R.)
L'imagination est le pouvoir de se représenter les choses sensibles

Il faut remarquer, à comparer (1) et (5), qu'il s'agit en même temps d'une opposition entre *pouvoir* = *être capable* et *pouvoir* = *avoir la permission* ; mais ceci ne veut pas dire que *un pouvoir*, *des pouvoirs* soient liés uniquement à ce deuxième sens (cf. *des pouvoirs surnaturels, extraordinaires*, de même que les exemples (12) et (13). *Avoir du pouvoir* est, par contre, lié uniquement au sens dispositionnel de *pouvoir*.

Un dernier problème qu'on doit signaler concerne l'opposition *l'article partitif*: *l'article défini générique*, telle qu'elle apparaît dans les exemples ci-dessous :

- (14) *Il est impossible que les richesses ne donnent du pouvoir* (G. R.) → ... *ne donnent la possibilité de décider de beaucoup de choses*
- (15) *...On aimait l'or parce qu'il donnait le pouvoir et qu'avec le pouvoir on faisait de grandes choses. Maintenant on aime le pouvoir parce qu'il donne l'or ...* (G. R.) → ...*parce qu'il donnait la possibilité de tout faire, de se permettre tout*
- (16) *Un chef d'entreprise a du pouvoir*
- (17) *Un chef d'état a le pouvoir*
- (18) *La famille primitive, le clan primitif, s'ils reconnaissent le pouvoir du père, c'est à cause de sa supériorité, quant à l'âge, quant à la raison, quant à la sagesse.* (G. R.) → ... *s'ils reconnaissent que le père a du pouvoir ... = qu'il a le droit de faire certaines choses*

Selon des locuteurs natifs *le pouvoir* représente une "idée d'ensemble", une hiérarchie, une autorité suprême.

Le nom *puissance*, nominalisation de l'adjectif *puissant*, défini par Le Robert comme un "grand pouvoir de fait" se combine également avec l'article partitif ; *avoir de la puissance* c'est être capable de causer beaucoup de choses, c'est *avoir de l'influence*.

5. LES NOMS DE PROPRIÉTÉS

Nous allons parler dans cette partie des noms qui ne sont pas des noms d'aptitudes ou de dispositions en tant que telles (c'est-à-dire fondés sur les concepts POUVOIR /ÊTRE CAPABLE DE ou SAVOIR- COMMENT) mais des noms de propriétés (fondés sur le concept ÊTRE TEL OU TEL).

5. 1. Les noms de propriétés liés à la possession de «traits distinctifs»

Prenons, pour commencer, l'exemple suivant de Giry-Schneider (1986: 60) :

Cette maison a du caractère

Ces colonnes font le caractère de cette maison

Remarquons que *le caractère de cette maison* est un syntagme complet, ce qui est dû à son unicité. Une position cependant reste non explicitée : il s'agit notamment de *ce qui est caractéristique*, de *ce qui en constitue le caractère*. On ne peut cependant pas dire **Cette maison a le caractère de ces colonnes* ni, non plus, **Cette maison se caractérise par ces colonnes* mais :

Cette maison se distingue (des autres) par ces colonnes

Le T. L. F. définit d'ailleurs *caractère* comme «trait(s) distinctif(s) d'une chose» et le Petit Robert comme «trait propre à une personne, à une chose, et qui permet de la distinguer d'une autre».

La phrase *Cette maison a du caractère* ne signifie point *cette maison a une certaine quantité/ beaucoup de caractère* (comme le voudraient peut-être les partisans de l'interprétation quantificationnelle de l'article partitif); elle est énoncée pour souligner le fait lui-même qu'elle se distingue des autres, sans indiquer ce par quoi elle s'en distingue, cette position étant, dans le nom de *caractère*, bloquée d'une façon irréversible. C'est ainsi que du nom concret (à résorption) *un trait caractéristique* (= *quelque chose qui caractérise quelque chose*) on en est venu à dériver un syntagme abstrait *le caractère* qui désigne la propriété elle-même de se distinguer (de qqch. par qqch.).

La propriété *avoir du caractère* concerne avant tout des sujets [+Hum] ; cette expression est le plus souvent synonyme de *avoir du courage*, *avoir de la détermination*, *avoir de l'énergie*, *avoir de la fermeté*, *avoir de la ténacité*, qualités qui permettent de distinguer un individu d'un autre (on trouve, dans Le Petit Robert la définition suivante : «ensemble des manières habituelles de sentir et de réagir qui distinguent un individu d'un autre».

Nous avons souligné le fait que le nom *caractère* bloque, à la surface, la position de l'argument propositionnel ; nous ne pouvons avoir que des syntagmes adjoints, comme *avoir un caractère affreux, exécrationnel* ; *avoir un caractère de chien, de cochon* ; *avoir un caractère en or*. Signalons également l'existence de deux types de syntagmes avec les adjectifs *bon* et *mauvais* : *avoir un bon / un mauvais caractère* et *avoir bon / mauvais caractère* (Cf. «Un homme de caractère n'a pas bon caractère», Renard, d'après Le Petit Robert). Notons de même l'impossibilité de dire **avoir du*

bon / du mauvais caractère, alors qu'on peut *avoir du bon sens* ou *montrer de la bonne /de la mauvaise volonté*, le *bon sens* ainsi que la *bonne volonté* et la *mauvaise volonté* étant des dispositions.

Il existe d'autres syntagmes abstraits qui ont la même propriété que *avoir du caractère* comme, par ex. : *avoir de l'originalité*, *avoir de la branche*, *avoir du cachet*, *donner du relief* (Cf. «*l'humour donne du relief au style*», Mme de Staël, d'après le Petit Robert ; «*la beauté d'une femme donne du relief à la beauté d'une autre*», D. F. C. ; *L'imagination lorsqu'elle a de l'élan donne du relief aux choses qu'elle se représente*. (Guillaume 1975: 178), *avoir de la personnalité* et *avoir de la distinction*. On ne doit pas oublier non plus l'expression *avoir de la présence* qui, selon le D. F. C. signifie «s'imposer par sa forte personnalité et la forme de son talent»¹⁹.

On pourrait également imaginer, p.ex. **avoir de la particularité*, dérivé de *une particularité*, mais ce nom s'emploie soit dans des syntagmes à résorption : *avoir une/ des/ certaines particularités*, soit dans des syntagmes nucléaires complets :

Mais ces verbes correspondants ont la particularité d'admettre des compléments directs (...) (Giry- Schneider 1978 : 173) = *ont ceci de particulier qu'ils admettent...*

Ces deux types de substantifs ont la particularité de n'être pas ontologiquement dépendants (...) (Kleiber 1996: 38)

Verbes qui ont comme particularité que le siège de l'affect psychologique (Anscombe 1996: 257)

Pour exprimer la propriété elle-même de posséder «quelque chose de particulier», on dira *avoir de l'originalité*, *avoir du caractère*, *avoir du style* (Cf. *Il avait, malgré tout, du style*, R. Gary, *Les têtes de Stéphanie*: 98).

Il en est de même du nom *propriété* ; **avoir de la propriété* est absolument inadmissible et même théoriquement difficile à envisager²⁰. On a toujours besoin d'expliciter ce qui constitue la propriété de quelque chose, p.ex.:

un certain nombre de NCP ont la propriété de catégoriser directement n'importe quel CP par son mode d'occurrence (M. Riegel 1996: 321) → ... *un certain nombre de NCP ont une propriété : celle de catégoriser ...*

Le nom *nature* a un sens très proche de celui de *caractère*. C'est également un nom à résorption qui désigne, selon Le Petit Robert, un «ensemble des caractères, des propriétés qui définissent un être, une chose concrète ou abstraite, généralement considérés comme constituant un genre». On peut dire, p.ex. *avoir une nature enjouée*, dont le synonyme serait *avoir un tempérament enjoué*, mais alors qu'on peut dire (avec une signification spéciale) *avoir du tempérament*, **avoir de la nature* n'est point possible. On trouve cependant dans Le Petit Robert un exemple frappant d'un besoin d'exprimer la propriété elle-même d'avoir une nature particulière :

C'est une nature, elle a une personnalité (Proust, d'après G. R.).

Le nom *tempérament* diffère des précédents en ce sens qu'il désigne, selon le D. F. C., «un ensemble de tendances d'une personne qui conditionnent ses réactions, ses comportements». *Avoir du tempérament* désigne une de ces tendances, celle d'être «porté aux plaisirs de l'amour physique» (D. F. C.). Pour souligner que quelqu'un a des réactions, un comportement très marqués, on dit *c'est un tempérament*, ce qui signifie : *c'est une forte personnalité*²¹.

Un autre terme qui désigne un ensemble de tendances et de dispositions qui forment le caractère d'un individu et qui, par conséquent, avec celui de *tempérament*, devrait être classé parmi les noms de tendances, est *humeur* (Cf. pol. *usposobie*). Le nom *humeur* n'apparaît pas dans le syntagme **avoir de l'humeur*. On peut avoir, par contre, des syntagmes génériques, comme *avoir l'humeur baladeuse* (= *aimer à se promener*), *avoir l'humeur belliqueuse* (= *aimer à se battre*), *avoir l'humeur batailleuse* (Cf. *J'ai le tempérament le moins batailleur, l'esprit le plus conciliant qui soient*, Gide, d'après le Petit Robert).

5. 2. Les propriétés qui désignent la «manière d'être» de quelqu'un

Parmi les termes qui désignent la manière d'être, de se tenir, de marcher de quelqu'un, nous citerons des noms tels que *allure, attitude, comportement, conduite, contenance, démarche, maintien, marche, pas, port, tenue*.

De tous les noms énumérés trois seulement peuvent se combiner avec l'article partitif : *allure, maintien* et *tenue* (Cf. *avoir de l'allure, il cherche à se donner du maintien* (D. F. C.), *il a de la tenue*). Le nom *conduite* devrait pouvoir se combiner aussi avec l'article partitif du fait qu'on trouve dans le P. R. : *n'avoir aucune conduite, manquer de conduite*.

Le nom *allure*, ainsi que *démarche, marche, pas* signifient la manière de marcher. Mais *avoir de l'allure* (Cf. pol. *mieć imponujący wygląd*) désigne l'aspect «global» de quelqu'un, avec des expressions synonymes comme *avoir de l'élégance, avoir de la classe, avoir de la noblesse, avoir du chic, avoir de la réserve*, expressions qui décrivent des manières de se distinguer par son aspect (et par son comportement). Pour ce qui est de façons de marcher, on peut *avoir une allure élégante, avoir une démarche assurée, digne, majestueuse* (P. R.), *légère ou gauche* (D. F. C.), *avoir une marche rapide, pesante* (D. F. C.), «*une marche lourde et balancée*» (P. R.), *marcher d'un bon pas* (D. F. C.), mais jamais **avoir de la démarche, *avoir de la marche* ni, surtout, **avoir du pas*.

Le nom *maintien* qui selon le D. F. C. est considéré comme vieilli signifie «manière de se comporter, de se tenir physiquement» (Cf. *chercher à se donner du maintien, un maintien ; avoir un maintien noble*) tend à être remplacé par celui de *tenue* dans son acception de «dignité de conduite, correction des manières» (P. R.). *Avoir de la tenue* (Cf. pol. *umieć się zachować*), *avoir une bonne, une mauvaise tenue, manquer de tenue* sont des expressions qui correspondent à ce sens.

Pour ce qui est de *contenance*, on dit plutôt *se donner une contenance*.

On peut *avoir, prendre, affecter, garder, maintenir une attitude ferme, décidée, intransigeante, réservée, etc.*, on peut *avoir un comportement* bizarre, incompréhensible ; *avoir un port majestueux, décidé, un port de déesse, de reine* mais on ne peut dire ni **avoir du / de l' (attitude + comportement + port)* ni **avoir de la conduite* (bien qu'on dise *avoir une bonne conduite, manquer de conduite, n'avoir pas de conduite, n'avoir aucune conduite*). On peut, par contre, se faire remarquer par son comportement, son attitude, sa conduite ; nous pouvons dire justement : *avoir de l'allure, avoir de l'élégance, avoir du chic*²², *avoir de la classe, avoir de la réserve, avoir de la distinction, avoir de la noblesse*.

Le nom *élégance* unit deux types de comportements : la tenue «vestimentaire» et l'attitude morale. De plus, c'est un nom qui peut apparaître dans des SN nucléaires clos :

Marie a l'élégance innée de donner du chic à un vêtement de trois sous (A. Meunier 1978: 197) → *Marie a de l'élégance, elle sait donner du chic à un vêtement de trois sous...* (élégance «vestimentaire»)

Il a eu l'élégance de ne pas paraître remarquer mon erreur (D. F. C. : élégance) → *Il a montré du tact* (élégance «morale»)

Signalons encore deux expressions relatives au comportement de quelqu'un : *avoir des manières* et *avoir le geste noble, élégant*²³. Les deux signifient *avoir une allure élégante, une attitude noble*.

Il nous faut enfin mentionner des noms comme *pose, position, posture* et *station* pour les distinguer de *maintien, port* ou *tenue* ; ceux-ci désignent des manières de se «tenir» propres à quelqu'un, ceux-là des «épisodes», pour employer le terme de Ryle. Cependant, un de ces noms, *pose*, à force de subir certaines transformations, a donné un sens nouveau, celui qui apparaît dans l'expression *il y a bien de la pose dans sa manière d'exprimer*. Ce «à quoi» l'individu mentionné pose (cf. *poser au patron, poser au justicier, etc.*) n'est pas explicité ; il s'agit de souligner la façon de se comporter affectée, peu naturelle, comme si l'on faisait semblant d'être quelqu'un d'autre.

5. 3. Les propriétés relatives à l'aspect extérieur des objets [+ / - Hum] (se distinguer par ses propriétés physiques)

Les noms qui ont trait à l'aspect extérieur de quelqu'un / de quelque chose sont très nombreux. Commençons par ceux qui désignent une «impression générale», comme *aspect*, *air*, *apparence*. On ne dira ni **avoir de l'aspect*, ni **avoir de l'air*, ni **avoir de l'apparence* pour souligner que quelqu'un / quelque chose se distingue des autres par son aspect extérieur mais, par exemple, *avoir grand air* (= *en imposer*, *se distinguer par son allure*) ou *avoir bon air* (= *avoir l'air comme il faut*). On peut, pour souligner l'aspect imposant d'une personne, dire qu'elle *a de la prestance* (Cf. pol. *mieć okazały wygląd, postawę*), qu'elle *a de l'allure* (Cf. pol. *mieć imponujący wygląd*) ou de quelque chose : «ça *a de la gueule!*» (Cf. pol. *mieć imponujący wygląd, ładnie wyglądać*). Si on parle d'un plat, on ne dirait pas **ce plat a de l'apparence*, mais *ce plat a belle apparence* ou *ce plat a de l'oeil*²⁴. Le nom *allure* peut apparaître dans des SN complets :

Il y a là un long travail de correction qui a l'allure d'un réflexe. (Guillaume 1975: 251)

L'incomplétude permet la dérivation d'une propriété et on obtient : *ce travail a de l'allure*. (Une telle opération n'est cependant pas possible avec un nom comme *air*: *Sa maison a l'air d'un château* (D. F. C.) → **Sa maison a de l'air*).

Mine est un nom relatif à l'expression du visage. On peut *avoir la mine éveillée* et *une mine renfrognée* ; on peut *avoir bonne* ou *mauvaise mine*, *une mine resplendissante*, *une mine mauvaise*, *une sale mine* mais jamais **avoir de la mine* car un tel syntagme ne pourrait rien communiquer. Cependant pour souligner que le visage exprime quelque chose on devrait pouvoir dire : **? ce visage a de l'expression* puisqu'on dit, p.ex. *physionomie qui manque d'expression* ou *montre de l'expression / de l'expressivité*.

Des objets peuvent se distinguer les uns des autres par la forme (Cf. **avoir de la forme* mais *avoir de la ligne*, *prendre forme*), par la couleur ("*Les détails qu'elle donnait avaient de la couleur, de l'éclat*"), par la dimension (Cf. **avoir de la taille*, **? avoir de la dimension* mais *avoir /prendre de l'ampleur, de l'étendue, de l'envergure, de l'embonpoint* (à propos de personnes), par le poids (*avoir /prendre du poids*), par la force (*avoir du coffre* = *être costaud* ; cf. pol. *mieć krzepę*), par le goût (*ce plat a de la saveur*), par l'arôme (*ce plat a de l'arôme*) et par tant d'autres propriétés. Quelque chose qui est bien rythmé *a du rythme* ; ce qui est bien équilibré *a de l'équilibre* (on emploie cette expression uniquement au sens physique), ce qui est laid *a de la laideur* (Cf. "*Un homme qui a beaucoup de mérite et d'esprit, et qui est connu pour tel, n'est pas laid, même avec des traits qui sont difformes ; ou s'il a de la laideur, elle ne fait pas son impression*". (La Bruyère, *Les Caractères*: 309), ce qui est beau *a de la beauté*²⁵, la liste est énorme.

Parlons encore d'une expression telle qu'*étoffe* qui est utilisée avec le sens de *espèce* ou d'*envergure* et qui apparaît dans les exemples tels que "*Plusieurs abbés irlandais, gascons, et autres gens de pareille étoffe*" (Rousseau, d'après P. R.); *L'étoffe dont sont faits les héros* (P. R.).

L'expression *avoir de l'étoffe* qui nous intéresse ici signifie le fait de posséder "une forte personnalité, de grandes qualités" (P. R.) mais les qualités elles-mêmes ne sont pas explicitées :

-*Tu crois qu'il se débrouillera seul dans un métier aussi difficile?*

-*Mais bien sûr! Je t'assure qu'il fera un excellent technicien, il a de l'étoffe!*

(L.Zaręba 1992: 466)

La position non saturée peut cependant être complétée et on obtient des expressions telles que *avoir l'étoffe d'un héros, d'un savant, etc.*

Vidalenc refusa d'abord. Avait-il l'étoffe d'un maire ? Selon lui, Camboulives méritait mieux la place. (Gamarra, cité après Zaręba 1969: 126)

5. 4. Les noms de propriétés fondés sur le prédicat REPRÉSENTER UNE VALEUR

Nous allons dans cette section parler des noms fondés sur le concept REPRÉSENTATION D'UNE VALEUR : tels que *qualité, vertu, mérite, vice, défaut, valeur, importance, intérêt, avantage, bénéfice, usage, utilité, profit*. Le nom *sens*, fondé sur SIGNIFIER appartient également à ce champ sémantique. (Nous l'avons présenté dans l' Introduction, section 4.)

5. 4. 1. Le cas du nom *vertu*²⁶

On trouve, dans Meunier (1980: 74) des exemples suivants consacrés à *vertu*:

1) *Marie est d'une grande vertu*

2) *Marie a de la vertu*

3) *Marie a deux vertus : l'amour d'autrui et une inaltérable dignité*

4) *Marie a deux vertus : elle supporte Pierre six heures par jour et elle ne se décourage jamais*

Elle propose l'explication suivante (p. 75) : "(1) et (2) illustreraient le sens «qualité du sujet», (4) correspondrait à l'interprétation événementielle de cette acception et (3) illustrerait le sens dénombrable de *vertu*".

Nous ne voyons pas pourquoi 3) et 4) devraient être traités d'une façon différente ; l'interprétation événementielle de 4) n'est qu'apparente, il s'agit en fait de deux traits permanents de Marie : sa patience et son courage comme vertus (optimisme, résistance, force de l'âme, etc.), à moins qu'A. Meunier ne pense au sens de *vertu* qui apparaît dans l'exemple 5) où, en effet, il s'agit d'un sens événementiel. Le D. F. C. qualifie cet emploi d'«ironique» :

5) *Il a de la vertu, de vous supporter* (= *il a bien du mérite*) (D. F. C.)

Il a de la vertu : il a du mérite (à faire cela) (P. R.)

Ce qu'il faut souligner surtout, c'est que *Marie a de la vertu* de l'exemple 2) et *Il a de la vertu* de l'exemple 5) n'ont pas la même valeur. *Marie a de la vertu* est employé dans un sens absolu et spécial, concernant uniquement les femmes : il s'agit de la vertu de chasteté, d'honnêteté ou de fidélité (sentimentale ou conjugale). Dans 5), par contre, comme l'indiquent les deux dictionnaires, *Il a de la vertu* possède en fait le sens : *Il a (bien) du mérite*. Ce qu'il est important de souligner, c'est que les deux expressions exigent une explication ; on veut savoir ce qui a été fait / ce qu'on fait de «méritoire».

Le comportement sémantico-syntaxique de *mérite* et de *vertu* n'est pas le même. Regardons les transformations de 5) :

5') *Il a le mérite de vous supporter* → **Il a la vertu de vous supporter*

Il a eu le mérite de le faire → **Il a eu la vertu de la faire*

5'') *Il a un mérite : il vous supporte* → **Il a une vertu : il vous supporte*

Il a un mérite : il a fait cela → **Il a une vertu : il a fait cela*

On voit qu'avec *vertu*, la proposition nucléaire close n'est pas possible, on ne peut avoir que des propositions dérivées : *Il a la vertu de patience, de courage, de chasteté, d'obéissance*. La source de la dérivation est un nom concret monovalent *une vertu* qui a résorbé tout un contenu propositionnel, à ceci près que ce contenu propositionnel constitue en fait toute une classe de comportements «vertueux». Le nom *vertu*, comme celui de *vice*, de *sentiment* (dans une de ses acceptions), de *qualité*, de *défaut* etc. sont des noms appelés, suivant différents auteurs, des noms «classificateurs», des noms hyperonymes, des noms superordonnés, des noms «étiquettes» ou des noms de définition. À côté des syntagmes mentionnés ci-dessus, avec l'absence d'article intérieur (signe de dérivation sémantique) comme *avoir la vertu de patience*, il faut noter trois cas où l'article défini intérieur peut apparaître : il s'agit de trois vertus dites théologiques : *la vertu de la foi, la vertu de l'espérance et la vertu de la charité*. Mais on peut dire également : *avoir la vertu de foi, d'espérance, de charité*. Nous ne sommes pas en mesure d'expliquer pour l'instant en quoi consiste l'opposition ; nous voulons néanmoins attirer l'attention sur le fait que dans les deux cas il s'agit de propositions non nucléaires (dérivées).

On comprend maintenant pourquoi *Marie a de la vertu*, sans aucune explication concernant l'emploi de cette expression valorisante, possède un sens spécial, *la vertu* signifiant, en fait, *fidélité, honnêteté et chasteté*. On comprend également pourquoi dans 5), *vertu* a le sens de *mérite* (**supporter quelque'un est une vertu, *faire quelque chose est une vertu*).

5. 4. 2. Le nom *mérite*

Ce nom, comme celui de *vertu*, peut aussi avoir un traitement pluriel. Selon des locuteurs natifs, la phrase *Cet homme a du mérite, bien du mérite* est dérivée de *Cet homme a des mérites, certains mérites*. La différence consiste en ceci, qu'avec *des mérites, certains mérites* on a affaire à la résorption du contenu propositionnel (*un mérite = quelque chose qui a été fait et qui mérite l'approbation générale*), tandis qu'avec *du mérite* il n'y a pas résorption ; ce qui compte c'est de signaler le fait lui-même que quelqu'un a fait quelque chose de louable. Dans tous les exemples que nous avons rencontrés, l'expression *avoir du mérite* n'est pas employée dans un sens absolu ; chaque fois on justifie son jugement (cette justification se trouvant en position adjointe) ; c'est ainsi qu'apparaît le bien fondé de la thèse de Karolak sur le contenu implicite virtuel signalé par l'article partitif. Il est curieux de constater également que tous les exemples peuvent être facilement transformés en structures nucléaires complètes :

je ne suis pas raciste, et j'y ai du mérite (F. Mallet-Joris, *Allegra*: 201) → *j'ai le mérite de ne pas être raciste* → *il y a du mérite à ne pas être raciste*
Rodolphe Rapetti [...] et Arne Eggum [...] ont bien du mérite à avoir tenté de dépister ce que, sur sa route, Munch le voyageur a vu, retenu de ses [...] visites de musées et d'ateliers. (Le Monde, 9 oct. 1991: 11) → ... *ont le mérite d'avoir tenté de dépister...*

Il a un grand mérite à se consacrer ainsi à ses parents malades (D.F.C. : *mérite*)
 → *Il a du mérite à se consacrer ainsi ...* → *Il a le mérite de se consacrer ...*

et inversement :

Il a eu le mérite d'avoir aperçu le premier les conséquences de cette découverte. (D. F. C. : *mérite*) → *Il a bien du mérite à avoir aperçu le premier les conséquences ...*

- *Ah! ça c'est vrai, dit Monte-Cristo ; mais où serait le mérite de venir dix-huit cents ans après Lucullus, si l'on ne faisait pas mieux que lui?* (A. Dumas, *Le comte de Monte-Cristo*: 59) → ... *j'ai du mérite, je viens dix-huit cents ans après Lucullus ...*

- Sans doute ; si Beauchamps est disposé à se rétracter, il faut lui laisser le mérite de la bonne volonté : la rétractation n'en sera pas moins faite. (Dumas, *Le comte de Monte-Cristo* : 279) → ... il a du mérite, il a montré de la bonne volonté ...

Avec les exemples qui vont suivre une telle transformation n'est pas possible :

Ce projet théorique a eu le mérite de se distinguer radicalement des entreprises à caractère purement logique. (M. Galmiche, 1975: 10) → **Ce projet théorique a du mérite ; il se distingue...*

Les énoncés de Bloomfield à propos des connotations [...] ont eu le mérite [...] d'attirer l'attention sur la difficulté de séparer les valeurs dénotatives d'avec les valeurs connotatives d'un même terme. → **Les énoncés de Bloomfield ... ont du mérite ; ils attirent l'attention sur...*

Cette explication a le mérite de la simplicité (Guillaume 1975: 211) → **Cette explication a du mérite ; elle est simple...*

(Mais il est tout à fait possible de remplacer le nom *mérite* par celui de *valeur* ou de *intérêt*).

Le problème qui se pose est celui de savoir si les SN *le mérite de se distinguer*, *le mérite d'attirer l'attention*, *le mérite de la sincérité* sont des SN nucléaires complets ou des SN dérivés à partir de *un mérite*. Selon nous, il s'agit d'une structure nucléaire complète, bien que l'élément sémantique dont dépend l'interprétation ne soit pas présent à la surface ; en fait *le mérite* est ici une expression elliptique, il s'agit du *fait de mériter l'approbation*. Autrement dit, *avoir le mérite de quelque chose* signifie : *pouvoir être approuvé, apprécié (jouir d'une approbation) à cause de quelque chose* ou *mériter l'approbation à cause de quelque chose*.

5. 4. 3. Le cas du nom *vice*

Le nom *vice* possède la même propriété que le nom *vertu* : il ne peut pas apparaître dans des SN nucléaires clos. Pourtant, au lieu de syntagmes avec l'absence d'article intérieur attendus, tels que **vice de médisance*, **vice d'ivrognerie*, **vice de vanité*, nous sommes obligés d'employer : *avoir le vice de la médisance*, *de l'ivrognerie*, *de la vanité*, *du bibelotage*, bien qu'on dise : *médisance* (*ivrognerie*, *vanité*, *bibelotage*) *est un vice*. Citons à ce propos Karolak (1989: 115) : "on peut noter certaines anomalies accidentelles, p.ex. le SN *de la médisance* dans *le vice de la médisance* à l'article, bien qu'il représente un concept adjoint ouvert. Dans le SN *le péché de médisance* il est sans article conformément à la règle. [...] le concept de médisance ne pourrait pas jouer le rôle d'argument dans la proposition constituée par le concept de vice qui ouvre l'unique position pour un objet personnel".

Nous ne savons pourtant pas s'il en est de même avec l'exemple ci-dessous :

Je pourrais vivre de ces travaux à l'aiguille. J'ai le vice du travail. (Witkacy, *Théâtre complet I, La Mère*, trad. A. van Crugten, La Cité-éditeur 1969: 138)

Le travail ne semble pas être de même nature que *médiance* ou *vanité* ; mais il s'agit certainement du *travail excessif*, on peut donc dire : *le travail excessif est un vice*. Cependant une autre interprétation s'impose simultanément : *j'ai le goût excessif (maladif) du travail ; j'ai la manie du travail* ; à ce moment-là il s'agirait d'un SN nucléaire clos.

Comparons maintenant les exemples suivants :

Travailler durant les week-ends, c'est du vice!

Prenez garde à la tristesse - c'est un vice (P. R. : vice)

Il n'aime que les laiderons : c'est du vice. (P.R.)

Elle met sa plus vilaine robe pour sortir, c'est du vice. (D. F. C.)

Il boit trop. C'est du vice. (et non **c'est un vice*) ; mais : *L'ivrognerie est un vice.*

C'est du vice est une expression qui sert, selon nous, à dire : *voilà un comportement « vicieux », malsain, paradoxal = peu normal, déviant*. *C'est du vice* est une expression qui signale qu'on a dérivé à partir de l'unité conceptuelle multiple, discontinue *un vice*, le concept continu *le vice* qui sert à attribuer la propriété d'être *vicieux* à certains comportements - épisodes (événements).

Les dictionnaires notent également l'expression *avoir du vice*, employée absolument, avec un sens spécial : *avoir des goûts dépravés, bizarres voire pervers* ; des locuteurs natifs signalent cependant qu'il est préférable de dire *il est vicieux* au lieu de dire : *il a du vice* (ce qui s'explique certainement par le fait que l'adjectif rend mieux le caractère permanent de l'inclination au vice). *C'est du vice* est par contre très fréquemment employé.

Si le nom *vice* possède les mêmes propriétés que le nom *vertu*, celui de *défaut* rappelle celui de *mérite*. Nous n'avons cité jusque là qu'une partie de l'exemple pris dans Guillaume (1919: 211), voilà toute la phrase :

*Cette explication a le mérite de la simplicité et le défaut de l'inexactitude. → cette explication (...) a un défaut : celui de l'inexactitude. → *cette explication a du défaut*

Cependant on n'a pas dérivé, à partir de *un défaut*, *des défauts* ni **avoir du défaut*, ni **c'est du défaut*.

5. 5. Les noms *gloire, célébrité, notoriété, réputation*

Parmi les «expansions» des verbes *avoir/ posséder* qui se combinent le plus souvent avec les noms de propriétés il faut compter également les verbes *acquérir* (= *commencer à posséder*) et *soutenir* (= *continuer à posséder*). Les noms de qualités qui apparaissent le plus souvent avec *acquérir* sont, p.ex. *célébrité, gloire, honneur, notoriété, popularité, renommée, réputation*. Le déterminant pose problème. Regardons, p.ex. deux définitions de *percer* :

- (1) *percer* = *acquérir de la célébrité* (D. F. C.) → *devenir célèbre*
- (2) *percer* = *acquérir la notoriété* (le Petit Robert) → *devenir notoire*

D'autres exemples font apparaître la même alternance :

- (3) *Il a acquis la célébrité avec son dernier film.* (D. F. C.)
- (4) *Son livre lui a donné de la notoriété* (le Petit Robert)
- (5) *glorieux* = *qui s'est acquis, qui a de la gloire* (le Petit Robert)
- (6) *Il s'en est tiré avec honneur, en acquérant de l'honneur*

Comparons maintenant:

avoir, s'acquérir de la gloire (SN incomplet)

et

avoir (s'attribuer) la gloire de la réussite

Ils ont partagé à deux la gloire de cette découverte (SN complets)

Prenons encore l'exemple suivant :

Et ses camarades [...] les voici à présent qui arrivaient au col, avec des sourires méprisants et supérieurs, venus moissonner de la gloire. (D. Buzzati, *Le désert des Tartares* : 233)

Pour clore la proposition on pourrait proposer p.ex. ... *venus moissonner la gloire des armes*. L'emploi du verbe *moissonner* cependant suggère un sens concret, notamment celui qui est contenu dans l'expression métaphorique *ramasser, gagner des lauriers*. Dans l'exemple cité il est donc question de *ramasser des titres de gloire*.

L'exemple ci-dessous :

Elle avait la réputation d'avoir bon coeur. (Montherlant, d'après P. R., entrée *réputation*)

permettra maintenant de montrer le mécanisme régulier du fonctionnement de l'article défini et de l'article partitif. Pour expliquer la complétude du syntagme *la réputation du bon coeur*, il faut d'abord définir la *réputation*. Il s'agit notamment de la propriété de quelqu'un d'être un «sujet de conversations», un objet d'intérêt des autres. *Avoir la réputation d'avoir bon coeur* signifie donc : *être qqn dont on dit qu'il a bon coeur* ; dans *avoir une bonne réputation* l'incomplétude est due à l'incomplétude du syntagme imaginé, fondé sur dire ; ce serait : *être quelqu'un dont on dit du bien* (mais on ne sait pas en fait ce qu'on dit) ; dans *avoir de la réputation* et, surtout, *avoir du renom, de la renommée* on souligne le fait que x est soit quelqu'un dont on dit du bien (car il s'agit de la bonne réputation, sinon on ajoute l'adjectif *mauvaise* (*il a une mauvaise réputation*), soit quelqu'un dont on parle de toute façon. L'exemple de La Bruyère est très éclairant là-dessus :

L'oisiveté des femmes, et l'habitude qu'ont les hommes de les courir partout où elles s'assemblent, donnent du nom à de froids orateurs. (La Bruyère, *Les Caractères*: 381)

CHAPITRE III

LES NOMS DE SENTIMENTS (ÉTATS AFFECTIFS)

1. LE NOM *SENTIMENT* DANS SA SIGNIFICATION D'ÉTAT AFFECTIF

Nous avons proposé (Cf. Chapitre premier ; 3. 1.) de distinguer deux concepts : SENTIR QUE et SENTIR QQCH. (FEEL chez K. Bogacki et S. Karolak). Ce deuxième sens correspond à des états affectifs et des sensations. C'est justement les expressions liées à ce sens là qui vont constituer l'objet de notre intérêt dans ce chapitre.

Il existe certainement un lien entre les deux sens puisque G. Guillaume lui-même trouve des traits communs à des syntagmes tels que *sentiment de justice* et *sentiment de pitié*. Nous avons montré que le statut de *sentiment* est dans les deux cas différent (bien qu'il y ait dans les deux cas résorption de l'argument propositionnel), mais nous ne voulons pas nier le fait que quand on *sent que* quelque chose a lieu, en même temps on *sent quelque chose*, c'est-à-dire on éprouve un état affectif ou une sensation. A. Wierzbicka, que nous citons ci-dessous, l'avait très bien démontré.

La parenté des deux sens peut être montrée à l'aide d'un nom comme *culpabilité*. En français, le nom *culpabilité* peut posséder le statut du nom de sentiment dans *éprouver un sentiment de culpabilité, éprouver de la culpabilité*¹. Si, en polonais, on dit *poczucie winy*, expression qui correspond en français au *sentiment d'une faute* (SN nucléaire semi-clos) ou au *sentiment de faute* (SN dérivé ; cf. *je pensai que prier pour sa destinée surnaturelle pourrait apaiser mon sentiment de faute.* ; U. Eco, *Le nom de la rose*: 533) au lieu de **uczucie winy* ou, surtout, **odczuwać winę* c'est parce que *wina* n'est pas, tout comme *faute*, un nom de sentiment. Mais *poczucie winy*, c'est-à-dire le fait qu'on se sent (justement ou non) coupable de quelque chose engendre immédiatement un état affectif qu'on pourrait appeler "*uczucie poczucia*

winy". Le fait qu'un «nom propre» d'un tel état n'existe pas en polonais est une question de hasard.

D'après K. Bogacki et S. Karolak (1991: 319) : "Le prédicat (concept) de sentiment et sensation symbolisé par FEEL fait partie de ceux qui impliquent un argument objet et un argument propositionnel, la forme logique qui lui est associée étant FEEL (x, p). Il a son exposant dans *se sentir* tel qu'il est employé dans *se sentir bien*, *se sentir heureux*, *se sentir impatient* etc."

Le statut de *se sentir* en tant qu'expression prédicative semble être confirmé par les définitions des dictionnaires : dans le D. F. C. : "connaître dans quelles dispositions physiques ou morales on se trouve", dans Le Robert : "avoir l'impression, le sentiment de / d'être". Mais d'après ces définitions *se sentir* signifierait : se rendre compte de l'état dans lequel on se trouve. Aussi *se sentir bien* signifierait-il *s'estimer être en bon état* ; *se sentir heureux* - *se juger heureux* ; *se sentir impatient* - *sentir qu'on perd patience*.

Si une telle interprétation semble justifiée dans les cas de, p.ex.:

- (1) *Elle "s'éloigna, triste - se sentant si peu de chose"* (Mauriac, d'après P. R.) (= *elle sentait qu'elle était peu de chose*)
- (2) *Laurent se sentait renaître* (Zola, d'après P. R.) (= *avait l'impression de renaître*).
- (3) *se sentir capable de faire un travail* (D. F. C. = *s'estimer, se juger capable de le faire*).
- (4) *Se sentir revivre, rajeunir* (D. F. C.) (= *avoir l'impression de revivre, de rajeunir*)

elle peut paraître douteuse dans le cas de

- (5) *se sentir fatigué, malade* (D. F. C.) (? = *sentir qu'on est fatigué, malade*)
- (6) *ne pas se sentir bien* (D. F. C. = *éprouver un malaise*) (**sentir qu'on n'est pas bien*)
- (7) *se sentir heureux, joyeux* (? = *sentir qu'on est heureux, joyeux*)

En fait, les phrases (1) - (4), tout comme (5) - (7), rendent également compte des états affectifs et des sensations, mais elles le font d'une façon descriptive car on ne dispose pas d'un nom spécial pour désigner l'état où on se sent peu de chose (où on se sent renaître, revivre, rajeunir, être capable de faire un travail, etc).

Les auteurs constatent par la suite : "Dans la majorité des cas [...] il [FEEL] fait partie de structures sémantiques complexes associées à des prédicateurs amalgamés. On le retrouve dans les verbes de sentiments, par exemple dans *aimer, haïr, détester, jalouser, s'irriter, s'émouvoir, désespérer, s'étonner, être jaloux, être triste*, et aussi dans ceux qui comme *souffrir, avoir mal, démanier, avoir faim, avoir soif*, etc. désignent plutôt des sensations que des sentiments".

Quand on compare, p.ex. *se sentir heureux* et *être triste* on voit que les deux expressions ont le même statut ; dans les deux cas il s'agit en effet de structures sémantiquement complexes.

A. Wierzbicka constate (1972: 59) ceci: "There are two possibilities : either the names of these emotions ["joy", "sadness", "anger", "fear"] are semantically simple, indefinable [...] or they are shorthand abbreviation for complex expressions, i.e. descriptions of some kind [...]".

Les définitions que A. Wierzbicka (1972: 61) propose pour, p.ex., *se sentir heureux*, *se sentir triste* sont les suivantes :

"X feels happy = X feels as we all desire to feel"

"X feels sad = X feels as one does when one thinks that what one has desired happen has not happened and will not happen"

La formule sémantique de *sentir qqch.* = *éprouver un / des sentiments / une / des sensations* pose problème. Il en est de même du syntagme nominal *un sentiment* (dans, p.ex. *un sentiment d'amour*, *un sentiment de tristesse*, etc.).

Si FEEL (SENTIR QQCH.) implique un argument propositionnel, il l'implique autrement que ne le fait, p.ex., le prédicat THINK (de même que SENTIR QUE). L'argument propositionnel impliqué par THINK et par SENTIR QUE est en quelque sorte «extérieur» par rapport au prédicat, tandis que l'argument propositionnel impliqué par FEEL (SENTIR QQCH.) est «intérieur». S. Karolak (1989: 38) parle d'un contenu résorbé : "Dans la catégorie des noms à résorption se range un nombre de substantifs traditionnellement abstraits qui représentent des prédicats d'ordre supérieur avec une position d'argument propositionnel résorbée, p.ex. *sentiment*, *chagrin*, *malheur*, *péché*, *plaisir*, etc."

L'auteur propose ensuite de comparer :

"*sent* (x, p) → *sent* (x, p) = *quelqu'un sent quelque chose*
sent (x, ~~p~~) → *sentiment* (x, ~~p~~) = *sentiment de quelqu'un ou quelque chose que sent quelqu'un (quelque chose éprouvé par quelqu'un, un état éprouvé par quelqu'un.)*".
 (1989: 38)

Ce qui fait difficulté c'est que d'après cette représentation sémantique il n'y aurait pas de différence entre *une impression*, *une intuition*, *un pressentiment* et *un sentiment* (*de haine*, *de tristesse*, etc.) puisque dans tous ces cas il s'agit de *ce qu'on sent*. Cependant le nom *sentiment* dans, p.ex., *éprouver un sentiment d'amour* n'a pas le même statut que le nom *pressentiment* dans, p.ex.

Elisabeth au contact de cette expression eut un pressentiment de triomphe
 (J. Cocteau, *Les enfants terribles*: 121)

bien que dans les deux cas il s'agisse de SN réels dérivés. *Un pressentiment de triomphe* est dérivé du syntagme nucléaire unique *le pressentiment d'un triomphe* (*Elisabeth a pressenti qu'elle allait triompher de quelqu'un*) tandis que *un sentiment d'amour* n'est pas dérivé de *avoir le sentiment qu'on aime quelqu'un*².

Si les noms *un pressentiment*, *une impression* (et *un sentiment* dans *un sentiment de justice, de droit, de devoir*, etc.) peuvent être considérés comme des expressions prédicatives à part entière, des expressions à sens «plein», c'est parce que, malgré le contenu résorbé, elles sont dérivées de *avoir le pressentiment, l'impression, le sentiment que...*, tandis que celui de *sentiment* (dans *sentiment d'amour, sentiment de pitié*) possède un statut tout à fait particulier d'un «nom opérateur», le sens prédicatif étant exprimé par *amour, pitié, joie, tristesse*, etc. Autrement dit, avec, p.ex. *un pressentiment de triomphe* on a affaire à une multiplication des concepts (*pressentir que · triompher sur qqn*), tandis qu'avec *un sentiment d'amour* on a affaire à un seul concept, celui d'amour. Autrement dit, *un triomphe* n'est pas *un pressentiment* tandis que *l'amour* est *un sentiment*.

Ce qui va nous intéresser donc, désormais, ce seront justement des concepts tels que *amour, pitié, tristesse, surprise, chagrin, peur, honte, etc.*

Regardons maintenant l'exemple ci-dessous pour montrer en quoi le nom *sentiment* diffère de celui d' *émotion*, les deux étant censés se rapporter à des états affectifs:

Sans me piquer d'une dévotion bien fervente, je ne suis jamais entré dans une cathédrale gothique sans éprouver un sentiment mystérieux et profond. une émotion extraordinaire. (Th. Gauthier, d'après G. R.)

Ce qui s'impose, c'est la comparaison entre deux syntagmes nominaux, en apparence identiques : *un sentiment mystérieux et profond* et *une émotion extraordinaire*. Cependant, il est possible d'enlever l'adjectif dans le syntagme *une émotion extraordinaire* et obtenir *éprouver de l'émotion* tandis que **éprouver du sentiment* se révèle impossible :

*...je ne suis jamais entré dans une cathédrale gothique sans éprouver *un sentiment / *du sentiment / une émotion / de l'émotion ...*

Avec *émotion* l'adjectif peut être supprimé parce que ce nom véhicule un véritable sens prédicatif. *Éprouver de l'émotion* veut dire *être ému par qqch*. L'incomplétude du syntagme est due à sa position rhématique, la cause de l'émotion (l'entrée dans une cathédrale gothique) se trouvant en position thématique. Il n'y a pas non plus de résorption de l'argument propositionnel car il s'agit d'insister sur le fait lui-même d'éprouver un état affectif intense qu'est l'émotion. L'adjectif *extraordinaire*, de caractère valorisant ne constitue, par rapport à *émotion*, qu'un élément adjoinctif. Il en est tout autrement des adjectifs *mystérieux* et *profond* dont le rôle est de combler

la lacune sémantique, le nom de *sentiment* ne suggérant que la présence d'un état affectif, sans expliciter de quel état il s'agit. Ceci ne veut pas dire que *éprouver un sentiment mystérieux et profond* signifient pour autant **éprouver du mystère et de la profondeur*. Tout d'abord, parce que *mystère* et *profondeur* ne sont pas des noms de sentiments (ne sont pas des états affectifs), ensuite, parce que les deux adjectifs ne comblent la lacune sémantique évoquée qu'en apparence ; *un sentiment mystérieux et profond* garde en effet son côté mystérieux car on ne sait toujours pas de quel sentiment il s'agit. En même temps, on ne peut s'empêcher de penser qu'il s'agit d'un *sentiment qui est évoqué par l'impression de mystère et de profondeur qui s'impose quand on entre dans une cathédrale gothique* et que c'est en cela que consiste le contenu propositionnel. Les adjectifs *mystérieux* et *profond* remplacent, pour ainsi dire, le nom de sentiment inexistant. Si un tel nom existait, sa définition (suivant le modèle de A. Wierzbicka) serait : *x se sent comme on se sent quand on entre dans un endroit qui donne l'impression de mystère et de profondeur*.

Citons d'autres exemples encore de sentiments «sans nom» qui permettent néanmoins de révéler la véritable nature de sentiments qui possèdent leur «nom propre».

Une demi-heure plus tard, Drogo vit le pont où se rejoignaient les routes, il pensa que, sous peu, il allait falloir se mettre à parler avec le nouveau lieutenant et il éprouva un sentiment pénible. (D. Buzzati, *Le désert des Tartares*: 209)

Dans ce feu, je grelottais, je claquais des dents. A ma véritable peine qui me sortait de l'enfance, s'ajoutaient des sentiments enfantins. (R. Radiguet, *Le diable au corps*: 74) → des sentiments liés à l'enfance.

Je ne dirais pourtant pas qu'elle suggérait des sentiments joyeux. Pour ma part, j'en éprouvais de la peur, et une inquiétude diffuse. (U. Eco, *Le nom de la rose*: 34)

Les exemples cités montrent que le nom de *sentiment* a en effet résorbé un contenu propositionnel et que là, où il n'est pas suivi d'un «nom de sentiment» à proprement parler, il n'est pas une simple étiquette, un simple opérateur de sélection d'état affectif, mais qu'il signifie état affectif. Tel est aussi le cas d'expressions telles que *sentiment religieux, esthétique, patriotique* (où il s'agit des sentiments liés à la religion, à la beauté, à la patrie).

Il en est de même du nom *impression* dans le contexte que voici :

Lord et Lady Barchester [...] éprouvèrent une étrange impression en voyant se défaire lentement une forme qui pour eux avait été le trait le plus nécessaire et le plus stable de l'univers. (A. Maurois, *Le porche corinthien*: 72).

Il serait impossible, tout aussi bien en français qu'en polonais, de supprimer l'adjectif *étrange* : **éprouvèrent une impression* (cf. en pol. **doznali jakiegoś / pewnego wrażenia*). *Eprouver une impression* exige l'explicitation. On ne peut pas avoir non plus **éprouver de l'impression*, avec le sens d'être impressionné où l'accent serait mis sur l'état résultant du fait d'avoir éprouvé une impression (bien qu'on

puisse avoir *faire impression* ou *faire de l'impression*) ni **éprouver de l'étrangeté* / **éprouver un sentiment d'étrangeté* car *étrangeté* n'est pas un nom de sentiment.

2. LES CONSTRUCTIONS AVEC LE VERBE *ÉPROUVER*

2. 1. Le statut de *éprouver* et des noms qu'il introduit

Tous les noms dits de sentiment, de même que ceux de sensation sont susceptibles de se combiner avec le verbe *éprouver*.

K. Bogacki et S. Karolak (1991: 319) disent : "Dans les périphrases verbales du type *éprouver / ressentir de l'affection, éprouver de la tendresse, ressentir de la pitié, de l'orgueil, de la sympathie* le concept de sentiment fait partie des configurations sémantiques contaminées dans les noms abstraits, les verbes *éprouver, ressentir* étant de simples opérateurs syntaxiques sans valeur sémantique".

Le verbe *éprouver* est un opérateur syntaxique qui sélectionne les sentiments, les impressions, les sensations, les besoins et les désirs ou, autrement dit, les états psychophysiques. Il faut souligner ici le fait que bien qu'on trouve dans les dictionnaires des exemples de syntagmes tels que *éprouver un sentiment, éprouver une sensation, éprouver une impression, éprouver un besoin* et *éprouver un désir*, ces syntagmes ne sont pas de véritables énoncés. Ils ne peuvent être traités que comme une instruction : *éprouver* est un verbe qui se combine avec les noms de sentiments et ceux de sensation (dans les constructions comme *éprouver de la joie, éprouver de la fatigue, éprouver un sentiment de joie, éprouver une sensation de fatigue*) ainsi qu'avec les noms tels que *besoin, sentiment, sensation, impression, désir* (dans les constructions comme *éprouver le besoin de l'expansion* : cf. *tant leur reconnaissance éprouvait le besoin de l'expansion* : Dumas, M.-C. : 69 ; *éprouver le besoin de crier* : P. R. ; *éprouver un sentiment pénible, éprouver une sensation désagréable, éprouver une étrange impression, éprouver un grand désir de silence* : D. F. C., *éprouver le désir de s'établir en France* : cf. *Il a prévu la circonstance probable où j'éprouverais le désir de m'établir en France* ; Dumas, M.-C.: 307).

Les noms *sentiment* et *sensation* dans *éprouver un sentiment de joie, éprouver une sensation de fatigue* ont également le statut d'opérateurs de sélection. On peut parler dans ce cas d'une certaine gradation : *éprouver* sélectionne des états psychophysiques «en bloc» tandis que *sentiment* et *sensation* sont des «noms opérateurs»

plus spécialisés car ils sélectionnent, respectivement, un état affectif et un état physique. On s'aperçoit en même temps que **j'éprouve un état affectif* ou **je me trouve dans un état physique*, de nouveau, ne communiquent rien, tout comme **j'éprouve un sentiment/ une sensation*; ils ne peuvent qu'introduire de véritables expressions prédicatives comme *amour, joie, malaise, bien-être*, etc.

Il en est autrement de *besoin* et de *désir* parce que ces deux noms véhiculent un contenu prédicatif.

Notons qu' **éprouver du besoin* est totalement exclu, *besoin* exige l'explicitation et on a soit la construction avec l'article ø : *avoir besoin de quelque chose*, soit celle avec l'article défini : *éprouver le besoin de quelque chose*. Pour dire cependant que quelqu'un se trouve dans un état où il manque du nécessaire (dans un état de pauvreté) on dispose de l'expression *être dans le besoin*.

Pour ce qui est de *désir*, ce nom peut se combiner avec l'article partitif (cf. *si tu la regardes et éprouves du désir*; U. Eco, *Le nom de la rose*: 418) mais à ce moment-là on a affaire à un sens spécial, celui d' *«éprouver des désirs amoureux ou sensuels»* (G. R.)

Bien que *désir* se trouve sur les listes de sentiments établies par F. Gheerbrant et par K. Bogacki, ce nom a un statut un peu particulier; on ne pourrait pas avoir, p.ex. **avoir un sentiment de désir, *éprouver un sentiment de désir*. Il se peut néanmoins que si *désir* figure sur les listes de sentiments, c'est justement en tant que *désir amoureux et sensuel* (cf. pol. *pożądanie*). Dans *éprouver un désir de silence* ou *éprouver le désir de réussir*, le statut de *désir* est ambigu, à mi-chemin entre *besoin* et *souhait*. Mais est-ce un sentiment? (cf. le point de vue de A. Wierzbicka, chapitre VI, "Article zéro et les autres déterminants").

Les noms tels que *espoir* et *confiance* posent également problème, ce que remarque J.-C. Anscombe (1995: 41) :

*"Marie éprouve (de l'amour + du repentir + *de l'espoir + *de la confiance + de la haine).
un sentiment (?d'amour + ?de repentir + d'espoir + de confiance + de haine)".*

2. 2. Les sentiments et les sensations - états ou événements?

Commençons par une série d'exemples proposés par Le Grand Robert et Le Petit Robert pour montrer la compatibilité du verbe *éprouver* avec certains noms référant à des états / événements psychophysiques dans les SN précédés de l'article indéfini : *éprouver un /une (affront + apaisement + assouvissement + déception +*

déconvenue + désespoir + désillusion + humiliation + regret + remords + malaise + grand soulagement + vertige).

À partir des expressions citées nous pouvons en créer d'autres, précédées de l'article partitif : *éprouver du / de la / de l' (apaisement + assouvissement + déception + déconvenue + désespoir + humiliation + regret + remords + soulagement)*. **Éprouver du / de l' (affront + désillusion + malaise + vertige)* sont les seules dérivations impossibles.

La différence entre les deux types de syntagmes est d'ordre aspectuel, ce que signalent les deux articles indéfinis : *un* et *du*. Ainsi *éprouver une déception* renvoie à un événement (*quelqu'un a vécu l'expérience d'être déçu*), de caractère perfectif, tandis qu' *éprouver de la déception* est un état affectif dont la nature est imperfective (*quelqu'un est en état de déception = quelqu'un se sent comme on se sent quand on a été déçu*). Il en est de même de tous les autres exemples cités. Pour ce qui est de *affront*, celui-ci ne peut être considéré que comme un événement (cf. *essuyer, subir un affront*). De même *un malaise* ou *un vertige* qui sont perçus comme des troubles physiques, donc participant de la nature d'événements. Pour cette raison, des locuteurs natifs trouvent que la glose proposée par le D. F. C. pour *ne pas se sentir bien* [*éprouver un malaise*] n'est pas tout à fait exacte, *éprouver un malaise* ayant, selon eux, un sens "plus fort".

La différence aspectuelle mentionnée apparaît surtout quand on compare *malaise* à *bien-être*. Il est impossible d'avoir **éprouver un bien-être* ; il semble tout à fait évident que *bien-être* ne peut renvoyer qu'à un état de caractère imperfectif et, par conséquent, on est obligé de dire *éprouver du bien-être*.

Le *bien-être* est présent sur les listes de sentiments proposées par F. Gheerbrant et par K. Bogacki, mais son statut de nom de sentiment est problématique ; il est vrai que ce nom correspond ± au sens *se sentir bien* mais *éprouver du bien-être* c'est plutôt *éprouver une sensation de bien-être*, c'est-à-dire une sensation agréable par la satisfaction des besoins physiques. Il est néanmoins tout à fait juste que ce nom ait été classé par K. Bogacki parmi des LSRC [lexème de sentiment relationnel causal].

Quant au *soulagement*, il faut préciser qu' **éprouver un soulagement* doit être précédé de l'adjectif *grand* : *éprouver un grand soulagement* et que l'expression *éprouver du soulagement*, bien qu'elle soit correcte, s'emploie moins rarement que, p.ex. *cela m'apporte / m'a apporté du soulagement*.

Il semble que, contrairement à l'opposition aspectuelle, la distinction entre les sentiments et les sensations ne soit pas pertinente pour le problème de la détermination, nous avons néanmoins été obligée de procéder à certains classements pour la raison que voici : si les sensations physiques constituent une classe sémantique relativement homogène, il en est autrement des sentiments (= états affectifs). Il suffit de comparer, p.ex. *éprouver de la crainte*, *éprouver de la joie devant qqch.* et *éprouver de l'amitié*, *éprouver de la sympathie pour qqn.* Cette différence, dont nous allons parler par la suite, se révèle importante dans la mesure où nous voulons expliquer en

quoi consiste l'incomplétude sémantique des expressions relatives aux sentiments et vérifier la possibilité de les saturer.

Parmi les noms analysés ci-dessus, *déception*, *déconvenue*, *désespoir*, *humiliation*, *regret*, *remords* et *soulagement* sont des noms qui figurent sur les listes de sentiments tandis que *apaisement*, *assouvissement*, *désillusion* sont absents de ces listes. *Apaisement* et *assouvissement* ont un statut de sensations (*éprouver une sensation d'apaisement*, *une sensation d'assouvissement*), pour ce qui est de *désillusion*, nous trouvons dans la table AD (G. Gross: 1989: 461) l'information que ce nom se combine, au pluriel avec *avoir* : *avoir des désillusions* (**éprouver (une + une certaine + de la) désillusion*).

Notons encore que dans les tables de K. Bogacki, les noms *déception*, *déconvenue*, *humiliation*, *regret*, *remords* et *soulagement* sont des LSRC (lexème de sentiment relatif causal) et le nom *désespoir* est un LSRNC (lexème de sentiment relatif non causal). C'est justement des distinctions introduites par K. Bogacki dont nous allons parler dans la section 2. 4³.

2. 3. Les SN complets et incomplets

Pour montrer l'opposition entre les SN complets et incomplets comparons les deux exemples suivants :

(1) *Depuis plusieurs jours j'éprouve **la** satisfaction d'être seule.* (F. Gheerbrant 197: 205).

(2) *Ainsi, si j'éprouve **de la** joie d'avoir **gagné** la course, il s'agit d'un cas* (J. R. Searle 1985: 51).

L'auteur du premier exemple, F. Gheerbrant, dit qu'il est impossible d'avoir :

(1') * *J'éprouve (un + le) sentiment de satisfaction d'être seule.*

On peut par contre avoir :

(1'') a. *J'éprouve **de la** satisfaction à être seule.*

b. *J'éprouve **un** sentiment **de** satisfaction à être seule.*

L'exemple (2), de son côté, peut être transformé de la façon suivante :

(2') *J'éprouve **la** joie d'avoir **gagné** la course.*

Les compléments prépositionnels *d'être seule*, *à être seule*, *d'avoir gagné la course* ont un statut différent : soit ils appartiennent au nucléus (exemples (1) et (2')) et leur rôle est de saturer la position ouverte pour un argument de cause - à ce moment-là c'est l'article défini qui apparaît, soit ils jouent le rôle de propositions ad-jointes (exemples (2) et (1')) restant en dehors du nucléus et ne pouvant pas saturer la position d'argument propositionnel de cause ouverte par les concepts *satisfaction* et *joie* - on garde donc l'article partitif.

Analysons maintenant l'exemple (1'). Si **j'éprouve un sentiment de satisfaction d'être seule* est une phrase inadmissible, c'est parce que le complément propositionnel *d'être seule* (par opposition à *à être seule* = $\pm$ *quand je suis seule*) est censé expliciter la cause de la satisfaction. Cependant *un sentiment de satisfaction* est un SN incomplet et, de plus, c'est un syntagme dérivé où le nom *sentiment* est un nom classifieur. Pour que le syntagme soit acceptable, il faudrait qu'il existe un nom de sentiment «composé», tel que *satisfaction-d'être-seule*. Mais de tels noms composés n'existent pas et, s'ils existaient, on devrait avoir quelque chose du genre *être seul-satisfaction* qui ferait penser à la «*splendid isolation*», ce dernier n'étant pourtant pas un nom de sentiment.

Si, à son tour, **j'éprouve le sentiment de satisfaction d'être seule* est inacceptable, c'est parce que l'article défini devant *sentiment* signalerait la complétude du SN; à ce moment-là, on aurait affaire à un autre sens de *sentiment* puisque, comme on sait, le nom *sentiment* au sens d'état affectif en résorbant la position de l'argument propositionnel a bloqué la possibilité de l'expliquer. Si, maintenant, il s'agissait en effet d'un autre sens de *sentiment*, celui-ci serait dérivé de *sentir que* et la seule phrase qu'on pourrait proposer, serait : *j'éprouve le sentiment / l'impression d'être seule* (*j'éprouve le sentiment / l'impression que je suis seule*).

On pourrait en dériver, par la suite : *j'éprouve un sentiment / une impression de solitude, d'isolation, d'isolement, d'aliénation, d'abandon*, etc. Mais ceci n'aurait peut-être rien de commun avec *satisfaction*⁴.

Si l'emploi du nom *sentiment* (= *état affectif*) bloque la possibilité d'expliquer la cause du sentiment, certains noms de sentiments eux-mêmes, comme *satisfaction*, *joie*, *tristesse*, *chagrin*, *étonnement*, *peur*, *inquiétude*, etc. véhiculant directement les concepts de différents sentiments, offrent la possibilité de saturation.

2. 4. Classement des sentiments

2. 4. 1. Les difficultés à trouver les critères du classement

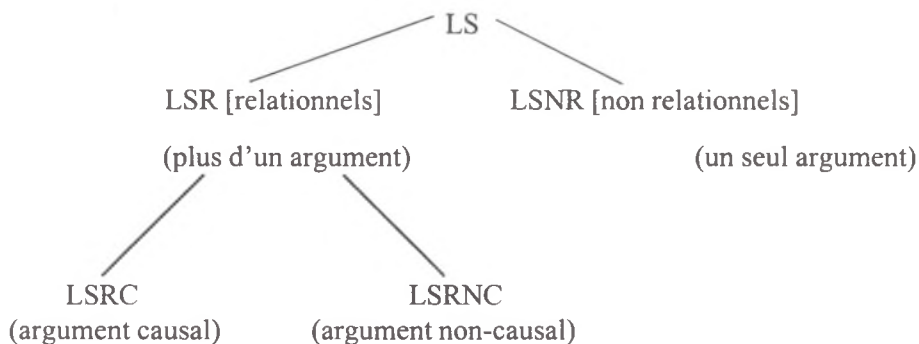
K. Bogacki et S. Karolak (1991: 319), dans la définition générale des sentiments et des sensations qu'ils proposent parlent des structures sémantiques complexes associées à des prédicateurs amalgamés. A. Wierzbicka (1972: 59) constate la même propriété des noms de sentiments : "they are shorthand abbreviation for complex expressions, i.e. descriptions of some kind". Rappelons sa définition de *tristesse* :

"X feels sad = X feels as one does when one thinks that what one has desired happen has not happened and will not happen" (1972: 61).

On voit d'après cette définition que l'état de tristesse est un état causé (... as one does when ...) par la non arrivée de quelque chose que nous avons désiré.

Ce qui nous intéresse c'est le fait que la décomposition sémantique des prédicats complexes liés aux sentiments permet d'attirer l'attention sur les éléments constitutifs de ces concepts et de chercher ainsi "à la source" l'explication de la complétude ou de l'incomplétude des SN fondés sur les noms de sentiments.

Pour ce qui est du classement des noms de sentiments nous nous en sommes tenue aux trois propositions, pertinentes pour le problème de la détermination qui nous préoccupe : celle de K. Bogacki (1987), celle de J.-C. Anscombre (1995) et celle de G. Gross (1989) qui, bien que s'appuyant sur des critères syntaxiques permet de délimiter en même temps des classes sémantiques (des «classes d'objets») très nettes. La liste des sentiments proposée par K. Bogacki (1986: 17-19), qui s'appuie sur celle de F. Gheerbrant (1978) dont l'auteur a supprimé certains noms censés ne pas être des noms de sentiments, embrasse 233 noms, appelés lexèmes de sentiments (désormais LS). La classification proposée est la suivante (1986: 12):



D'autres classements viennent se superposer à celui-ci. Prenons un exemple : parmi des LSRC [lexème de sentiment relationnel causal] on trouve des noms tels qu' *admiration, enthousiasme, pitié, estime*, etc. qui ont certaines propriétés des LSRNC [lexème de sentiment relationnel non causal] tels qu' *amitié, prédilection, sympathie, mépris* ou même des LSNR [lexème de sentiment non relationnel] tel que *ferveur*. Ce qui permet de réunir les noms mentionnés dans la même classe sémantico-syntaxique c'est leur apparition dans la construction *avoir/ concevoir / éprouver / ressentir + un certain / du + Nsent. + pour / à l'égard de / + N [+Hum.] / N [-Hum.]*.

Ces noms sont réunis par G. Gross (1989: 457-459) dans la table A A. Citons un exemple (1989: 234) :

*J'ai DU (mépris + estime) pour cette conduite
Cette conduite a mon (mépris + estime)*

Dans le classement de Bogacki *mépris* est un LSRNC tandis qu' *estime* est un LSRC. On pourrait multiplier les exemples. Sans nier le bien fondé du classement établi par Bogacki nous allons, dans la suite de notre texte, essayer de montrer que c'est le sens particulier de la propriété *relationnel*, commun à deux noms, qui nous intéresse dans ce cas.

J.-C. Anscombre (1985: 47) propose d'envisager le fait suivant :

"A y regarder de près, quatre prépositions apparaissent principalement, à savoir *pour, envers, devant, à la vue de*. Plus : ces quatre prépositions déterminent deux groupes disjoints de Nsa [noms de sentiments] : l'un correspond à *pour, envers*, l'autre à *devant, à la vue de* :

*L'amour de Marie (pour + ?envers + *à la vue de) Pierre*
*La frayeur de Max (??pour + *envers + ?devant + à la vue de) les serpents*
*L'exaspération de Marie (*pour + *envers + devant + à la vue de) l'indifférence générale*
*Le dédain de Sam (pour + envers + ??devant + *à la vue de) les honneurs*
Le mépris de Pierre (pour + envers + ??devant + ??à la vue de) les pauvres gens
*L'agacement de Marie (*pour + *envers + devant + ? à la vue de) telles remarques*
*La satisfaction de Max (*pour + *envers + devant + à la vue de) ces résultats*
*Le désespoir de Sam (*pour + *envers + devant + à la vue de) cette catastrophe*
*La confiance de Marie (pour + envers + *devant + *à la vue de) Pierre*
*La jalousie de Lia (?pour + envers + *devant + *à la vue de) Marie*

Bien entendu, il y a quelques cas marginaux où d'autres prépositions sont nécessaires, ainsi : *(le contentement + l'exaltation) de Sam à cette nouvelle, l'indifférence de Marie à l'égard de tous*".

Suivant ce critère, Anscombe propose de distinguer deux classes de noms de sentiments : “l’une correspond aux Nsa qui admettent la construction avec *pour* ou *envers* (ou les deux) et que nous appellerons les Nsa **endogènes**. L’autre classe, les Nsa **exogènes**, se combinent avec *devant* ou *à la vue de*. [...] Dans le premier cas, le sentiment naît de l’individu lui-même ; dans le second, il est en quelque sorte une réaction à un événement externe” (1995: 47).

La dernière phrase citée confirme en quelque sorte la supériorité du critère syntaxique appliqué par rapport au commentaire sémantique. La définition des noms de sentiments «endogènes», donc ceux qui se combinent avec *pour* et / ou *envers* nous semble très imprécise dans la mesure où certains sentiments qui “naissent de l’individu lui-même” sont en même temps des réactions à un événement externe ; tel est, p.ex. le cas de *pitié*, classé justement par Bogacki parmi des LSRC (Cf. *la pitié de Marie pour Sam* vs **la pitié de Marie (devant + à la vue de) le désespoir de Sam*, mais aussi : *la pitié de Marie pour Sam à la vue de son désespoir*) de même que celui de *jalousie* (LSRC également) car on peut, p.ex. *éprouver de la jalousie envers son voisin du fait de sa richesse*.

D’autre part, on s’aperçoit que des noms tels qu’ *exaspération*, *agacement* ou *désespoir* censés appartenir au groupe des LSRNC ont les mêmes propriétés syntaxiques que *frayeur* et *satisfaction* qui appartiennent aux LSRC.

Tous les noms de sentiments dans les constructions avec les verbes opérateurs tels qu’ *éprouver*, *concevoir*, *ressentir* et *sentir* ainsi qu’avec leurs extensions telles que *montrer*, *manifester* ou *témoigner* ont comme propriété la compatibilité avec l’article partitif. On n’aurait donc pas besoin de procéder à un classement des sentiments. Si un tel classement se révèle nécessaire, c’est pour montrer l’opposition entre des SN incomplets précédés de l’article partitif et des SN complets précédés de l’article défini, nettement plus rares dans les constructions avec les verbes *éprouver/ressentir*.

2. 4. 2. Des sentiments liés aux prépositions *pour*, *envers*, à l’égard de qqn / qqch.

Il s’agit des noms qui entrent dans la construction *avoir/ concevoir / éprouver / ressentir + un certain / du + Nsent. + pour / envers / à l’égard de / + N [+Hum.] / N [-Hum.]*. (Des noms de sentiments «endogènes» de J.-C. Anscombe en font justement partie).

Une liste quasi complète de sentiments de cette classe syntaxique se trouve dans la table AA de G. Gross, déjà mentionnée. Elle compte, entre autres, 43 noms de sentiments qui nous intéressent⁵. Le problème qui se pose est que ces noms appartiennent en même temps aux trois classes de lexèmes (LSRC, LSRNC, LRNR) dis-

tinguées par Bogacki. Nous proposons donc de combiner les deux classements pour obtenir ainsi deux sous-classes sémantico-syntaxiques.

2. 4. 2. 1. Des sentiments et des états émotionnels liés aux prépositions *pour, envers, à l'égard de qqn / qqch.* qui sont des LSRNC

Les lexèmes de cette sous-classe constituent un groupe homogène. Voilà la liste de 22 lexèmes qui peuvent entrer dans la construction qui nous intéresse : *éprouver* + (*un certain* + *du*) + (*affection* + *amitié* + *amour* + *antipathie* + *attachement* + *bienveillance* + *compréhension* + *confiance* + *considération* + *dédain* + *défiance* + *désaffection* + *dévouement* + *dilection* + *haine* + *indifférence* + *intérêt* + *méfiance* + *mépris* + *prédilection* + *sympathie* + *tendresse*) *pour qqn / qqch*⁶.

On pourrait ajouter à cette liste d'autres LSRNC tels que *désintéressement* (Cf. *Paul a beaucoup de désintéressement (pour + envers + à l'égard de) Eva* ; Labelle : 176), *désintérêt* (Cf. *Paul a un désintérêt complet pour Eva* ; Labelle : 176), *aversion* (Cf. *Paul a quand même téléphoné à Eva* ; *j'ai/ j'éprouve une grande (aversion + répulsion + ...)* *pour cela* (Labelle: 172, 176), *exécration* (Cf. *Il avait une véritable exécration pour ce genre de musique* ; D. F. C.), *détestation* (Cf. P. R. vieux et littéraire : "*Si vous voyiez l'horreur, la détestation, la haine qu'on a ailleurs pour le gouverneur*").

Certains noms considérés par K. Bogacki comme des LSRNC ne se combinent pas, selon des locuteurs natifs avec *éprouver*, leur statut donc en tant que noms de sentiments est douteux : Cf. *avoir / *éprouver du (complaisance + obligeance + désobligeance + malveillance + méchanceté + longanimité pour / à l'égard de / envers qqn)*.

D'autres, par contre, qui ne se trouvent pas sur les listes de sentiments se combinent avec *éprouver* + *du/de la* et entrent dans la construction qui nous intéresse. Tels sont, p. ex. *animosité* (*pour / *à l'égard de qqn*), *circonspection*, *clémence*, *hostilité*, *inimitié*, *sollicitude*⁷ (*pour / à l'égard de qqn*), *complicité* (*avec qqn*), *connivence* (*avec qqn*), *désaccord* (*avec qqn*), *indulgence* (*pour / à l'égard de / avec qqn*), *prévention*, *réticence*, *soupçon*, *suspicion* (**pour / à l'égard de qqn*).

Il faut signaler le fait que même parmi les auteurs français il n'y a pas unanimité puisque G. Gross accepterait *avoir/éprouver/ concevoir un / un certain /du soupçon à l'égard de qqn* (Cf. tables AA , 1989: 457-459) tandis que pour Anscombe ceci est inacceptable :

*Marie ne pouvait s'empêcher d'éprouver (de la suspicion + *du soupçon) à l'égard de Joseph.* (Anscombe 1996: 262)

Cependant, il n'y a rien d'étonnant dans les expressions *concevoir/éprouver du soupçon à l'égard de qqn* dans la mesure où on peut *éveiller du soupçon* au même titre qu' *éveiller des soupçons*. L'expression avec l'article partitif est dérivée de celle avec l'article indéfini pluriel (ou l'article défini pluriel, comme p.ex. dans *Eveiller les soupçons d'un mari jaloux* ; P. R.). Dans *prendre* ou *éveiller des soupçons* nous avons affaire à la résorption du contenu propositionnel (*un soupçon = ce dont nous soupçonnons qqn*). Le fait d'avoir *des soupçons* crée un certain état d'esprit où le contenu du soupçon n'est plus important, ce qui compte c'est justement le fait lui-même d'en avoir et c'est ce sens que rendent l'expression *éveiller du soupçon* et, par conséquent, *éprouver du soupçon*.

Tous les noms énumérés expriment une relation entre deux personnes (*éprouver une certaine tendresse / de la tendresse, de la sympathie, de l'amitié, etc. pour qqn*) mais les noms tels que *bienveillance, compréhension, considération, désaffection, dilection, haine, indifférence, intérêt, méfiance, mépris, prédilection, sympathie et tendresse* peuvent exprimer également une relation entre une personne et quelque chose qui a des traits [- Hum] : (Cf. p.ex. *J'ai une certaine bienveillance à l'égard de ce comportement ; J'ai du mépris pour cette conduite ; Max a de la méfiance à l'égard de cette solution* (G. Gross 1989: 233-235) ; *J'ai une certaine tendresse pour les chiens*).

Les noms tels que *amour, intérêt* et *prédilection* sont déjà apparus avant, dans des contextes dispositionnels (Cf. chapitre premier 2.1.2. : *avoir l'amour des vieilles choses / *avoir/*éprouver de l'amour pour les vieilles choses ; *avoir l'intérêt des mathématiques / avoir de l'intérêt pour les mathématiques ; avoir une prédilection pour les jeunes femmes simples et laborieuses / *avoir la prédilection des jeunes femmes, Paul a une prédilection pour travailler la nuit*).

Aux noms mentionnés on pourrait ajouter encore certains noms de tendances qui, accidentellement, signifient un penchant amoureux dans des expressions telles que : *avoir / prendre du goût pour quelqu'un ; avoir / montrer de l'inclination pour qqn ; avoir / éprouver du penchant pour qqn* (*Elle avait toujours eu du penchant pour les frères Iturria. ; T. L. F.*) ainsi qu' *avoir de la préférence pour qqn*.

La construction analysée bloque la possibilité de la saturation. Un concept tel que *amour*, p.ex., qui implique deux positions d'argument objet peut être véhiculé soit par le verbe *aimer*, soit par l'expression *éprouver de l'amour*. La phrase *Eva aime Luc* cependant, constitue une proposition close où l'expression *Luc* sature la deuxième position d'argument objet, tandis que dans *Eva a /éprouve de l'amour pour Luc* l'expression *pour Luc* renvoie directement au rapport entre *Eva* et *Luc*, une telle structuration de l'énoncé ayant pour but de caractériser la relation entre deux personnes⁸. Cette propriété concerne tous les noms cités. On le voit bien avec les exemples suivants :

Elle me suppliait de venir, si j'avais encore de l'amour pour elle. (R. Radiguet, *Le diable au corps*: 146)

Elle fut donc le lien qui permit à son mari d'éprouver de l'amitié, voire une sorte d'amour platonique pour la superstar germano-américaine. (Le Nouvel Obs. 1989, p.128)

*Et pourtant, il avait de l'amitié pour Drago et lui voulait tout le bien du monde. (D. Buzzati, *Le désert des Tartares*: 213)*

*Elle est très jeune ; elle a de l'affection pour moi ; mais [...] elle a horreur d'être seule ... (Maurois, *Myrrhine*: 15)*

Les exemples des SN nucléaires complets sont les suivants :

- (1) *Il avait toujours eu la sympathie de ses camarades, la confiance de ses maîtres* (Cf. *gagner la sympathie, l'affection de qqn*)
- (2) *montrant par là leur haine de ceux pour lesquels ils éprouvent de l'amertume. (U.Eco, *Le nom de la rose*: 491)*
- (3) *il salua [...] Pierrot qui parut lui porter le respect dû, par tous pays, aux millionnaires. (Balzac, d'après T. L. F.) → ...Pierrot parut éprouver pour lui le respect dû ...*
- (4) *Il a la tendresse que j'espérais en lui.*

Dans (1), nous avons affaire à une construction converse par rapport à *ses camarades avaient toujours éprouvé de la sympathie pour lui, ses maîtres avaient éprouvé de la confiance à l'égard de lui*. Il s'agit donc de *la sympathie/la confiance que ses camarades/ses maîtres avaient éprouvé pour lui*, de *la sympathie/la confiance de ses camarades/ses maîtres pour lui*.

Avec (2) la situation est différente ; on pourrait s'amuser à paraphraser l'exemple cité de la façon suivante :

... montrant de l'amertume devant l'attitude de ceux pour qui ils éprouvent de la haine.

Mais la phrase de U. Eco fait penser plutôt à l'emploi dispositionnel du nom *haine* (*Ils ont la haine de ceux pour qui ils éprouvent de l'amertume*), tel qu'on a, p.ex. dans *La haine de la télévision est assez répandue* (Anscombe 1996: 267), transformation de *Les gens ont la haine de la télévision* ou tels que *La haine du domicile et la passion du voyage* (P. R.), *La haine de la médiocrité* (D. F. C.) où il ne s'agit pas de montrer en quoi consiste la relation entre deux arguments objets mais de caractériser le premier argument⁹. *La haine* prend dans ce cas le sens d'*aversion*. (Cf. encore P. R. : *La détestation du péché ; Ils réclament l'honneur de mépriser les honneurs*).

Il faut mentionner à cet endroit l'expression avec l'article *a* telle que *avoir horreur de* (Cf. *Elle est très jeune ; elle a de l'affection pour moi ; mais [...] elle a horreur d'être seule.*; A. Maurois, *Myrrhine*: 15) qui est une variante distributionnelle avec déterminant *a* d'autres expressions génériques telles que : *avoir l'amour de l'ordre, avoir la haine de la médiocrité, avoir le mépris des convenances*.

Des syntagmes tels que *le respect dû aux millionnaires* (3) et *la tendresse que j'espérais en lui* (4) sont aussi des SN nucléaires complets : le premier est un SN virtuel, le second, un SN réel.

2. 4. 2. 1. 1. Le sens dispositionnel de certains noms de sentiments

L' exemple (4) fait appel à un sens dispositionnel du mot *tendresse*, celui de *disposition à la tendresse*.

Il s'agit dans ce cas de marques de tendresse. D'autres noms de sentiments de ce groupe, tels que *affection* + *bienveillance* + *compréhension* + *dévouement* peuvent avoir aussi, à côté du sens d'état affectif, celui de disposition à avoir certains comportements par rapport à quelqu'un, c'est-à-dire d' *être capable d'éprouver (de montrer) du / de la (affection + bienveillance + compréhension + dévouement) pour qqn*.

Ces capacités peuvent, à leur tour, recevoir d'autres noms, cette fois-ci des noms de dispositions par excellence. Ces noms ne se combinent plus avec l'opérateur *éprouver* qui est destiné à sélectionner des états mais avec l'opérateur *avoir* qui se prête mieux à se combiner avec les noms dispositionnels ; ainsi a-t-on : *avoir du / de la (amabilité [(Luc est aimable pour Eva → Luc a (une certaine + beaucoup de) amabilité pour Eva (Labelle: 169)] + bonté [Pierre est bon → Pierre a une certaine bonté, Pierre a de la bonté envers Marie. (Meunier 1980:17)] + charité + clémence + cruauté + prévenance + fidélité (avoir de la /*éprouver à l'égard /pour) + neutralité (avoir de la /*éprouver à l'égard de /*pour qqn) + acrimonie (Luc a de l'acrimonie contre Léa (G. Gross 1985 : 92) + avoir un certain altruisme + gentillesse + indulgence + longanimité + magnanimité + malveillance + méchanceté + ...¹⁰) envers qqn*.

Ce sens dispositionnel¹¹ permet d'avoir des SN complets avec la saturation de la position ouverte par le concept (dispositions à accomplir des actes de charité, bonté, gentillesse, etc.). Montrons quelques exemples :

quand Guillaume eut la bonté de me présenter comme son secrétaire et disciple.
(U.Eco, *Le nom de la rose*: 378)

Pierre a eu l'amabilité envers Marie de lui céder sa place. (A. Meunier: 1980: 40)

Il a eu la charité de passer sous silence un épisode peu glorieux pour moi (D. F. C.)
Marie a la clémence de pardonner Paul. (A. Meunier 1980: 163)

auriez-vous eu la cruauté de ne pas nous l'amener? (A. Dumas, *Le comte de Monte-Cristo*: 138)

à moins que mon fils n'ait eu la prévenance de le faire lui-même. (O. Ducrot, *Le dire et le dit*: 194)

Pierre a l'altruisme de se soucier du confort de son entourage / de ses collègues. (A. Meunier 1980: 195)

On peut également avoir de SN dérivés concrets, ce qui est dû à la résorption du contenu propositionnel : p.ex. *faire une gentillesse à qqn*, *des amabilités à qqn*.

2. 4. 2. 2. Les sentiments et les états émotionnels liés aux prépositions *pour, envers, à l'égard de qqn / qqch.* qui sont des LSRC

*Si vous voulez bien regarder la date sous ma signature, vous comprendrez avec quel profond sentiment d'unanimité avec vous j'écris aujourd'hui (Mauriac, *Le Cahier Noir*: 85)*

Leur liste, établie d'après la liste AA de G. Gross est la suivante : *avoir/éprouver + un(e) certain(e) / du/ de la + (miséricorde + pitié + respect + ressentiment + vénération à l'égard de /pour qqn /qqch. + admiration + compassion + crainte + dégoût + émerveillement* ¹² *+ estime + ferveur* ¹³ **à l'égard de /pour qqn /qqch. + avoir / *éprouver / ressentir de l' appréhension *à l'égard de /pour qqn / *qqch. + déférence + dévotion + gratitude + reconnaissance à l'égard de /pour qqn / *qqch. + engouement + enthousiasme + nostalgie *à l'égard de /pour *qqn / qqch. + indignation à l'égard de / *pour *qqn / qqch.*

On pourrait ajouter à cette liste *concevoir, éprouver de la jalousie*¹⁴ (*pour*) / *envers qqn* ; *avoir/concevoir/éprouver de la commisération pour qqn.*

Commençons par *commisération, compassion, miséricorde* et *pitié* qui sont des sentiments-attitudes (de sympathie et de désir de soulager qqn) déclenchés par le «spectacle des souffrances d'autrui» (P.R.) Ces noms tiennent donc à la fois des sentiments «endogènes» (cf. *Il éprouvait pour lui de la pitié mêlée d'un peu de répulsion* ; Sartre, d'après Lexis) et des sentiments «exogènes» (Cf. *Ce visage où on ne lit aucune commisération, aucun attendrissement devant la souffrance humaine* ; Proust, d'après G. R.).

Cependant, du point de vue sémantico-syntaxique, ils ressemblent aux noms du groupe précédent car ils décrivent non pas la relation qui existe entre l'événement - cause du sentiment et la personne qui en est le témoin, mais entre deux personnes (même en disant, après le P. R. *avoir de la compassion pour (une souffrance)* ou "*On ne compâtit qu'aux misères qu'on partage*", il est clair qu'il s'agit de celui qui souffre). Pour cette raison, les seuls syntagmes réels complets sont *la pitié / la compassion / la commisération / la miséricorde de x pour y*.

Les constructions avec *éprouver* sont toujours incomplètes : *x éprouve de la pitié pour y* et non ** x éprouve la pitié de y*, ni **x éprouve la pitié du malheur de y*.

On ne doit pas oublier l'expression avec l'article ø : *avoir/prendre pitié de qqn*. Selon nous, la fonction de l'expression *avoir/prendre pitié* est différente de celle de *éprouver de la pitié* : tout d'abord, parce qu'avec, p.ex., les exclamations telles que *Aie pitié de moi!* ou *Dieu, prends pitié (de nous)!* on a affaire à des SN nucléaires complets. Il ne s'agit pas de nommer le sentiment, de nommer la relation qui existe

entre deux personnes mais d'exiger qu'elle se manifeste «en effet» comme dirait Guillaume (soit en tant qu'acte psychique de compassion, soit en tant que comportement qui en est la preuve).

Le contraste entre les deux constructions : *éprouver de la pitié* et *avoir/prendre pitié* ressort mieux quand on regarde l'exemple suivant :

On a pas d'amitié, on a de la pitié pour un pauvre (G. R.) → le sentiment qu'on éprouve à l'égard d'un pauvre n'est pas celui d'amour mais celui de pitié.

À part cet emploi contrastif tout à fait spécial de *avoir de la pitié*, qui signifie en fait *éprouver de la pitié pour*, l'expression * *avoir de la pitié pour* n'est pas une expression employée.

Les noms tels que *compassion*, *commisération* et *miséricorde* peuvent signifier également une disposition à éprouver de la (compassion + commisération + miséricorde) ; ces noms se combinent à ce moment-là avec *avoir*, comme dans l'exemple ci-dessous :

- *Dans le livre, vous avancez qu'aucun sexe n'a le monopole des traits féminins ou masculins.*

- F. G. [Françoise Giroud] *On peut être un homme et avoir de la compassion. On peut être une femme et avoir du courage.* (L'Express, 22 avril 1993: 83).

Tous les sentiments évoqués peuvent être répartis en plusieurs sous-classes, selon ce qui en constitue la cause.

Pour *pitié*, *commisération*, *compassion* et *miséricorde* cette cause est un malheur qui arrive à quelqu'un et dont nous sommes les témoins ; *jalousie* par contre renvoie à un sentiment causé par un bienfait qui arrive à quelqu'un et dont nous aimerions jouir (*éprouver de la jalousie envers qqn du fait de sa richesse*).

Mais *éprouver de la jalousie* peut recevoir encore une signification (Cf. en pol. *zazdrościć komuś* et *być zazdrosnym o kogoś*). Rappelons encore l'exemple cité par Anscombe :

*La jalousie de Lia (?pour + envers + *devant + *à la vue de) Marie.*

Le point d'interrogation devant *pour* signifie que la préposition introduirait un autre rapport entre *Lia* et *Marie* que celui qui est rendu par *envers*. Ce type de rapport apparaît avec l'exemple :

car ce que j'éprouvais était semblable à l'amour le plus saint précisément comme le décrivent les docteurs : il me procurait l'extase où amant et aimée veulent la même chose [...] et pour elle j'éprouvais de la jalousie, mais pas la mauvaise, condamnée par Paul [...], mais celle dont parle Denis (U.Eco, Le nom de la rose: 354). [Cf. trad. pol. par A. Szymanowski 1990: 326 [...] i czulem o niej zazdrość]

Pour **gratitude** et **reconnaissance** c'est quelque chose de bon que quelqu'un nous a fait, tandis que **ressentiment**, **rancune** et **rancœur** sont des réactions à un mal qui nous a été fait par quelqu'un (*avoir de la rancune contre une personne*).

On pourrait ajouter ici **amertume**, qui est aussi le sentiment d'«en vouloir à qqn, d'en vouloir au sort». (Cf. *montrant par là leur haine de ceux pour lesquels ils éprouvent de l'amertume*. (U.Eco, *Le nom de la rose* : 491)

Indignation exige, en parlant des personnes la préposition *contre* (*s'indigner contre qqn*) et, en parlant des événements, la préposition *à l'égard de* (*s'indigner de qqch, éprouver de l'indignation à l'égard de qqch.*).

Quant aux **déférence** (*Paul a (de la + une certaine + *une) déférence pour (envers) Eva* ; Labelle : 173, 174), **estime**, **respect** et **vénération**, de même qu' **admiration** et **émerveillement** (*pour qqn*), ces sentiments sont causés par quelque chose dont nous pensons du bien ; par conséquent, nous pensons du bien de son auteur, d'où notre sentiment-attitude envers lui.

Les sentiments causés, par contre, par quelque chose dont nous pensons du mal sont ceux de **dégoût** *pour qqn* (Cf. *on ne ressent que du dégoût pour un être aussi vil*), de **répulsion** *pour qqn/qqch.* (*Paul a quand même téléphoné à Eva ; j'ai/ j'éprouve une grande (aversion + répulsion + ...) pour cela* (Labelle: 172, 176), de **répugnance**. Avec **écoeurement**, qui pourtant rappelle les noms précédents, nous avons l'exemple suivant :

Il éprouvait un certain écoeurement à voir les autres se parer de ses mérites.
(D. F. C.)→ *Il éprouvait de l'écoeurement...*

ce qui fait que **écoeurement** appartient aux sentiments «exogènes» (*devant, à la vue de*).

L'**enthousiasme** et l'**engouement** peuvent fonctionner dans deux types de contextes : en tant que sentiments-attitudes (*éprouver de l' (enthousiasme + engouement) pour qqch.*) et en tant que sentiments-réactions (*éprouver de l' (enthousiasme + engouement) devant qqch./ à la vue de qqch. /à la pensée à qqch.* On ne doit pas oublier non plus des SN génériques tels que *l'enthousiasme de la pédagogie* et *l'enthousiasme de la patrie* dont nous avons parlé au premier chapitre (section 2.1.5.).

Le cas du nom **nostalgie** est tout à fait particulier. Il apparaît le plus souvent dans des SN nucléaires tels que :

Et paradoxalement j'ai la nostalgie de l'époque où des auteurs pouvaient provoquer de véritables débats sur la littérature. Le N. R. [Nouveau Roman] a eu ce mérite immense. (Le Nouvel Obs., 18-24 sept. 97: 54)→ *j'éprouve de la nostalgie pour cette époque*

J'ai la nostalgie du cinéma des années 60.→ *j'éprouve de la nostalgie pour ce cinéma*

L'objet de la nostalgie possède les traits [-Hum]. On voit une différence de la structure thématique-rhématique (*j'ai la nostalgie de qqch. = ce qui me manque, c'est ...*) tandis que *j'éprouve de la nostalgie pour qqch. = le sentiment que ceci provoque est celui de nostalgie*.

Mais dans aucun des cas mentionnés (sauf le cas de *nostalgie*) l'expression de l'argument propositionnel de cause n'entre dans la structure nucléaire, contrairement à ce qui se passe quand le lexème de sentiment est exprimé par un verbe :

être reconnaissant à qqn d'un bienfait → * *avoir/éprouver la reconnaissance d'un bienfait à l'égard de qqn* → *avoir/éprouver de la reconnaissance pour qqn / à l'égard de qqn pour un bienfait*)

il est jaloux de la richesse de son voisin → * *il éprouve la jalousie de la richesse de son voisin* → *il éprouve de la jalousie envers son voisin du fait de sa richesse*

Les cas de **appréhension** et de **crainte** (*avoir + éprouver + ressentir de la crainte pour qqn + qqch.* ; *avoir + *éprouver + ressentir de l'appréhension pour qqn + * pour qqch.*) (Cf. en pol. *bać się o kogoś, o coś*) sont tout à fait particuliers car ce qui inspire, dans ce cas, les sentiments de crainte ou d'appréhension ce n'est pas un événement mais c'est ce que nous pensons à «l'égard» de quelqu'un (*crainte, appréhension*) ou de quelque chose (*crainte*). *Pour quelqu'un / pour quelque chose* signifient en fait à l'idée que qqch. de mauvais peut arriver à qqn / que qqch. de mauvais peut se passer avec qqch. (Cf. aussi : *avoir peur pour qqn* , *être inquiet pour qqn*)

Il existe des sentiments dont la cause n'est pas le mal que quelqu'un nous a fait mais, au contraire, la conscience d'un mal que nous avons fait à quelqu'un (ou à nous-mêmes). Les noms tels que **regret**, **remords**, **repentance**, **repentir**, **culpabilité**, **attrition** et **contrition** l'expriment. Prenons un exemple :

J'éprouvais un certain remords à son endroit et je pensai que prier pour sa destinée surnaturelle pourrait apaiser mon sentiment de faute. (U.Eco, *Le nom de la rose*: 533) → *J'éprouvais du remords à son endroit ...*

Si, p. ex. *éprouver de la pitié pour / à l'égard de qqn* c'est, en quelque sorte, *regretter quelqu'un* (*regretter qu'un malheur soit arrivé à quelqu'un*), *éprouver du remords à l'endroit de quelqu'un* c'est *regretter d'avoir fait quelque chose de mauvais à qqn*.

2. 4. 3. Les sentiments liés aux prépositions *devant*, *à la vue de*

Nous proposons, pour plus de clarté, la distinction entre les sentiments «JOYEUX» et les sentiments «PÉNIBLES» ainsi que les sentiments liés à la PEUR, à la COLÈRE et à l'ÉTONNEMENT qui constituent des petits groupes bien distincts.

2. 4. 3. 1. Des sentiments «joyeux»

*Je ne dirais pourtant pas qu'elle suggérerait
des sentiments joyeux. Pour ma part, j'en
éprouvais de la peur, et une inquiétude diffuse.
(U. Eco, *Le nom de la rose*: 34).*

Quels sont les sentiments joyeux ? Ceux qui appartiennent aux LSRC sont les suivants : *agrément, béatitude, bien-être, bonheur, contentement, défolement, désennui, également, enchantement, extase, exultation, fascination, félicité, fierté, joie, jubilation, plaisir, ravissement, régal, satisfaction, soulagement, zèle*.

Nous avons montré plus haut (2. 3.) des exemples avec des noms tels que *joie* et *satisfaction* qui peuvent entrer dans des SN nucléaires clos (*éprouver la satisfaction d'être seule, éprouver la joie de gagner la course* ; auxquels on peut ajouter : *éprouver la joie de vivre, la joie de la réussite, la joie de faire le bien*)¹⁵ et des SN dérivés (*éprouver de la satisfaction à être seule, éprouver de la joie d'avoir gagné la course*). Parmi les noms énumérés, seulement *bonheur* et *plaisir* peuvent avoir le même fonctionnement syntaxique que *joie* et *satisfaction*. Les autres noms apparaissent, avec *éprouver* dans des syntagmes non complets, la cause du sentiment se trouvant en dehors du nucléus.

Nous n'avons relevé cependant, avec *bonheur* et *plaisir* que des exemples avec le verbe opérateur *avoir*:

*- J'ai déjà eu le plaisir de rencontrer monsieur à Auteil, chez M. le comte de Monte-Cristo, répondit madame de Villefort. (A. Dumas, *Le comte de Monte-Cristo*: 141)*

*aurais-je le bonheur que vous eussiez besoin de moi? (A. Dumas, *Le comte de Monte-Cristo*: 465)*

Il s'agit ici en fait de signaler l'événement plutôt que le sentiment (*je vous ai rencontré à Auteil • c'était une joie ; vous aurez besoin de moi • c'est un bonheur*). Les noms tels que *plaisir, joie, honneur, bonheur* sont dans de tels contextes des mots purement conventionnels. (Cf. *ce fut une joie de vous avoir frère entre mes frères* (U. Eco, *Le nom de la rose*: 563)).

Les autres noms, dans les expressions avec *éprouver* expriment une relation entre l'«expérimenteur» (terme que nous empruntons à K. Bogacki 1987) et l'événement qui est la cause du sentiment. Celui-ci se trouvant en position thématique, l'expression du sentiment est en position rhématique, compatible avec l'article partitif, variante distributionnelle de l'article indéfini. Il en est ainsi de toutes les constructions dans lesquelles c'est l'article partitif qui apparaît : p.ex. : *trouver de l'agrément*

ment dans un séjour à la mer (D.F.C.) → quand je suis au bord de la mer (thème), j'éprouve de l'agrément (rhème).

Les exemples ci-dessous, par contre, offrent complétude notionnelle:

je te montre aujourd'hui un visage que le bonheur de la vengeance rajeunit [...] (A. Dumas, *Le comte de Monte-Cristo*: 451) → j'éprouve le bonheur de la vengeance (Cf. j'éprouve la satisfaction d'être seule)
car ce que j'éprouvais était semblable à l'amour le plus saint précisément comme le décrivent les docteurs : il me procurait l'extase où amant et aimée veulent la même chose (U. Eco, *Le nom de la rose*: 354) → ?j'éprouvais l'extase de l'unanimité ...

Parmi des LSRNC on compte : consolation, délectation, emballement, émerveillement, émulation, espérance, espoir, foi, désir, tentation, ambition. (Nous parlons de espoir dans 2. 4. 3. 5. 2.).

Désir et ambition peuvent apparaître dans des SN nucléaires clos : avoir le désir de ... , avoir l'ambition de ... ; mais à ce moment-là, ils ne décrivent pas des états affectifs.

Les LSNR : enjouement, euphorie, exaltation, ferveur, gaieté, sérénité, quiétude, recueillement, transport peuvent être traités d'après nous également comme des sentiments-attitudes par rapport aux événements. L'euphorie est définie notamment comme un état de bien-être physique et moral (Cf. D. F. C.), or bien-être avait été classé parmi des LSRC (Cf. *Médicament qui provoque l'euphorie* ; L'autre, toute à l'euphorie de son arrivée dans la capitale. ne s'en aperçut point ; Aragon , d'après P. R. → à se trouver dans la capitale, elle a éprouvé de l'euphorie).

2. 4. 3. 2. Des sentiments «pénibles»

Une demi-heure plus tard, Drogo vit le pont où se rejoignaient les routes, il pensa que, sous peu, il allait falloir se mettre à parler avec le nouveau lieutenant et il éprouva un sentiment pénible. (D. Buzzati, *Le désert des Tartares*: 209)

Leur liste est très abondante. Parmi les LSRC on compte : abasourdissement, accablement, amertume, atterrement, chagrin, confusion, consternation, contrariété, culpabilité, déception, déchirement, décontenancement, déconvenue, dépaysement (?*éprouver), dépit, déplaisance, déplaisir, désabusement (cf. blasement : LSRNC), désagrément, désappointement, désarroi, désemparement, désolation, détresse, embarras, embêtement, emmerdement (*éprouver), ennui, frustration, gêne, honte, humiliation, mécontentement, oppression, peine, regret, remords, tourment (*éprouver), tracas (*éprouver), tristesse, trouble.

Des noms «conventionnels» qui sont destinés en fait à rendre des événements «tristes» et qui apparaissent dans des SN nucléaires clos (dans les expressions en avoir) sont *douleur, chagrin, tristesse, malheur* :

Nous avons la douleur de vous annoncer la mort prématurée de notre ami. (D. F. C.)

J'ai eu la douleur de perdre ma mère. (P.R.)

Il a eu la douleur de voir mourir son fils. (D.F.C.)

[...] *peut-être était-ce le balancement de la voiture, peut-être la maladie, peut-être simplement la douleur de voir sa vie finir lamentablement.* (D. Buzzati, *Le désert des Tartares*: 235)

J'eus la tristesse de voir que je ne m'étais pas mépris sur le bon genre de Carmen [...]. (R. Radiguet, *Le diable au corps*: 7)

Il a eu la tristesse de voir la mort de son canari. (D. F. C.)

Pierre a eu le chagrin de perdre Marie. (J.-M. Marandin 1984: 81)

je vous avertis que lorsque j'ai le malheur de rencontrer sur mon chemin un dogue enragé, je le tue [...] (A. Dumas, *Le comte de Monte-Cristo*: 395)

Cf. ci-dessous : l'exemple d'un SN incomplet :

moi aussi, j'ai bien du chagrin, car moi non plus je n'aime pas M. Franz d'Epinay. (A. Dumas, *Le comte de Monte-Cristo*: 10)

Comparons maintenant :

L'enfant pleurait de honte de se voir humilié devant ses camarades. (D.F.C.)

L'enfant a éprouvé la honte de se voir humilié devant ses camarades = essuyé la honte

L'enfant a éprouvé de la honte de se voir humilié devant ses camarades

Éprouver l'humiliation d'un refus (D. F. C.)

Il a éprouvé de l'humiliation quand il s'est vu refuser l'entrée au club.

Des LSRNC tels que : *affliction, désenchantement, désespérance, désespoir* ainsi que des LSNR tels que : *abattement, aliénation, blasement* (cf. *degoût, désabusement*), *découragement, mélancolie, morosité, navrement, spleen* (sauf, peut-être *timidité* et *humilité* qui désignent en même temps certaines propriétés psychiques constantes) fonctionnent de la même façon que les autres sentiments «exogènes», engendrés par un événement ou une ambiance (surtout des LSNR *abattement, aliénation, morosité, mélancolie, spleen*)¹⁶.

2. 4. 3. 3. Sentiments d'étonnement

Des LSRC : *ébahissement, étonnement, saisissement, stupéfaction, stupeur, surprise, sidération.*

Des LSNR : *bouleversement.*

Les seuls exemples des SN nucléaires complets sont ceux avec le nom *surprise*:

Elle «avait eu la surprise de découvrir ...» (R.-M. du Gard, d'après P. R.) → elle a éprouvé de l'étonnement à découvrir...

Il me semble que c'est cela que je vous ai dit, mais bien mal, le jour où, à peine rentré dans Paris délivré, j'eus la surprise et la joie de vous voir passer le seuil de mon cabinet de travail, depuis si longtemps abandonné. (Mauriac, Le Cahier Noir: 93) → j'ai éprouvé de la surprise et de la joie à vous voir passer...

2. 4. 3. 4. Sentiments de la colère

Rappelons l'exemple cité par Anscombe d'un sentiments «exogène», dû à un événement externe :

*L'agacement de Marie (*pour + *envers + devant +? à la vue de) telles remarques*

Cependant pour K. Bogacki, tous les noms de sentiments qui ont trait à la «mauvaise humeur», sauf **emportement** et **indignation** (*l'indignation à l'égard de qqch.*), sont des LSRNC. Il s'agit des noms suivants : **agacement, colère, courroux, enrage-ment, exaspération, hargne, irritation, rage, révolte (contre)** et **vexation**.

Ils rappellent des sentiments-attitudes tels que *antipathie, aversion, exécution, haine, inimitié, malveillance* et *méchanceté* et des attitudes telles que *animosité* et *hostilité*.

Dans la table ES (G. Gross: 1989: 453-455) nous trouvons les constructions : *avoir /éprouver de la (colère + courroux + rage + hargne + agressivité + animosité + fureur + hostilité).*

Nous n'avons relevé aucun exemple d'un SN nucléaire clos (dans la construction avec *avoir* ou *éprouver*) avec les noms relatifs au sentiment de «colère». Cf.:

*Il est indigné d'avoir entendu une telle réflexion. (D. F. C.) → *il éprouve l'indignation d'une telle réflexion → il éprouve de l'indignation d'avoir entendu une telle réflexion*

*Il s'indigne de ce que je fais. → *il éprouve l'indignation de ce que je fais → il éprouve de l'indignation à voir ce que je fais*

2. 4. 3. 5. Les noms de sentiments liés à la PEUR

Les noms de sentiments du groupe de la PEUR constituent une catégorie sémantique assez hétérogène bien que tous les lexèmes relatifs à la peur (sauf *terreur* et *horreur*) soient classés par K. Bogacki (1987) parmi les LSRC (lexème de sentiment relationnel causal).

La liste des sentiments de PEUR est la suivante : *affolement, ahurissement, alarme, angoisse, anxiété, appréhension, crainte, effarement, effarouchement, effroi, épouvante, frayeur, frousse, hantise, horreur, inquiétude, panique, peur, terreur, trac, trouille*^{17,18}.

A. Wierzbicka propose dans *Semantic Primitives* (1972: 63) la définition suivante de la PEUR : “x feels afraid = x feels as one does when one thinks that something bad can happen to one which one cannot cause not to happen and which one diswants to happen”.

Ceci est une définition très générale ; A. Wierzbicka propose, en fait, (1971: 37-42) de distinguer entre 1° *la peur (strach)* ; 2° *l'anxiété / l'angoisse / l'inquiétude (lęk)* ; 3° *la frayeur / l'angoisse (trwoga)* et 4° *la crainte / l'appréhension (obawa)*.

Les définitions en sont les suivantes :

1° *strach* : “Il a peur = Il se sent comme on se sent d'habitude quand on croit qu'un mal peut nous arriver et quand on veut qu'il n'arrive pas”¹⁹.

2° *lęk* : “J'éprouve de l'anxiété (de l'inquiétude) = Je me sens comme on se sent quand on sent qu'un mal peut nous arriver et quand on désire qu'il n'arrive pas”²⁰

3° *trwoga* : “L'angoisse (la frayeur) = ce que nous sentons quand nous sentons qu'un mal nous arrivera et quand nous désirons qu'il n'arrive pas”²¹.

4° *obawa* : “Je crains que (j'ai peur que) = je crois qu'il peut arriver quelque chose que je ne désire pas qu'il arrive”²².

Wierzbicka constate d'abord que ce qui permet de distinguer la *peur (strach)* des autres sentiments c'est l'opposition entre deux composantes : VOULOIR et DÉSIRER²³. Ce qu'il faut noter ensuite, c'est que la distinction entre *la frayeur (trwoga)* et *l'anxiété (lęk)* dépend du degré de la certitude de l'arrivée d'un malheur. Le cas de *la crainte* et de *l'appréhension*, dans leur sens correspondant à *obawa* en polonais est tout à fait particulier, car c'est la composante CROIRE au lieu de la composante SENTIR qui s'impose.

Suivant ces distinctions établies par Wierzbicka, on pourrait proposer la répartition suivante des noms de sentiments liés à la PEUR :

1° - je sens que **je ne veux pas** qu'un mal arrive (je dis “non !”) - *avoir peur, éprouver de la peur, de la crainte, avoir le trac, avoir la frousse, avoir la trouille*.

2° - **je ne désire pas** que le mal que **je sens pouvoir arriver** arrive (sentiment “speechless”) - *éprouver de l' (angoisse + anxiété + appréhension + crainte + inquiétude)*.

3° - **je ne désire pas** que le mal que **je sens arriver**, et qui est inévitable, arrive, (sentiment "speechless") - *éprouver de l' (angoisse + effarement + effarouchement + effroi + épouvante + frayeur + panique + terreur)*.

4° - **je pense que** quelque chose que **je ne désire pas** peut arriver - *la crainte, l'appréhension (j'ai peur que, je crains que)*.

Wierzbicka dit, à juste titre, que *obawa* (*la crainte, l'appréhension* dans certains emplois du français) n'est probablement pas du tout un sentiment : dans le contenu sémantique de ce mot, la composante JE SENS est soumise à la composante JE PENSE. Les phrases *je crains que, j'ai peur que* ont en effet les mêmes propriétés sémantico-syntaxiques que *je pense que, je crois que*. Il faut dire tout de suite que cela ne veut pas dire qu'en français, les mots *crainte* et *appréhension* ne tombent pas sous les définitions 1°, 2° ou 3°, surtout dans les expressions avec les verbes *éprouver, ressentir, sentir*. C'est en polonais que le mot *obawa* ne se combine pas avec le verbe opérateur de sentiment *odczuwać* (**odczuwać obawę*).

2. 4. 3. 5. 1. La crainte et l'espoir

"L'espérance et la crainte sont inséparables".
(La Rochefoucauld)

2. 4. 3. 5. 1. 1. La crainte (*obawa*)

Tout aussi bien *craindre que (avoir peur que)* qu' *espérer que* ont plus en commun avec des jugements qu'avec des états affectifs. On a dit plus haut que *obawa* ne se combine pas en polonais avec le verbe opérateur *odczuwać*. On peut dire la même chose à propos de *nadzieja* en polonais (* *odczuwać nadzieję*) et de *espoir* en français, bien que ce nom figure sur les deux listes des noms de sentiments, *espoir* étant classé par K. Bogacki parmi des LSRNC. J.-C. Anscombre (1995: 41) en se posant la question sur le statut de certains noms dits de sentiments mentionne *espoir*:

*"Marie éprouve (de l'amour + du repentir + *de l'espoir + *de la confiance + de la haine).*

un sentiment (?d'amour + ?de repentir + d'espoir + de confiance + de haine)".

Prenons à présent l'exemple suivant :

... il est à craindre que cet élève n'échoue à l'examen.

On voit qu'il ne s'agit nullement d'un sentiment ; le sens en est :

... on peut s'attendre à ce que cet élève échoue à l'examen.

S'attendre à qqch. est neutre. Selon que l'événement qu'on attend est jugé positif ou négatif, on obtient deux sens nouveaux (*s'attendre à* est enrichi de deux sèmes appréciatifs *désirer* ou *non désirer*) : *espérer* et *craindre*. Comparons :

(1) *Il s'attend au pire • il ne le désire pas = Il craint le pire*

et

(2) *Il s'attend à ce que son ami gagne aux élections • il le désire = Il espère que son ami va gagner aux élections*

Prenons encore l'exemple suivant :

Il avait aussi toujours eu peur que je tombasse entre les mains d'une mauvaise femme. (R. Radiguet, *Le diable au corps*: 109)

Le jugement l'emporte également sur le sentiment ; la paraphrase serait la suivante :

Il supposait toujours que je pusse tomber entre les mains d'une mauvaise femme et il ne le désirait pas.

Prenons aussi :

J'ai peur d'être malade, d'être en retard, qu'il ne se mette à pleuvoir.., etc.

qui ne sont pas non plus l'expression d'un sentiment de peur en tant que tel mais avant tout celle d'un jugement :

Tout porte à croire que je peux être malade, être en retard, qu'il se mettra à pleuvoir • je ne le désire pas.

L'exemple qui suit, avec le nom *appréhension* cette fois-ci, montre la possibilité du passage d'un jugement (accompagné d'un non-désir) vers un état affectif :

La justice n'est qu'une vive appréhension qu'on ne nous ôte ce qui nous appartient. (La Rochefoucauld, d'après T.L.F.) → ?**on éprouve l'appréhension de se voir privé de ce qui nous appartient ... → on éprouve de l'appréhension à l'idée de se voir privé de ce qui nous appartient.*

La position d'argument propositionnel ouverte par *craindre que*, *avoir peur que* peut être résorbée. On obtient à ce moment-là des SN concrets (le plus souvent pluriels), tels que *les peurs*, *les craintes* dont le sens est : *ce qu'on craint, ce dont on a peur*. (Cf. *les craintes des parents*, *mes craintes pour la France*, *il rit de mes craintes*, [...]) Le poète au fur et à mesure de sa quête [...] nous révèle *nos peurs* ; Campus, n°146: 5)

2. 4. 3. 5. 1. 2. L'espoir

Le nom *espoir* apparaît également dans des SN nucléaires complets :

Ce que vous me dites là me donne l'espoir que vous venez me demander à déjeuner. (A. Dumas, *Le comte de Monte-Cristo*: 274) → *me fait penser que vous venez me demander à déjeuner • je le désire*

et incomplets :

... *cela me redonne de l'espoir*. ... *j'ai encore de l'espoir*²⁴ = je me sens comme on se sent quand on a cessé de croire que ce que nous avons désiré arrive et quand on recommence d'y croire de nouveau / quand on y croit encore

... *garder de l'espoir* = ne pas cesser d'espérer que ce que nous désirons (contenu implicite) viendra.

... *que le bombardement eût cessé avait fait naître de l'espoir* = les gens ont commencé à se sentir comme on se sent quand on espère que : [vient ici le contenu propositionnel implicite] tout redeviendra normal / on retrouvera ses proches / on retrouvera le goût de la vie, etc.

On ne peut pas oublier l'emploi du verbe *espérer* avec la signification de *avoir confiance*. Mais *avoir confiance* exige l'explicitation de la deuxième position d'argument impliquée. Si l'on veut s'en tenir au contenu propositionnel de *espérer* «intransitif» on peut proposer l'explication suivante : *conviction permanente qu'aucun mal ne peut nous arriver (que tout ce que nous entreprendrons réussira, etc.)*. (Dans la plupart des cas cette conviction est liée à la foi en Dieu, mais la source en peut être une personne en qui nous avons confiance). Nous retrouvons ce sens de *espérer* avec l'exemple ci-dessous :

-Non, vous ne mourrez pas, et quelque chose qui vous arrive, vous me le promettez, vous ne vous plaindrez pas, vous espérerez? (A. Dumas, *Le comte de Monte-Cristo*: 550) → ... *vous ne perdrez pas l'espoir...*

Les emplois tels que nous citons ci-dessous :

"Et pour bâton de voyage : Comme le bohémien : J'ai l'espoir et le courage : sans cela je n'aurais rien". (Murger, cité par G. Guillaume : 221 ; chap. XV) → ** je de l'espoir et du courage*

Tu lui verses l'espoir, la jeunesse et la vie. (Baudelaire, d'après P. R.) → **Tu lui verses de l'espoir...*

sont d'après nous liés à la signification de *espérer* proposée.

2. 4. 3. 5. 2. La crainte (groupe 1 et 2 : strach, lęk)

Le problème avec *avoir peur* et *craindre* consiste en ceci qu'ils peuvent devenir relationnels ; dans (1) et (2) c'est *éprouver/ ressentir de la peur* ou *éprouver/ ressentir de la crainte* qui deviennent des rhèmes, tandis que les propositions relatives aux événements (ou plutôt à certaines pensées) deviennent des thèmes :

- (1) *Je ressentis quelque confusion et de la crainte à ces pensées. Sans doute ne convenaient-elles pas à un novice qui se devait de suivre avec scrupule et humilité la règle.* (U. Eco, *Le nom de la rose*: 234)
- (2) *Je ne dirais pourtant pas qu'elle [la construction = l'Edifice] suggérait des sentiments joyeux. Pour ma part j'en éprouvais de la peur. et une inquiétude diffuse.* (U. Eco, *Le nom de la rose*: 34)

C'est justement ce caractère relationnel entre le fait d'avoir certaines pensées (1) (ou le fait de voir l'Edifice (2)) et l'état affectif engendré qui décide du caractère du déterminant. Les propositions jouant le rôle thématique se trouvent en dehors du nucléus, ce qui crée une incomplétude notionnelle et oblige à employer l'article partitif au lieu de l'article défini.

Nous avons (dans 2. 4. 2. 2.) cité l'exemple des constructions *avoir /éprouver de la crainte pour qqn / qqch.* et *avoir / ressentir de l'appréhension pour qqn.* Elles ont beaucoup en commun avec l'exemple (1) ; *avoir de la crainte / de l'appréhension pour qqn* c'est éprouver l'état de crainte / d'appréhension à la pensée que quelque chose de mauvais pourrait arriver à quelqu'un.

Comparons maintenant (1) et (2) avec (3) et (4) qui offrent un exemple de complétude notionnelle :

- (3) *il avait tout naturellement éprouvé la crainte de dire quelque sottise au milieu de ces convives riches et puissants* (A. Dumas, *Le comte de Monte-Cristo*: 68)
- (4) *Ç'avait été précisément le pape Jean, vivant dans la crainte que les mouvements des simples prêchassent et pratiquassent la pauvreté* (U. Eco, *Le nom de la rose*: 239)

On pourrait obtenir les transformations suivantes :

- (3') *... à la pensée qu'il pourrait lui arriver de dire quelque sottise au milieu de ces convives riches et puissants, il avait éprouvé de la crainte (de l'inquiétude).*
- (4') *Le pape Jean, à voir les simples prêcher et pratiquer la pauvreté, éprouvait de la crainte.*

2. 4. 3. 5. 3. L'angoisse, l'anxiété, l'appréhension et l'inquiétude (groupe 2°: lëk)

Ces noms n'apparaissent pas, avec le verbe *éprouver* dans des SN nucléaires clos :

(angoisse) *Et son oeil unique guettait le visage de Maigret avec l'angoisse d'y lire de l'ironie ou de la pitié.* (G. Simenon, *La nuit au carrefour*: 159) → *il éprouvait l'angoisse d'y lire... / il éprouvait de l'angoisse à penser qu'il trouverait de l'ironie... / il éprouvait de l'angoisse à lire de l'ironie...

(anxiété) *Notre anxiété redoubla : on ne le voyait pas rentrer.* (D.F.C.) → Nous avons éprouvé de l'anxiété à ne pas le voir rentrer → ? *Nous avons éprouvé l'anxiété de ne pas le voir rentrer.

(appréhension) Il éprouve de l'appréhension avant les examens → *il éprouve l'appréhension des examens / avant les examens ; ?il éprouve l'appréhension d'échouer aux examens...

"Et pourtant, je n'ai aucune confiance dans la vie, cette appréhension ne me quitte pas, de la voir finir brusquement (Gide, d'après T.L.F.) → *l'appréhension de la voir finir brusquement ne me quitte pas* → *j'éprouve l'appréhension de voir ma vie finir brusquement → j'éprouve de l'appréhension à la pensée de voir finir ma vie brusquement.

(inquiétude) *Le mauvais temps est une inquiétude pour les touristes.* (F. Gheerbrant 1978: 143) → ils éprouvent de l'inquiétude à cause du mauvais temps → ?*ils éprouvent l'inquiétude d'avoir du mauvais temps.

Des SN concrets (à résorption) sont possibles avec *inquiétude*, *angoisse* et *appréhension* : *J'ai des inquiétudes à son sujet.* (P.R.) ; *Ne pas cacher ses appréhensions devant les difficultés économiques.* (D.F.C.) ; *Longtemps nous avons utilisé, pour canaliser et prendre en charge nos angoisses, la politique.* (Le Nouvel Obs., 5-11 nov. 1992: 8).

Cependant, dans l'exemple : *La vue des angoisses d'autrui m'angoisse matériellement* (G.R.), le syntagme *des angoisses d'autrui* garde son caractère abstrait ; il s'agit d'un état affectif devenu événement de caractère discontinu. : la perception a imposé des limites temporelles à un état continu.

2. 4. 3. 5. 4. L'effroi, l'épouvante, la frayeur, la terreur (groupe 3° : trwoga)

On trouve les mêmes propriétés qu'avec le groupe précédent :

(effroi) *Et, comme le voyageur passait alors devant l'église, les saints personnages qui étaient peints sur les vitraux parurent avoir de l'effroi.* (Murger, d'après G. Guillaume 1975: 163) → ... *parurent éprouver de l'effroi* → ... *les saints

personnages ont éprouvé l'effroi des voyageurs → ... *ont éprouvé l'effroi de se voir...

(épouvante) *La vue de ce massacre l'a frappé, saisi d'épouvante. (P.R.) → Il a éprouvé de l'épouvante à la vue de ce massacre. → *Il a éprouvé l'épouvante d'assister à ce massacre.*

(frayeur) *Max éprouve de la frayeur à la vue des serpents. → *Max a éprouvé la frayeur d'avoir rencontré sur son chemin un serpent.*

*J'éprouve de la frayeur à la pensée d'être quittée → *J'éprouve la frayeur d'être quittée.*

(terreur) *Tout ce qui touche aux insectes est sa terreur. (D.F.C.) → Les insectes lui inspirent de la terreur. → Il éprouve de la terreur à la vue des insectes. → *Il éprouve la terreur de se voir attaqué par les insectes.*

Des SN concrets sont possibles avec *épouvante* et *frayeur* : *A peine savons-nous qu'elle exige des ruses, des victimes, des jugements sommaires, des épouvantes, des supplices, des sacrifices humains. (J. Cocteau, Les enfants terribles: 10) ; j'ai peur de toute chose, j'ai les frayeurs les plus ridicules, j'ai peur d'être quittée, je tremble d'être vieille (Balzac, d'après G.R.). Il faut distinguer l'exemple précédent de celui-ci : Avoir des frayeurs continuelles (D.F.C.) : il s'agit des états de frayeur, dans une acception discontinue (itérable).*

2. 4. 3. 5. 5. Les SN génériques avec *crainte*, *terreur* et *hantise*

À côté des syntagmes tels que *la crainte des ennemis*, *la crainte du feu*, *la crainte de parler*, *la crainte de la mort*, *l'angoisse de l'amour*, *l'angoisse de la mort*, etc. nous en trouvons d'autres, qui apparaissent dans les constructions avec le verbe *avoir* telles que : *Il a la crainte de Dieu (+ du châtement + du gendarme + des punitions) ; Il a la terreur des gendarmes*²⁵.

La phrase du P. R. : *Ils ne craignent ni les remords, ni la honte, mais ils craignent la police* explique le sens des expressions mentionnées.

L'interprétation qui s'impose est donc : *s'il (ils) éprouvent de la crainte (de la terreur), c'est devant Dieu, devant les gendarmes, devant les punitions, etc.*

Par contre, celle des syntagmes du début (*la crainte des ennemis*, *l'angoisse de la mort*, etc.) serait : *quand il voit l'ennemi s'approcher (quand il pense que l'ennemi s'approche) il éprouve de la crainte ; en pensant à la mort il éprouve de l'angoisse, etc.*

Avoir la crainte de Dieu, du gendarme, des punitions sont donc des expressions génériques de même nature que *avoir l'amour des vieilles choses*, *avoir le respect de la tradition*, *avoir le goût de l'ordre* ; on pourrait en dresser toute une liste.

Il en serait de même du nom *hantise* qui n'est pas vraiment un sentiment (état affectif) mais plutôt une *obsession*, une *manie* :

Il a la hantise du suicide, du péché, de la mort = il a l'obsession du suicide, du péché, de la mort / l'idée du suicide, du péché, de la mort l'obsède.

On peut, avec *hantise*, obtenir des SN concrets :

Les voyages en avion (aboutissent + reviennent) à une hantise pour Julie.
(F. Gheerbrant 1978: 145)

La mort est une hantise (pour + chez) Pierre. (F. Gheerbrant 1978: 138)

3. LES VERBES OPÉRATEURS DE SENTIMENT

Nous avons déjà présenté l'opérateur «standard» qu' est le verbe *éprouver* censé, à quelques exceptions près (p. ex **éprouver de l'espoir, *éprouver de la complaisance*, etc.), se combiner avec tous les noms que l'on considère comme «noms de sentiment» ou «noms de sensation». A côté de *éprouver*, on doit citer *ressentir* qui a presque la même distribution et *concevoir*, plus problématique. Montrons, à titre d'exemple, la distribution de *concevoir*, par rapport à certains noms de sentiments relevés de la liste AA de G. Gross (1989: 457-459) : *concevoir/éprouver/ressentir du/ de la (admiration + affection + amitié + amour + animosité + antipathie + compassion + crainte + dédain + défiance + dégoût + désaffection + dévotion + dilection + engouement + enthousiasme + estime + ferveur + gratitude + haine + hostilité + indignation + indulgence + inimitié + intérêt + méfiance + mépris + miséricorde + nostalgie + prédilection + reconnaissance + ressentiment + sollicitude + soupçon + sympathie + tendresse + vénération) pour qqn* vs **concevoir/éprouver/ressentir du/ de la (attachement + bienveillance + complicité + compréhension + confiance + connivence + considération + déférence + émerveillement + indifférence + pitié + prévention + respect) pour qqn*.

Prenons encore un exemple avec des noms de sentiments «exogènes» :

En pensant à son voisin, il concevait tantôt de la jalousie, tantôt du dépit. (P. R.)

· vs

**concevoir de la (béatitude + dépression + désabusement + détachement + détresse, etc.)*

Une première hypothèse qui s'impose est de nature aspectuelle ; *concevoir* se révèle incompatible avec des noms qui, de prime abord, appartiennent à la fois aux

sentiments et aux dispositions à avoir certaines attitudes ; *concevoir* semble être un verbe opérateur sémantiquement plus riche qu' *éprouver* et *ressentir* en ce sens qu'il sélectionne des noms qui peuvent se combiner avec *commencer à éprouver*. Le fait mérite une analyse approfondie.

Un autre fait qui mérite d'être souligné c'est qu'on ne rencontre pas des SN complets avec *concevoir* : p.ex. *concevoir/éprouver de la satisfaction*, *éprouver la satisfaction d'être seule* vs **concevoir la satisfaction d'être seule*.

Le verbe *sentir* mérite également une analyse car il n'a pas non plus tout à fait la même distribution que *éprouver* et *ressentir*, p. ex. **sentir/éprouver/ressentir du /de la (adoration + anglophobie + curiosité + dépression + fraternité + miséricorde + misogynie, etc.)* ; il faut dire cependant que dans la majorité écrasante d'exemples *sentir* a la même distribution qu' *éprouver* et *ressentir*.

Un autre verbe qui peut être traité de nom opérateur est le verbe *porter*. Mais son «pouvoir de sélection» est limité aux noms de sentiments «endogènes» (Cf. l'explication du T. L. F. : "éprouver, manifester tel sentiment ou telle attitude à l'égard de quelqu'un / quelque chose." ainsi que celle du G. R. : "*porter un sentiment à qqn = éprouver à son égard*").

M. Gross (1975: 366 -367, table 12) présente la liste suivante : *porter de l'admiration, de l'adoration, de l'affection, de l'amour, de la compréhension, du dédain, de l'estime, de la haine, de l'idolâtrie, de la jalousie, de l'envie, du mépris, du respect, de la vénération à qqn* à laquelle s'ajoutent des exemples comme : ... *sur la foi de l'amitié que lui portait mon frère.* (Colette, G. L. L. F.); *porter un attachement véritable* ; *porter une attention inquiète* ; *porter une confiance aveugle* ; *Albert portait une riche curiosité aux mythes ...* (Gracq, T. L. F.) ; *porter un dégoût extrême* ; *porter une ardente dévotion* ; *porter un grand, un vif intérêt* ; ...*loin de lui porter de la reconnaissance ...* (Delécluse, T. L. F.) ; *porter une grande sollicitude à qqn / qqch.*

Il est intéressant de noter la variante avec l'article *ø* avec certains des noms énumérés ; les exemples, auxquels Le Robert assigne le statut de locutions, sont les suivants : *porter amitié, porter attention, porter intérêt, porter honneur, porter respect, porter envie, porter préférence à qqn* (*Vous êtes fou de porter envie à qui que ce soit, à l'âge où vous êtes, fort et bien portant* (Courrier, T. L. F.) ; *Ils ne portent intérêt qu'aux jeux intellectuels* (Mounier, T. L. F.) ; [...] *je ne saurais rien vous en dire, pour la bonne raison que j'ai pas porté attention.* (Guèvremont, T. L. F.) ; *Ces hommes-là portaient respect aux barbes grises* (Hugo); *Plus le poète est inégal [...], moins il admet qu'on puisse porter préférence à telle ou telle partie de son oeuvre;* (Gide, T. L. F.)

Nous supposons que l'opposition entre l'expression avec l'article partitif et la locution avec l'article *ø* est une opposition fonctionnelle. Pour découvrir le jeu entre l'article partitif et l'article *ø* (qui semble être une variante distributionnelle de l'article défini) il faut entreprendre une étude spéciale. Nous croyons néanmoins que,

p.ex. *Ces hommes-là portaient respect aux barbes grises* s'analyse de la même façon que *avoir le respect de la tradition, avoir le mépris des convenances* ; *Ils ne portent intérêt qu'aux jeux intellectuels* rappelle, de son côté, *ils ont le goût, la passion des jeux intellectuels*.

Le verbe **vouer** est un opérateur encore plus spécialisé que **porter** puisqu'il ne se combine qu'avec un nombre très restreint des noms de sentiments-attitudes ; aussi peut-on *vouer de l' (affection + amitié (Cf. *vouer une amitié éternelle* ; D. F. C.) + amour + haine (~ *une haine implacable*) + respect + reconnaissance) à qqn.*

Le verbe **nourrir** constitue également un verbe opérateur de sentiments (Cf. Le Robert : *entretenir en soi (un sentiment) une pensée* ; (Littre) *faire durer en soi des sentiments, des passions*) ; on peut, p.ex. *nourrir de la (haine + hostilité + inimitié + animosité + tendresse + jalousie + rancune + un (désir + chagrin + orgueil + espoir + soupçon + préjugé) + des (rancunes + envies + animosités + passions)) pour/contre qqn.*

Mais **nourrir** apparaît également avec des SN complets *nourrir l'espoir, l'illusion de qqch, le soupçon que* (Cf. *mû qu'il était [...] par le soupçon - que je lui vis toujours nourrir - que la vérité n'était pas ce qu'elle lui paraissait dans le moment présent.* ; U. Eco, *Le nom de la rose*: 23) et des SN avec l'ellipse du contenu propositionnel : *cela nourrissait fort la tendresse + l'amour + son criminel espoir + son orgueil + les envies + les haines*. Il s'agit, dans ce dernier cas de sentiments censés être déjà éprouvés ; **nourrir** équivaut à *continuer d'éprouver*.

Le verbe **garder** aurait les mêmes propriétés. Cf : *garder du ressentiment à qqn*. Mais, avec **garder** nous avons également la construction avec l'article ø :

Alinardo garde rancune contre quelqu'un pour un fait lointain. (U.Eco, *Le nom de la rose*: 525)

Là encore, nous sommes convaincue d'une différence fonctionnelle entre les deux constructions ; avec *garder du ressentiment* on insiste sur la relation de ressentiment entre deux personnes ; *garder rancune contre qqn* ouvre une position d'argument ; (dans notre exemple cette position n'est pas saturée).

4. LES SENTIMENTS ET LES VERBES DE CAUSE

Il suffit - dit Guillaume (1975: 249) - "dans plusieurs cas de remplacer un verbe trop rudimentaire par un verbe d'une définition intellectuelle plus achevée pour que l'article reparaisse. C'est alors le verbe qui s'élève au niveau du nom, au lieu que ce

soit le nom qui s'abaisse vers le verbe. On dira par exemple : *Avoir honte*, mais *éprouver de la honte* ; *faire plaisir*, mais *causer du plaisir*".

Dire que le verbe "s'élève au niveau du nom" pourrait signifier que le verbe n'est pas un simple opérateur mais une expression prédicative. Or nous avons vu que tout aussi bien *avoir* qu' *éprouver* possèdent le statut de verbes opérateurs. Il en est autrement de *causer* qui, en effet, n'est pas un verbe opérateur, contrairement à *faire*. C'est une expression prédicative à part entière ; le prédicat CAUSER implique deux arguments propositionnels, chacune des propositions introduisant des événements²⁶.

En disant qu' *éprouver* et *causer* sont des verbes d'une "définition intellectuelle plus achevée" Guillaume pense certainement au pouvoir de sélection plus grand que possèdent ces verbes par rapport à *avoir* et *faire*. Mais il y a plus : avec ces verbes l'article reparaît, comme dit Guillaume, et c'est ce fait justement qui va nous préoccuper maintenant.

Les verbes qui sont l'expression du prédicat CAUSER et qui introduisent des SN précédés de l'article partitif fondés sur les noms de sentiments sont nombreux ; à part le verbe *causer* il faut mentionner des verbes comme : *provoquer*, *déclencher*, *engendrer*, *entraîner*, *créer*, *faire naître*, *produire*, *éveiller*, *inspirer*, *susciter*, *exciter*, *porter à*, *amener*, *apporter*, *attirer*, *donner*, *redonner*, *procurer* et *infliger*²⁷.

F. Gheerbrant (1973: 54) a proposé de distinguer trois groupes dans lesquels entrent ces verbes. Le critère est distributionnel, il s'agit de la préposition qui introduit le premier argument objet (la personne qui éprouve le sentiment «causé») :

N ₀ V Dét V-n à N	<i>causer, donner, faire, amener, occasionner, produire, attirer, apporter, inspirer, insuffler, etc.</i>
N ₀ V Dét V-n chez N _i	<i>causer, créer, déclencher, déterminer, engendrer, entraîner, éveiller, exciter, provoquer, susciter, soulever, etc.</i>
N ₀ V le V-n de N _i	<i>causer, faire, amener, attirer, créer, déclencher, déterminer, engendrer, entraîner, éveiller, exciter, occasionner, produire, susciter, etc.</i>

Ce qui est intéressant du point de vue de la détermination c'est l'opposition entre les syntagmes des deux premiers groupes par rapport à ceux du troisième groupe. Prenons les exemples suivants :

Ceci provoque de la colère chez Max

Ceci provoque la colère de Max (J. Giry-Schneider 1986 : 60)

Ceci fait (= cause) l'amusement des enfants

**Ce voyage fait [cause]de l'amusement chez les enfants (J. Giry-Schneider 1986: 60)*

qui montrent un certain manque de régularité. Cependant on peut avoir :

Ceci cause de l' (angoisse + amusement + courroux + surprise) à Louis
(F. Gheerbrant 1973: 32)

à côté de :

Ce voyage a causé (la surprise + l'émerveillement) de Louise (Gheerbrant 1973: 49)

De même, nous pourrions comparer :

Cet accident a causé (l'effarouchement + l'affolement + l'hébétude) des passagers (F. Gheerbrant 1973: 49) → ? *Cet accident a causé (de l'effarouchement + de l'affolement + de l'hébétude) chez les passagers*

à

par sa position inaccessible il était des plus terribles, et capable d'engendrer de la crainte chez le voyageur qui s'en approchait peu à peu. (U. Eco, *Le nom de la rose*: 34)

Il serait très intéressant de comparer (ce que suggère Gheerbrant dans son étude (1973: 49), la construction N_0 V le V-n de N_1 avec le verbe *causer* à celle avec le verbe *faire* étudiée par Giry-Schneider et présentée dans la table F9, de même qu'étudier la compatibilité de tous les noms de sentiments avec les verbes de cause particuliers (p.ex. *Un bébé éveille / *cause / *crée / *produit / *provoque*, etc. *toujours de la tendresse chez les femmes* ; cf. F. Gheerbrant 1973: 55).

Nous allons nous pencher cependant ici sur la différence entre les SN avec l'article défini (*la colère de Max*, *la surprise de Louise*) et les SN avec l'article partitif (*de la colère chez Max*, *de la surprise à Louis*). Elle consiste en ceci que les syntagmes avec l'article défini présentent une complétude notionnelle, les expressions *de Max*, *de Louise* appartenant au nucléus ; de ce fait, ces syntagmes renvoient à un événement individuel : *la colère de Max* c'est *la colère qu'éprouve Max*. La phrase *Ceci provoque la colère de Max* est une expression qui réalise à la surface le schéma sémantique du prédicat CAUSER en saturant les positions impliquées :

causer (provoquer) p, q
où *p* = *ceci* et *q* = *la colère de Max*

Les syntagmes avec l'article partitif par contre signalent une incomplétude notionnelle ce qui permet d'attirer l'attention sur la nature de la relation qui se crée entre l'événement *p* (*ceci*) et un objet individuel (*Max*, *Louis*) : *ceci provoque chez Max un sentiment de colère* (= *un état qui est de la colère*) ; *ceci cause à Louis un sentiment de surprise* (= *un état qui est de la surprise*). Le SN avec l'article partitif a donc une valeur attributive. Les expressions *chez Max*, *à Louis* ont pour fonction de signaler qu'il y a relation entre *x* et l'événement *p*.

On retrouve la même valeur attributive dans tous les exemples cités ci-dessous :

- (causer) *Causer du chagrin à Pierre est facile.* (F. Gheerbrant 1973)
- (engendrer) *Il n'empêche que le jeu des rapprochements engendre bien de la confusion, bien des distorsions quant à la lecture de Munch.* (Le Monde, 9 oct. 91 : 11)
- (faire naître) *que le bombardement eût cessé avait fait naître de l'espoir* (Le Monde, 9 oct. 91 : 14)
- (éveiller) *Un bébé éveille toujours de la tendresse chez les femmes.* (F. Gheerbrant 1973: 55)
- (inspirer) *La République ne lui inspirait que du dégoût.* (Beauvoir, d'après Lexis)
- (susciter) *La vie privée des grandes vedettes suscite toujours de l'intérêt.*
- (exciter) *La singularité de sa vie n'excitait plus que de l'étonnement.* (Renan, d'après G.R.)
- (procurer) *Les efforts de l'homme pour se procurer de la joie sont parfois dignes de l'attention du philosophe.* (Hugo, d'après P. R.)
- (apporter) *En échange, je ne lui apportais que de la tristesse. que des regrets.* (J. Marais, Histoires de ma vie : 41)
- (donner) *Mme Marin [...] ne nous pardonna pas son désastre. Il lui donna de la haine.* (R. Radiguet, *Le diable au corps*: 136)

Selon l'opinion de certains locuteurs natifs avec les verbes *éveiller*, *inspirer* et *susciter* on a tendance à faire précéder les noms de sentiments de l'article défini, tandis que les formes avec l'article partitif, bien que correctes, sont "moins employées". Quelle est la source de cette impression ? Si cela était vrai, on pourrait facilement remplacer l'article partitif des exemples cités ci-dessous par l'article défini. Or on voit que ceci est impossible dans tous les cas cités :

- (1) *il est toujours préférable que celui qui nous inspire de la peur ait plus peur que nous.* (U. Eco, *Le nom de la rose*: 206) → ... * *qui nous inspire la peur ...*
- (2) *Effrayé comme je l'étais, j'inspirai de la frayeur.* (U. Eco, *Le nom de la rose*: 306) → * ... *j'inspirais la frayeur*
- (3) *Sa santé inspire de l'inquiétude à son médecin.* (D. F. C. : *inspirer*) → * ... *inspire l'inquiétude à son médecin*
- (4) *enthousiasmer qqn = ... lui inspirer de l'enthousiasme.* (D. F. C.) → ... * *lui inspirer l'enthousiasme*
- (5) *Inspirer de la honte à qqn en lui donnant conscience de son infériorité.* (PR.) → * ... *inspirer la honte à qqn*

Comment alors traiter l'exemple suivant ? :

- (6) *C'étaient là, parmi d'autres, les prodiges sculptés sur ce portail. Mais aucun d'eux ne suscitait l'inquiétude, car ils ne voulaient pas signifier les maux de*

cette terre ou les tourments de l'enfer, ils étaient bien au contraire les témoins du fait que la bonne nouvelle. (U. Eco, *Le nom de la rose*: 425)

Est-ce dû à l'emploi du verbe *susciter* ? Une telle réponse peut être suggérée quand on compare (1)- (2) à (6) ou (4) à (7) - (8) :

(7) susciter l'admiration, l'enthousiasme, l'intérêt (D. F. C. : *susciter* = faire naître un sentiment)

(8) *intéresser* = exciter, susciter l'intérêt (G. R.)

Cependant :

(9) *Une telle découverte devrait susciter de l'intérêt* (l'intérêt de tout le monde)

La vie privée des grandes vedettes suscite toujours de l'intérêt

Sa vie suscitait (de) la pitié, (de) la jalousie, le (du) mépris, la (de l') admiration; (le + des autres)

humoristique = *qui suscite (de) l'humour*

Ce qui permet de répondre à cette question c'est l'analyse de certaines définitions proposées par le D. F. C. et le P. R. D'un côté nous avons :

effrayant = *qui inspire ou peut inspirer de la frayeur, de l'effroi* (P. R.)

intimider qqn = *lui inspirer de l'effroi par la force, la violence* (P. R.)

exalter qqn = *lui inspirer de l'enthousiasme* (D. F. C.)

terrible = *qui inspire de la terreur* (P. R.)

terrifiant = *qui terrifie, qui est propre à inspirer de la terreur, de l'horreur* (P. R.)

abomination 1° = *ce qui inspire de l'horreur* (P. R.)

méprisable = *qui inspire du mépris* (Lexis)

dégoûtant = *qui inspire du dégoût, de la répugnance par son aspect physique, qui inspire du dégoût par sa laideur morale*

et de l'autre :

terreur = *être ou chose qui fait régner, qui inspire la terreur* ; *individu dangereux qui fait régner, qui inspire la terreur autour de lui.* (P. R. : *terreur* 3°)

abomination 2° = *chose impie inspirant l'horreur* (P. R.)

... mots, expressions qui marquent le mépris (G.R.)

faire pitié = *inspirer, être propre à inspirer la pitié* (G. R.)

pitoyable = *qui inspire la pitié* (Lexis)

sympathique = *qui inspire la sympathie* (Lexis)

mélancolique = *qui exprime, dénote ou inspire la mélancolie* (air, attitude, visage mélancolique) (P. R.)

mélancolique = *qui marque ou inspire la mélancolie* (D. F. C.)

odieux = *qui excite la haine, le dégoût, l'indignation* (P. R.)

On le voit surtout avec les deux emplois du nom *abomination* : *abomination* 1° a un sens événementiel, «épisodique» (*ce qui inspire de l'horreur* = *quelque chose qui arrive et qui inspire de l'horreur*), tandis que *abomination* 2° renvoie à un sens permanent (*chose impie qui inspire l'horreur* = *quelque chose dont le propre est d'inspirer l'horreur*). Nous avons affaire à un même type d'opposition avec (1)-(2) et (6). De même, des adjectifs tels que *effrayant*, *terrible*, *terrifiant*, *dégoûtant* ou *méprisable* renvoient plutôt à des impressions passagères, tandis que *pitoyable* et, surtout, *sympathique* et *mélancolique* ont tendance à renvoyer à des propriétés permanentes. C'est ainsi que les syntagmes avec l'article défini sont des SN génériques et ceux précédés de l'article partitif sont des SN réels, car ils s'appliquent à des situations concrètes, comme p.ex. : *Ce type inspire de la pitié à tout le monde* ou *Les drogués inspirent de l'inquiétude à toute la société*. Dans les syntagmes génériques le syntagme introduit par la préposition *à* /*chez* est absent ; la genericité implique qu'il s'agit de tout *x* censé éprouver le sentiment donné.

On peut avoir affaire également à une situation où l'article partitif est employé dans un contexte générique, comme p.ex. dans un exemple tel que :

la ténacité inspire de l'estime (P. R. : *estime*) → ? *la ténacité inspire l'estime* → *la ténacité inspire l'estime de chacun*²⁸

Selon la suggestion de S. Karolak il doit s'agir ici d'un emploi «distributif» de l'article ; la situation semble être analogue à celle des phrases avec l'article *un* dans un contexte générique, p.ex. *Un chrétien est charitable*. *La ténacité* devrait être comprise comme un ensemble de manifestations particulières de ténacité (et non comme une «masse amorphe»), chacune inspirant *de l'estime* chez tout individu qui observe ces manifestations particulières.

D'autres exemples d'emploi générique avec les verbes exprimant la cause d'un sentiment sont non moins intéressants :

(*provoquer*) *Elle a le don d'être sympathique, de provoquer l'admiration, la confiance*. (G. Simenon, *la Main* : 219) → *de tout x potentiel*

(*engendrer*) *L'indolente oisiveté n'engendre que la tristesse et l'ennui*. (P. R.) → *chez chaque x potentiel*

Il n'engendre pas la mélancolie = *il est d'un caractère gai*. (D. F. C.)

... mais c'est l'homme qui engendre la peine ... (Livre de Job, 5, 7)

(*produire*) *Signe sacré, rite institué par Jésus Christ, pour produire ou augmenter la grâce dans les âmes*. (P.R. : *sacrement*)

(*procurer*) *médicament qui procure l'euphorie* (P. R. : *euphorie*)

(*apporter*) *Il est vrai que Jésus nous apporte la joie en plénitude* (émission à Radio Notre Dame, Paris 1993)

ces anciens étudiants qui apportaient la joie aux coeurs taxinomiques de leurs vieux maîtres. (C. Hagège, La Grammaire Générative : 104)

Pour ce qui est de l'expression faire naître dans son esprit l'enthousiasme créateur (D. F. C.), on doit constater qu'il s'agit ici d'un SN nucléaire où l'adjectif *créateur* sature la position impliquée par *enthousiasme*; il s'agit de *l'enthousiasme de la création*.

CHAPITRE IV

LES NOMS D'ÉVÉNEMENTS

1. DES NOMS ITÉRABLES

Commençons par des noms d'événements qui représentent des prédicats itérables, discontinus, ce qui est lié à la composante perfective de leur contenu sémantique (Cf. S. Karolak 1989: 80-84).

D. Van de Velde (1996: 278-279) en évoquant Z. Vendler (1967: 100 et ss)¹ et sa classification des verbes («activity terms», «accomplishment terms», «achievements», «states») constate : “On peut donc s'attendre à ce que les noms dérivés de verbes signifiant des accomplissements soient incompatibles avec l'article partitif. Il semble bien en aller ainsi en effet et on ne peut faire ni **du l'aller* ni **du retour*, ni **de la chute*, ni **de l'écriture d'une lettre*, et ainsi de suite”. (1996: 279).

M. Galmiche parle également de ce type de verbes en mettant en doute le principe du «broyeur universel» («universal grinder») censé expliquer l'acception «mas-sive» de certains noms : “Enfin, il reste deux phénomènes dont le broyeur universel de Pelletier ne saurait rendre compte a) des termes comme : *coup*, *arrêt*, *gifle*, *clin d'oeil*², *déclat*, *chute*, *éclair*, *cassure*, *coupure*, *arrivée* ne peuvent se prêter à l'épreuve de cette machine (même de manière métaphorique) ; il s'agit en effet d'événements ponctuels, *a priori* insécables [...] ; on n'acceptera pas, même avec une grande tolérance, des phrases comme :

**J'ai été atteint par de la gifle.*

**C'est du coup de poing qui m'a fait mal à l'estomac.*

**Il a été aveuglé par de l'éclair de flash*”. (M. Galmiche 1987: 194 & 1988: 69-70)

L'auteur propose cependant plus loin un exemple comme :

Il va y avoir de la chute. (= un ou plusieurs cyclistes vont tomber)

tout à fait correct, ainsi que des exemples forgés qui, tout «hardis» qu'ils soient, sont néanmoins envisageables :

?Le train ne pouvait être à l'heure, il y a eu de l'arrêt continuellement.

?L'atmosphère s'est échauffée, il y a même eu du coup de poing.

?Les photographes étaient nombreux, alors il a fallu subir de l'éclair de flash toute la soirée. (Cf. M. Galmiche 1987: 194-195 & 1988: 69-70)

auxquels on peut ajouter des exemples tels que :

Il y a du monde, de la casse, de la bousculade. (cf. faire de la casse)

*Il va y avoir de la bagarre + de l'engueulade + de la bousculade + de la gifle
(P. R. : bagarre = ça va barder)*

M. Galmiche dit, très justement, qu'il ne s'agit nullement ici d'un quelconque «broyeur» mais d'un «multiplicateur (ou un répéteur) universel».

Prenons cependant des exemples comme :

Il y a du vol dans ce magasin

Cinquante francs, ce repas : c'est du vol, c'est un vol manifeste! (P. R.)

C'est du vol organisé (escroquerie) (D. F. C.)

c'est du vol ni plus ni moins

qui montrent que le principe du multiplicateur, malgré sa justesse, se révèle insuffisant.

Pour parler des exemples que nous venons de citer on pourrait se servir d'une analogie : celle de l'explication que O. Ducrot (1979) avait proposée pour montrer la différence entre deux phrases : *Pierre a volé* et *Pierre est un voleur* (1979: 6) : «Ainsi [*Pierre a volé*] laisse possible qu'il y ait des moments dans la vie de Pierre où il n'y a pas de rapport entre lui et le vol : Pierre est vu comme séparable des vols qu'il commet. L'énoncé [*Pierre est un voleur*], au contraire, fait de la propriété »voleur« un attribut général de Pierre. Certes Pierre a d'autres propriétés, mais il est tout entier voleur, le vol fait partie de ce qu'un aristotélicien appellerait sa »nature« (»concept individuel«, selon les termes de la logique intensionnelle)».

Il y a du vol dans ce magasin serait ainsi dérivé de *Il y a eu, dans ce magasin, des vols.*

On voit en effet l'influence du «multiplicateur» mais en même temps celle de l'incomplétude du syntagme (on ne sait ni qui a volé ni ce qui a été volé, ni quand des vols ont eu lieu), ce qui permet de dériver le sens de propriété : ce magasin est tel qu'on peut s'y attendre à des vols. Ce sens de propriété apparaît d'une façon explicite dans *C'est du vol!*, l'expression attributive *c'est* étant prédestinée à exprimer le sens de propriété, celui-ci étant un concept continu compatible avec l'article partitif.

Citons maintenant d'autres exemples avec, pour commencer, la célèbre *gifle en l'air*, qui servent à décrire l'atmosphère, l'ambiance d'un lieu, d'un film, d'une rencontre, etc. et dans lesquels on parle d'événements perfectifs en termes de propriétés. A côté d'événements perfectifs momentanés, comme *une gifle* ou *un orage*, on trouve des événements dont le caractère perfectif est lié à une durée limitée dans le temps, p.ex. *une bagarre*, et ceux qui sont des résultats : *une allusion* (qqn s'est exprimé d'une façon allusive), *un abus* (qqn a abusé de qqch./ de qqn :

Il y a de la gifle en l'air.

Il y a de l'orage dans l'air. = atmosphère est menaçante, les esprits sont excités (P. R.) (Cf. D. F. C. = cela va mal se passer)

Il y a (eu) de l'allusion dans l'air. (qqn s'exprime d'une façon voilée (Cf. aussi: *En réalité, personne ne savait rien de précis. Il y avait de l'incohérence en l'air.* (Simenon, *Maigret hésite*: 127) (qqch. d'insolite, d'incompréhensible.

Il y a de la rumba dans l'air ... (chanson des années 70...)

Il y avait de la bagarre dans l'air. (Martin du Gard, d'après P. R.)

... il y a de la bagarre, de l'amour, de la chanson ... (fragment d'un dialogue du film *Vivement dimanche* ; un personnage encourage un autre d'aller voir un film)

Il va y avoir du sport (D. F. C. : *sport* ; *l'affaire sera rude, une bagarre risque d'éclater*)

Il y a de l'abus (D. F. C. : *abus = c'est exagéré*)

Il en est de même de *changement* :

-Je vous appelle s'il y a du changement?

- A n'importe quelle heure ... (G. Simenon, *L'ami d'enfance de Maigret*: 51)

Il y a du changement en l'ERE (jeu de mots sur l'*AIR* ; page publicitaire du Nouvel Obs.)

Un changement, des changements solliciteraient immédiatement les questions *lequel?, lesquels?* tandis que *du changement* attire notre attention non sur *ce qui est changé*, mais sur le fait de changement lui-même, celui-ci devenant ainsi une propriété, voire une qualité. (Cf. aussi une pancarte à Villetaneuse : *Rassemblement pour du neuf à l'Université* (pour parler des changements éventuels).

Un très bon exemple de l'alternance dont on vient de parler nous est offert ci-dessous:

Vous aurez des difficultés. [...] de la violence, mais aussi des satisfactions violentes. (Le Monde RTV, 19-25 sept. 94 : 34)

Ce qui frappe, c'est l'emploi du syntagme *de la violence*, alors qu'on s'attendrait à *actes de violence*. On a obtenu de cette façon un effet de contraste : *des difficultés, des satisfactions violentes, des actes de violence* réfèrent directement à des

événements multiples, tandis que *de la violence* sert à décrire la situation. Le contraste consiste également en ceci que *difficultés* et *satisfactions violentes* ont la valeur de noms concrets (*ce qui est difficile* / *des situations difficiles* ; *ce qui cause* / *ce qui est la source de la satisfaction*) tandis que *violence* garde son caractère de nom abstrait.

Prenons encore l'exemple suivant :

Ce film c'est du charme pur, de la caresse en images (affiche publicitaire)

dans lequel on peut voir une sorte de jeu : le film étant un déroulement d'images, l'effet de multiplication consiste en ceci qu'on nous donne la garantie de nous sentir constamment caressés, chaque image étant *une caresse*. (On ne doit cependant oublier que ce qui facilite de voir dans *vol* ou *caresse* une propriété, c'est le côté valorisant de ces noms).

Les exemples avec le verbe *causer* (qui n'est pas un verbe opérateur mais représente le concept prédicatif CAUSER) peuvent illustrer la même alternance :

Causer du dégât (+ *casse* + *dégradation* + *destruction* + *détérioration* + *dévastation* + *dommage* + *méfait* + *ravage* + *ruine*) (D. F. C.) → *Il y a du dégât*

et

L'incendie a causé des dégâts importants.

L'orage a causé des dégâts (il y a eu des dégâts).

de même que :

chagriner qqn = lui causer du souci, de la contrariété, lui déplaire. (D. F. C. : *chagrin*)

Pierre cause du scandale (Gheerbrant 1978: 36)

et

Cela a causé un scandale.

2. DES NOMS NON ITÉRABLES

A côté des noms représentant des événements perfectifs comme *une gifle*, *un abus*, *un orage*, *une bagarre*, *un changement*, *une caresse*, etc. on note des noms liés aux concepts imperfectifs, compatibles *a priori* avec l'article partitif. Ces noms apparaissent le plus souvent dans la construction en *il y a* (qui doit être traitée comme celle d'opérateur d'événement). (Nous allons en même temps proposer, là où cela est possible, des exemples des constructions correspondantes en *c'est*) :

J'aime les endroits où il y a de l'ambiance.

Il y a du soleil, du brouillard, du bruit (cf. entendre du bruit) ; à Paris il pleut, il y a de l'orage = un temps orageux, il y a du vent

***C'est du vent** (expression métaphorique)*

Il y avait de la lumière au premier étage de la villa Michonnet. (G. Simenon, La nuit au carrefour: 97)

De la lumière se fit dans une ferme isolée au milieu des champs. (G. Simenon, La nuit au carrefour: 110)

regarde, il y a du mouvement. (U. Eco, *Le nom de la rose* : 566)

Il y a du roulis et du tangage

Il y a du mouvement, du bruit, de l'agitation, de l'animation

Ce n'est pas de la musique, c'est du bruit

Si cela est de la musique, alors je ne comprends plus rien à la musique.

Dans la maison, rien! [...] A peine de menus bruits indéchiffrables permettant de soupçonner qu'il y avait de la vie. (G. Simenon, *La nuit au carrefour*: 26)

je me suis demandé si ce n'était pas chez eux qu'il y avait du vilain. (H. Bazin, *L'huile sur le feu* : 31) Cf. *faire du vilain*.

D'autres verbes peuvent également introduire des événements :

mettre de l'animation dans une réunion

apporter de la chaleur dans une réunion

On vous propose du rêve, de l'évasion (TV 5, jeudi 16 août 1990)

*se donner du mouvement (G. Simenon, *Maigret au Picratt's*: 107)*

prendre de l'exercice + du repos

*donner de la peine + du souci + (tailler) de la besogne + de la tablature + du tintouin + du travail à qqn (Cf. *causer de l'embarras à qqn*)*

Broyer, abattre de la besogne

bâteau qui donne de la bande (côté, inclinaison que prend un navire sur un bord)

donner de l'effet à une balle de tennis (P.R. : effet) + de l'erre à un navire + du jeu à une fenêtre, un tiroir (faire en sorte qu'elle bouge) (P. R. : jeu ; V, 3° + de l'essor

Le PDG a donné du piston à sa secrétaire (a pistonné) (F. Gheerbrant 1978: 60) (avec les noms de maladies :)

*Cette odeur me donne la migraine / *?de la migraine*

Le soleil me donne de l'urticaire

*il me semble que cela leur donne la fièvre (A. Dumas, *Le comte de Monte-Cristo*: 120) / *?de la fièvre*

Parmi les noms représentant des concepts imperfectifs on doit mentionner celui de *travail* qui apparaît dans un grand nombre de constructions : (nous avons rencontré plus haut son synonyme *besogne*) :

chercher du travail, avoir du travail (= être occupé; devoir accomplir certaines choses)

ce n'est pas du travail sérieux, c'est du bricolage (D. F. C. : bricolage)

- Vous avez continué à travailler pour elle après la mort de son mari?

- Seulement deux semaines. Nous ne nous entendions pas.

- Pourquoi?

- Parce que ce n'était pas du travail pour moi. (G. Simenon, *Maigret au Picratt's* : 137)

Tu as déjà réussi du beau travail. (Cocteau, d'après T. L. F.)

On pourrait y joindre des exemples avec le nom valorisant *routine* qui montrent que *c'est de la routine*, *faire de la routine* sont des expressions à implication : il s'agit d'actions habituelles qui cependant ne sont pas envisagées dans leur pluralité / diversité mais justement en tant que propriété *habituel*.

Il connaissait bien les professionnels, mais il ne s'y était jamais beaucoup intéressé. Pour lui, c'était de la routine, une sorte de jeu. (G. Simenon, *Maigret et le tueur*: 74)

- *Qu'est-ce que je fais, maintenant?* - Rien. *N'importe quoi. De la routine. Nous attendons.* (G. Simenon, *Maigret et le tueur*: 134 -135)

3. DES NOMS D'ÉVÉNEMENTS EN TANT QUE NOMS VALORISANTS

Il s'agit des constructions introduites par l'expression *c'est*. Nous avons déjà mentionné des expressions telles que *C'est du vol!* + *du vol organisé* + *de la caresse en images* + *du vent* + *du bruit* + *du travail* + *du travail sérieux* + *du bricolage* + *du beau travail* + *de la routine*.

La fonction de ces expressions n'est pas de référer à *un vol*, *une caresse*, *du vent*, *du bruit*, *une action de travailler*, *de bricoler*, véritables mais aux événements ou activités différents qu'on qualifie de *vol*, de *caresse*, de *bricolage*, etc. Regardons d'autres exemples :

On les traverse avec une confiance que n'entame pas le frisson : celui du touriste à qui l'agence de voyages vend du trekking au forfait dans les maquis boliviens qui firent il y a trente ans la légende de Che. C'est du pèlerinage, c'est culturel et les guerres sont bien finies. (Le Nouvel Obs., 18-24 sept. 97: 50).

Ce serait de l'aveuglement complet de considérer que l'avenir ne repose que sur cette forme de désorganisation sociale qu'on appelle aujourd'hui le libéralisme. (Le Nouvel Obs., 28 août-3 sept. 1997: 25) → (Cf. ce serait de la folie toute pure + de la débilité mentale, etc.)

le divorce, parfois, c'est de la chirurgie [...] (Cf. *une chirurgie) → qqch. qui ressemble à une opération chirurgicale (H. Bazin, *L'huile sur le feu*: 143) (Cf. c'est de la brutalité)

La chanson que je hais le plus c'est Les vieux de J. Brel. [...] C'est une chanson dégueulasse. Faire voir aux gens et surtout avec un tel talent ce qu'ils vont devenir, c'est de la délectation sadique. (Ch. Izard, Gilbert Bécaud: 43) (Cf. aussi : c'est de l'hypocrisie, c'est de la pure méchanceté)

C'est de la magie

C'est du bavardage + de la boutade + de la propagande + de la vulgaire propagande + démagogie + de la comédie

Tout ça, c'est du passé (syn. fam. de l'histoire ancienne)

Ce n'est pas une invention, c'est de l'histoire (on pourrait avoir également : ce n'est pas de l'invention, c'est de l'histoire)

c'est du gâchis + du gaspillage + de la pagaille

Regardons à présent les exemples que voici :

c'est une catastrophe, un drame → *c'est de la catastrophe, *c'est du drame
ce n'était pas une trahison, c'était une vengeance → *ce n'était pas de la trahison, *c'était de la vengeance

c'est d'une banalité ! → *c'est de la banalité

changer de couleur des cheveux me paraît être une tricherie → *de la tricherie

L'envie de se distinguer du commun de ses semblables n'est le plus souvent qu'une tricherie commise envers la société → commettre une tricherie

Le nom *tricherie* peut apparaître avec l'article partitif dans d'autres contextes cependant :

Dissimuler les difficultés d'un travail quand on le donne, c'est de la tricherie → *c'est une tricherie

quand il perd, il prétend qu'il y a de la triche / *une triche

Que les belles paroles du genre "Dieu me l'a donné, Dieu me l'a repris" étaient fausses. de la tricherie, une lâcheté finalement. (Mallet-Joris, *Allegra*: 391)

Le dernier exemple est intéressant ; *de la tricherie* est censé juger le contenu de l'acte de la parole, tandis que *une lâcheté* réfère à cet acte lui-même.

Le nom *cruauté* se prête également à deux traitements, on peut dire soit c'est de la cruauté ! soit c'est une cruauté ! à ceci près que la première construction se révèle plus fréquente.

4. DES NOMS D'ÉVÉNEMENTS DANS LES CONSTRUCTIONS EN *AVOIR*

Un certain nombre de constructions en *avoir* se combinent également avec les noms d'événements. Commençons par les noms *bonheur* et *malheur* et leurs synonymes *chance*, *malchance*, *veine*, *déveine*, *poisse*, *guigne*, *fortune*, *succès*, etc.³

On trouve des noms comme *bonheur* et *malheur* dans des expressions appartenant au langage familier : *avoir bien du bonheur*, *bien du malheur* ; autrement on emploie des expressions comme *avoir de la chance*, *avoir de la veine*, *avoir du bol*, *avoir du pot*, etc. pour désigner des circonstances favorables et *avoir de la déveine*, *avoir de la guigne*, *de la poisse*, etc., pour désigner des circonstances défavorables.

Notons aussi, avec *chance*, un emploi avec l'article zéro :

"Ce qu'un grand homme recommande a chance d'être loué aveuglement".

(= *a de fortes chances de ...*) (dans P.R., entrée *louer*)

C'est ainsi que s'accomplit le progrès des langues pour une interaction des lois "voyantes" et des lois "aveugles" [...] [en sorte que] de tout ce qui est produit, le meilleur seul a chance de se fixer. (G. Guillaume 1975: 40)

Ces exemples montrent qu'on peut traiter *avoir chance de* comme une variante distributionnelle de *avoir la chance de* (mais il ne faut pas entendre par là que les deux expressions soient synonymes !), en ce sens que les deux n'admettent pas l'incomplétude. Les syntagmes à l'article partitif par contre signalent un contenu implicite ; ceci veut dire qu'ils peuvent être énoncés dans différentes circonstances qui tiennent lieu d'explicitation.

Comparons :

(1) *Il a eu bien du bonheur !*

en vérité, il n'y a que des bâtards pour avoir du bonheur. (A. Dumas, *Le comte de Monte-Cristo*: 319)

(2) *et, quant à la passion elle-même, il avait eu le bonheur de la rencontrer dans les beaux yeux de mademoiselle Danglars.* (A. Dumas, *Le comte de Monte-Cristo*: 307)

(3) *Tu as eu bien du malheur !*

Oh! encore! dit-elle avec un accent si douloureux [...]; en vérité, j'ai du malheur. (A. Dumas, *Le comte de Monte-Cristo* : 149)

(4) *Mais si j'avais le malheur de refuser, j'aurais les enfants contre moi.* (G. Simenon, *La main*: 147)

(5) *Il aura de la chance s'il s'en tire.* (D. F. C.)

- (6) "Dis-donc, j'ai eu du pot [= j'ai eu de la chance] : du premier coup j'ai trouvé une chambre". (P. R.)
 (7) Nous avons eu la chance de le rencontrer. (D. F. C.)
 (8) Il a eu de la déveine. Le premier jour de ses vacances il s'est cassé la jambe.
 (9) Il a eu la déveine de se casser la jambe le premier jour de ses vacances.

Chance, malheur, bonheur, malchance, etc., qui dans des syntagmes précédés de l'article partitif attribuent une propriété à un état de choses gardent leur statut de noms abstraits ; ceci est dû à la non résorption de la position d'argument propositionnel qu'ils impliquent. Mais les mêmes noms peuvent désigner des événements eux-mêmes, ce qui fait qu'ils sont de caractère comptable. Aussi dit-on, par exemple :

- (10) C'est une chance (= c'est un événement heureux) qu'un choc aussi rude n'ait pas cassé le vase. (D. F. C.)
 (11) Je me méfie des gens qui ont eu des malheurs, surtout des femmes. (G. Simenon, *Maigret au Picratt's*: 95)

Reste encore à soulever le problème d'équivalence d'expressions telles que *être chanceux* (*chançard, veinard, verni*) et *avoir de la chance* (*de la veine*); *être déveinard* (*guignard*) et *avoir de la malchance* (*de la guigne*). Ces expressions illustrent encore mieux que ne le font les expressions du type *avoir du courage* et *être courageux* le manque d'équivalence sémantique entre les adjectifs et les constructions nominales. *Être chanceux / malchanceux / veinard / déveinard*, etc. ne renvoient pas à un événement, comme c'est le cas avec *avoir de la chance / avoir la chance de*, etc., mais désignent des personnes à qui certains événements arrivent habituellement, qui ont une disposition à subir un type d'événements.

À part les constructions avec l'opérateur *avoir* il faut mentionner celles avec l'article *ø* : *porter chance / porter bonheur + malheur + guigne à qqn* (mais : *porter la poisse à qqn*) et celles avec *faire* : *faire le bonheur / le malheur / la misère / le salut / de qqn*.

Un autre nom d'événement qui nous intéresse est celui de *succès*. Il diffère des précédents à cause de son impossibilité d'être suivi d'une complétive qui expliciterait la position d'argument de cause. Les seuls compléments phrastiques admis sont du genre *que l'on sait*. Ainsi avons-nous par exemple :

Ses premiers longs métrages [...] font preuve d'un savoir-faire technique qui lui vaudra de tourner, en 1932, Fanny, de Marcel Pagnol, avec le succès que l'on sait. (Le Monde RTV, 19-25 sept. 1994 : 29) → *Ce film a eu du succès / beaucoup de succès / le succès que l'on sait*

Un autre nom est celui de *secours* (et ses synonymes tels que *aide, réconfort*, etc.)

Morrel comprit ; il s'agissait d'appeler du secours. Le jeune homme se pendit à la sonnette ; la femme de chambre [...] et le domestique [...] accoururent simultanément. (A. Dumas, Le comte de Monte-Cristo: 461).

L'interprétation de *appeler du secours* est la suivante : *faire qqch.* (ici : *se pendre à la sonnette*) *afin que qqn vienne et fasse qqch. pour nous aider.* Nous voyons en quoi consiste l'incomplétude notionnelle. La différence entre appeler (apporter, demander) du secours (de l'aide) à qqn (cf. D. F. C. : *soutenir qqn = lui apporter de l'aide, du secours, du réconfort*) de même que recevoir du secours/ de l'aide de qqn; F. Gheerbrant : 61-62 : *Les gendarmes ont donné leurs secours aux montagnards vs Les montagnards ont reçu du secours des gendarmes*) et apporter une aide à qqn consiste en ceci que dans le deuxième cas il y a résorption de «ce qui constitue cette aide», tandis que dans le premier c'est le fait lui-même de venir en aide qui compte.

On doit signaler en même temps des constructions figées avec l'article ø:

apporter (secours + aide + réconfort à qqn)

porter (secours + aide + assistance + réconfort + remède) à qqn

La nuit porte conseil (P. R.)

CHAPITRE V

LES ACTIVITÉS

Nous allons parler dans ce chapitre des expressions fondées sur les noms d'activités, précédés de l'article partitif et introduites par le verbe opérateur *faire*.

La source inestimable d'expressions qui nous intéressent ici sont deux ouvrages de J. Giry-Schneider (1978 & 1987). Les deux livres du même auteur se révèlent cependant de deux inspirations différentes ; dans le premier (J. Giry-Schneider 1978) l'auteur propose de classer les expressions en *faire* selon les critères sémantico-syntaxiques, dans le deuxième (Giry-Schneider 1987), le classement est établi selon des propriétés syntaxiques et distributionnels uniquement. Nous nous en sommes tenue au premier classement proposé par Giry-Schneider ; ce classement a l'avantage d'être plus clair et plus opératoire pour quelqu'un qui veut entreprendre l'analyse des sens prédicatifs véhiculés par les noms d'activités.

Les constructions nominales avec l'opérateur *faire* sont réparties par Giry-Schneider dans 11 classes sémantico-syntaxiques, présentées sous la forme des tables désignées par les symboles F1, F2, F3, etc.

La table F1 où sont réunies les expressions ayant la structure *No fait Dét V-n* se subdivise en tables F1a, F1b, F1c, F1d et F1R (classe «résiduelle»). Les subdivisions prennent en compte certaines propriétés lexicales et celles de détermination. Aussi dans F1a sont réunies les expressions du type *faire du ski* ; dans F1b celles du type *faire un bourdonnement* ; dans F1c : *faire un* (*saut + bond + atterrissage, etc.*) ; dans F1d : *faire du bruit, faire de la casse, etc.* ; dans F1R : *faire de la résistance, faire du vagabondage, etc.*

La table F2 (*No fait Dét V-n de N1 (E + à N2)*) comprend les tables : F2a (des actions techniques), F2b (des "techniques de représentation", p. ex. *faire un dessin / du dessin*), F2c (*faire un achat, faire un emprunt*). (La table F2-1 (*No fait Dét V-n (de N1 + Qu P)(E + à N2)*) "ne se distingue de F2 que par la présence de colonnes représentant les complétives." ; p. 206)

La table F3 (*No fait Dét V-n (à + contre) N1*) groupe les expressions qui distinguent "non des actions proprement dites, mais des attitudes non neutres (agressives ou séductrices à l'égard de quelqu'un)" (p. 215), p.ex. *faire du baratin à qqn, faire de la provocation contre qqn*.

La table F4 (*No fait Dét V-n à N1*) est celle “où figurent des expressions qui désignent l’effet produit sur quelqu’un par telle ou telle personne ou par quelque chose” (p.222), p. ex. *faire peur à qqn, faire du chagrin à qqn*.

La table F5 (*No fait Dét V-n Prép N1 (E + N2)*) contient des expressions qui “présentent aussi une unité sémantique très remarquable ; quelques que soient les différences de sens entre les différents *V-n* (*égratignure, retouche, éclaboussure, noeud, bordure, ressemelage*, etc.) il s’agit constamment d’actions qui consistent à modifier un objet en sa surface de diverses façons”. (p. 225).

Elle signale également que : “Nombre de ces constructions verbales de forme *No V N1* sont ambiguës : *brûler une lettre, une nappe, un objet*, peut signifier qu’on le brûle tout entier ou qu’on en a brûlé une partie (ou à un endroit). Avec l’opérateur *faire* l’ambiguïté disparaît : c’est ce dernier sens qui est sélectionné”. (p. 226).

La table F6 (*No fait Dét V-n de Dét 1 N1 Prép N2*) rappelle la table F2 : “Les propriétés syntaxiques sont les mêmes que celles qui désignent des activités techniques (*balayer, balayage*), notamment celles qui concernent les contraintes entre *Dét* et *Dét 1*. Du point de vue sémantique, il ne semble pas y avoir de différence de sens fondamentale. Mais on peut considérer qu’ils forment une classe résiduelle dans la mesure où les expressions de F6 sont beaucoup moins naturelles que les verbes correspondants, et beaucoup moins naturelles que celles des autres classes”. (p. 243).

La table F7 (*No fait Dét V-n entre N1 et N2*) groupe des “verbes à deux compléments obligatoires”; ces verbes, comme *jumeler, distinguer, mélanger, comparer*, etc. sont appelés “«symétriques» parce que leurs deux compléments peuvent permuter l’un avec l’autre sans changement de sens”. (p. 245).

La table F8 (*No fait Dét V-n Prép 1 N1 Prép 2 N2*) contient des verbes qui “désignent des actions qui impliquent la participation d’une tierce personne” (*délibérer, comploter, marchander*, etc.). (p.249).

La table F9 (*N nr [non restreint] fait le V-n de N1*) peut être comparée à la table F4 (*No fait Dét V-n à N1*) : *Ce spectacle fait l’étonnement de Paul* (F9) vs *Jean fait peur à Marie*. Les constructions de la table F9 n’admettent que l’article défini.

Viennent enfin les tables F10 (*No fait Dét N Prép N1*) et F11 (*N fait Dét N*) qui contiennent des locutions figées. J. Giry-Schneider constate que leur caractère figé est dû aux déterminants qu’ils admettent. “La plupart ont une structure comprenant un déterminant invariable, *le* générique ou *E* [absence de déterminant] ; certaines admettent aussi l’article indéfini avec un modifieur”. (p. 266). Nous avons relevé dans la table F10 trois exemples avec le déterminant partitif : *faire du coude, faire du genou* et *faire du pied à qqn*, auxquels on doit ajouter également *faire de l’oeil à qqn*. Nous avons classé ces expressions parmi celles qui désignent des «attitudes séductrices» (table F3).

La table F11 contient des locutions figées sans complément prépositionnel, p.ex. *faire du chemin, faire du cirque, faire de la comédie*, etc.

Nous nous sommes proposée comme but de passer en revue toutes les tables établies dans Giry-Schneider 1978 et de les confronter avec celles de 1987 afin de relever, autant que possible, toutes les expressions qui admettent le déterminant partitif et d'en expliquer le fonctionnement par rapport à celui d'autres déterminants. Nous avons essayé également de «caser» dans des classes appropriées des expressions relevées dans différents textes et absentes des tables de Giry-Schneider.

1. LES ACTIVITÉS DU TYPE *FAIRE DU SPORT, FAIRE DE LA RECHERCHE*, ETC. (correspondant aux classes F1a et F1c ; Giry-Schneider 1978 et en partie aux classes FN, FNA, FNN, FC, FCA, FCN ; Giry-Schneider 1987)

D. Van de Velde (1996) dans son article intitulé : “La détermination des noms abstraits” se pose la question de savoir pourquoi les activités “[...] alors que leur dimension spécifique est la durée et non l'intensité, sont-elles dans leur ensemble nommées par des noms qui, comme les noms de qualités et d'états, se combinent avec l'article partitif, et dans cette combinaison, sont massivement liés à des constructions à verbe opérateur - le verbe *faire* en particulier ?” (p. 286). Elle répond immédiatement, en constatant que la durée n'est pas “contradictoire avec l'usage de l'article partitif, bien au contraire : en elle-même la durée ne comporte ni limites ni solution de continuité, quoiqu'on puisse lui en imposer, ce qui se fait, lorsqu'on a affaire à des noms d'activités, par le biais de l'article *un*”.

Ce qui, d'après D. Van de Velde fait problème, c'est l'usage même du verbe *faire* qui “semble [...] indiquer une relation tout à fait extérieure entre le nom d'activité et le sujet, ce qui entre apparemment en contradiction pure et simple avec l'usage de l'article partitif, et avec la relative absence d'autonomie liée aux constructions à verbe opérateur”. (p. 286).

Elle dit plus loin : “[...] plus est forte la dépendance de l'attribut par rapport au sujet, plus est violent le mouvement requis pour les séparer, ou, pour parler de manière moins métaphorique, plus faussement (artificiellement) autonome - plus abstrait, par conséquent - est l'objet obtenu”. (p. 287).

La conséquence qui en découle est que les noms d'actions et ceux d'activités seraient «moins abstraits» que ceux d'états et de qualités.

Laissons pour le moment de côté le problème de ce que Van de Velde appelle le «spectre de l'abstraction» et penchons-nous sur celui de l'opposition aspectuelle, très justement relevée par l'auteur, entre les actions et les activités, pertinente pour

l'explication du fonctionnement de l'article partitif. Avant de présenter notre propre point de vue sur cette question laissons parler Van de Velde (1996: 286) :

"S'interrogeant sur ce qui sépare les activités des simples actions - sur ce qui fait, par exemple qu'en présence d'un piéton en train de marcher sur le trottoir on ne dira pas qu'il fait de la marche, J. Giry-Schneider [1978] suggère que toute activité suppose l'application d'une certaine technique spécifique. Si on s'en tient à l'intuition la plus immédiate, elle va dans ce sens mais ne nous dit pas exactement cela. Entre (36) et (37) par exemple :

(36) À la campagne, j'aime bien marcher

(37) À la campagne, j'aime bien faire de la marche

la différence n'est pas exactement, du moins pas d'abord, entre une action naturelle et une activité artificielle, mais d'abord entre une activité occasionnelle («si je dois me déplacer, je préfère le faire à pied qu'en voiture») et une activité érigée en habitude, discipline, règle de vie - ce qui entraîne éventuellement l'élaboration méthodique de techniques d'entraînement, d'endurance, et ainsi de suite. Pour faire bref, on peut dire que l'activité est une action devenue *habitus*". (p. 286).

Même si nous sommes d'accord avec l'explication proposée par Van de Velde de la phrase *À la campagne, j'aime bien marcher* («si je dois me déplacer, je préfère le faire à pied qu'en voiture»), cela ne nous empêche pas pour autant de croire qu'il s'agit ici également d'une habitude. On aurait ainsi affaire à deux habitudes différentes. Dans *À la campagne, j'aime bien marcher*, la composante *pour me déplacer*, absente de la surface mais présente dans la structure sémantique, se trouve en position thématique, tandis que *à pied* est en position rhématique. Autrement dit, il s'agit de l'habitude de se servir d'une technique dans un but précis (c'est pour cette raison que Van de Velde parle d'une «activité occasionnelle»).

Avec *À la campagne, j'aime bien faire de la marche*, la finalité (le déplacement) n'est plus tellement importante, on insiste justement sur la technique. La signification en pourrait être explicitée comme suit : *À la campagne, pour passer le temps /me reposer, etc. (thème) j'aime bien aller à pied (rhème)*. Il s'agit donc de l'habitude de s'exercer dans cette technique, de se plaire à s'en servir, etc. On comprend alors pourquoi un piéton est en train de *marcher* et non en train de *faire de la marche*.

À lire la constatation de Van de Velde sur le caractère habituel des activités (que nous ne voulons absolument pas nier ici), le lecteur pourrait être tenté de croire que les expressions du type *faire de la marche* ne peuvent nullement avoir d'interprétation actuelle. Il n'en est rien. Examinons d'autres exemples de la même classe sémantique, présentée par J. Giry-Schneider (1978) dans la table F1A. Cette table comprend une trentaine de verbes (*bachoter, boursicoter, boxer, braconner, bricoler, brocanter, caboter, camper, canoter, cascader, chanter, courir, cuisiner, dactylographier, danser, démoraliser, herboriser, jardiner, marauder, marcher, naviguer, patiner, poser, pouponner, sauter, skier, terrasser, thésauriser, tricoter*) qui donnent

tous des constructions partitives en *faire*. Cette liste n'est que fragmentaire puisque, comme dit J. Giry-Schneider : "A cette classe se rattachent les expressions - innombrables - désignant des activités sportives, intellectuelles, artistiques, comme *faire du cheval, du tennis, du latin, de la chirurgie, de la danse, du violon, etc., voire du tourisme, du nudisme, du shopping, etc.*" (p. 176).

Un des traits caractéristiques de ces expressions est, dit Giry-Schneider, qu'elles "présentent une ambiguïté aspectuelle avec le déterminant *du* ; *Jean fait du ski* pouvant signifier qu'il en fait régulièrement, voire comme métier, ou bien qu'il est en train d'en faire à tel moment" (p. 176).

L. Pivaut (1994: 53-54) soulève la même propriété des expressions partitives appartenant à cette classe sémantique : "La relation déverbale permet de préciser le sens de *faire de*. Ainsi la phrase

Marie court

a une interprétation ambiguë du point de vue temps-aspect. Cette phrase peut signifier à la fois :

Marie a l'habitude de courir

Marie est en train de courir

Dans les phrases nominales dérivées :

(1) *Marie fait de la course*

(2) *Marie fait (une course + (deux + trois) courses)*

nous constatons que la phrase (1) est ambiguë de la même manière et que la phrase (2) n'a que le sens *en train de*. [...] Ce phénomène est régulier pour l'ensemble des noms précatifs de notre corpus, qu'ils soient d'origine verbale ou non".

Ce qui permet, selon nous, d'avoir l'interprétation actuelle de *faire du ski, faire de la course, faire de la marche, faire du saut, faire de la gymnastique, faire du jogging, ?faire de la boxe, faire du cheval, faire du canotage, faire du patinage, etc.*, pour ne parler que de disciplines sportives, c'est justement le fait que cela implique une technique. En observant quelqu'un qui exécute des mouvements inhabituels, et qui relèvent en même temps d'une certaine technique, nous pouvons dire, p.ex. : *Ceci est de la gymnastique, celui-ci fait de la gymnastique*.

Un problème peut apparaître avec des activités artistiques telles que *faire du chant* ou *faire de la danse*. Le chant et la danse sont aussi liés à une technique, on a pourtant l'impression que *faire du chant* ou *de la danse* n'ont que l'interprétation habituelle de *pratiquer le chant, la danse*. Il en serait de même des expressions décrivant des activités intellectuelles et scientifiques, comme p.ex. *faire de la recherche, faire de l'abstraction, faire de la linguistique, etc.* Les exemples ci-dessous ont en effet l'interprétation habituelle:

Faire du jardin est agréable vs Le jardinage est agréable. (Galmiche 1983; 39)
Ils ont été effrayés en imaginant que des religieux allaient faire de la médecine.
 (Le Nouvel Obs., 21-27. 8. 97: 6)
Il n'est donc plus possible aujourd'hui de faire de la médecine et de la recherche en éludant les questions spirituelles. (Le Nouvel Obs., 21-27. 8. 97: 7)¹

Il suffit cependant de placer certaines expressions de cette classe dans un contexte approprié, pour que l'interprétation actuelle devienne possible. Qu'on se rappelle le fragment célèbre du "Bourgeois gentilhomme" de Molière où M. Jourdain dit de la prose «sans le savoir». G. Mounin va encore plus loin dans la plaisanterie en disant que M. Jourdain fait de la linguistique sans le savoir (G. Mounin, *Les problèmes théoriques de la traduction*: IX). Car tout aussi bien dire de la prose, que faire de la linguistique impliquent l'emploi d'une technique (techniques narratives, techniques poétiques, méthode scientifique propre à la linguistique).

Prenons encore le cas intéressant des expressions telles que *faire de la littérature* ou *faire du roman* (table FC).

L'expression *faire du roman* doit être traitée comme l'extension du tour *c'est du roman ! (c'est tout un roman !)* que le Robert et le T. L. F. définissent : "*c'est une histoire, un récit invraisemblable et très compliqué*". «*Le roman*», en tant que nom abstrait, est un concept dérivé ; il s'agit du fait de raconter une histoire invraisemblable, une histoire de celles qu'on ne peut trouver que dans des romans.

Que signale l'article partitif ? *Tu fais du roman* signifie *tu fais quelque chose qui doit être qualifié : c'est du roman* ou bien : *tu racontes quelque chose qui a les propriétés du genre «roman»*. Cette expression n'a donc qu'un sens métaphorique et actuel à la fois. (L'expression *faire un roman sur qqch.* est toute autre ; *faire* peut être traité dans ce cas comme un préverbe qui signifie *écrire, créer*. (v. Glossaire dans Giry-Schneider 1987).

L'expression *faire de la littérature*, qui ne figure pas dans les tables de J. Giry-Schneider, possède deux significations, habituelle et actuelle, cette deuxième ayant un emploi métaphorique. Dans le D. F. C. on trouve l'expression *faire de la littérature* avec la signification «habituelle» : «métier, travail de l'écrivain» (cf. en polonais *zajmować się działalnością literacką*) ; il s'agit donc d'une activité habituelle, du type *faire du sport, faire de la musique, faire de la linguistique*, etc. Citons maintenant deux exemples de l'emploi actuel métaphorique de *faire de la littérature* (cf. en pol. *rozwlekle coś opowiadać, rozводить się*) :

Il exposa les faits méthodiquement, [...] sans faire de littérature. (cité par L. Zaręba 1969: 483)

Et vous feriez mieux de me donner un bon conseil que de faire de la littérature. (F. Mallet-Joris, *Allegra*: 89)

Les deux expressions peuvent avoir une interprétation actuelle justement parce qu'elles révèlent certains procédés caractéristiques de la littérature (raconter avant

tout) ou à un roman (présenter des événements fictifs). *Faire de la littérature et faire du roman*, en tant qu'expressions actuelles, peuvent être traitées comme des «extensions» des expressions attributives *C'est de la littérature!*, *C'est du roman!*²

Nous avons, jusque là, essayé de montrer la justesse de la remarque de J. Giry-Schneider selon laquelle c'est la composante *technique d'exécution* qui peut être responsable de l'interprétation des expressions telles que *faire de la marche, de la course, du ski, du saut*, etc. Prenons cependant les exemples suivants présentés par J. Giry-Schneider (1987: 237) :

Paul fait (de la marche + de longues marches) dans le désert = Paul marche
Paul est un bon marcheur
La marche est un sport

ainsi que des exemples cités par Van de Velde (199 : 279-280):

Il a marché pendant trois heures
**Il a marché en trois heures*
**Je viens de faire de la marche de deux heures*
Je viens de faire une marche de deux heures

On comprend mieux maintenant pourquoi Van de Velde insiste sur l'interprétation habituelle de *faire de la marche*. C'est que, même si le verbe lui-même *marcher* représente, du point de vue de l'aspect, un concept imperfectif, il permet de dériver un sens perfectif, à condition que des limites de durée soient imposées à l'action de marcher. C'est ainsi qu'on obtient des groupes nominaux tels que *une marche (de trois heures)* ou *de longues marches (dans le désert)*. Le caractère perfectif de ces groupes nominaux bloque la possibilité de l'apparition de l'article partitif. Si, par contre, on a dérivé à partir d'un sens itératif perfectif de *faire des marches (de longues marches)* un sens habituel imperfectif, c'est l'article partitif qui doit apparaître et on obtient ainsi *faire de la marche*. Autrement dit, l'article partitif signale dans ce cas qu'on a affaire à une transgression de l'interprétation itérative impliquant la multiplicité, en faveur d'une interprétation habituelle.

Ce qui unit les deux interprétations : «technique» et «habituelle» c'est le fait qu'elles offrent une vision homogène de la réalité ; décrire une activité du point de vue de la technique employée ou en tant qu'habitude c'est en parler dans des termes attributifs, en termes de propriété (ce qui permet de comparer les expressions analysées aux qualités) et non pas en termes référentiels (où l'événement est un individu). C'est l'article partitif qui signale ce caractère homogène.

Les expressions telles que : *faire du boursicotage, du braconnage, de la brocante, du cabotage (żegluga przybrzeżna), de l'herborisation, du jardinage, de la maraude, de la navigation, du pouponnage, de la thésaurisation*, auxquelles on peut ajouter *faire du nudisme, du shopping, du tourisme*, de même que *faire du téléphone, faire de la correspondance, faire de l'ordinateur, faire du minitel* (qui ne sont pas

mentionnées par Giry-Schneider), pour ne citer que quelques exemples, offrent encore une particularité. Contrairement à *faire de la marche*, *faire de la course*, *faire du saut* dérivées de *faire une /des marche(s) + course(s) + saut(s)*, celles-là sont fondées sur des verbes qui ne permettent pas de créer des expressions du type *faire une /faire des* (**faire une herborisation*, **faire des brocantes*). Ceci est dû au fait que le sens habituel des verbes comme *boursicoter*, *marauder*, *pouponner*, etc. fait partie de leur contenu conceptuel ; prenons, un à un, les verbes suivants de la table F1a : *boursicoter* (*se livrer à de petites opérations sur les valeurs négociées à la Bourse*), *braconner* (*chasser ou pêcher en contravention avec la loi*), *brocanter* (*faire commerce des objets d'occasion*), *caboter* (*naviguer le long des côtes*), *herboriser* (*recueillir des plantes pour les étudier, pour en faire un herbier, etc.*), *jardiner* (*travailler/ faire de petits travaux dans un jardin*), *marauder* (*commettre des vols de fruits, de légumes, de volailles, à la campagne*), *naviguer* (*voyager sur mer, sur l'eau*), *pouponner* (*dorloter maternellement des bébés*), *thésauriser* (*amasser de l'argent sans le faire fructifier*). Il en est de même de *faire du téléphone* (*passer son temps à donner des coups de téléphone*), de *faire de la correspondance* (*s'occuper du courrier = écrire des lettres*) ou *faire du minitel /de l'ordinateur* (*passer son temps à faire différentes opérations avec son minitel /son ordinateur*).

La différence est encore plus visible quand on compare, p.ex. *faire un voyage* à *faire du tourisme*, *faire des achats* à *faire du shopping*, *faire une balade / une promenade* à *faire du vagabondage*.

Les verbes cités plus haut (sauf *caboter*, *naviguer* et *jardiner*) ont incorporé la position du deuxième argument (p.ex. *herboriser* = *recueillir des plantes*, *marauder* = *voler des fruits, des légumes, etc.*, *pouponner* = *dorloter des bébés*), aussi cette position est-elle bloquée (irrécupérable) et ne peut pas être saturée. Ceci fait que les verbes mentionnés sont intransitifs (ce qui veut dire en même temps qu'ils n'impliquent qu'un argument) et représentent, du point de vue sémantique, des concepts imperfectifs, compatibles avec l'article partitif³.

Restent enfin des expressions telles que : *faire du bachotage*, *du bricolage*, *du chant*, *de la cuisine*, *de la dactylographie*, *de la danse*, *de la démoralisation*, *du tricot* créées à partir des verbes transitifs (*démoraliser l'armée*, *dactylographier une lettre*), ou des verbes qui sont tantôt transitifs, tantôt intransitifs (*bachoter* (*son programme d'histoire*), *bricoler* (*son moteur*), *chanter* (*un air d'opéra*), *cuisiner* (*un plat*), *danser* (*une valse*), *tricoter* (*un chandail*)). Sauf *faire un bricolage* et *faire un tricot* les expressions citées n'admettent pas non plus d'article indéfini. Comme dans les cas analysés précédemment, les expressions que nous venons de mentionner sont fondées sur des concepts imperfectifs ; prenons, p.ex., le cas de *tricoter*, analysé par Giry-Schneider :

"Certains verbes admettent un complément direct *NI* qui ne peut figurer dans la construction *faire V-n* correspondante.

Les verbes *tricoter*, *cuisiner*, *bricoler*, *tisser*, etc., *chanter*, *danser*, *mimer*, etc. :

Marie tricote un bonnet

Marie fait (un + du tricot)

**Marie fait (un + du) tricot de bonnet*" (1978: 168-169)

La différence entre *faire un tricot* et *faire du tricot* est une différence d'aspect. *Faire un tricot* veut dire *créer un objet* (aspect perfectif) *en tricotant* (aspect imperfectif). Avec *faire du tricot* on fait abstraction de l'objet visé (Cf. le travail de Pénélope), ce qui compte, c'est en fait la technique. Mais à ce moment-là, nous avons affaire à une interprétation actuelle. L'interprétation habituelle serait dérivée d'une interprétation perfective de *faire des tricots*, avec implication de la deuxième position d'argument ; la différence consiste cependant dans le fait qu'avec *des tricots* (de même qu'avec *un tricot*) la position d'argument est résorbée (bloquée) tandis qu'avec *faire du tricot* (au sens habituel) il n'y a pas de résorption. *Cette femme fait du tricot pour gagner de l'argent* veut dire : *cette femme produit différents vêtements en tricotant*. (Il ne serait pas impossible, théoriquement, d'imaginer quelqu'un qui se spécialise à tricoter des bonnets, autrement dit à *faire du tricot de bonnet*)⁴.

Il est très intéressant de comparer les expressions de la table F1a fondées sur des concepts qui ne bloquent pas l'article partitif et celles de la table F1c fondées sur des concepts qui ne l'admettent pas (à l'exception de *boulonner*, *chaparder*, *débrayer*, *déraper*, *galoper*, *monologuer*, *plonger*, *progresser*, *sprinter* et *trotter*). Il faut ainsi distinguer, p.ex. *faire un /du galop* et *faire une / *de la galopade* ; *faire une / de la plongée* et *faire un / *du plongeon*. La liste embrasse 100 concepts, dont p.ex. ceux représentés par des verbes tels que *s'arrêter*, *arriver*, *assassiner*, *bondir*, *choir*, *culbuter*, *sauter*, *sortir* etc. qui ont l'aspect perfectif par excellence. Nous parlons ici des concepts, et non pas des verbes, du fait que, p.ex. *marcher* et *sauter* apparaissent tantôt dans F1a (*faire de la marche*, *faire du saut*, *faire de la course*), tantôt dans F1c (*faire une marche*, *faire un saut*) ou F1R (*faire une course*). Aussi, parmi les noms évoqués plus haut, ceux de *voyage*, *balade* et *promenade* se trouvent-ils dans F1c, tandis que *tourisme*, *vagabondage*, *shopping* devraient se trouver dans F1a. En fait, *faire du vagabondage*, à côté de *faire du* (*biberonnage* + *chipotage* + *écriture* + *embrouillamini* + *exorcisme* + *farfouillage* + *résistance* + *resquille* + *salive* + *surrenchère* + *temporisation* + *trifouillage* + *versification*) se trouve-t-il dans la table F1R - table résiduelle. Cette table, à part les 15 expressions énumérées, contient 29 expressions qui n'admettent pas l'article partitif⁵.

Consacrons maintenant quelques lignes aux expressions *faire la cuisine*, *faire de la cuisine*, *faire le ménage*, *faire du ménage* (absentes des tables de 1978).

Selon des locuteurs natifs il n'y a pas beaucoup de différence entre, p.ex. *faire le ménage* et *faire du ménage* mais les expressions avec l'article défini générique *le* sont plus fréquentes que celles avec l'article partitif. La même observation concerne la paire *faire la cuisine*, *faire de la cuisine*. On dirait : *Dans un couple, c'est souvent la femme qui fait la cuisine* ; *Je n'aime pas faire la cuisine* mais : *Elle nous a fait de la bonne cuisine*.

Selon L. Pivaut (1994) par contre : “le choix de ce déterminant change radicalement l’interprétation de la phrase. [...] quand *de LE* est sélectionné nous avons affaire à une phrase à verbe support, par exemple la phrase :

faire de la cuisine

a une interprétation relativement simple et unique ; cuisiner, activité manuelle, artistique voire décorative et culturelle. Tandis qu’avec *LE* :

faire la cuisine

la phrase a une multitude d’interprétations selon le contexte : cuisiner, peindre la cuisine, démolir la cuisine, construire la cuisine, tapisser la cuisine, décorer la cuisine, laver la cuisine etc. Tout se passe comme si chaque spécialité plus ou moins technique pouvait utiliser le verbe *faire* en remplacement de tout autre verbe. Dans ce contexte, le mot important de la phrase est le complément, *faire* ne sert que comme porteur de temps comme quand il est verbe support”. (1994: 81)

Ce qui nous intéresse ici, c’est uniquement le sens de *cuisiner*. Or, l’auteur n’a pas du tout expliqué en quoi consiste la différence de sens entre *faire la cuisine* et *faire de la cuisine*.

Avec *faire la cuisine* il s’agit, selon nous, d’un ensemble clos d’activités nécessaires pour la préparation d’un repas. Puisque cet ensemble est virtuel (comme l’est chaque repas), le syntagme possède le caractère générique. *Faire de la cuisine*, par contre, signifie qu’on a affaire à un type d’activité (pour citer L. Pivaut “manuelle, artistique voire décorative et culturelle”) liée à la cuisine.

On pourrait traiter de façon analogue *faire le ménage* et *faire du ménage* bien que l’interprétation de cette différence proposée par un des locuteurs natifs soit d’ordre extensionnel (quantitatif). Il est dit notamment que, p.ex., *aujourd’hui j’ai fait du ménage* sous-entend que l’on n’a fait qu’une «partie» du ménage à faire dans la maison. Mais *sous-entend* ne veut pas dire *communiqué* ; ce qui est communiqué c’est, d’après nous, la description de l’activité. *J’ai fait du ménage* veut dire : *ce dont je me suis occupé aujourd’hui, c’était des travaux de ménage*. Les travaux eux-mêmes restent implicites⁶.

Le cas du *ménage* et de la *cuisine* rappelle, selon nous, ceux du *feu*, de la *soupe* et du *pain* évoqués par G. Guillaume (1975: 195 ; chap. XIII ; § 91.) : “On passe du nom particulier de l’action au nom général qu’elle a pu acquérir dans la langue, à la faveur de certaines conditions [...]. Comme exemples, on peut citer tout un nombre d’expressions d’usage courant, telles que : *faire le feu*, *faire la soupe*, *faire le pain*, qui sont autant des noms généraux d’action. Mais il ne faut jamais perdre de vue que toutes les actions n’ont pas dans la langue un nom général, mais seulement celles qui se rattachent à quelque coutume [...] ; que, de plus, un nom général d’action n’est applicable à un fait particulier que pour autant que ce fait renouvelle suffisamment

l'idée de coutume en vertu de laquelle le nom général d'action a pu se former. Au cas où cette dernière condition ne serait pas réalisée à un degré suffisant [...], il y aurait lieu de désigner l'action par son nom particulier [c'est moi qui souligne] : *faire du feu, faire de la soupe, faire du pain*".

On pourrait ajouter au même paradigme le cas de l'opposition *faire l'exercice* : *faire /prendre de l'exercice* (table FC) bien que les deux expressions se soient spécialisées ; dans les deux cas il est question d'exécuter des exercices physiques, mais avec *faire l'exercice* il s'agit d'entraînement de soldats et avec *faire /prendre de l'exercice* il s'agit de gymnastique, de dépense physique. (Cf. les exemples de Giry-Schneider (1987: 231) : *Marie fait (= prend) de l'exercice, L'exercice est recommandé aux gens du 3ème âge ; Les soldats font l'exercice, L'exercice est une vraie cérémonie dans ce pays*).

Il en serait de même de l'opposition *faire la garde* (FN) : *faire du gardiennage* (FN) / *faire de la garde judiciaire* (FNA) / *faire de la garderie* (FN). Bien que chacune de ces expressions possède un emploi spécial (respectivement : *garder un immeuble ; garder le parking , l'immeuble, etc. ; surveiller légalement des objets saisis ; surveiller des enfants*), ce qui est de plus souligné morphologiquement , toutes représentent l'idée de surveillance. Citons les exemples de Giry-Schneider (1987: 233-234) :

Paul fait la garde (= garde un bâtiment)

Paul est gardien

Ce garçon fait du gardiennage = Ce garçon garde (le parking, l'immeuble) =

Ce garçon est gardien (du parking, de l'immeuble)

Ce qui s'impose, avec *faire la cuisine, le ménage, la soupe, le feu, le pain, la garde* c'est le fait qu'on peut insérer ces expressions dans des tours comme *C'est moi qui fais la cuisine, le ménage, la soupe, le feu, le pain, la garde (aujourd'hui, ici, etc.)*. Ces expressions avec l'article «générique» présupposent l'existence d'un thème auquel elles se réfèrent ; ainsi *faire la cuisine (la soupe, le pain) = préparer le repas (virtuel) que tout le monde attend ; faire le ménage = nettoyer l'appartement (virtuel) qu'on habite ; faire le feu = chauffer l'endroit où l'on se trouve (virtuellement) ; faire la garde = garder l'immeuble (virtuel) où l'on se trouve*.

2. LES EXPRESSIONS DU TYPE *FAIRE UN BRUIT*, *FAIRE UN BOURDONNEMENT* VS *FAIRE DU BRUIT*, *FAIRE DU CHAHUT*

Nous allons parler dans cette section des expressions qui sont appelées par Guillaume «*noms concrets impressifs*» et qui sont réunies dans les tables F1b, F1d (Giry- Schneider 1978) et FNPn, FNPNA, FNPNN, FN (Giry-Schneider 1987).

“Ce sont des noms comme *silence*, *bruit*, *lumière*, dans lesquels il convient de voir moins la désignation d’une chose que celle de l’impression produite par cette chose. Ces noms sont alternativement continus ou discontinus, selon que l’impression à laquelle ils répondent est elle-même continue ou discontinue. Ainsi «*un silence*, *un bruit*» exprimeront quelque chose d’inattendu, par quoi se trouve rompue la continuité de l’état précédent, tandis que «*le silence*, *le bruit*» seront, au contraire, une suite du même état. Un *silence* est solution de continuité dans «*le bruit*» ; Un *bruit*, solution de continuité dans «*le silence*». Même contraste entre une *lumière*, apparition soudaine et brève de clarté perçant les ténèbres, et la *lumière*, clarté se répandant continûment sur les choses”. (G. Guillaume 1975: 98).

Plus loin (p. 105), Guillaume établit le parallèle suivant : “«*Le bruit*» représente une nature d’impression : *aimer le bruit* ; «*du bruit*», une impression sensible : *faire du bruit* ; «*un bruit*», une impression sensible particulièrement brève : *un bruit se fit entendre*.” (Les mêmes remarques concernent les syntagmes *la lumière*, *de la lumière*, *une lumière*).

La première observation qui s’impose est que les noms évoqués appartiennent non pas à la catégorie des noms concrets comme le veut Guillaume, mais à celle des noms abstraits, *bruit* et *lumière* (de même que *impression*) étant des noms d’événements. G. Gross l’avait très bien démontré (1994: 115-16) à l’aide de tests syntaxiques pertinents qui permettent de rompre avec la définition intuitive rangeant dans la même classe des noms tels que *bruit* ou *table*. “La définition habituelle est d’ordre philosophique et peut être résumée de la façon suivante : est concret ce qui est perceptible par les sens. [...] Prenons maintenant un terme comme *bruit*. Selon la définition qui vient d’être donnée des concrets, ce terme doit être classé comme tel, puisqu’un bruit est perceptible par l’ouïe. [...] Comparons ainsi le fonctionnement des deux mots *table* et *bruit*. Si, au lieu de les classer intuitivement dans le même ensemble des concrets (puisque ils relèvent de la perception), nous avons recours à leur comportement syntaxique au regard des verbes qui peuvent leur être appliqués, alors on aperçoit immédiatement des différences significatives. Les verbes qui fonctionnent avec *bruit* sont différents de ceux que l’on observe avec le mot *table* :

Il y a eu du bruit

**Il y a eu une table*

[...] *Une table se trouvait là autrefois*

**Du bruit se trouvait là autrefois*

[...] *Il s'est produit un grand bruit*

Un grand bruit a eu lieu

Un grand bruit a éclaté

Un bruit sec est survenu

[...] **Il s'est produit une table*

**Une table a eu lieu*

**Une table est survenue*

Ces verbes sont des verbes spécifiques d'événements et non de substantifs *concrets*". (G. Gross 1994: 16).

La deuxième observation concerne le caractère alternativement continu ou discontinu des impressions. Selon S. Karolak (1989: 39) "Un nom est «discontinu», s'il est employé en position d'argument objet ou propositionnel et représente un contenu prédicatif incomplet et irrécupérable à l'intérieur de la proposition. Un nom est «continu», s'il est utilisé en position d'argument propositionnel et représente un contenu complet et récupérable à l'intérieur de la proposition". La remarque de Karolak concerne cependant l'opposition entre les noms concrets (avec résorption de l'argument propositionnel) et les noms abstraits (sans résorption de l'argument propositionnel) ; elle se manifeste avec un nom tel que, par exemple, *vérité*. Le cas des oppositions telles que *le bruit / du bruit : un bruit*, *le silence / *du silence : ?un silence, la lumière / de la lumière : une lumière* montre que les catégories de continuité et de discontinuité, appliquées à des événements, sont strictement liées à celle de l'aspect. En disant, à propos de *un bruit*, qu'il s'agit d'une "impression sensible particulièrement brève" Guillaume parle de l'aspect, sans avoir évoqué le nom d'aspect lui-même ; *un bruit* représente l'aspect perfectif. Selon S. Karolak *bruit* appartient à la catégorie des «noms des prédicats momentanés itérables, c'est-à-dire multiples pour un objet» (Karolak 1989: 52).

La troisième remarque relative aux observations de Guillaume est que le parallélisme qu'il évoque entre, d'un côté, *le bruit* et *le silence* et, de l'autre, entre *un bruit* et *un silence* n'est peut-être qu'apparent étant donné que *bruit* représente un concept momentané perfectif, tandis que *silence*, de même que *lumière* évoquent des concepts imperfectifs⁷ (Cf. Karolak 1989: 51). Le syntagme *le bruit* représentant un concept continu est une dérivation sémantique imperfective à partir de *un bruit* ; le syntagme *un silence* est, par contre, une dérivation sémantique perfective à partir du syntagme *le silence* (*un silence* équivaut, du point de vue sémantique à *devenir calme, devenir silencieux*).

Guillaume a attiré attention sur le fait que si on peut avoir le syntagme *du bruit* (cf. *il y a du bruit, faire du bruit*), le syntagme **du silence* est impossible. Son expli-

cation est la suivante : “Cela tient à ce que l’idée *silence* est matériellement négative: elle est adéquate à une impression par absence. Or une impression de ce type ne peut être sensible que par un effet de contraste. En dehors de ce cas, comme elle n’est rien par elle-même, elle se présente sous l’aspect d’une continuité abstraite”. (Guillaume 1975: 105). Cette explication nous semble confirmer la thèse selon laquelle l’article partitif signale un contenu implicite. Citons l’exemple suivant de J. Giry-Schneider (1988: 93):

- *Qu’y a-t-il? J’entends du bruit*
- *C’est que Max rentre (C’est Max qui rentre)*

J’entends du bruit peut s’interpréter, selon nous, de la façon suivante : *j’entends que quelque chose se passe; ce qui se passe est bruyant*. Ce qui est imperfectif, continu, c’est la suite de différents bruits, liés à l’événement de rentrer à la maison. Il ne s’agit tout de même pas de percevoir chaque bruit séparément mais de décrire la nature de l’événement : *c’est du bruit*. L’événement apparaît comme «individu» dans les syntagmes sémantiquement complets, comme p.ex., *Le bruit que fait Pierre en rentrant* ou *le bruit du moteur*.

Avant d’opposer *du bruit* à *un bruit* citons l’explication de Guillaume concernant le mot *son* qui, de même que *silence*, ne se combine pas avec l’article partitif : “Tous les noms impressifs ne comportent pas les trois degrés de l’alternance. Ainsi le mot *son* s’emploie avec l’article *le*, ou avec l’article *un*, mais non avec l’article *du*. On dit : le *son*, un *son* ; on n’a jamais à dire : du *son*. La raison en est que *son* est une idée savante qu’on n’envisage que de deux points de vue : la synthèse générale «le son» et l’analyse «un son». La synthèse partielle, - synthèse de quelques impressions, - n’est pas une forme d’idée savante. C’est pourquoi on ne dit pas : du *son*”. (1975: 105).

Il est intéressant de relever les termes à travers lesquels Guillaume essaie d’expliquer les oppositions sémantiques dont il parle. Plus haut *le bruit* “représentait une nature d’impression”, ici *le son* est une “synthèse générale”, *du bruit* était une “impression sensible” et, en même temps, probablement, une “synthèse partielle, synthèse de quelques impressions”, *un bruit* était une impression sensible particulièrement brève, *un son* est une “analyse”.

A chercher un dénominateur commun aux termes mis en parallèle, on en vient à la conclusion que *le bruit*, *le son* sont des syntagmes génériques, tandis que *du bruit* (impression *sensible*, synthèse de *quelques* impressions) et *un bruit* (impression *sensible* particulièrement brève) sont des syntagmes réels. Reste à savoir ce que Guillaume comprend par le terme d’«analyse».

Ce qui permet de rapprocher *un son* à *un bruit*, c’est leur caractère d’unité de perception, terme qui permet de relever tout aussi bien le caractère événementiel des deux syntagmes (*perception*) que leur aspect perfectif (*unité*)⁸.

Il n'y a pas que le nom *son* qui se révèle incompatible avec l'article partitif : la table F1b de J. Giry-Schneider présente un grand nombre d'expressions du type *faire un / *du bourdonnement* qui « désignent des bruits et des effets de lumière et de couleur » (1978: 179). On a ainsi : [**bruits**] *faire (un + *du) (bourdonnement + clapotis + cliquetis + craquement + crépitement + crissement + détonation + explosion + froufroutement + gargouillement + glouglou + grésillement + grincement + grondement + murmure + pétitement + ronflement + ronronnement + tintement + tourbillonnement + trépidation + vibration + vrombissement), [effets de lumière et de couleur] faire (un + *du) (chatolement + clignotement + flamboiement + miroitement + poudrolement + rayonnement + rougeoiement + scintillement), [mouvements] faire (un + *du) (bifurcation + ondulation + oscillement + papillotement + serpentement).*

Les seules expressions qui admettent le partitif sont les suivantes : [**bruit**] *faire du bruit*, [**mouvement**] *faire du roulis, faire du tangage.*

Ce sont les tables F1d, FNP, FNPNA, FNPNN, FN qui contiennent les exemples des syntagmes avec l'article partitif. Tous les noms cités ci-dessous, relatifs à des bruits (ou, à proprement parler, à *du bruit*) et au « désordre » sont des noms appréciatifs péjoratifs. Leur liste est abondante : [**bruit**] *faire (un - Modif + du) (+ chahut + barouf + boucan + brouhaha + esclandre + fracas + foin + grabuge + pétard + potin + tralala (FN) + raffut + tapage + tintamarre (F1d, liste présentée à la p. 177) + battage sur + chambard + foin + raffut + tam-tam (sur) + tintamarre + tohu-bohu + tumulte (FNP) + grand tapage sur (FNPNA) + tapage nocturne (FNA) + le charivari (à qqn) (FNAN) + la foire (FC) + ramdam + vacarme (pas de tables) ; [désordre] faire un- Modif + du (casse + cafouillage + bordel + branle-bas + carnage + désordre + micmac + pagaïe + remue-ménage + vilain) (F1d, liste de la p. 177) + brouillamini + carnage + fouillis + méli-mélo (FNP) + gabegie (FN) + vilain + scandale⁹ (FC) + fatras + gâchis + bazar + tintouin (absents des listes).*

Les expressions citées peuvent toutes être paraphrasées avec celles en *il y a*¹⁰ : *il y a du (battage + brouillamini + carnage chambard + foin + fouillis + méli-mélo + tam-tam + tohu-bohu + tintamarre + tumulte, etc.).*

Il va y avoir du vilain (= to się skończy awanturą, draką)

Il y a de l'/du (électricité + tirage)

Il va y avoir du sport = de l'agitation

Il va y avoir de la bagarre (cf. aimer, chercher la bagarre)

Il y a de la gifle en l'air (M. Galmiche 1987)

3. LES EXPRESSIONS DU TYPE *FAIRE UNE DÉCHIRURE, FAIRE DE LA COUTURE* (TABLE F5)

J. Giry-Schneider constate que “cette table comprend des expressions qui correspondent à des verbes de structure *No V N1 de N2* :

Jean a (déchiré + taché + dentelé) cette toile → Jean a fait (une déchirure + une tache + des dentelures) (à + sur) cette toile” (1978: 225)

et que ces expressions “présentent aussi une unité sémantique très remarquable ; quelques que soient les différences de sens entre les différents *V-n* (*égratignure, retouche, éclaboussure, noeud, bordure, ressemelage*, etc.) il s’agit constamment d’actions qui consistent à modifier un objet en sa surface de diverses façons”. (p. 225).

Elle signale également que : “Nombre de ces constructions verbales de forme *No V N1* sont ambiguës : *brûler une lettre, une nappe, un objet*, peut signifier qu’on le brûle tout entier ou qu’on en a brûlé une partie (ou à un endroit). Avec l’opérateur *faire* l’ambiguïté disparaît : c’est ce dernier sens qui est sélectionné [...]” (p. 226).

Cette table contient 237 expressions, dont 64 où le SN peut être précédé de l’article partitif. Ce qui est à noter c’est que, à part des noms tels que *bandage, blindage, boutonnage, bricolage, curetage, plissage, saupoudrage, tatouage, voilage* (9 mots), tous les noms suivis du suffixe *-age* peuvent se combiner avec le partitif (p.ex. *faire du (asphaltage + badigeonnage + barbouillage + bariolage + biseautage + capitonnage + carrelage + cartonnage + charcutage + coffrage + coloriage + crayonnage + dallage + emballage + embouteillage + signolage + goudronnage + gri-bouillage + grimage + maquillage + massage + modelage + pailletage + plombage + quadrillage + raccomodage + rafistolage + rapiéçage + rasage + ratissage + ravage + rembourrage + ressemelage + saccage + surfilage)* (35 mots). Parmi les noms qui se terminent par le suffixe *-ure*, nous avons : *faire de la (ciselure + coiffure + couture + dorure + enluminure + gravure + peinture + reliure + sculpture)* (9 mots).

Pour comparer, présentons les noms en *-ure* qui ne peuvent pas être précédés de l’article partitif : **faire de la (biffure + bigarrure + blessure + bordure + bosselure + bouffissure + boursuflure + brisure + brûlure + cassure (cf. faire de la casse) + ceinture + chamarrure + coupure + courbature + couverture + craquelure + déchirure + découpure + dentelure + diaprure + échancrure + éclaboussure + écorchure + égratignure + enjolivre (cf. enluminure) + éraflure + fêlure + fermeture + fissure + foulure + fracture + frisure + garniture + gerçure + griffure + hachure + ligature + machure + marbrure + meurtrissure + moisissure + morsure + nacrure + parure + piquûre + pliure + rature + rayure + salissure + souillure + suture + teinture + tonsure + zébrure* (54 mots).

Les seuls en *-ement* qui admettent le partitif sont : *faire du* (*assaisonnement + encadrement + revêtement*) à côté de **faire du* (*accompagnement + accoutrement + affublement + agrandissement + aménagement + amendement + attifement + chambardement + chamboulement + changement* (cf. *il y a du changement*) + *cloisonnement + déguisement + embellissement + encombrement + équipement + fendillement + harnachement + ornement + pansement + perfectionnement + picotement + pincement + raccourcissement + renflement + revêtement + tiraillement + vêtement*) (27 mots).

Parmi ceux en *-tion*, on a *faire de la* (*correction + décoration + dévastation + épilation + inondation + insémination + irrigation + manipulation + ornementation* (cf. *ornement*) + *perforation + perquisition + rénovation + réparation + restauration*) (14 mots) à côté de **faire de la* (*amputation + annotation + aspersion + castration + conclusion + contusion + dégradation + détérioration + distorsion + excision + friction + impression* (*imprimer*) + *incision + incrustation + infiltration + insufflation + irroration + lotion + luxation* (*luxer*) + *modernisation + modification + mutilation + oblitération + obturation + opération + pigmentation + ponction + protection + torsion + transformation + trépanation*) (31 mots) où l'article partitif n'est pas possible.

Les trois noms en *-erie* admettent le partitif ; aussi a-t-on *faire de la* (*broderie + carrosserie + cochonnerie*), tandis que les deux noms en *-ette* ne l'admettent pas : **faire de la* (*cacheette + frisette*).

Restent enfin des expressions telles que *faire du* (*cabosse + crépi + gribouillis + feston + retouche*) (5 mots) à côté des constructions impossibles **faire du* (*abri + ajour + auréole + bâillon + balafre + barricade + boucle + caresse + corne + crevasse + cuirasse + décolleté + découpe + dédicace + entaille + fente + fouille + gargarisme + hâle + lézarde + marque + masque + noeud + nuance + ourlet + paraphe + patin + percée + plâtre + pli + reprise + semée + sous-titre + soutien + surcharge + surjet + tâche + trou + vaccin*) (40 mots).

Nous allons parler plus longuement du cas de *couture* analysé par Van de Velde qui oppose *être couturière*, *faire de la couture* et *coudre*. Reprenons son texte (pp.286-287) : "Pour faire bref, on peut dire que l'activité est une action devenue *habitus*, ce qui explique le statut linguistiquement équivoque des noms d'activité, et concorde aussi avec le fait que, parallèlement aux glissements et échanges entre «être» et «avoir», on en rencontre du même ordre entre «être» et «faire», précisément dans des contextes évoquant des activités. Soient par exemple les trois réponses (39) (a), (b), (c), à la question (38) :

(38) Qu'est-ce que *fait* ta mère (comme métier / dans la vie)?

(39) (a) - Elle *est* couturière / (b) - elle *fait* de la couture / (c) - Elle coud.

Il est clair que la réponse la moins bien appropriée est la dernière, la plus appropriée la première, la seconde étant intermédiaire entre les deux. La première exprime

ce que la langue classique appelait fort justement un état, la dernière une occupation que l'on interprètera plutôt, hors contexte, comme occasionnelle, la seconde une activité qui est devenue un *habitus*, mais pas encore nécessairement une seconde nature, comme le métier".

C'est la non saturation de la position du deuxième argument de *coudre* (*coudre des vêtements*) qui fait qu'on passe d'une action vers une activité. Si avec *coudre une robe* on a affaire à l'aspect perfectif (dû à l'existence d'une limite finale), *coudre des vêtements* (qui permet de dériver *faire de la couture*), représente l'aspect imperfectif. Mais ce qui reste à expliquer, ce sont les conditions dans lesquelles on emploie cette expression.

La question se pose donc de savoir à quelle question répond, p.ex. la phrase : *Elle fait de la couture pour les gens du quartier*. (ex. d'A. Culioli, *Pour une linguistique de l'énonciation*: 141). Peut-être : *quelle est son occupation préférée?*, *comment elle passe son temps libre* ou, tout simplement : *de quoi elle s'occupe quand elle veut gagner un peu plus d'argent, quand elle a du temps libre*, etc. On pourrait dire que la structure thème -rhème de la phrase *elle fait de la couture pour les gens du quartier* est la suivante : *le temps qu'elle a* (thème), *elle le passe à faire de la couture* (rhème). De même pour *faire du sport* : *son temps libre / ses loisirs* (thème) *il le(s) consacre à faire du sport* (rhème), *faire de la linguistique* : *le temps destiné à une activité professionnelle / scientifique / artistique / un loisir* (thème) *il le consacre à faire de la linguistique* (rhème). Le domaine doit être circonscrit car il se trouve en position thématique, position qui ne trouve pas toujours son exposant superficiel, les expressions *faire de la linguistique, faire de la peinture, faire de la géographie*, etc. étant des rhèmes.

4. LES EXPRESSIONS DU TYPE FAIRE DU MARCHANDAGE (TABLE F8)

Les expressions de cette table sont fondées sur des prédicats qui impliquent plusieurs arguments. J. Giry-Schneider dit que "Cette table contient des verbes qui peuvent être suivis de deux compléments prépositionnels ; ils désignent des actions qui impliquent la participation d'une tierce personne (*délibérer, comploter, marchander*, etc.)". (1978: 250).

L'auteur attire l'attention sur le fait que certains verbes de cette table (*négo cier, marchander, manoeuvrer, comploter, trafiquer*) admettent des compléments directs (p.ex. *négo cier l'arrêt des hostilités avec un pays, marchander qqch. avec le vendeur, marchander les éloges à qqn, manoeuvrer un véhicule, manoeuvrer l'assemblée, comploter la Révolution, trafiquer son vin*) mais que la construction à l'opérateur *faire* ne s'applique qu' à des constructions à complément prépositionnel, p.ex. : (Giry 1978: 250)

Paul négocie sur cette affaire avec ce pays → Paul fait une négociation sur cette affaire avec ce pays

Paul marchande sur cet objet avec le vendeur → Paul fait un marchandage sur cet objet avec le vendeur

Le commentaire de J. Giry-Schneider mérite une attention particulière : "Apparemment les constructions "sélectionnées" ne sont pas celles qui désignent des opérations techniques comme *trafiquer un vin, manoeuvrer une voiture, négocier un virage* ou *un traité* mais des constructions qui désignent un acte de parole [c'est moi qui souligne] entre deux personnes. Dans toutes ces constructions peut d'ailleurs figurer un complément prépositionnel de la forme (*avec + auprès de*) *N hum.* Or ce complément ne figure que très rarement dans les constructions *faire V-n.*" (1978: 250)

La remarque de J. Giry-Schneider est très importante dans la mesure où il est très facile de confondre le nombre de compléments qui suivent un verbe avec le nombre de positions ouvertes par le sens prédicatif que le verbe donné véhicule.

Les 43 expressions en *faire* que comprennent les tables F8 peuvent être divisées en plusieurs sous-groupes sémantico-syntaxiques, au sein desquels il sera plus facile d'observer le problème de la détermination.

Les verbes à partir desquels on peut créer des SN précédés de l'article partitif sont au nombre de 14 . Ce sont les verbes suivants : *anticiper, badiner, commercer, commérer, contester, controverser, ergoter, ironiser, maquignonner, marchander, marivauder, rapporter, spéculer* et *trafiquer*.

C'est l'expression *faire de l'ironie* qui est pour nous la plus intéressante car elle est la seule où l'article partitif ne peut pas être remplacé par un autre. (**Faire une ironie, *Faire une ironie amère*). D'après la table F8, il est possible d'avoir tout aussi bien *faire de l'ironie sur quelque chose /sur quelqu'un* que *faire de l'ironie auprès de quelqu'un* . La présence facultative de ces compléments montre que l'incomplétude signalée par l'article partitif est due à l'absence d'une autre position d'argument que celles qui sont exprimées à la surface par les deux compléments prépositionnels. Car *ironiser* ou *faire de l'ironie* sont dérivés de *faire des remarques ironiques*. À analyser de plus près l'expression *faire des remarques*, on constate qu'une position a été résorbée ; *une remarque* veut dire *quelque chose qu'on a dit et*

qui est un commentaire (fait devant quelqu'un) sur une situation. Faire de l'ironie signale donc que quelque chose a été dit, ce qui compte cependant ce n'est pas la remarque elle-même, mais le fait que c'était quelque chose d'ironique. J. Giry-Schneider exprime la même idée de la façon suivante: "Ces expressions désignent plutôt certaines techniques de parole (*palabrer, ironiser, plaisanter, comploter, dissenter*, etc.) où se trouve précisé non pas ce qui est dit, mais la manière dont c'est dit" et plus loin: "le fait que le complément ne soit pas obligatoire (sauf pour *user* et *abuser*, qui ont un sens différent) confirme cette idée" (J. Giry-Schneider 1978: 255).

A côté de *faire de l'ironie* qui a selon nous un sens actuel (*ceci est de l'ironie*), il faut mentionner l'expression *pratiquer l'ironie* qui est employée pour définir un *ironiste* (cf. D. F. C. *personne qui use habituellement de l'ironie*).

Des verbes tels que *badiner, marivauder, bouffonner, plaisanter* possèdent des propriétés semblables. Avec *bouffonner* cependant on ne peut avoir que *faire des bouffonneries* (= *faire des farces*), avec la résorption de l'argument propositionnel; il en est de même de *faire une /des plaisanterie(s)* (= *dire quelque chose d'amusant à propos de quelque chose*). Une *plaisanterie* est un syntagme concret à résorption d'argument propositionnel (il s'agit d'une proposition amusante) et, du point de vue aspectuel, perfectif. On peut en dériver le concept imperfectif de tout un comportement qui consiste à répéter des propositions amusantes ou pleines de galanterie. C'est ainsi qu'on obtient *faire du badinage* ou *faire du marivaudage*; *du badinage* et *du marivaudage* étant des SN abstraits car il s'agit du fait lui-même de *badiner* et de *marivauder*. Le sens en est actuel; il s'agit d'attribuer une propriété au comportement de quelqu'un. Il nous semble pourtant possible de créer, au moins théoriquement, des propositions habituelles telles que, p.ex. *Pour séduire, il pratique le badinage / le marivaudage* (interprétation habituelle, «lecture collective») qu'on pourrait comparer à *Chaque fois qu'il veut séduire une femme, il fait du badinage / du marivaudage* (interprétation occasionnelle, «lecture distributive»).

Un autre sous-groupe représente le champ de la «délibération» avec des verbes tels que *anticiper, controverser, débattre, délibérer, discourir, dissenter, ergoter, palabrer, raisonner, spéculer*. Les constructions partitives sont les suivantes: *faire de l'anticipation, faire de la controverse, faire de l'ergotage, faire de la spéculation*. Les autres verbes ne permettent que de créer des SN perfectifs: *faire un /des débat(s); faire une /des délibération(s); faire un /des discour(s); faire des palabres; faire un /des raisonnement(s)*.

Un autre sous-groupe est celui où la parole peut être «dirigée contre quelqu'un». Les verbes sont les suivants: *s'accorder, comploter, conspirer, déposer, s'entendre, pactiser, plaider, potiner*. Mais *s'accorder, s'entendre, pactiser, plaider* et *potiner* admettent également la préposition *sur /au sujet de* (en distribution complémentaire par rapport à *contre*). Aucune expression partitive n'est créée à partir de ces verbes. On a cependant *faire du commérage* (dérivé de *faire des commérages*) qui peut être comparé à *faire des potins*¹¹ (cf. le Petit Robert: *faire des potins sur quelqu'un* = *de*

petites médisances ; faire du dénigrement , faire de la diffamation et faire du rapport qu'on peut comparer à faire une déposition).

Un autre groupe, celui des verbes comme *commercer*; (*finasser*; *manoeuvrer*); *maquignonner* ; *marchander*; *négociier* (*pactiser*); *trafiquer*, *transiger* est lié, intuitivement, à la relation de *vente /achat*.

Pour décrire *faire du commerce* partons de l'explication suivante qu'on trouve dans le D. F. C. : *commercer avec un pays = faire du commerce avec lui*. La construction partitive permet de relever la «trace» d'une position d'argument bloquée, incorporée par le verbe *commercer*. Comparons :

La France fait le commerce du blé avec l'Angleterre ? = La France et l'Angleterre font le commerce du blé → Il y a un commerce du blé entre la France et l'Angleterre (Giry-Schneider 1987: 221)

et, p.ex.

La France fait du commerce avec l'Angleterre

Ce qui apparaît, c'est la structure sémantique interne de *commercer avec quelqu'un* qui est la suivante : *faire des opérations de vente et d'achat de quelque chose à quelqu'un*. Ce qui est implicite dans *faire du commerce* ce sont justement les produits vendus /achetés. L'article partitif signale cependant que cette position n'est pas résorbée ; il s'agit du type de relations entre les deux pays, notamment celles de vente et d'achat¹².

On ne doit pas passer sous silence un autre emploi encore, absolu, de *faire du commerce*, celui où il s'agit d'«être dans le commerce», d'être commerçant. On peut en dériver, p.ex. *faire ?du /?un commerce de détail* (cf. *faire de la vente de détail*), *?faire du commerce de (en) gros*.

Le cas du verbe *trafiquer* et de l'expression *faire du trafic* est semblable. Il suffit de comparer : *Jean fait du trafic* (*E + Prép N2*) (Giry-Schneider 1987: 251), dont l'interprétation est *Jean s'occupe du commerce illégal* et *Faire le trafic des stupéfiants = vendre et acheter illégalement des stupéfiants*.

J. Giry-Schneider cite encore un autre emploi de *commerce* et de *trafic* :

Jean fait (*E + un-Modif*) (*usage + abus + trafic + commerce*) *de son influence* (1978: 251)

Notre hypothèse est que l'absence d'article est, au moins dans ces cas, l'indice de la dérivation d'un sens prédicatif nouveau ; *faire abus*, *faire commerce*, *faire trafic* et *faire usage* exigent l'explicitation de la deuxième position d'argument (ce qui est signalé par la présence obligatoire de la préposition *de*). Comparons : *La France fait le commerce du blé avec l'Angleterre*, *faire du commerce avec un pays*, *il fait du commerce à il fait commerce de tissus* (cf. D. F. C., entrée *commerce*).

Nous avons vu qu'avec *faire du commerce* et *faire du trafic*, l'incomplétude signalée par l'article partitif ne dépend point d'un acte de parole présupposé.

Envisageons à présent le cas de *marchandage*. On en trouve des exemples suivants chez Giry-Schneider (1978: 250) :

(1) *Paul marchande sur cet objet avec le vendeur* → *Paul fait un marchandage sur cet objet avec le vendeur*

(2) *Jean marchande (E + Prép. N2)* → *Jean fait du marchandage (E + Prép. N2)*

Cette fois-ci, comme pour *badinage*, *ergotage*, *ironie* l'incomplétude signalée par l'article indéfini (*un marchandage*) et le partitif (*du marchandage*) est en effet liée à un acte de parole implicite (on dit quelque chose pour obtenir le meilleur prix; on pourrait proposer une paraphrase : *Il y a un échange de paroles entre Paul et le vendeur afin d'obtenir le meilleur prix*). La différence est celle d'aspect : *un marchandage* (comme *une marche*) a des limites temporelles, *du marchandage* est imperfectif ; il s'agit d'attribuer une propriété à l'échange de paroles observé (cf. *c'est du marchandage*). *Faire un /du marchandage* sont dérivés de *marchander* intransitif et les deux compléments prépositionnels facultatifs (*sur quelque chose* et *avec quelqu'un*) sont facultatifs.

Des SN tels que *une négociation* et *une transaction* doivent être traités comme *un marchandage* ; ils représentent l'aspect perfectif (tout comme *une discussion*, *une délibération*, *un discours*).

5. LES EXPRESSIONS DES TABLES F2 ET F2-1

Les deux formules montrent que les verbes qui constituent la base de la nominalisation ont des propriétés syntaxico-sémantiques différentes ; cette différence n'est cependant pas pertinente pour le problème de la détermination.

La table F2 se divise en tables F2a (actions techniques), F2b et F2b-1, appelée plus tard table F2-2 (techniques de représentation), F2c (verbes comme *acheter*, *emprunter*, *donner*) et F2r (table «résiduelle»).

Giry-Schneider a remarqué (1978: 183-184) que les tables appartenant à F2 "présentent quelques traits remarquables ;

- le suffixe *-age* y est très fréquent, surtout pour les verbes sans complétive
- les *V-n* à suffixe *-age* admettent tous le partitif parmi leurs déterminants (alors que ce partitif s'applique de manière non régulière aux *V-n* qui ont un autre suffixe)".

5. 1. La table F2a (*V-n* désignant des actions techniques)

Cette table est la plus nombreuse. Pour 378 constructions en *faire*, 329 admettent le partitif et 49 ne l'admettent pas.

Les *V-n* à suffixe *-age* sont au nombre de 244, il serait donc impossible de les énumérer tous ici. Mentionnons néanmoins quelques constructions avec l'article partitif régulier : *faire du* (*astiquage + balayage + blindage + cambriolage + chape-ronnage + délayage + élevage + nettoyage + remplissage + sabotage*).

Contrairement à ce qu'avait annoncé Giry-Schneider, 8 constructions n'admettent pas le partitif (d'après la table F2a) : **faire du* (*catapultage + coffrage + décodage + enrobage + étayage + gaulage + remontage + vidage*).

Les *V-n* à suffixe *-ion* sont au nombre de 69 dont 12 n'admettent pas le partitif : **faire de la* (*accentuation + auscultation + excommunication + expropriation + graduation + immersion + ingestion + installation + instruction + lubrification + obturation + oxygénation*). Parmi ceux qui admettent le partitif (57 constructions) citons, à titre d'exemple : *faire de la* (*compilation + construction + décoration + dégustation + nationalisation + planification + programmation + rédaction + réparation + sonorisation + stylisation + urbanisation*).

Parmi les *V-n* à suffixe *-ment* (27 au total), 13 admettent le partitif : *faire du* (*assainissement + assèchement + déboisement + déchargement + dépouillement + embaument + encadrement + encerclement + entraînement + financement + licenciement + ravalement + revêtement*) et 14 ne l'admettent pas : **faire du* (*assai-sonnement + bombardement + chargement + creusement + démantèlement + déploiement + détournement + enchâssement + pansement + redressement + rem-boursement + renversement + signalement + travestissement*).

Les 5 *V-n* à suffixe *-ure* admettent tous le partitif : *faire de la* (*ciselure + culture + gravure + peinture + sculpture*) tandis que les 3 *V-n* à suffixe *-ée* ne l'admettent pas : **faire de la* (*levée + pesée + remontée*).

Restent enfin 3 «singletons» qui admettent le partitif : à suffixe *-ette* : *faire de la cueillette* ; à suffixe *-onte* : *faire de la tonte* ; à suffixe *-ente* : *faire de la descente* et les 3 autres qui ne l'admettent pas : à suffixe *-er* : **faire du lacher*, à suffixe *-toire* : **faire de l'interrogatoire* ; à suffixe *-aite* : **faire de la traite*.

Parmi les *V-n* qui ne sont suivis d'aucun suffixe, 15 admettent le partitif : *faire du/de la* (*anesthésie + ascension + autopsie + censure + coupe + décharge + esca-lade + expertise + interview + massacre + pêche + réquisition + taille + transport + vidage*) et 9 ne l'admettent pas : **faire du/de la* (*charpente + moisson + pose + récolte + scalpe + stock + survol + suture + tri*).

Ce qui est intéressant, c'est de voir s'il existe un rapport entre le type du prédicat que véhiculent les verbes qui constituent la base de la nominalisation et la possibilité ou l'impossibilité de faire précéder les *V-n* de l'article partitif. On aimerait savoir

pourquoi on a *faire de l'astiquage* et **faire du catapultage* ; *faire de la sonorisation* et **faire de l'auscultation* ; *faire de l'entraînement* et **faire du remboursement* ; *faire de la pêche* et **faire de la moisson*, etc.

La première remarque qui s'impose est que c'est l'aspect qui en est responsable. Ainsi *catapulter* (=lancer qqch. par catapulte), *ausculter* (un malade), *rembourser* (qqn de ses frais), *moissonner* (un champ) représentent des concepts perfectifs, tandis que *astiquer* (des chaussures, des meubles, etc.), *entraîner* (des sportifs), *pêcher* (des poissons) représentent des concepts imperfectifs. Nous avons cependant mentionné comme correcte l'expression *faire de la sonorisation* bien que *sonoriser* (un film, une salle) véhicule un concept perfectif. De même, nous pouvons opposer, p.ex., *faire de l'autopsie* vs **faire de l'auscultation* bien que *ausculter* (un malade) et *autopsier* (un cadavre) soient perfectifs.

Le problème est de nature socio-linguistique ; certaines activités appelées « techniques » peuvent être traitées comme des activités habituelles, voire professionnelles, ce qui fait qu'elles ont un caractère imperfectif dérivé.

Mais il n'y a pas que des actions habituelles qui sont représentées par la construction qui nous intéresse. Prenons le cas du verbe *astiquer*. A notre avis, l'exemple cité par Giry-Schneider (1978: 192) montre bien le mécanisme de la création d'un syntagme avec l'article partitif :

“**Paulette a fait de l'astiquage de ses chaussures*
Paulette a fait de l'astiquage”

La première phrase, incorrecte, est dérivée de *Paulette a astiqué ses chaussures* et représente une proposition close. On doit donc avoir : *Paulette a fait l'astiquage de ses chaussures*. C'est la non saturation de la deuxième position d'argument qui permet d'avoir un syntagme avec le partitif ; l'attention est attirée à ce moment-là à l'attribution d'une propriété à ce que Paulette fait : Paulette (pendant un certain temps) s'est occupée d'une action dont on peut dire : *c'est de l'astiquage*. Ce qui a été astiqué n'est plus important. Mais on peut aussi imaginer quelqu'un dont la profession consiste à astiquer des chaussures. Théoriquement deux situations sont alors possibles : soit *faire de l'astiquage* devient une expression spécialisée et désigne l'occupation de quelqu'un qui nettoie uniquement des chaussures, soit on crée une expression dérivée comme *faire de l'astiquage de chaussures*.

La première situation est décrite dans Giry-Schneider 1987: 69-74 (Relations syntaxiques entre la construction verbale et l'expression *faire N*, mais sens spécialisé), avec les exemples suivants : (F2a, FN) *Jean fait de l'élevage* = *Jean élève des animaux rentables* (et non : *Jean élève des enfants*) ; (F6, FN) *Jean fait de la récupération* = *Jean récupère des choses usagées* (et non : *Jean récupère ses forces*) ; (FN) *Jean fait de la garderie* = *Jean garde des enfants* ; (FN) *Jean fait du renseignement* = *Jean renseigne les autorités* (et non : *Jean renseigne des touristes*) ; (FNPN) *Jean fait de la recherche* = *Jean est chercheur*. D'autres informations, très précieuses

pour nous, sont à chercher dans le Glossaire (Giry-Schneider 1987) : (FNPN) *Max a fait de la collaboration* = *Max a collaboré avec l'ennemi* = *Max est un collaborateur*; (FN, FNA) *Lola fait de la conduite* = *Lola fait de la conduite automobile* = *Lola conduit des automobiles*; (pas de table) *Luc fait de la confection* = 1. *Luc confectionne des vêtements*; 2. *Luc s'occupe de la confection comme fabricant, vendeur, etc.*; (F2b, FN) *Jo fait de la critique* = *Jo est en critique*; (pas de table) *Luc fait de la reproduction* (1) = *Luc fait de la reproduction d'animaux de race*; (F2b) *Luc fait de la reproduction* (2) = *Luc reproduit des tableaux, des textes*. Quant à l'expression *faire de la descente*, dont le sens peut paraître mystérieux, elle trouve également l'explication dans le Glossaire : (FNPN) *Les spéléologues font une descente dans les puits*. Par rapport à *faire une descente* qui désigne une action unique perfective, *faire de la descente* est une activité habituelle imperfective. Le cas rappelle celui de *faire de la marche* (imperfectif) que Van de Velde oppose à *faire une marche* (perfectif) (Cf. la section 1.). On pourrait y joindre également *faire de l'escalade* et *faire de l'ascension* (table F2a). Deux expressions encore de la table F2a méritent notre attention : *faire du délayage* et *faire du remplissage*. Elles désignent des activités « techniques » un peu particulières : selon le Petit Robert *faire du délayage* signifie « le fait d'exposer trop longuement » et *faire du remplissage* c'est « allonger un texte sans rien exprimer d'important ». Pour ce qui est, enfin, de *faire du chaperonnage* et de *faire du sabotage* le problème d'interprétation se pose également ; s'agit-il d'un sens technique (*chaperonner une muraille* = *couvrir d'un chaperon*; *saboter* = *garnir un pieu, un pilotis d'un sabot*) ou d'un sens figuré (*chaperonner* = *servir à qqn de chaperon*; cf. en pol. *być przyzwoitką*, *saboter* = *chercher à contrarier par malveillance*; *deteriorer, détruire*).

La deuxième situation est celle des constructions telles que, p.ex. *faire du blindage de voiture* ou *faire du cambriolage de banque* (les deux dans la table F2a). Dans Giry-Schneider 1987 on trouve une multitude d'expressions de ce type, relevant des occupations habituelles et présentées surtout dans la table FNPN (*faire de la guerre de propagande contre, faire du nettoyage de printemps, faire du tir de barrage contre, faire du trafic d'armes / de drogues avec, etc.*) mais aussi dans FNN (*faire du contrôle de routine, faire de la présentation de mode, faire du service de nuit, faire du travail de laboratoire, etc.*).

5. 2. Les techniques de représentation

(Tables F2 b, F2b-1 = F2-2, F2-1, FNDN)

Nous allons parler dans cette partie des “*V-n* désignant des techniques de représentation” que J. Giry-Schneider a réunis dans la table F2B et, en partie, dans les

tables F2-1 et FNDN. La table F2B-1 (appelée plus loin F2-2) appartient à la même catégorie sémantique mais les constructions nominales de cette table n'ont pas de correspondants verbaux. Toutes les expressions de la table F2-2 sont reprises par la table FNDN.

Les constructions qui admettent le partitif (et tous les autres déterminants) sont les suivantes : (table F2B) *faire (le + un + des + du) (adaptation + arrangement + caricature + croquis + décalque + dessin + édition + harmonisation + imitation + interprétation + moulage + orchestration + paraphrase + parodie + pastiche + photographie + plagiat + polycopie + projection + psychanalyse + radiographie + recensement + reconstitution + reproduction + transcription)* ; (tables F2B, FNDN) *faire (le + un + des + du) (agrandissement + condensé + copie + critique + réduction + relevé + synthèse)* ; (table F2-1) *faire (le + un + des + du) (analyse ; cf. G. Gross 1989: 282 : Max fait l'analyse de ce texte (Max fait de l'analyse) + commentaire + description + résumé)* ; (tables F2-1 et FNDN) *faire (le + un + des + du) enregistrement* ; (tables F2-2 et FNDN) *faire (le + un + des + du) (apologie + bibliographie + biographie + budget + chronique + chronologie + compte-rendu + digest + exégèse + fac-similé + généalogie + graphique + lexique + mise-en-scène + nomenclature + portrait + rétrospective + théorie)* ; (table FNDN) *faire (le + un + des + du) (combinatoire + discographie + modèle réduit + gros plan + nécrologie + photo-robot + tableau d'affichage)*.

Les constructions qui n'admettent pas le partitif sont les suivantes : (table F2B) **faire du (calque + répétition + schéma)* ; (tables F2B et FNDN) **faire du (film + programme + tracé)* ; (table F2-1) **faire du (ébauche + esquisse + répertoire)* ; (tables F2-1 et FNDN) **faire de l'exposé* ; (table F2-2) **faire du (générique + scénario + squelette + tissu + toile de fond + trame)* ; (tables F2-2 et FNDN) **faire du (abrégé + anagramme + anthologie + arbre généalogique + atlas + bilan + brouillon + calendrier + canevas + carte + devis + diagramme + dictionnaire + double + duplicata + éloge + historique + horoscope + intégrale + intrigue + journal + liste + manuscrit + maquette + matrice + modèle + panégyrique + panorama + patron + plan + profil + projet + récit + revue + roman + sommaire + somme + statue + tableau)*.

L'étude de chaque expression prise à part étant impossible, nous nous bornerons à mettre en rapport certaines d'entre elles, afin d'essayer de relever des facteurs bloquant ou admettant l'article partitif. Nous allons commencer cette présentation par le verbe *dessiner* et les constructions nominales : *faire un /des /du dessin*.

M. Gross (1975: 111-112) a attiré l'attention sur le fait que tout aussi bien *Paul dessine* que *Paul fait du dessin* et *Paul fait des dessins* sont ambiguës "du point de vue «temps-aspect»" et signifient à la fois *Paul a l'habitude de dessiner* et *Paul est en train de dessiner*. Par contre, la phrase *Paul fait (un dessin + (deux + trois) dessins)* a uniquement cette deuxième représentation¹³.

La comparaison de deux exemples cités par J. Giry-Schneider (1978: 66) :

Jean fait (le + un + ce + des) dessin(s) de la Tour Eiffel

Jean fait du dessin

révèle que l'emploi de l'article partitif est lié avant tout à la non-saturation de la position du deuxième argument de *dessiner*.

Comparons d'abord *faire le dessin de la Tour Eiffel* et *faire un dessin de la Tour Eiffel*: le premier exemple constitue une proposition nucléaire sémantiquement complète, le SN *le dessin* est un syntagme abstrait, l'argument (*La Tour Eiffel*) n'étant pas résorbé - il s'agit du fait de tracer un ensemble clos de lignes représentant la tour Eiffel et constituant un «prototype» - *faire le dessin de la Tour Eiffel* signifierait alors : *montrer, en dessinant, (quelles sont) les formes de la Tour Eiffel* ; mais *le dessin de la Tour Eiffel* peut avoir plusieurs réalisations matérielles, d'où le syntagme *un dessin*. Il s'agit de ce qui a été réellement dessiné, en comprenant par là également la manière de représenter le modèle. On a donc, d'un côté, *montrer, en traçant des lignes, quelles sont les formes de la Tour Eiffel* (= *faire le dessin de la Tour Eiffel*), de l'autre, *montrer d'une certaine façon les formes de la Tour Eiffel* (= *faire un dessin de la Tour Eiffel*). Ce qui est résorbé dans *un dessin*, c'est justement la façon de représenter le modèle (*ce qui a été «fait avec»*, c'est-à-dire *comment, et par quels moyens, on a représenté la Tour Eiffel*).

Quand le Petit Prince dit : *Dessine-moi un mouton !* cela veut dire → *fais-moi le dessin d'un mouton* (= *montre-moi comment il est*) ou bien → *fais moi un dessin de mouton* / **fais moi un dessin d'un mouton* (= *représente-moi, d'une façon ou d'une autre, un mouton*). Si le Petit Prince demandait à l'auteur : *Dessine-moi ce mouton !* les paraphrases seraient → *fais-moi le dessin de ce mouton* ou → *fais-moi un dessin de ce mouton*.

Avec *faire du dessin* on fait abstraction du modèle à représenter, celui-ci restant implicite ; *le dessin* imperfectif renvoie uniquement au fait de représenter (différents modèles) en traçant des lignes, soit en tant qu'habitude de dessiner, soit en tant qu'action en cours. *Faire du dessin* est lié à la composante imperfective du verbe *dessiner*. L'interprétation actuelle est la suivante : *il est en train de tracer des lignes afin de représenter un modèle (réel ou imaginaire)* ou bien : *il est en train d'accomplir une activité (d'utiliser une technique) qui consiste à tracer des lignes afin de créer la /une représentation d'un modèle*. L'interprétation habituelle est soit : *il a l'habitude de créer les représentations de ses modèles en traçant des lignes* (= *il pratique l'art du dessin*), soit : *il s'exerce en utilisant la technique du dessin à bien représenter ses modèles* (= *il apprend le dessin*).

Les expressions évoquées, admettent, comme *dessin*, l'article défini *le* et l'article indéfini *un*. J. Giry-Schneider compare les exemples suivants :

Jean a fait (le + un)(résumé + tableau) de la situation

**Jean a fait un balayage de cette chambre*

Jean a fait un balayage méticuleux de cette chambre

et constate : “cette différence peut s’interpréter du point de vue sémantique ; car *balayage* et *nettoyage* désignent des actions, alors que *dessin*, *résumé*, *schéma*, *tableau*, *brouillon*, *esquisse*, etc., désignent - selon la construction considérée, soit l’action de *dessiner*, *résumer*, soit le résultat de cette action ; et le résultat de cette action c’est un nouvel objet”. (J. Giry-Schneider 1975: 197). *Faire le (dessin + résumé + schéma + tableau + brouillon + esquisse) de quelque chose* auraient donc l’aspect imperfectif et, comme *dessin*, devraient pouvoir se combiner avec l’article partitif. Cependant **faire du (schéma + tableau + brouillon + esquisse)* ne sont pas acceptables, à côté de *faire du dessin* et *faire du résumé* corrects.

Après avoir relevé des tables F2 et FNDN des noms qui peuvent être précédés de l’article partitif, nous avons constaté qu’on peut proposer des divisions en trois grandes sous-classes, le verbe *faire* ayant, respectivement, le sens de *s’occuper de qqch.*, *d’établir qqch.* et *d’écrire qqch.*

a) = *s’occuper à faire qqch.* (ceux qui admettent le pluriel) *faire un + du + des (agrandissement(s) + combinatoire(s) + copie(s) + fac-similé(s) + graphique(s) + gros plan(s) + modèle(s)-réduit(s) + photo(s)-robot(s) + réduction(s) + remake + tableau(x) d’affichage)*; (ceux qui n’admettent pas le pluriel) *faire un + du + *des (décor + fresque)*; (ceux qui n’admettent que l’article partitif) *faire *un + du + *des (commerce + contrebande + planning + publicité + recel + réclame + routage + trafic)* ; *faire *une + *des + de la (archéologie + cartographie + psychothérapie)*.

b) = *établir qqch. / préparer qqch.* (ceux qui admettent le pluriel) *faire un + du + des (bibliographie(s) + biographie(s) + budget(s) + chronologie(s) + compte-rendu + condensé(s) + dictionnaire(s) + digest + discographie(s) + étude(s) de marché + étymologie(s) + exégèse(s) + grammaire(s) + hagiographie(s) + iconographie(s) + lexique(s) + nécrologie(s) + nomenclature(s) + sémiologie(s) + statistique(s) + synthèse(s) + théorie(s) + topographie(s) + typologie(s))*; (ceux qui n’admettent pas le pluriel) *faire un + du + *des (+généalogie + géographie)*.

c) = *écrire un texte* (ceux qui admettent le pluriel) *faire un + du + des (critique(s) + satire(s))*; (ceux qui n’admettent pas le pluriel) *faire une + de l’ + *des (histoire)*.

Parmi les expressions où *faire*, par l’influence du contexte, prend le sens de *créer un texte*, il faudrait parler plus longuement de *faire un /du roman*, *faire une /de la fresque*, *faire une /de la /des satire(s)*, *faire une /de la /des critique(s)*, *faire une / *de la / des relation(s)*, *faire un / *du /des récit(s)*, *faire un / *du / des poème(s)*, *faire une /des /de la narration(s)*.

Nous allons nous concentrer à présent sur des termes tels que *histoire*, *géographie*, *généalogie* ou *grammaire* qui, dans les constructions *faire une (histoire + géographie + généalogie + grammaire) de qqch.* signifient *établir un texte* (à ce

moment-là une (*histoire + géographie + généalogie + grammaire*) sont des termes concrets) tandis que dans *faire de la* (*histoire + géographie + généalogie + grammaire*) désignent des occupations.

J. Giry-Schneider (1987) oppose

Julie fait (= écrit) une histoire du catholicisme (p. 235)

Max fait une grammaire du japonais (p. 234)

Marie a fait (une + la) géographie de la Beauce (p. 136)

Ce chercheur a fait une géographie du Béarn (p. 234)

à

Julie fait de l'histoire (p.235)

Max fait de la grammaire = Max est grammairien (p. 234)

Ce chercheur fait de la géographie (p. 234)

Il faut également prendre en considération les expressions avec l'article défini :

Marie a fait (une + la) géographie de la Beauce (p. 136)

Paul fait la généalogie de Luc (p. 144)

On peut se demander si *Paul fait une généalogie de Luc* est admissible. De même, on peut se poser la question de savoir si *Paul fait (le + un) arbre généalogique de Luc* correspondraient, respectivement, à *Paul fait (la + une) généalogie de Luc*.

Pour ce qui est de *faire de l'histoire*, cette expression mieux que les autres se prête à exprimer, en dehors du sens d'occupation habituel, un sens actuel d'appréciation. Ceci est bien visible dans l'exemple ci-dessous :

La langue française a une tendance marquée à faire primer le sens intentionnel sur le sens réel positif. De là, certaines nuances délicates [...] Ex. : Les chefs qui ont laissé de grandes mémoires ne sont pas les démagogues larmoyants, mais les justiciers [...] On eût pu dire : ne furent pas des démagogues, mais des justiciers. C'eût été proprement faire de l'histoire. (G. Guillaume 1975: 171)

Faire de l'histoire signifie, dans ce contexte, *présenter des faits réels, des faits historiques*, c'est-à-dire *avoir un comportement propre à un historien* (et non à un moraliste cf. *faire de la morale*, plus loin). Avec cet exemple, on voit nettement qu'il s'agit d'une implicitation ; *faire de l'histoire* signifie *faire qqch.* (ici c'est l'évocation de certains faits) qui relève de la science *histoire*. L'*histoire*, en tant que science, peut être envisagée soit «concrètement», comme un ensemble virtuel de phrases, soit «abstraitement» comme une activité de recherche, une méthode de recherche, etc. *Faire de l'histoire* relève de ce sens abstrait.

Le cas de *faire de la géographie* est commenté de la façon suivante :

“Les données sont difficiles à établir, comme toujours quand il s'agit de formes qui ont l'apparence de sous-structures: la forme sans *de N*, semble aller de soi quand

le choix de *N_i* est restreint, donc prévisible, comme dans *Paul fait une (chronique + dictionnaire + étymologie)*, elle est moins naturelle avec *catalogue, double ou plateforme*. On peut donc isoler une liste, assez restreinte d'ailleurs, de formes où le complément de *N_i* est obligatoire" (Giry-Schneider 1987: 140)

On peut appliquer la même règle à l'emploi du partitif ; avec les syntagmes comme *faire de la géographie, faire de l'histoire, faire de la généalogie, faire du commerce, faire du dessin*, etc., le problème ne se pose pas car *la géographie, l'histoire, la généalogie, le commerce, le dessin*, etc. se laissent interpréter. Ceci concerne tous les noms qui bloquent l'article indéfini (singulier et pluriel), c'est-à-dire les noms qui représentent des concepts continus. Avec les noms qui sont des exposants des concepts multiples comme *décor, fresque, portrait, copie, photo-robot, modèle réduit*, etc., et qui dans les constructions en *faire + du* désignent des activités, c'est le problème de dérivation qui se pose : en quoi consiste le passage de, p.ex. *faire des (modèles réduits + portraits + copies + photos-robots)* à *faire du (modèle réduit + portrait, etc.)*. Est-ce quelque chose d'analogue à *consommer du livre*, par exemple ? A ce moment-là *faire* serait un pré-verbe et signifierait *créer* ou *produire* et non un verbe opérateur d'activité, qui assumerait les fonctions du verbe inexistant (**photographier-robot, *modeler-réduit* (ou **modèle-réduire*)).

5. 3. Les tables F2-1, F2c et F2r

La table F2-1 contient 101 *V-n*, dont 37 admettent l'article partitif. Tous les *V-n* de cette table sont fondés sur des verbes véhiculant des prédicats qui impliquent un argument propositionnel. Nous avons déjà énuméré (section 5. 2.) les 5 constructions qui sont des techniques de représentation. Les autres (32) sont les suivantes : *faire du/de la (arbitrage + boycottage + calcul + commémoration + contrôle + déchiffrage + déclamation + définition + démonstration + détection + enseignement + énumération + espionnage + essayage + exhibition + expérimentation + exploration + fouille + improvisation + inspection + lecture + maquillage + narration + prévision + publication + rabâchage + récapitulation + repérage + sondage + spéculation + vérification + vulgarisation)*.

Parmi les expressions «spécialisées», nous pouvons indiquer, p.ex., *faire de la détection (détecter des gaz toxiques, des mines de guerre, des nappes de pétrole)* ou *faire de la vulgarisation* (= «répandre dans le grand public des connaissances scientifiques» ; D. F. C.).

Nous avons déjà cité dans la section précédente les 4 constructions relevant des techniques de représentation qui n'admettent pas le partitif ; les 60 constructions qui restent sont les suivantes : **faire du/de la (annonce + authentification + aveu +*

choix + communication + concession + confession + conjecture + constat + constatation + déclaration + découverte + demande + développement + diagnostic + économie + escroquerie + essai + étalage + étude + évaluation + évocation + examen + exposition + inauguration + insinuation + invention + mention + observation + octroi + offre + postulat + prédiction + présentation + prescription + présupposition + preuve + proclamation + projet + prophétie + promesse + pronostic + proposition + rappel + rapport + réclamation + recommandation + remarque + rencontre + réplique + réponse + reproche + rêve + révélation + souhait + suggestion + supposition + supputation + test + vote).

La plupart des noms énumérés peuvent résorber la position d'argument propositionnel, à ce moment-là c'est l'article indéfini singulier ou pluriel qui peuvent apparaître, p.ex. *faire une/des remarque(s), faire un/des reproches*. A regarder les *V-n* cités on voit mal des «candidats» pour des actions techniques habituelles ; on pourrait, à la rigueur, si un tel besoin se présentait, imaginer par exemple ?*faire du (authentification + diagnostic + prévision + prophétie + pronostic)*.

La table Fc est la moins nombreuse car elle ne contient que 14 *V-n* fondés sur des verbes véhiculant des prédicats impliquant trois positions d'argument, tels que *donner, prêter, emprunter*. Deux *V-n* seulement admettent le partitif : *faire de la livraison* et *faire du prêt* tandis que **faire du/de la (achat + avance + cession + distribution + don + emprunt + legs + restitution + sacrifice + vente + versement + virement)* sont inadmissibles.

Notons que si **faire de l'achat, *faire de la vente* sont inacceptables, *faire du shopping* (FN) (Cf. Giry-Schneider 1987: 98 ; *Marie fait du shopping dans cette rue*) et *faire de la confection* (Cf. Giry-Schneider 1987: 222 ; *Luc fait de la confection = Luc s'occupe de la confection comme fabricant, vendeur, etc.*) sont d'un usage courant.

Reste enfin la table Fr (table résiduelle) qui compte 52 *V-n* dont 6 se combinent avec le partitif. Ces 6 constructions en *faire* forment deux sous-classes sémantiques minuscules : a) *faire du/de la (dépense + gâchis + gaspillage)* ; b) *faire du/de la (éducation + maternage + surveillance)*.

Les constructions impossibles sont les suivantes : **faire du/de la (accouchement + acquisition + approvisionnement + attelage + baptême + canonisation + capture + collecte + collection + compte + conquête + consommation + décompte + déduction + défalcation + délimitation + élection + élision + enlèvement + enterrement + envahissement + entrecroisement + épreuve + équipement + érection + exhumation + inhalation + inscription + inspiration + investissement + parcours + perte + ravitaillement + razzia + réforme + réservation + saisie + siège + suppression + traversée + trouvaille + unification + union + utilisation + vendange + visite)*.

Cette classe est, en effet, très hétérogène (pour ce qui est des *V-n* tels que *parcours* et *traversée*, on pourrait les classer à notre avis parmi les *V-n* de la table

F1c.). Parmi les «candidats» aux actions habituelles éventuelles nous indiquerions des *V-n* tels que *approvisionnement, collecte, équipement, ravitaillement, unification*, de même que *vendange* si, dans ce dernier cas l'expression *faire la vendange* n'existait pas (son interprétation ressemblant à celle de *faire le feu, faire le ménage, faire la cuisine, faire la garde* ; Cf. section 1.).

6. LES EXPRESSIONS CRÉÉES À PARTIR DES VERBES «SYMÉTRIQUES» (TABLE F7)¹⁴

J. Giry-Schneider dit à propos de cette table qu'elle contient des "verbes qui désignent des opérations (concrètes ou abstraites) portant sur deux objets que l'on met en relation l'un avec l'autre" (1978: 245).

Pour 52 constructions en *faire* (*No fait Dét V-n entre N1 et N2*) 13 admettent le partitif et 46 ne l'admettent pas. Comparons : *V-n à suffixe -age* : *faire du (agrafage + mixage)* vs **faire du (alliage + couplage + jumelage + mariage)* ; *V-n à suffixe -ement* : *faire de l'ajustement* vs **faire du (croisement + enchaînement + entrelacement + raccordement + raccrochement + rapprochement)* ; *V-n à suffixe -ion* : *faire de la (commutation + coordination + corrélation + discrimination + inversion + permutation + synchronisation)* vs **faire de la (articulation + assimilation + association + conciliation + confrontation + confusion + connexion + différenciation + disjonction + dissociation + distinction + fédération + interversion + jonction + juxtaposition + multiplication + opposition + séparation + substitution)* ; *V-n à suffixe -aison* : *faire de la comparaison* vs **faire de la (combinaison + liaison)* ; *V-n à suffixe -ure* : *faire de la soudure* ; *V-n non suivis d'aucun suffixe* : *faire du cumul* vs **faire du/de la (addition + amalgame + contraste + différence + fusion + harmonie + mélange)*.

Parmi les expressions relevées c'est *faire du cumul* qui mérite l'attention. Il s'agit du *cumul de fonctions* (Cf. D.F.C. *cumuler des fonctions, des titres, des traitements*).

7. LES ATTITUDES «NON NEUTRES», SÉDUCTRICES OU AGRESSIVES (TABLE F3)

Les attitudes séductrices ou agressives sont présentées dans les tables F3, F3-1, F10 (Giry-Schneider 1978) et FNAN, FNANA, FNANN, FC, FC, FCAN, FCANA, FCANN (Giry-Schneider 1987).

Les expressions appartenant à la catégorie sémantico-syntaxique ou, autrement dit, à la «classe d'objets» de la séduction, de la louange, de la malveillance et de la bienveillance, sont très nombreuses. Pour plus de clarté nous avons décidé de diviser le champ sémantique d'«attitudes non neutres à l'égard de quelqu'un» en quatre sous-classes sémantiques : 1° tromperie / séduction, 2° louange / flatterie, 3° attitudes bienveillantes et 4° attitudes malveillantes à l'égard de quelqu'un.

Après avoir décrit les expressions appartenant à chaque classe nous allons essayer de trouver aux sens «actifs» leurs correspondants passifs.

7. 1. Tromperie et séduction

Parmi les expressions liées à des actions séductrices et trompeuses, *faire du charme à quelqu'un* (tables F3, FCAN) et *faire de la séduction à quelqu'un* (table FCAN) méritent une attention particulière.

J. Giry-Schneider montre dans le «glossaire» (1987: 220-221, 248) qu'il n'y a pas équivalence sémantique entre *Paul fait du charme à sa femme*, *Paul fait de la séduction à Marie* et *Paul charme sa femme*, *Paul séduit Marie*. Elle constate par ailleurs : "*Paul fait du charme à sa femme* n'implique pas que *Paul a du charme* (c'est-à-dire est attirant sans qu'on puisse dire pourquoi), alors que *Paul charme sa femme* implique que *Paul a du charme*, c'est-à-dire est attirant. La différence entre *charmer* et *faire du charme* est une différence d'ordre à la fois sémantique et aspectuel" J.Giry-Schneider propose ensuite de comparer :

"Paul a charmé sa femme (= a réussi à la captiver)

Paul a fait du charme à sa femme (= a essayé de la captiver)" (J. Giry-Schneider 1987)

Ceci ne veut pas dire pour autant que le verbe *charmer* ne peut pas avoir un sens imperfectif puisqu'on trouve dans F. Gheerbrant (1978: 83-84) :

Pierre charma la riche héritière à des fins bien précises (= Pierre faisait du charme à la riche héritière)

J. Giry-Schneider dans son texte précédent (1978: 219) parle elle-même d'une construction verbale ambiguë, active ou passive, et d'une seule construction *faire V-n* avec interprétation active :

(Jean + cet événement) (charme + favorise) Marie → Jean (fait du charme + une faveur) à Marie

**Cet événement fait (du charme + une faveur) à Marie*

Cependant, il semble plus naturel que *Jean charme Marie*, et surtout, *Jean a charmé Marie* aient une interprétation perfective (*Jean charme Marie = Jean est tel qu'il réussit à la captiver ; Jean a charmé Marie = Jean a réussi à la captiver*), d'autant plus que *Jean fait du charme à Marie / Jean a fait du charme à Marie pendant toute la soirée* soient exclusivement imperfectifs.

On pourrait dire, en employant l'expression de Guillaume, que *charmer quelqu'un* perfectif (cf. polonais *oczarować/ oczarowywać kogoś*) signifie *charmer qqn* «en effet», c'est-à-dire *exercer un / son / du charme sur qqn* tandis que *faire du charme* imperfectif serait l'expression d'une «attitude morale intentionnelle». Ceci se ramènerait à dire qu'il y a parallélisme, d'un côté, entre ce que Giry-Schneider appelle «interprétation passive» (le «en effet» de Guillaume) et l'aspect perfectif, et de l'autre, entre l'«interprétation active» de Giry-Schneider («attitude morale intentionnelle» de Guillaume) et l'aspect imperfectif. Cependant, l'hypothèse que les constructions à déterminant zéro représentent l'aspect perfectif serait trop hâtive.

Avec *séduire : faire de la séduction* l'opposition aspectuelle devient encore plus nette. *Pierre fait de la séduction à Marie (= Pierre est en train de faire de la séduction à Marie)* ne peut pas être remplacé par **Pierre séduit Marie → *Pierre est en train de séduire Marie*.

La construction en *faire + article partitif + nom* a justement pour fonction, dans ce cas, d'éviter l'ambiguïté aspectuelle éventuelle que crée le verbe seul et possède un sens imperfectif. C'est dû à la composante thélique implicite, liée à l'incomplétude du syntagme nominal et signalée par l'article partitif ; il s'agit d'une activité implicite (composante imperfective) dont le but est de séduire «en effet», de charmer «en effet» (composante perfective) ; autrement dit, il s'agit de *faire quelque chose pour charmer, pour séduire*.

Il faut noter que si les constructions en *faire + article partitif + nom* ont un caractère imperfectif, celles avec *exercer* sont perfectives ; cf. p.ex. *faire du charme, faire de la séduction* et *exercer un charme, exercer une séduction particulière*. Mais, de nouveau, on doit signaler la possibilité d'avoir *exercer du charme, exercer de l'influence, exercer de la fascination* qui, de leur côté, sont imperfectifs. Cette fois-ci, cependant, l'imperfectivité est due au fait qu'il y a eu dérivation sémantique ;

à partir d'événements perfectifs (de résultats) tels que *exercer un charme, une influence, une fascination* on a obtenu des propriétés : *exercer du charme, de l'influence, de la fascination*.

Les autres expressions appartenant à la catégorie sémantico-syntaxique de la séduction / tromperie sont les suivantes : (avec l'article partitif) : *faire le /du boniment à qqn, faire du sentiment à qqn* (*udawać namiętność*) (F3-1), *faire du baratin à qqn, faire du bluff à qqn* (F3), *faire du blablabla à qqn, faire du gringue à qqn, faire du rentre-dedans à qqn* (F3-1, FNAN), *faire de l'épate à qqn, faire de l'esbroufe à qqn* (F3, FNAN), *faire de l'embarras à qqn* (FNAN), *faire du coude, du genou, de l'oeil, du pied à qqn* (F10, FCAN) ; (avec l'article indéfini pluriel) : *faire des avances, des chatteries, des grâces, des mamours, des tendresses à qqn* (F3-1, FNAN), *faire des / les yeux doux, des yeux tendres à qqn* (FNANA) ; (avec l'article indéfini singulier et pluriel) : *faire une /des coquetteries à qqn* (F3-1), *faire une /des cajoleries, une /des câlineries à qqn* (F3), *faire une /des sérénades à qqn* (F3-1, FNAN) ; (avec l'article défini) : *faire la cour à qqn, faire la conversation à qqn* (ou *avec qqn*) (*zabawiać kogoś rozmową*) (F3-1), *faire la sérénade à qqn* (F3-1, FNAN).

On voit tout de suite que les expressions avec l'article indéfini pluriel exclusif et celles avec l'article indéfini singulier et pluriel renvoient à la manière de faire du charme, de la séduction. Décrivant des activités, elles représentent toutes, du point de vue sémantique, l'aspect imperfectif. Les expressions avec l'article défini *faire la cour à qqn, faire la sérénade à qqn* représentent également l'aspect imperfectif ; ce sont, de nouveau, des façons de faire. De même *faire la conversation à /avec qqn* peut être une manière de séduire¹⁵.

L'expression *faire de l'épate* est à ranger du côté de *faire du charme* et *faire de la séduction* ; *épater qqn* possède les mêmes caractéristiques aspectuelles que *charmer* et *séduire*.

Faire de l'esbroufe (= *udawać ważną osobę*), de même que *faire de l'embarras* (= *pyszczyć się, nadymać się*) signifient : se comporter de façon fanfaronne. On doit mentionner ici d'autres expressions qui ont à peu près le même sens quoiqu'elles se trouvent dans les autres tables syntaxiques (du fait qu'elles ne sont pas suivies du complément à *quelqu'un*) : *faire des / du chichi* (*robić ceregiele, grać komedię*), *faire de la frime* (cf. *faire la frime de ...* = *udawać, że*), *faire des / du fla-fla /flafla* (*nadymać się, puszyć się, pozować, być efekciarzem*) (FN) ; *faire (se donner) du genre* (*pozować, grać komedię*) (FC) et enfin *faire du chiqué* (*udawać, symulować*), expression qui ne se trouve pas dans des tables de Giry-Schneider. Le caractère onomatopéique de *chichi* et *fla-fla / flafla* suggère qu'il s'agit d'une façon de se comporter.

Faire du genre est intéressant quand on le compare avec *faire «genre»* et *faire un genre* des exemples ci-dessous :

Le maître de maison pour faire «genre» recevait devant la porte. (R Radiguet, Le diable au corps: 133)(zeby okazać się z fasonem)

Ces petits riens qui vous font une allure et un genre. (dépliant publicitaire du Nouveau Passe-Partout n° 1)

Faire du genre est, de même que *faire du charme*, *faire de la séduction*, *faire de l'épate*, une expression à implicitation ; il s'agit de faire quelque chose censé être distingué (*cela fait «genre» = cela fait, paraît distingué*), de faire quelque chose censé donner «une allure et un genre». De même que *faire du charme*, *faire de la séduction* ou *faire de l'épate*, *faire du genre* est imperfectif et n'implique pas que l'objectif soit atteint, bien au contraire.

Faire du sentiment, qui n'est pas une expression très courante, signifie *exprimer son penchant pour quelqu'un* ; il s'agit de l'«étalage» devant quelqu'un des sentiments passionnés éprouvés à son égard.

Les expressions *faire du coude*, *faire du genou*, *faire de l'oeil*, *faire du pied à qqn* sont tout à fait particulières. Contrairement à *faire du charme* / *de l'épate* / *du bluff* / *de l'esbroufe* / *du genre* ou *faire de la séduction* qui expriment d'une façon explicite l'intention de séduire, de tromper ou d'impressionner, les quatre expressions citées renvoient à la façon de séduire. «*Le coude*», «*le genou*», «*l'oeil*» et «*le pied*» doivent être traités comme des exposants réduits des activités telles que *donner des signes de connivence avec le coude*, *le genou*, *l'oeil*, *le pied*. Ce qui est implicite ce sont justement les signes particuliers donnés, chacun constituant un «acte de connivence» individuel : *un coup de coude*, *un frôlement avec le genou*, *un clin d'oeil*, *un frôlement avec le pied*.

Certaines parmi les expressions citées peuvent paraître dans les versions explicites ; les syntagmes nominaux deviennent ainsi complets. Tel est le cas de *bluff*, de *blague*, de *esbroufe*, de *feinte*, de *chatterie*, de *coquetterie*, de *frime* (Cf. *Il lui a fait du bluff pendant deux heures* → *Il lui a fait le bluff de dire qu'il était célibataire* ; *Il lui a fait une /des blague(s)/ feinte(s)/chatterie(s)/coquetterie(s)* → *Il lui a fait la blague/ la feinte/ la chatterie/ la coquetterie de ...* ; *Il lui a fait de l'esbroufe* → *Il lui a fait l'esbroufe de ...* ; *Il fait de la frime* → *Il fait la frime de ...* . Mais la complétude est impossible avec *faire du charme* (**Il lui a fait le charme de ...*), *faire de l'épate* (**Il lui a fait l'épate de ...*), *faire du genre* (**Il a fait le genre de ...*), *faire de la séduction* (**Il lui a fait la séduction de ...*) de même qu'avec *faire du sentiment* (**Il lui a fait le sentiment de ...*), *faire du baratin* (**Il lui a fait le baratin de ...*), *faire du boniment* (**Il lui a fait le boniment de ...*), *faire du blablabla* (**Il lui a fait le blablabla de ...*).

Baratin, *boniment* et *blablabla* sont justement des expressions de manière de tromper /séduire quelqu'un ; il s'agit notamment de parler abondamment. L'incomplétude est liée, tout comme dans le cas de *faire de la conversation à qqn* au fait que ce qu'on dit n'est pas explicite, ce qui compte, c'est le fait lui-même de parler beaucoup et longtemps pour tromper /séduire qqn¹⁶:

L'amour ... il me semble que ça n'est pas de savoir faire du baratin pendant un temps plus ou moins long et de raconter aux femmes de belles histoires. (L. Zaręba 1969: 493, d'après A. Roussin, *L'Amour*).

Les activités trompeuses / séductrices plus «agressives» sont rendues par des expressions telles que *faire de la propagande à qqn (de qqch.)*, *faire de la démagogie à qqn*, *faire du goutte-à-goutte à qqn*, *faire de l'intox à qqn* (FNAN) ; *faire du bourrage de crâne à qqn*, *faire du lavage de cerveau à qqn* (FNANN). Quand on analyse l'exemple ci-dessous :

La propagande cherche à intoxiquer l'opinion publique (D. F. C.)

on constate que *faire de la propagande* (de même que *faire de la démagogie*) appartient, avec *faire du baratin* ou *faire du boniment*, aux expressions qui décrivent les façons de faire ; *faire de l'intox*, par contre, ressemble à *faire du charme*, *de la séduction*, *de l'épate*. *Faire de l'intox* signifie *faire qqch. afin d'«intoxiquer» l'esprit de qqn*. Il y a donc implication des méthodes d'intoxication, ces méthodes peuvent être justement *la propagande*, *la démagogie*, *le goutte-à-goutte*, *le lavage de cerveau* et *le bourrage de crâne*.

Comment alors expliquer le caractère implicite de, p.ex., *faire de la propagande* ou *faire du bourrage de crâne* puisque le caractère de l'action est explicite ? La réponse peut être fournie par des expressions parallèles au verbe *être*, dont celles avec *faire* sont les extensions : p.ex. *C'est de la propagande!*, *C'est du bourrage de crâne!* Il s'agit d'un acte particulier (de propagande, de bourrage de crâne) d'un côté, et, de l'autre, de sa qualification comme *propagande*, comme *bourrage de crâne*.

Nous avons, dans le chapitre consacré à la comparaison entre l'article zéro et les articles défini et partitif (chapitre VI), parlé des tables F3, F3-1 et F4, F4-1 de Giry-Schneider qui illustrent l'opposition *actif* (attitude intentionnelle) : *passif* (effet obtenu). Certaines expressions des tables F4, F4-1 trouvent leur correspondant actif dans les tables F3, F3-1. Dans la plupart des cas, c'est l'article zéro qui est le marqueur du sens passif (cf. *faire une injure à qqn* : *faire injure à qqn*). Les tables F4, F4-1 cependant, par rapport aux tables F3, F3-1 sont très restreintes ; ceci veut dire que la plupart des constructions «actives» n'ont pas leur correspondant «passif» formel. (Cf. *faire du charme* : **faire charme* ; *faire de l'esbroufe* : **faire esbroufe* ; *faire du bluff* : **faire bluff*). Ceci ne veut pas dire qu'un tel correspondant, au niveau sémantique, n'existe pas.

Aussi, toutes les activités trompeuses ou séductrices ont-elles pour but de *faire impression* / *faire de l'impression sur qqn* (F4), *faire grosse impression* / *une impression* / *une grosse impression sur qqn* (FNPN), *faire illusion* (F4), *faire effet* (F4, FNPN), *faire de l'effet* (F4, FNPN) ou même *faire envie* (F4-1, FCAN). *Faire illusion* ou *faire envie* expriment, du point de vue sémantique, l'aspect perfectif ; il s'agit de *créer une illusion*, d'*éveiller une envie*. Par suite du processus dérivation-

nel, *faire envie* et *faire illusion*¹⁷ ont obtenu un sens imperfectif de propriété d' *éveiller une envie, de créer une illusion*. Ce sens imperfectif, dérivé du sens perfectif (du *perfectum*) se manifeste très bien dans l'exemple ci-dessous :

Pendant quelque temps, il a fait illusion (= il en a imposé) (D. F. C.) (Cf. en pol.: *stwarzał pozory*)

Ce sont les doublets *faire effet / faire de l'effet* et *faire impression / faire de l'impression* qui posent problème. *Faire de l'impression* et *faire de l'effet* désignent des résultats atteints de même que *faire effet, faire impression*. Si on ne connaissait pas le sens de ces expressions on pourrait supposer que *faire de l'effet* et *faire de l'impression* signifient *faire qqch. afin de faire effet, faire impression*. Il n'en est rien car les deux expressions ont un sens passif. L'hypothèse est la suivante : la variante avec l'article zéro est une variante distributionnelle de l'article défini¹⁸. Prenons, p.ex. *faire peur* et *avoir peur*. *Avoir peur* implique un argument propositionnel et un argument objet, de même *faire peur* ; cf. *les enfants ont peur des chiens* et *les chiens font peur aux enfants*. Les deux exemples représentent des propositions complètes. Il en est de même de *faire impression* et de *faire effet* qui selon les dictionnaires possèdent un sens absolu, ce qui veut dire que l'argument objet est un argument générique, donc assurant la complétude notionnelle. Mais nous avouons notre incapacité, pour l'instant, de donner une réponse définitive.

7. 2. Les attitudes bienveillantes

Les attitudes «bienveillantes» sont celles qui ont pour but de *faire du bien / grand bien à qqn* ou *faire plaisir à qqn*. Les deux expressions citées ont un sens «passif», celui de résultat atteint. *Faire* équivaut ici à *causer* (*causer que qqn éprouve du bien-être, causer que qqn éprouve du plaisir*).

Faire du bien à qqn est une expression à implicitation, tandis que *faire plaisir à qqn* n'en est pas une. Quand on dit : *Cette boisson fait du bien aux enfants* (Giry-Schneider 1987: 219) on n'explique pas en quoi consiste l'influence bienfaisante de la boisson, mais on signale la propriété de posséder une telle influence. Tandis que *faire plaisir à qqn* signifie, tout simplement, *lui être agréable*. *Ce voyage fait plaisir à Marie* est une construction converse par rapport à *Marie prend plaisir à ce voyage* (Giry-Schneider 1987: 241). De même *Vous me ferez plaisir de dîner avec moi* (= *vous m'obligerez* ; Le Petit Robert) est à comparer à *J'aurai eu plaisir à dîner avec vous*.

Un autre exemple d'implicitation est la phrase *Paul a fait un grand plaisir à Marie*, avec la construction converse correspondante *Marie a eu un grand plaisir de Paul* (Giry-Schneider 1987: 241). Il s'agit ici d'un sens perfectif et «passif». La position ouverte pour l'argument propositionnel peut être saturée, et on aurait, par

exemple, *Paul a fait à Marie le plaisir d'accepter son invitation à dîner* ou, avec un sens converse, *Marie a eu le plaisir de voir accepter son invitation par Paul*.

La construction «passive» à l'article partitif n'existe pas avec le verbe *faire* : **faire du plaisir à qqn* ne serait qu'un construit théorique ; il s'agirait de dériver, à partir de *un plaisir*, concept multiple et discontinu, un *état de plaisir*, concept unique et continu. **Faire du plaisir* aurait pour signification *causer qu'on éprouve du plaisir, qu'on a du plaisir*. Le même exemple de dérivation sémantique nous est fourni par l'opposition *faire un chagrin, avoir un chagrin : faire du chagrin, avoir du chagrin*. L'expression avec *faire* n'existe pas, mais le sens dérivé décrit est rendu par *donner du plaisir à qqn* et ses converses *prendre du / son plaisir, avoir du plaisir*.

Nous n'avons relevé, parmi les activités ayant pour but de *faire du bien, faire plaisir à qqn* ou, plus précisément, de témoigner de sa bonne volonté à qqn, aucune expression partitive. (*Faire de la charité à qqn* ??) On note, par contre, un certain nombre d'expressions à article zéro : *faire bon / mauvais accueil à qqn* (F3, FNANA) (à côté de *faire un accueil réservé à qqn* et *faire une bonne / une mauvaise réception à qqn* (FNANA)), *faire câlin à qqn* (FNAN) (à côté de *faire un / des câlins*), *faire crédit à qqn* (F3, FNAN) (à côté de *faire un + modif. crédit*), *faire compliment à qqn* (à côté de *faire des compliments*), *faire escorte à qqn* (F3), *faire cadeau / présent à qqn de qqch.* (FCAN) (vs *faire un / des cadeaux / présents à qqn*), *faire hommage à qqn*, et *faire grâce à qqn de qqch* (F3, FCAN).

Celles avec l'article défini générique ne sont pas nombreuses non plus : *faire l'aumône à qqn* (F3-1, FNAN) (à côté de *faire une / des aumônes*), *faire la charité à qqn* (F3-1, FNAN) (à côté de *faire une / des / de la? charité à qqn*), *faire la révérence à qqn* (F3-1, FNAN) (à côté de *faire une / des révérences*), *faire la cour à qqn* (F3), *faire la conversation à qqn* (F3-1), *faire la courte échelle à qqn* (F3-1), *faire la causette à qqn* (FNAN) et *faire la fête à qqn* (F3-1, FC).

La grande majorité des expressions admettent l'article indéfini singulier ou pluriel. Il s'agit des noms concrets, la position d'argument propositionnel étant résorbée : *faire une / des faveurs à qqn, faire une / des visites à qqn* (F3, FNAN), *faire une / des amabilités, amitiés, chatteries, chinoiserries, civilités, éloges, entourloupes, générosités, gentillesse, grâces* (= manières gracieuses), *fleurs, plaisirs, révérences, sérénades, serments* (F3-1, FNAN), *coquetteries, facilités, filouteries, invites, joies* (F3-1), *câlineries, flatteries* (F3), *un / des gestes envers qqn* (F3-1, FNPN), *une / des donations, une / des dotations à qqn* (FNAN).

Le nom *plaisir* apparaît donc dans les deux types de constructions *faire plaisir à qqn / faire grand plaisir à qqn* vs *faire un plaisir à qqn* → *faire à qqn le plaisir de....*

Comparons : *Le fait que Max a accepté son invitation a fait plaisir à Marie* et *Max a fait à Marie le plaisir d'accepter son invitation*.

Il y a, enfin, un certain nombre d'expressions avec article indéfini pluriel exclusif : *faire des cajoleries, gâteries, remerciements* (F3), *avances, chatteries, larges-*

ses, mamours, ouvertures, ovations, papouilles, salamalects, tendresses (F3-1, FNAN), courbettes, vivats (FNAN), ses /des amitiés (F3-1, FCAN).

L'opposition *faire honneur* : *faire un honneur* / *faire l'honneur de ... à qqn* mérite une attention particulière. **Faire de l'honneur à qqn* est totalement inadmissible, mais on a, pour remplacer *faire honneur à qqn* l'expression *procurer de l'honneur à qqn*.

Deux expressions parmi celles qui sont groupées dans la table FCAN méritent notre attention : *faire du profit à qqn* et *faire de l'usage à qqn*. S'agit-il d'un sens «actif» ou «passif»? Regardons les exemples de J. Giry-Schneider :

(*Ce vêtement + ce séjour*) lui a fait du profit (J. Giry-Schneider 1987: 243)

Ce vêtement a fait de l'usage à Paul (J. Giry-Schneider 1987: 251) (*faire de l'usage* = pouvoir être utilisé longtemps sans se détériorer ; Le Petit Robert)

L'implication dans le cas de *faire du profit* ne consiste pas à suggérer qu'il y a eu un profit (=qqch. d'avantageux), mais plutôt : *il en a profité pendant un certain temps*. Le verbe *profiter de qqch.*, aspectuellement ambigu, prend dans ce contexte une valeur imperfective. Pour ce qui est de *faire de l'usage*, J. Giry-Schneider compare cette expression à *faire usage de* (aussi dans J. Giry-Schneider 1978, table F8):

Le président fait usage de son droit de veto

= *Le président use de son droit de veto* (J. Giry-Schneider 1987: 251)

À paraphraser les deux expressions (*faire usage*, *faire de l'usage*) à l'aide du verbe *utiliser*, on s'aperçoit que *faire de l'usage* correspond à *être utilisé pendant un certain temps* (sens imperfectif), tandis que *faire usage de qqch.* signifie l'événement «ponctuel» d'utiliser qqch. (aspect perfectif), c'est-à-dire d'accomplir l'acte de se servir de quelque chose à quoi on a droit. Il convient de mentionner ici deux expressions de la table FNPNA *faire bon / mauvais usage de qqch* et de la table FCANA *faire long usage à qqn*.

Faire du profit et *faire de l'usage* ont donc le sens imperfectif d'*utiliser qqch. (pendant un certain temps)*.

On doit évoquer ici également les expressions qui, conformément au sens prédicatif de *profit*, signalent (implicitent) que quelqu'un a eu un profit. Ces expressions apparaissent dans la table FNPN et elles sont les suivantes : *faire un /des /du bénéfice (sur, dans qqch.)* (cf. *Il a eu /fait du bénéfice dans cette affaire* = *il y a trouvé du bénéfice* ; cf. aussi : *Paul fait un bénéfice sur cette vente* dans Giry-Schneider 1987:107 → *Paul fait du bénéfice sur cette vente*); *faire un /*des /du butin (sur qqch.)*; *faire un / des / du profit (sur qqch.)*; *faire *un /*des /son /du chemin* (cf. *idée qui a fait du chemin* = *zrobila kariere*).

On a comparé plus haut *faire usage de qqch.* (p.ex. *Jean fait (E + Un-Modif) (usage + abus + trafic + commerce) de son influence* ; Giry 1978: 251), expression

à sens actif (*quelqu'un fait usage de quelque chose*), et *faire de l'usage* à *qqn*, expression à sens passif (*quelque chose fait de l'usage à quelqu'un*). On peut comparer de la même façon *faire du profit à qqn* (au sens de *faire long usage à qqn*) et *faire du profit (sur qqch.)* (au sens de *faire un profit*) à *faire profit / faire son profit de qqch.* (= *tirer profit de qqch.*, *tirer avantage de qqch.*). Si, du point de vue sémantique, l'opposition entre *faire de l'usage / long usage à qqn* et *faire usage / faire bon / faire mauvais usage de qqch.* est facilement repérable, celle entre *faire du profit (sur qqch.)* et *faire profit de qqch.* n'est pas aussi facile à décrire, les deux expressions ayant un sens «actif». D'après nous, il s'agit dans ce cas, une fois encore, de deux structures thème-rhème différentes. Avec *faire du profit sur qqch.*, l'information porte sur le fait de profiter, de tirer un bénéfice (sans préciser lequel ; ceci reste implicite. Par contre, avec *faire profit de qqch.* (p.ex. *faire profit d'une leçon*), l'information porte sur la «source de profit», autrement dit, ce qui profite à *qqn* (lui apporte du profit) se trouve en position d'argument propositionnel.

Si, maintenant, on compare p.ex. *Jean fait usage de son influence* et *Jean fait profit de cette leçon*, on s'aperçoit que ces deux propositions identiques du point de vue du niveau de leur complétude sémantique, présentent deux «volets» aspectuels du verbe *profiter*. Comparons : *Jean profite de son influence* = *il s'en sert, afin d'obtenir qqch.* (aspect imperfectif) à *Jean profite de cette leçon* = *il a profité de cette leçon* (sens perfectif).

La comparaison ci-dessus tend à montrer que les constructions avec l'article zéro ne sont pas toujours perfectives ni, surtout, «passives».

7. 3. Les attitudes malveillantes et agressives

Nous avons décidé, pour plus de clarté, de grouper les expressions imperfectives «actives» (c'est-à-dire celles où le verbe *faire* correspond au prédicat *faire*), liées aux innombrables attitudes malveillantes et agressives, autour des expressions à sens «passif» (c'est-à-dire celles où le verbe *faire* correspond au prédicat *causer*). Comme pour les cas précédents, nous avons profité des tables F4, F4-1 et F10, FCAN de J.Giry-Schneider. Les expressions qui vont nous intéresser ici sont les suivantes : 1° *faire peur à qqn* ; 2° *faire un choc, faire un coup, faire un frisson à qqn* ; 3° *faire échec, faire écueil, faire entrave, faire obstacle à qqn* ; 4° *faire mal, faire du mal à qqn, faire tort, faire du tort à qqn, faire du chagrin à qqn* ; 5° *faire injure, faire offense, faire outrage à qqn* ; 6° *faire ombrage à qqn*.

1. *Faire peur*

Commençons par les attitudes ayant pour but d'apeurer *qqn* (de *faire peur à qqn*). Nous pouvons en citer deux : *faire du chantage* et *faire des menaces* (p.ex.

faire des menaces de mort). On pourrait ajouter également l'expression *faire de l'intimidation* :

Les agents ont fait des actes de (provocation + intimidation)

Les agents ont fait de la (provocation + intimidation) (F. Gheerbrant 1978: 292)

2. *Faire un coup* - sens actif et sens passif

Tom a fait à Max (un coup - Modif + le coup de lui voler sa voiture)

Cette nouvelle a fait un coup à Marie → Marie a eu (= reçu) un coup

3. *Faire échec*

Les manières de *faire échec*, *faire écueil*, *faire entrave*, *faire obstacle* (cf. (Luc + cette mesure + ceci) *fait échec*, *fait écueil*, *fait obstacle aux entreprises de Marie* ; J. Giry-Schneider 1987: 227, 228, 239) sont nombreuses ; ce sont, p.ex. *faire de la censure*, *faire de la contestation*, *faire de la répression*, *faire de la persécution contre qqn* (F 3), *faire opposition à qqch.* (FCAN), *faire de l'opposition à qqn* (FNAN), *faire de la contre-propagande contre qqch.*, *faire de la guérilla contre qqch.*, *faire de l'obstruction contre qqch.* (Cf. *Les députés irlandais faisaient de l'obstruction systématique aux Communes*, D. F. C.), *faire de la subversion contre qqch.* (FNPN) ; *faire de l'action directe contre qqch.* (FNPN) ; *faire de la guerre de propagande contre qqch.*, *faire du travail de sape contre qqch.* (FNPN) .

Parmi les expressions avec l'article indéfini exclusif citons : *faire des complications*, *faire des façons à qqn* (FCAN), *faire des difficultés à qqn* (F 3-1, FCAN), *faire des salades à qqn* (FNAN), *faire des histoires à qqn* (F 3, FNAN). (Cf. exemples de J. Giry-Schneider 1987 : *Ce type (fait + cherche) toujours des complications à ses associés → Ses associés ont toujours des complications avec ce type* (p. 222) ; *Max nous fait des façons pour accepter notre offre* (p. 231) ; *Max fait des difficultés à ses employés pour leur accorder une augmentation → Les employés ont des difficultés avec Max* (p. 227), *Max fait des salades à son associé → Il y a des salades entre Max et son associé* (p. 247), *Max fait des histoires à Marie → Marie a des histoires avec Max* (p. 235)).

Faire opposition à qqch. (FCAN) et *faire de l'opposition à qqn* (FNAN) montrent bien que l'opposition article zéro : article partitif n'est pas toujours celle entre un sens «passif» et un sens «actif» puisque dans les deux cas il s'agit d'une attitude intentionnelle. Ainsi, par exemple, on *fait opposition à qqch.* (sens «actif», en. pol. *wnieść sprzeciw, założyć protest*) pour *faire obstacle à qqch.* (sens «passif»). Ceci est bien visible dans les exemples ci-dessous :

Max fait opposition à ce que Luc vienne = Max s'oppose à ce que Luc vienne

Les députés de ce groupe font de l'opposition au régime = Les députés sont des opposants au régime

Cet adolescent fait de l'opposition (à sa famille) (J. Giry-Schneider 1987: 239-240).

Max fait opposition à ce que Luc vienne représente une proposition nucléaire, avec la position de l'argument propositionnel saturée. [cf. *Max fait opposition à ce que Luc vienne* vs *Max fait l'opposition (= oppose) de qqch. à qqch.* vs *Max fait de l'opposition à qqch.* → *Max s'oppose d'une certaine façon à qqch.* → *Max oppose qqch. à qqch.*].

Tandis que *faire de l'opposition au régime* ou *faire de l'opposition à sa famille* n'explicitent pas ce à quoi s'opposent les députés ou l'adolescent ; *faire de l'opposition* implique qu'on s'oppose aux décisions prises par les députés, ou par la famille de l'adolescent, mais ces décisions restent inconnues ; ce qui compte c'est le fait lui-même de s'opposer aux décisions de qqn.

La situation est semblable avec *faire de la censure* (= *censurer ce que qqn a inventé, écrit, filmé etc.*), *faire de la contestation* (= *contester contre les institutions, les lois existantes, etc.*) → *censurer qqch.* = *un acte de censure*

Pour ce qui est de *faire de la persécution* (= *poursuivre, importuner qqn sans cesse, persécuter qqn de qqch.* ; cf. *Il la persécute de ses assiduités*, D. F. C.) et *faire de la répression contre qqn* (cf. *prendre, décider des mesures de répression*, D. F. C.) l'implication consiste dans les actes particuliers de *persécution*, de *répression*. À côté du nom *répression*, sans résorption, nous avons celui de *représailles* qui a résorbé la position ouverte pour les mesures prises pour réprimer qqn, les actes particuliers de réprimer qqn (*réprimer qqn par qqch.*).

Nous croyons qu'on pourrait joindre au même paradigme l'expression *faire de la démoralisation*, classée dans les tables F1a (Giry 1978).

4. *Faire mal / faire du mal à qqn ; faire peine / faire de la peine à qqn ; faire du chagrin à qqn ; faire tort / faire du tort à qqn.*

Ces exemples, qui expriment l'idée du résultat de nuire à qqn (l'opérateur *faire* véhicule le sens prédicatif *causer*), montrent que l'opposition présence : absence d'article ne reflète pas celle entre état passif et attitude intentionnelle puisqu'elle concerne les sens «passifs». Nous allons présenter plus loin (chapitre VI) le cas des expressions *faire du chagrin*, *faire peine* et *faire de la peine à qqn*. Pour ce qui est de *chagrin*, notons que **avoir chagrin* passif qui n'existe plus, était de l'usage dans l'ancien français.

D'après Guillaume, l'opposition présence : absence d'article signale l'existence de deux plans, le plan de la sensibilité directe et le plan moral. Ceci est vrai pour ce qui est de l'opposition *faire peine à qqn : faire de la peine à qqn* (cf. *Cette idée me fait peine* et *son départ lui faisait de la peine*).

Est-ce que l'opposition *faire mal à qqn : faire du mal à qqn* ou celle entre *faire tort à qqn : faire du tort à qqn* correspond exactement à la solution proposée par Guillaume? Regardons les exemples :

Les coups font mal à ceux qui les reçoivent → Ceux qui reçoivent les coups ont mal (J.Giry-Schneider 1987: 237)

Ce remède fait du mal plutôt que du bien → Ce remède est un mal plutôt qu'un bien (ibidem)

Il s'est fait mal en tombant (D. F. C. = *il s'est blessé*)

Cela me fait mal (au ventre, au coeur) de voir, d'entendre cela = Cela m'inspire de la pitié, du regret, du dégoût (P.R.)

La grêle a fait du mal aux récoltes = a nui aux récoltes (P.R.)

Ces reproches lui ont fait du mal (D. F. C.)

(Luc + ceci) fait (tort + du tort) à (Marie + cette cause) → Marie subit un tort (de la part de Luc) (J. Giry-Schneider 1987: 249)

Je ne voudrais pas vous faire du tort (= léser) (D. F. C.) → *Je ne voudrais pas vous ? faire tort*

Il s'est fait du tort en arrivant toujours en retard à son travail (D. F. C.) → *Il s'est ? fait tort en arrivant toujours en retard à son travail*

Le soleil risque de faire tort à votre peau (D. F. C.) → *Le soleil risque de faire *?du tort à votre peau*

*Jean fait du tort à Paul → *Jean fait du tort à l'égard de Paul* (J. Giry-Schneider 1978: 150)

Commençons par l'opposition (si opposition il y a) entre *faire tort* : *faire du tort* à qqn. A regarder l'exemple cité par Giry-Schneider on pourrait tirer la conclusion que les deux expressions peuvent s'employer librement l'une à la place de l'autre. Selon le Robert, *faire tort* à qqn (avec l'exemple de Beaumarchais : "Si j'ai fait tort à qqn ... je suis prêt à lui faire justice".) est une expression vieillie. Dans le D. F. C., par contre, on trouve : "*faire (du) tort* à qqn = *causer un dommage* à qqn". On pourrait en déduire qu'il n'y a pratiquement aucune différence de sens entre les deux expressions. Cependant, il y a un cas, parmi les exemples cités, où *faire tort*, considéré comme vieilli par le Robert, rend peut-être mieux le sens de l'«effet direct» : *le soleil risque de faire tort* à votre peau signifie tout simplement *le soleil abîme votre peau*. Il serait tout de même impossible de remplacer directement le nom *tort* par celui de *mal* (**Le soleil risque de faire mal* à votre peau), on est obligé de dire *Le soleil risque de faire du mal* à votre peau. On ne pourrait pas dire non plus **La grêle a fait mal* aux récoltes. *Faire du mal*, *faire du tort* à qqn contiennent (de même que *faire du bien* à qqn) des syntagmes à implication ; les deux expressions signifient *causer un dommage*. Si, cependant, *causer un dommage*, présuppose la question de savoir de quel dommage il s'agit, les expressions citées n'ont pour but que de signaler le fait lui-même de dommage, sans l'explicitier.

Après avoir passé en revue les expressions à sens «passif», c'est-à-dire les résultats des actions qui nuisent à qqn /qqch., il est temps de parler des attitudes malveillantes. L'opérateur *faire* dans ces expressions véhicule le sens FAIRE imperfectif. On peut nuire à qqn en *disant du mal* de lui (ou en se moquant de lui). Les

expressions correspondant à ce sens sont les suivantes : (avec l'article indéfini pluriel) *faire des racontars, faire des potins sur qqn* (FNAN), *faire des calomnies sur qqn* (F3) ; (avec l'article partitif) *faire du dénigrement, de la diffamation, du cafardage, du mouchardage contre qqn* (F3), *faire de la délation contre qqn, faire de la satire contre qqn /qqch.*(FNPN), *faire un / du/des faux témoignage(s) contre qqn* (FNPN). La seule différence entre, p.ex., *faire des calomnies sur qqn* et *faire de la diffamation contre qqn* consiste en ceci : *des calomnies* est un SN concret - il s'agit des énoncés diffamatoires concrets, chacun pouvant être explicité - tandis que *de la diffamation* est un SN abstrait ; *Jean fait de la diffamation contre ces organisations* (Giry-Schneider) en tant qu'attitude /activité consiste à *faire des calomnies* et c'est justement le fait lui-même de calomnier qui compte. Il en va de même des autres expressions citées. Ce qui compte, c'est le fait lui-même de *dire du mal* de qqn, faisant abstraction de ce qu'on dit.

Parmi les autres expressions décrivant des actions nuisibles à l'égard de qqn mentionnons : *faire une /des /de la perfidie à qqn* (F3, FNAN), *faire une /de la délation contre qqn*, *faire des /du micmacs à qqn* (FNAN), *faire de la persécution contre qqn, faire de la provocation* (cf. l'exemple cité plus haut : *Les agents ont fait de la (provocation + intimidation)* (F3) et, surtout, (avec l'article indéfini pluriel) *faire des brutalités, faire des violences à qqn* (F3, FNAN), *faire des tracasseries à qqn* (FNAN). Il est intéressant de comparer *faire des violences à qqn* et *faire violence à qqn*. **Faire de la violence à qqn* est impossible.

Les policiers ont fait des violences aux prisonniers = Il y a eu des violences (contre les prisonniers)(E+de la part des policiers)

Paul a fait violence à cette fille (= l'a violée)

Paul a fait violence (à ses associés + à ses convictions)

Une comparaison s'impose entre, d'un côté, *faire violence à qqn* et *faire opposition à qqch.* (*violer qqn, s'opposer à qqch*) et, de l'autre, entre *faire de l'opposition à qqn* (la façon de s'opposer reste implicite) et *faire des violences à qqn* (les actes de violence sont implicites).

Restent enfin deux expressions à sens passif, signifiant le résultat de l'attitude malveillante de quelqu'un, auxquels il serait nécessaire de trouver des correspondants actifs :

5° *faire injure /offense /outrage à qqn*

6° *faire ombrage à qqn vs porter ombrage à qqch.*

7. 4. La louange et la flatterie, la critique et la réprobation

Les expressions relatives à la louange /flatterie ainsi qu'à la critique /réprobation décrivent des «attitudes intentionnelles» et n'ont pas de correspondant passif autre que *faire plaisir / faire du bien à qqn* ou *faire mal /du mal, faire peine /de la peine à qqn*.

Prenons, pour commencer, les expressions liées à l'action de louer quelqu'un. Les expressions que nous avons relevées sont les suivantes : *faire des compliments, des congratulations, des éloges, des félicitations, des flagorneries, des flatteries, des harangues, des louanges, des ovations à qqn*. Nous n'avons relevé aucune expression avec l'article partitif (si on ne compte pas *faire de la lèche à qqn, faire du plat à qqn* dont le sens est métaphorique). Parmi les expressions énumérées, c'est *faire des flagorneries* qui pourrait, à notre sens, alterner avec ?**faire de la flagornerie*, étant donné qu'on peut dire *c'est de la flagornerie*.

Pour ce qui est des expressions liées à l'action de critiquer, celles avec l'article partitif sont au nombre de trois : *faire de la censure contre qqn* (F3), *faire un / un + Modif. /des / du prêchi-prêcha à qqn* (FNAN), *faire la morale /de la morale à qqn* (F3) :

Mais le présent à la place du passé, et l'article les qui détache l'esprit de l'application particulière pour l'élever à la notion abstraite de genre, montrent un autre dessein : celui de faire de la morale en se servant de l'histoire, de la «morale historique». en un mot, de montrer l'exemple sous la leçon qui en est tirée. (G. Guillaume 1975: 171)

Les autres expressions sont celles avec l'article indéfini singulier ou pluriel : *faire un(e) /des (attaque(s) + brimade(s) contre qqn), faire un(e) /des (chapitre(s) + critique(s) + réprimande(s) + sermon(s) à qqn)* (F3), *faire une / des allocutions à qqn, faire des (observations + réflexions + remarques + remontrances à qqn)* (F3-1, FNAN), *faire un(e) /des (aubade(s) + discours + épître(s)), faire des (oraisons + prédications + tirades + topos à qqn)* (FNAN), *faire (des admonestations + brocards contre qqn)* (F3), *faire des objurgations à qqn* (FNAN), (avec l'article indéfini singulier) *faire un /un + modif. prône à qqn* (FNAN), *faire une /?des semonces à qqn* (F3, FNAN), *faire une /?des homélies à qqn* (F3-1, FNAN), *faire un/des reproche(s) à qqn* (F2-1), *faire une/des objection(s) à qqn* (pas de table; cf. Giry-Schneider 1978: 78).

Viennent enfin l'expression avec l'article défini générique *faire une / une + modif. + la leçon à qqn* (Cf. *faire la morale / de la morale à qqn*).

8. FAIRE ET LES DISPOSITIONS /LES TENDANCES

Nous allons, dans cette partie, parler des expressions en *faire* qui décrivent des comportements et qui, en même temps, font référence à des expressions en *avoir* qui décrivent des dispositions ou des tendances.

Nous avons déjà décrit plus haut le rapport entre *faire du charme* (tables F3 et FCAN) et *avoir du charme*. *Faire du charme* n'implique pas qu'on ait réellement du charme. *Avoir du charme* renvoie à une propriété, à la disposition de charmer, d'exercer un /du charme sur qqn ; *faire du charme*, par contre, ne décrit que les tentatives de charmer qqn.

Le même rapport s'établit entre *faire du genre* (FC, F3) (= *se donner du genre*, *se donner un genre*, *affecter certaines manières*) et *avoir du genre* (*avoir du chic*, cf. *avoir bon genre*).

On peut comparer *faire du genre* à *faire des élégances* (FN) qui veut dire, selon D. F. C. « *chercher à se faire remarquer par des manières distinguées* ».

Le rapport entre *faire de l'esprit* (FC) et *avoir de l'esprit* est de même nature ; *faire de l'esprit* (comme *faire de l'esbroufe*, *faire de l'épate*, etc.) a, avant tout, un sens péjoratif d' "étalage d'esprit" (cf. en polonais *dowcipkować*, *silić się na dowcip*) tandis que *avoir de l'esprit* désigne la qualité de briller, d'être ingénieux, malicieux.

On pourrait comparer également *faire de l'humour* et *avoir de l'humour* (= *avoir le sens de l'humour*). *Faire de l'humour / faire un humour ... ? faire un drôle d'humour* (FN) (= *zartować*) peut s'interpréter : *dire quelque chose d'humoristique (que l'on croit plein d'humour)*.

Faire du charme, faire du genre, faire de l'esprit et faire de l'humour ont un trait commun ; il s'agit d'une tentative de montrer qu'on a du charme, qu'on a du genre, qu'on a de l'esprit, qu'on a le sens de l'humour/qu'on a de l'humour.

Citons néanmoins un exemple d'emploi de *faire de l'esprit* non péjoratif :

Jorge fit un geste d'agacement : « en jouant sur le rire, vous m'entraînez dans de vains propos. Mais vous savez bien que Christ ne riait pas. - Je n'en suis pas certain. Quand il invite les pharisiens à jeter la première pierre, quand il demande qui est l'effigie sur les pièces à payer en tribut, auand il joue sur les mots et dit : « Tu es petrus », je crois qu'il s'agissait de pointes pour confondre les pêcheurs, pour soutenir le courage des siens. Il fait de l'esprit quand il dit à Caïphe : "C'est toi qui l'as dit". (U. Eco, Le nom de la rose: 177)

Le rapport entre *faire de la présence* (FC) et *avoir de la présence* (si rapport il y a) est de nature différente puisque *faire de la présence* signifie, selon Le Robert "être présent, sans plus" (cf. *faire acte de présence*, *signer la feuille de présence*) et

avoir de la présence "qualité qui consiste à manifester avec force sa personnalité", expression qu'on emploie pour parler d'un acteur /d'une actrice.

Le rapport entre *faire (de) la conversation à qqn* et *avoir de la conversation* (de même que *faire du baratin à qqn* et *avoir du baratin /du bagou / avoir la langue bien pendue*) est également celui d'opposition entre un sens actuel et un sens dispositionnel (Cf. *Paul fait la conversation à sa voisine* et *Jean a de la conversation* ; J.Giry-Schneider 1987: 61). *Avoir de la conversation* signifie *avoir toujours quelque chose à dire, parler avec aisance, être habile dans l'art de la conversation*.

Il en va de même du rapport entre *être un hypocrite*, *avoir de l'hypocrisie* (cf. Le Petit Robert : *hypocrite = personne qui a de l'hypocrisie, fait preuve d'hypocrisie*) et *faire de l'hypocrisie* (= *avoir un comportement hypocrite*), ce que montre l'exemple que voici :

Madame, répliqua Villefort, vous me connaissez ; je ne suis pas un hypocrite, ou du moins je ne fais pas de l'hypocrisie sans raison. Si mon front est sévère, c'est que bien des malheurs l'ont assombri ; si mon coeur est pétrifié, c'est afin de pouvoir supporter les chocs qu'il a reçus. (A. Dumas, *Le comte de Monte-Cristo*: 104)

On pourrait ajouter ici l'expression telle que *faire du zèle* (table FNPN) qui signifie *faire des excès de zèle* (cf. en polonais : *być nadgorliwym*) et qui a un sens péjoratif (de même que *avoir du zèle pour* = *être fanatique*, selon le Grand Larousse de la langue française, mais aussi *être agissant, assidu, attentif, chaleureux, courageux, dévoué, diligent*, selon le Robert).

Il faut, à la fin, parler de tout un paradigme d'expressions décrivant des comportements négatifs, du type *faire de l'autoritarisme*. Ces expressions ne figurent pas dans les tables de J. Giry-Schneider, mais l'auteur en parle dans le chapitre 9.2. : *Faire* extension du V sup = : *avoir* (Giry-Schneider J. 1987: 198). Ce qui est à noter, c'est le fait que les noms de ce paradigme ne peuvent pas entrer dans la construction partitive en *avoir* (cf. **avoir de l'autoritarisme*) ; on peut, par contre, les combiner avec *avoir un certain* (cf. *avoir un certain autoritarisme*). La différence entre, p.ex., *avoir de l'autorité* et *avoir un certain autoritarisme* serait une opposition entre une disposition et une tendance. Les dispositions sont fondées sur le prédicat ÊTRE CAPABLE DE / AVOIR LA CAPACITÉ DE, ce qui fait que ce sont les noms des qualités positives qui se combinent plus facilement avec *avoir du/ de la* ; les tendances sont fondées sur ÊTRE ATTIRÉ PAR (TENDRE À), d'où leur affinité plus naturelle avec les noms des propriétés négatives. *Avoir un certain autoritarisme* voudrait donc dire *avoir tendance à être autoritaire, à se montrer autoritaire, à faire de l'autoritarisme*.

Quant à l'opposition *avoir un certain autoritarisme* : *faire de l'autoritarisme* c'est également l'opposition entre le *permanent* (tendance) et l'*actuel* (comportement).

“A propos de cette répartition [*faire et avoir*] , on fera tout d’abord une remarque générale, d’ordre sémantique ; alors que les formes en *avoir* et en *être* [*être d’un certain autoritarisme*] désignent un état permanent, une qualité psychologique ou une activité habituelle, la construction *faire* désigne plutôt une activité momentanée; *faire de l’autoritarisme* n’implique pas que l’on soit par essence et en permanence *autoritaire* (...)” (Giry-Schneider 1987: 199).

Les noms de tendances négatives en *-isme* sont innombrables. J. Giry-Schneider cite ceux d’*antisémitisme, jusqu’au boutisme, amateurisme, prosélytisme, vendalisme, je m’enfoutisme, charlatanisme, paternalisme* (p.199), *triomphalisme, despotisme, corporatisme, militarisme* (p.200).

Tous les noms cités se combinent avec *faire + article partitif* mais en même temps un certain nombre de noms des tendances négatives sont incompatibles avec l’expression *avoir un certain* ; cf. **?avoir un certain caporalisme, *avoir un certain gauchisme, *avoir un certain collectionnisme*, etc. L’explication mériterait une analyse plus approfondie. D’autre part, il faut mentionner des noms de tendances positives (c’est-à-dire des vertus) en *-isme*, tels que *altruisme, anticonformisme, civisme, héroïsme, humanisme, idéalisme, libéralisme, optimisme, patriotisme, réalisme, stoïcisme*, qui ne se combinent pas avec *faire + article partitif* (Cf. J. Giry-Schneider 1987: 200) :

Jean est altruiste

Jean a un certain altruisme

Jean est d’un certain altruisme

*?*Jean fait de l’altruisme*

Au lieu de la construction *faire + article partitif* on se sert d’autres expressions en *faire* telles que *faire preuve de, faire acte de, faire profession de, faire montre de*. (Cf. J. Giry-Schneider 1987: 201). L’étude de la distribution de tous les noms des tendances et des dispositions, des vertus /qualités et des vices, avec les constructions mentionnées pourrait certainement contribuer à enrichir la description sémantique de ce qu’on appelle «noms de qualités».

9. FAIRE ET LES NOMS DE MALADIES

L. Pivaut (1994: 51) constate :

“Certains termes du domaine de la pathologie entrent aussi dans une structure de phrase en *faire* suivi de *de LE* avec une variabilité dans l’acceptabilité des déterminants :

Paul fait (de la + une) angine de poitrine

Paul fait (de la + une) bronchite

*Paul fait (de la + *une) aérophagie*

*Paul fait (du + *un) cholestérol*

*Paul fait (*de la + une) appendicite*

*Paul fait (*de la + une) varicelle*

Cette différence de distribution des déterminants ne semble pas intervenir dans l’interprétation de la phrase. *Faire* apparaît comme une extension aspectuelle de *avoir*; d’ailleurs les particularités de sélection des déterminants sont conservées :

Paul a (de la + une) angine de poitrine

etc., ...

et *faire* n’est pas partout possible :

Paul a une fracture du bras (un état irréversible)

**Paul fait une fracture du bras*

Paul se fait une fracture du bras

De plus, il est impossible d’organiser les noms de maladie à partir du classifieur *activité*. Ces deux critères réunis nous ont fait rejeter les termes de maladie de notre corpus”.

Dans Giry-Schneider 1987, table FN, on trouve *faire de l’anémie*, *faire de la dépression* (*przechodzić załamanie nerwowe*), *faire de la fièvre* (*gorączkować*), *faire de la neurasthénie*. L’hypothèse que nous avançons est qu’avec *faire* on insiste sur le côté «actif» ou événementiel de la maladie, la maladie «ronge» quelqu’un, tandis qu’avec *avoir* on la présente comme un état. L’article partitif signifierait qu’on a affaire à une maladie chronique (la situation ne change pas), tandis qu’avec l’article indéfini on a affaire à une attaque de la maladie. L’article défini avec les noms de maladies reste toujours un mystère.

10. REMARQUES FINALES

10. 1. L'incomplétude sémantique

10. 1. 1. G. Gross (1989: 281-282) constate: "Le support *faire*, avec un certain nombre de substantifs traduisant des activités diverses, interprétées de façon générique, permet l'effacement du complément *Nl*, quand *Dét* =: *DU*."

Max fait l'analyse de ce texte

Max fait de l'analyse

Max fait la datation de ces manuscrits

Max fait de la datation"

Cette observation d'ordre syntaxique confirme que l'article partitif est un signe d'incomplétude de la proposition (au sens logique). Si on prend en compte le point de vue sémantique, on doit dire que c'est justement l'effacement du complément *Nl* (c'est-à-dire, dans le langage du calcul des prédicats, la non saturation d'une position d'argument) qui exige dans ce cas l'emploi de l'article partitif.

Le phénomène de l'incomplétude s'observe en effet le mieux sur l'exemple des verbes qui véhiculent des prédicats impliquant, au moins, deux positions d'argument.

Nous avons (section 5. 1.) essayé de montrer le mécanisme avec l'exemple du verbe *astiquer*. L'exemple du verbe *casser* (F1d, F5) est semblable ; on a affaire aux deux emplois de la construction avec le partitif, actuel et habituel. Les deux emplois offrent l'exemple de l'incomplétude de la proposition. Prenons, p.ex., suivant Giry-Schneider 1978: 39 :

Paul a cassé une assiette → Paul a fait de la casse

(Cf. D. F. C. *Il y a eu de la casse dans le déménagement de bibelots*)

que l'auteur commente ainsi : "Le fait le plus évident, c'est le sort du complément direct *N_i* dans une construction *faire V-n*. Ou bien il ne peut y figurer (*faire de la casse*) et on examine plus tard si certains compléments sont possibles quand même (on peut trouver par exemple *Paul a cassé du matériel → Paul a fait de la casse de matériel*)".

(Il faut dire toute de suite que *faire de la casse de matériel* a aussi, selon nous, une interprétation actuelle ; c'est l'expression *C'est un maladroit, un casseur de matériel* (D. F. C., entrée : *casseur*) qui a l'interprétation habituelle).

Pour qu'on puisse, en parlant de l'habitude de qqn de casser qqch., avoir la construction en *faire*, il faudrait que cela soit une profession, constate Giry-Schneider (1978: 111) en proposant l'exemple :

Jean casse les meubles → *Jean fait de la casse de meubles*

L'emploi actuel ne pose aucun problème car on peut par exemple entendre le bruit des objets cassés (du «matériel» cassé). Ce qui est cassé n'est d'ailleurs pas important, l'expression sert à signaler le fait lui-même de casser quelque chose. Ceci range *faire de la casse* (de même que *faire de la casse de matériel*) du côté de *faire du chahut, du fracas*, etc. de la table F1d et d'autres expressions de même nature des tables FN, FNPN, FNPNA, FNPNN (p.ex. *faire du tapage nocturne*).

Nous sommes maintenant obligée de préciser que le statut du «complément» *meubles* dans *Jean casse les meubles* (1) et dans *Jean fait de la casse de meubles* (2), de même que le statut du «complément» *matériel* dans *Jean a cassé du matériel* (3) et *Jean a fait de la casse de matériel* (4) est tout à fait différent.

Dans (1) *les meubles* appartient au nucléus et correspond à l'expression du second argument objet ; dans (2), *meubles* n'appartient pas au nucléus ; nous avons affaire à un syntagme dérivé obtenu grâce à la multiplication de concepts où *meubles* n'a qu'un emploi notionnel. Dans (3) *du matériel* appartient au nucléus, mais se trouve seulement en position d'argument, ne la saturant pas ; la proposition est semi-close. Dans (4) on a, de nouveau, la structure dérivée, comme dans (2), à cette différence près que «*meubles-casser*» peut, à la rigueur, désigner une activité professionnelle habituelle, tandis que «*matériel-casser*» n'est pas assez précis (est en fait redondant). Le «complément» qui apparaît à la surface ne garantit donc pas la complétude sémantique, ce qui fait qu'on a toujours l'article partitif.

10. 1. 2. Un autre problème, lié au précédent, est celui du rapport entre la construction verbale et la construction nominale. Pour ce qui est des verbes véhiculant des prédicats à plus d'une place, le complément est obligatoire, tandis que la construction en *faire* représentant une proposition semi-close avec un *V-n* précédé de l'article partitif permet d'attirer l'attention sur le contenu prédicatif, ce qui fait que le syntagme nominal peut prendre une valeur attributive. Ainsi peut-on s'imaginer, p.ex.

Hier, toute la journée j'ai fait de l'astiquage (du rangement + du nettoyage)

mais non :

**Hier, toute la soirée j'ai astiqué (rangé + nettoyé)*

10. 1. 3. Nous avons, en présentant les tables F2 (F2a, F2b, F2-2, F2c, F2r), F2-1, F5 et F7 relevé, à côté des constructions admettant le partitif, celles qui ne l'admettent pas. La question qui s'impose immédiatement est celle de savoir pourquoi il en est ainsi. Une réponse possible est que certains *V-n*, tels que, par exemple,

excommunication, catapultage, démantèlement, levée, pansement, correspondent à des actions envisagées comme accidentelles, uniques, ne se prêtant donc pas à décrire des occupations habituelles imperfectives et ne se prêtant pas non plus à avoir un emploi actuel attributif, du fait qu'ils renvoient à des événements perfectifs, impliquant un résultat et non à des activités en tant que telles. En fait, chaque *V-n* devrait être étudié à part, pour voir son fonctionnement dans l'usage courant de la langue, c'est-à-dire pour voir s'il existe un besoin social de créer des expressions à interprétation habituelle ainsi que celles à interprétation actuelle attributive (et, parfois, métaphorique). Ceci est lié au problème de l'énonciation et celui des «classes d'objets», terme que nous empruntons à G. Gross.

10. 2. Le problème de l'énonciation et des «classes d'objets»

J. Giry-Schneider (1978: 181) parle de la difficulté de "classer les expressions admettant le déterminant *du*, comme (*faire du porte-à-porte + du zèle + de la prison + du rabiote + du fric + de l'à-peu-près + de la fièvre + etc.*)".

Toutes les expressions énumérées sont reprises dans Giry-Schneider 1987 et réparties dans les tables correspondant aux classes distributionnelles différentes. Ce qui fait problème, c'est le fait que le classement de 1987 s'appuie exclusivement sur des critères morpho-syntaxiques (nous parlons ici des tables seules car le commentaire de l'auteur envisage, bien sûr, le côté sémantique des expressions analysées).

Un classement basé sur des critères sémantico-syntaxiques doit cependant être possible en ce qui concerne les expressions «difficiles à classer».

Parmi les expressions citées, nous avons déjà «casé» *faire du zèle* (section 8) et *faire de la fièvre* (section 9). Le problème que posent des expressions comme *faire (du porte-à-porte + de la prison + du rabiote + du fric + de l'à-peu-près)*, etc. est, d'une part, de nature morphologique (ce ne sont pas des *V-n*), de l'autre, de nature sémantique puisqu'il est difficile de trouver la «classe d'objets» à laquelle elles correspondent. Nous sommes ainsi en train d'aborder le problème de l'énonciation, c'est-à-dire le problème du fonctionnement des expressions en *faire* dans le langage naturel (ce qui est évidemment lié à la structure thème-rhème).

Les expressions en *faire* admettant le partitif ont deux emplois : actuel et habituel, les deux relevant de l'aspect imperfectif (il s'agit de l'aspect envisagé du point de vue sémantique) garantissant l'interprétation «homogène», continue (non discrète) de la réalité, la seule compatible avec le partitif. Nous l'avons montré en analysant les tables particulières de Giry-Schneider 1978 (Cf. *faire de la course* - emplois actuel et habituel, *faire de la littérature* - emploi actuel métaphorique et emploi habituel, *faire du charme à qqn* - emploi actuel, *faire du commerce* - emploi habituel).

Toutes les expressions «difficiles à classer» doivent d'abord être envisagées de ce point de vue. Ceci nous donne, au niveau de l'énonciation, deux situations différentes : la première, relevant du sens habituel, autorise de poser des questions du genre : *Que fait x dans la vie / comment il gagne sa vie / comment il occupe ses loisirs?*, etc., la seconde, relevant du sens actuel, implique des questions telles que, p.ex. *qu'est-ce que x devient (actuellement), qu'est-ce qui se passe avec lui ?*, etc. Il faut mentionner également la troisième situation, celle où on n'a pas besoin de poser de question, l'expression en *faire* étant un commentaire à ce que nous avons observé (au niveau actuel ou habituel).

Dans le premier cas, on peut recevoir comme réponse, p.ex. : *x fait de la couture pour les gens du quartier, x fait de la récupération, x fait du renseignement. Faire du porte-à-porte* relève de ce groupe.

Les expressions telles que *faire du rabiote, faire de la prison, faire du fric* possèdent un sens actuel et reçoivent l'interprétation suivante: (actuellement) *x passe son temps à faire son service militaire supplémentaire, (actuellement) il est en prison, (actuellement) il passe son temps à gagner de l'argent.*

Pour ce qui est de l'expression *faire de l'à-peu-près* (FN), elle entre dans un groupe très nombreux d'expressions à caractère purement attributif (on attribue une qualité à l'activité de quelqu'un.). Ce groupe est extrêmement intéressant. Citons des expressions telles que *faire du provisoire, faire du solide, faire du définitif, faire du neuf, faire de l'inédit, faire du jamais-vu* (FC), *faire de l'académie, faire du déjà-vu, faire (de la) marche arrière* (FN), etc. Elles doivent être traitées comme des extensions des expressions attributives en *c'est* : *c'est du nouveau, c'est du solide* (cf. *c'est du solide, pas du gadget!*), *c'est de l'inédit*, etc.

Restent enfin des expressions attributives qui ont une interprétation actuelle (dans la plupart des cas elles sont de caractère métaphorique) telles que *faire du surplace, faire du plat-ventre, faire de la chaise-longue, faire du lèche-vitrine*. Parmi les expressions de ce type que nous avons déjà présentées dans les sections précédentes il faut compter *faire de la fièvre, faire de l'ironie, faire de l'esprit, faire de l'humour, faire du zèle*.

Il faut préciser que les expressions relatives aux comportements sont le plus souvent ambiguës (sens habituel ou actuel) en dehors du contexte, p. ex. *faire de l'opportunisme, faire de la lèche au patron, faire de l'hypocrisie, faire du spectacle devant qqn.*

Il faut signaler également que très souvent les expressions «neutres» du point de vue de la valorisation et qui correspondent à l'emploi habituel (il s'agit des activités artistiques, sportives ou professionnelles) sont employées au sens figuré et possèdent l'interprétation actuelle ; tel est le cas de, p.ex., *faire du cinéma (à qqn), faire de la littérature, faire du voltige, de la haute voltige, de la corde raide, de l'acrobatie.*

La recherche des classes d'objets appropriées se révèle selon nous nécessaire, si l'on veut décrire d'une façon exhaustive les expressions en *faire*. L'étude de la détermination serait, dans certains cas au moins, plus facile, si on tenait compte du domai-

ne auquel l'expression en *faire* correspond. Prenons l'exemple de l'expression telle que *faire le mot-à-mot*. Sachant que le domaine est circonscrit (la traduction), on peut proposer l'interprétation : *il est tel que quand il traduit un texte, il le fait toujours «mot-à-mot»*. Il en serait probablement de même avec *faire le gros / le détail = il fait la vente en gros / en détail*. Mais l'étude de classes d'objets se révèle nécessaire surtout quand on veut établir les sens habituels «spécialisés» des expressions en *faire* avec le partitif. Nous supposons qu'en dehors d'expressions innombrables envisagées par Giry-Schneider (1978 et 1987) chaque métier et chaque milieu spécifique crée, au besoin, d'autres expressions en *faire* avec le partitif selon le mécanisme décrit.

10. 3. Le SN abstrait, le SN concret, la résorption et la non-résorption de la position d'argument

Nous avons essayé de montrer, tout au long de ce chapitre, un lien entre l'incomplétude et l'aspect imperfectif. Il faut préciser tout d'abord que l'incomplétude ne bloque pas l'aspect perfectif puisque nous avons affaire à des expressions telles que *faire un / une (marche + course + saut + bruit + une remarque à qqn., etc.)* à côté de *faire du / de la (marche + course + saut + bruit, etc.)* et des expressions avec le partitif impossible telles que *faire *du / *de la / un / une (traversée + promenade + parcours + plongeon + voyage, etc.)*.

L'incomplétude des SN précédés de l'article indéfini consiste en ceci que bien qu'ils renvoient à des événements uniques perfectifs (itérables, discontinus), ils n'ont pas de statut d'événements-individus de caractère référentiel car ils ne sont pas des descriptions définies. (Cf. *un saut* vs *le saut exécuté par Marie à 14.35 le 3 mai 1998 à Cracovie* ; *un bruit* vs *le bruit qu'il a fait dans la nuit, etc.*).

Au contraire, l'aspect imperfectif bloque la complétude, car indépendamment de la lecture actuelle ou habituelle, des expressions imperfectives en *faire* ne peuvent pas renvoyer à des événements individuels ; elles ont un caractère attributif et présentent une activité en tant qu'un *continuum*. Cependant, tout aussi bien des syntagmes *une marche, un saut* que *de la marche, du saut* sont des SN abstraits parce qu'aucune position d'argument n'a été résorbée. De ce point de vue, on peut les comparer à, p.ex., *faire un bénéfice sur qqch.* et *faire du bénéfice sur qqch.* où *un bénéfice* est un SN concret (il s'agit de ce dont quelqu'un a bénéficié sur qqch.) tandis que *du bénéfice* est un SN abstrait car il s'agit du fait de bénéficier de qqch. sur qqch. sans que cette position implicite soit résorbée.

L'article partitif signale donc le caractère imperfectif du SN, la non saturation d'une position d'argument et l'implication de cette position sans qu'elle soit résorbée.

CHAPITRE VI

L'ARTICLE ZÉRO

ET LES AUTRES DÉTÉRMINANTS

Nous allons commencer notre analyse par le rappel des propositions d'interprétation de la présence et de l'absence du déterminant présentées par G. Guillaume (Guillaume 1975) dans le chapitre intitulé: "Esquisse d'une définition du traitement zéro" (1975: 239-251).

L'auteur prend comme point de départ le principe suivant: "Un nom abstrait ramené par une dépendance fonctionnelle vers un plan plus concret prend l'article zéro" (1975: 239). G. Guillaume ne donne cependant aucune définition des termes *abstrait*: *concret* et nous ne pouvons que déduire de son texte que ce qui relève du «réel», ce qui est «effectif» est concret tandis que ce qui relève du «potentiel» sera abstrait. Est également abstrait pour G. Guillaume tout ce qui a trait à la «définition intellectuelle» (1975: 241).

Nous nous proposons, dans les pages qui viennent de vérifier dans quelle mesure les intuitions de G. Guillaume peuvent être traduites dans le langage du calcul de prédicats, sans toutefois nous occuper ici des termes mêmes *abstrait*: *concret*.

"Il existe dans la langue, dit G. Guillaume, un certain nombre de noms qui notent des effets directs de sensibilité. Encore que ces noms rentrent dans la catégorie des noms abstraits, ils restent très près de la sensation, c'est-à-dire du concret [...] Tels sont: *peur, honte, faim, soif, besoin, envie, sommeil*. Ainsi dit-on: *faire peur, faire honte, faire envie, avoir peur, avoir honte, avoir faim, avoir soif, avoir besoin, avoir envie, avoir sommeil, prendre peur*" (1975: 240).

G. Guillaume compare ensuite l'expression *avoir envie* aux expressions *avoir le désir* et *avoir la volonté*; il compare également *avoir honte* à *éprouver de la honte* et explique la présence de l'article dans *avoir du chagrin, avoir de la peine*.

1. AVOIR ENVIE, AVOIR LE DÉSIR, AVOIR LA VOLONTÉ

Pour commencer, nous allons observer de plus près *avoir envie*, *avoir le désir* et *avoir la volonté*. "Au point de vue théorique, la comparaison du traitement des mots *envie* et *désir* n'est pas sans intérêt. *Désir* étant plus relevé, et de définition intellectuelle plus achevée, prend l'article. Ex.: *Avoir le désir de faire quelque chose*. *Envie* qui est la même idée, mais conçue en quelque sorte de façon plus grossière, plus concrète, prend l'article zéro. Ex.: *Avoir envie de quelque chose*" (1975: 242).

Les constatations de Guillaume exigent une explication. Deux questions se posent de prime abord : est-ce vraiment «la même idée» et pourquoi *désir* serait plus «intellectuel» que *envie* ?

Si l'on compare *désir* et *envie* à *volonté* qui selon Guillaume est un «nom d'attitude morale» (1975: 241) on peut admettre qu'en effet, *désir* et *envie* expriment «la même idée». Ceci est dû à la possibilité de combiner *désir* et *envie* avec le verbe opérateur *éprouver*, alors qu'avec *volonté* ceci est impossible. On peut dire *éprouver une envie* et *éprouver un désir* mais non **éprouver une volonté*.

Désir et *envie* seraient donc des états tandis que *volonté* est, pour employer le terme de A. Wierzbicka (1971: 167) «un acte, une activité intérieure». Le terme guillaumien d'«attitude morale» est une autre façon d'exprimer la même intuition. *Vouloir*, *volonté* exprimeraient donc une prise de décision.

Pour ce qui est de l'opposition entre *envie* et *volonté*, l'explication en est proposée par K. Ajdukiewicz (1985: 355-356), qui en parle en termes d'«état passif», «état imposé» ou «aspirations passives» (*envie*) et ceux d'«aspirations spontanées» ou «actes de volonté proprement dits» (*volonté*).

A. Wierzbicka (1971: 167) insiste également sur le caractère passif de *avoir envie* (*chce się*) : "Il y a dans ce «*chce mi się*», «*nie chce mi się*» une étrange passivité et en même temps une certaine force. Comme une force d'inertie. [...] Il serait plutôt un vouloir ressenti contre notre gré. Ou, au moins, involontairement. Ou, en tout cas, sans la participation de la volonté".

Là, où K. Ajdukiewicz et A. Wierzbicka parlent d'«états passifs» ressentis sans la participation de la volonté, G. Guillaume parle d'«effets directs de sensibilité», le mot «directs» signifiant certainement la même chose que la «force d'inertie» mentionnée par A. Wierzbicka.

Qu'en est-il maintenant de l'opposition *avoir envie de quelque chose* : *avoir le désir de faire quelque chose* ? Nous avons montré, jusque là, que *avoir envie* et *avoir le désir* ont quelque chose de commun (expriment, selon Guillaume, la «même idée», étant donné que *envie* et *désir* se combinent avec *éprouver*. Pourquoi Guillaume dit que *désir* est «plus relevé»? Nous croyons que l'explication en est donnée, de nouveau, par A. Wierzbicka (1971: 168): "Dans le désir aussi on ressent un vouloir - un

vouloir inconditionnel, réel [...]. Est-ce que le désir n'est pas un vouloir senti (je sens que je veux)? Mais «je désire» et «j'ai envie» sont deux choses tout à fait différentes. [...] La différence principale entre «chce mi się» [*j'ai envie*] et «pragne» [*je désire*] semble consister en ceci que «chce mi się» est *ex definitione* inerte, le désir, par contre, non nécessairement. On ne peut désirer quelque chose que *consciemment, en pleine conviction*”.

Nous voulons attirer l'attention sur la remarque de A. Wierzbicka sur le caractère «conscient» et «réfléchi» de *désirer*, cette remarque permettant d'élucider le sens de l'expression de G. Guillaume, pour qui *désirer* serait «plus relevé» et «de définition intellectuelle plus achevée».

Le caractère «conscient» de *désirer* est lié évidemment à la composante *vouloir*; on ne peut vouloir que consciemment puisque *vouloir* implique une intention, un but. Consciemment veut donc dire intentionnellement.

Désirer aurait-il ainsi un caractère double ; la composante *sentir* le ferait appartenir au groupe des verbes de sentiment, la composante *vouloir* (consciemment) le rapprocherait des verbes de volonté. *Désirer* n'aurait plus le caractère d'état passif, propre à *avoir envie*.

Après cette introduction, il est temps de passer au problème de la détermination.

L'absence d'article attire l'attention sur les compléments de *avoir envie*. Ils semblent, à première vue, avoir le même statut que ceux de *avoir le désir* ou *avoir la volonté*. Ceci n'est qu'une apparence. Ainsi ne dira-t-on pas *j'ai envie de guérir* mais *j'ai le désir, la volonté de guérir* ; on ne dira pas non plus *j'ai envie de réussir*, mais *j'ai le désir, la volonté de réussir*. On peut, par contre, *avoir envie de crier, de pleurer, de se promener*, etc. ou, tout simplement, *avoir envie de boire, de manger*, ces derniers étant des besoins organiques.

C'est pour cette raison que Guillaume parle du caractère «plus grossier» de *avoir envie* et du caractère «plus relevé» de *désirer*. En insistant sur l'opposition *avoir envie de quelque chose* : *avoir le désir de faire quelque chose* Guillaume oppose en fait un état passif («quelque chose») à une intention consciente, une prise de décision («faire quelque chose»).

Toujours est-il, et il nous faut insister là-dessus, que tout aussi bien les compléments de *avoir envie* que ceux de *avoir le désir, avoir la volonté* sont en position d'argument propositionnel et appartiennent au nucléus.

La solution qui s'impose est donc la suivante : l'article $\emptyset$ est, dans ce cas, une variante distributionnelle de l'article défini. (Cette solution nous a été suggérée par S. Karolak)¹.

Les expressions du type *avoir + article $\emptyset$ + nom de sentiment / sensation* doivent être divisées en quatre groupes :

- le premier groupe sera constitué par les expressions comme *avoir envie* et *avoir besoin* qui exigent un complément. Sans complément ces expressions ne communiquent rien, contrairement à, par ex., *avoir peur, avoir honte*;

- le deuxième groupe sera constitué par les expressions fondées sur les prédicats qui impliquent l'argument propositionnel de cause, p. ex., *avoir peur*², *avoir honte*. Cette position ne doit pas nécessairement être exprimée à la surface ; c'est la situation de communication qui en tient lieu . On s'écrit *J'ai peur!* à la vue d'un danger ou *J'ai honte !* avant de paraître en public. Autrement, l'argument de cause doit être exprimé à la surface : *Il a peur de ce chien* , *Il a honte de venir vous parler* (propositions réelles), *Il a peur des chiens*, *Il a honte de parler en public* (propositions virtuelles);

- le troisième groupe est constitué par les expressions comme p.ex. *avoir faim*, *avoir soif*, *avoir sommeil* qui expriment des besoins organiques et qui sont des expressions condensées de *avoir besoin / envie de manger quelque chose*, *avoir besoin / envie de boire quelque chose*, *avoir besoin / envie de dormir*.

Pour ce qui est de *avoir peur* ou *avoir honte*, à propos desquels G. Guillaume parle du «choc de la sensibilité», on pourrait les interpréter d'une manière analogue: *avoir envie de fuir*, *de disparaître*, *de ne pas être là*, *de se cacher*, etc.;

- le quatrième groupe est constitué par l'expression générique *avoir horreur de quelque chose*. Le complément doit être toujours exprimé à la surface.

Répétons notre hypothèse : c'est l'opposition sémantique *passif (non intentionnel)* : *volontaire (intentionnel)* qui est responsable de l'opposition *article ø* : *article défini* dans *avoir besoin / envie de qqch.*, *avoir faim*, *avoir soif*, *avoir sommeil*, *avoir peur*, *avoir honte* d'un côté et *avoir le désir de faire qqch.*, *avoir la volonté de faire qqch.* de l'autre.

2. LES EXPRESSIONS DU TYPE *FAIRE PEINE* / *FAIRE DE LA PEINE*

L'opposition sémantique *passif (non intentionnel)*: *volontaire (intentionnel)* se révèle également pertinente dans l'analyse des constructions avec *faire*, ce qui a été décrit d'une façon détaillée par J. Giry-Schneider (1978 & 1986). On trouve dans les tables F4 et F4 -1 (Giry -Schneider 1978: 222) "des expressions qui désignent l'effet produit sur quelqu'un par telle ou telle personne ou par quelque chose" et dans les tables F3, F3-1 des expressions qui "désignent non des actions proprement dites, mais des attitudes non neutres (agressives ou séductrices) à l'égard de quelqu'un" (Giry-Schneider 1978: 215).

Les expressions des tables F4 et F4 -1 sont les suivantes : *faire peur, faire pitié, faire du chagrin / faire un grand chagrin* (**faire chagrin*), *faire un choc, faire une émotion, faire entrave, faire honneur, faire horreur, faire illusion, faire impression / faire de l'impression, faire injure, faire offense, faire outrage, faire peine / faire de la peine à qqn* (F 4) ; *faire grand bien / faire du bien, faire chaud, faire un coup, faire effet / faire de l'effet, faire envie, faire un frisson, faire froid, faire honte, faire mal / faire du mal, faire plaisir* (**faire du plaisir*), *faire du souci* (F 4 - 1).

Dans les tables F3 et F3-1, nous trouvons les expressions qui correspondent sémantiquement à celles de F 4, F 4 -1 suivantes : *faire du chagrin / faire un chagrin, faire du charme à qqn* (cf. *faire impression, faire de l'impression ; faire effet, faire de l'effet* de la table F4-1), *faire un honneur à qqn* (cf. *faire honneur à qqn* de la table F4), *faire une / des injures, faire une offense, faire un outrage à qqn* (cf. *faire injure, faire offense, faire outrage* dans la table F4), *faire de la peine à qqn* (à côté de *faire peine, faire de la peine* de F4 et F4 -1), *faire un coup / le coup de qqch. à qqn* (à côté de *faire un coup* de F 4 -1), *faire une grande joie à qqn , faire un plaisir à qqn* (à côté de *faire plaisir* de F4).

Commençons par des faits réguliers qui confirment l'hypothèse que l'article zéro (variante distributionnelle de l'article défini, rappelons-le) signale le sens «passif», tandis que la présence de l'article signale l'attitude intentionnelle. Tel est le cas des oppositions suivantes : *faire un honneur à qqn / faire l'honneur de qqch. à qqn : faire honneur à qqn* (cf. *Max a fait (= a accordé) à Jo un grand honneur* (l'honneur de l'accompagner) et (*Ce fils + cette réception*) *fait honneur à Marie, Ces sentiments vous font honneur* ; Giry-Schneider , 1987:235); *faire une injure à qqn / l'injure de qqch. à qqn : faire injure à qqn* (cf. *Max a fait (une injure grave+ injure) à Léa: Un tel cadeau fait injure à Léa* ; p. 236) ; *faire une offense à qqn / l'offense de qqch. à qqn : faire offense à qqn ; faire un outrage / l'outrage de qqch. à qqn : faire outrage à qqn*.

A côté de certains faits réguliers nous observons beaucoup de cas de manque de «symétrie».

Prenons, pour commencer, le cas des noms *peine* et *chagrin*. Du côté des sens passifs (tables F4 et F4 -1), on note deux constructions : *faire peine* et *faire de la peine*. Pour ce qui est de *chagrin*, le sens passif est exprimé par *faire du chagrin* (**faire chagrin* est impossible), mais *faire du chagrin à qqn* a aussi un sens intentionnel, de même que *faire un chagrin à qqn*. Notons également qu'il existe deux emplois passifs de *peine* dans les constructions avec le verbe *avoir* : *avoir peine* (à *faire qqch.*) et *avoir de la peine* (à *faire qqch.*). On a, de même, *avoir un chagrin* et *avoir du chagrin*. La question est donc celle de savoir s'il y a parallélisme entre *faire peine, faire de la peine, faire un (lourd) chagrin, faire du chagrin* et *avoir peine, avoir de la peine, avoir un (lourd) chagrin, avoir du chagrin*.

On peut se demander également pourquoi on a *avoir peine* et *faire peine* alors que **avoir chagrin, *faire chagrin*³ sont exclus.

Il y a, enfin, le problème de l'interprétation du fonctionnement de l'article partitif dans *avoir de la peine, faire de la peine, avoir du chagrin, faire du chagrin*.

Ce qui nous intéresse c'est, premièrement, l'opposition *absence d'article : présence d'article* dans *avoir peine, faire peine* vs *avoir de la peine, faire de la peine* et, deuxièmement, l'opposition *article indéfini : article partitif* dans *avoir un chagrin, faire un (lourd) chagrin* vs *avoir du chagrin, faire du chagrin*.

Nous trouvons partiellement la réponse à la première question dans Guillaume (1975: 241) : "Aussi bien ne faut-il que s'écarter assez légèrement du plan des noms dénotant la sensation dans ce qu'elle a de plus direct pour voir l'article réparaître. C'est ainsi qu'on dira : *Avoir de la peine* et *avoir du chagrin*, les mots *peine* et *chagrin* exprimant un état moral d'un caractère sensiblement plus intellectuel (moins senti, plus pensé que *peur*, par exemple, qui note de façon directe le «choc» de la sensibilité). *La peine, le chagrin* peuvent se lier dans l'esprit à un cours de réflexions calmes, assujetties à la volonté jusqu'à un certain degré".

Guillaume précise dans la suite du texte : "Au reste, le mot *peine* a conservé dans la langue un sens de définition intellectuelle moins achevée. C'est celui qu'on trouve dans *avoir peine, faire peine*. Dans la première de ces expressions, *peine* traduit l'état d'esprit qui résulte d'une difficulté ; dans la seconde, il exprime une émotion nuancée de pitié". (Guillaume 1975: 241).

Cette citation expliquerait pourquoi dans les constructions passives (tables F4, F4 -1) on trouve *faire peine, faire de la peine* et pourquoi **faire chagrin* n'est pas possible.

Faire peine se rangerait du côté des «troubles sensitifs», de même que *faire peur, faire honte, faire pitié, faire envie* tandis que *faire de la peine* se situerait non pas sur le plan des sensations, mais sur le plan moral.

On aurait donc affaire à deux niveaux des sens «passifs» :

- a. "l'effet produit sur quelqu'un par telle ou telle personne ou par quelque chose" (Giry 1978:227) (sens passif), par opposition à l'attitude «intentionnelle à l'égard de quelqu'un. (Opposition introduite par Giry-Schneider);
- b. l'effet produit peut être un effet dû à un «choc de sensibilité direct» d'ordre émotionnel, ou peut être un effet produit sur le plan moral (opposition introduite par Guillaume).

Les exemples ci-dessous illustrent bien la seconde opposition, celle des deux types d'effets : (1) - (2) = le «plan moral» ; (3) - (4) = «choc de sensibilité direct».

- (1) *Il eût suffi d'un mot, d'une simple phrase pour lui dire que son départ lui faisait de la peine*. (D. Buzzati, *Le désert des Tartares*: 165)
- (2) *Il fallait bien que je vous dise ça, à cause de ma femme. Cela lui aurait fait inutilement de la peine*. (G. Simenon, *Maigret au Picratt's*: 155)
- (3) *Son accablement devant la mort de sa femme faisait peine à voir*. (D. F. C., *entrée accabler*)
- (4) *Cette idée me fait peine*. (P. R.)

Pour ce qui est de *faire de la peine* exprimant une attitude intentionnelle, nous pouvons citer les exemples suivants :

(5) *Certes, je ne cherchais pas à faire de la peine à mon père ; pourtant, je souhaitais la chose qui pourrait lui en faire le plus.* (R. Radiguet, *Diable au corps*: 58)

(6) *Je ne voudrais pas vous faire de la peine, mais je suis obligé de vous contredire.* (D. F. C.)

Faire de la peine à qqn serait donc équivalent soit à *faire un chagrin* / *faire du chagrin* à qqn (intentionnel), soit à *faire un grand chagrin* / *du chagrin* à qqn (non intentionnel, «passif»).

L'expression *faire du chagrin* fait difficulté. J. Giry-Schneider (1978: 216) constate que *faire du chagrin* ne peut pas être employé avec un sens non intentionnel :

(7) *Jean fait du chagrin [...] à Marie* → **(Ceci + le fait que P) fait [...] du chagrin à Marie.*

Autrement dit, *faire du chagrin* à qqn n'aurait pas pour signification *causer que qqn ait du chagrin*, mais *faire qqch. afin que qqn ait du chagrin*.

Cependant, à la p. 96, on trouve l'exemple :

"N nr chagrine Paul → *N nr fait du chagrin à Paul"* [nr = nom non restreint]

suivi d'un commentaire : "Avec un autre déterminant, l'article indéfini, le sujet est seulement *N nhum* ; la relation sujet-verbe est volontaire :

Jean fait un chagrin à Paul

Le complément à l'infinitif est possible :

Jean a fait à Paul le chagrin de déclarer la guerre".

Ceci implique que *faire du chagrin*, étant donné qu'il admet un sujet non restreint, (information contradictoire par rapport à celle de la p. 216) peut posséder un sens passif et un sens actif. Le sens passif correspondrait à un «état moral» (tandis que **faire chagrin* éventuel correspondrait à un choc de sensibilité), le sens actif à une attitude intentionnelle. Les expressions correspondantes seraient *faire du chagrin* / *faire un grand chagrin* (sens passif) vs *faire du chagrin* / *faire un chagrin* / *faire le chagrin de* (sens actif).

3. LE CAS DE *AVOIR PEINE À* / *AVOIR DE LA PEINE À*

La distribution du nom *peine* se révèle très compliquée. Si *avoir un chagrin* et *avoir du chagrin* sont sémantiquement liés à *faire un chagrin*, *faire du chagrin*, il n'en va pas ainsi de *avoir peine à*, *avoir de la peine à* par rapport à *faire peine*, *faire de la peine*.

Dans le passage cité (Guillaume 1975: 241), il est dit que *avoir peine* "traduit l'état d'esprit qui résulte d'une difficulté" tandis que *avoir de la peine* exprime un «état moral». On pourrait en tirer la conclusion que c'est la présence de l'article qui signale cet «état moral». Regardons cependant l'exemple ci-dessous :

Mais c'est une très vilaine histoire, dont j'ai douleur à parler parce qu'elle enseigne [...] comment à partir de l'amour de pénitence et du désir de purifier le monde, peut naître sang et massacre. (U. Eco , *Le nom de la rose*: 280)

On ne peut pas nier que le nom *douleur* soit dépourvu d'un sens «moral».

Avoir de la peine (*à faire qqch.*) possède une signification encore, signification qui reçoit également des explications dans lesquelles on parle de *difficulté* : "effort pour venir à bout d'une difficulté" (D. F. C.) ; "difficulté, obstacle d'ordre matériel, intellectuel , moral ou psychologique qui rend une chose difficile, pénible à faire" (G. L. L. F.). Pour ce qui est de *avoir peine* (*à faire qqch.*), les deux dictionnaires proposent : "parvenir difficilement à", l'explication qui ne rend pas les choses plus claires. D'autant plus qu'on a parfois l'impression, à comparer certains exemples, qu'il n'y a aucune différence sémantique entre les deux expressions. Prenons, par exemple :

(8) *au dessus de la tache bleue des uniformes, des visages singuliers rayonnaient de pâleur, des visages qu'il avait peine à reconnaître* (D. Buzzati, *Le désert des Tartares*: 120)

(9) *Malinoff avait tellement vieilli qu'elle eut de la peine à le reconnaître* (G. L. L. F.)

(10) *Il y avait longtemps que je n'avais vu mon ami : j'ai eu de la peine à le reconnaître* (D. F. C. , *entrée reconnaître*)

et

(11) *J'ai de la peine à le croire* (P. R.)

(12) *J'ai peine à croire qu'il n'y ait pas d'autre solution* (D. F. C.)

On doit citer cependant des exemples où seulement une possibilité s'impose :

(13) *Cet élève a eu de la peine à atteindre la moyenne* (D. F. C.) → **Cet élève a eu peine à atteindre la moyenne*

(14) *A cette audace étrange j'ai peine à me tenir et la main me démange → * ... j'ai de la peine à me tenir et la main me démange.* (T. L. F.)

Ce sont les exemples (15) - (17), rappelant l'exemple (14), qui permettent à notre avis de découvrir le principe :

(15) *Quand elle approchait ... j'avais peine à m'abstenir d'y cracher* (G. R.)

(16) *Il paraît que Vaugelas avait peine à maîtriser son émotion* (G. R.)

(17) *Vous marchez d'un tel pas qu'on a peine à vous suivre* (P. R. , entrée pas)

Ce qui frappe dans (14) - (17) (*avoir peine à se tenir, avoir peine à s'abstenir d'y cracher, avoir peine à maîtriser son émotion, avoir peine à suivre*) c'est que le sens de *avoir peine* équivaut à *ne pas pouvoir* ; mais il y a plus : dans les trois exemples cités on a affaire à une même structure thème-rhème ; les compléments phrastiques sont en position rhématique, il s'agit de transmettre une information concernant ce qui était difficile.

Comparons encore :

(18) *Si le cheval dont j'ai deviné le passage n'avait pas été vraiment le meilleur de l'écurie, on aurait peine à expliquer pourquoi ne le poursuivaient pas les seuls palefreniers, mais que ce soit dérangé le cellérier en personne.* (U. Eco, *Le nom de la rose*: 37)

à

(19) *Et pourtant je sentais comme une douleur, car en même temps je souffrais d'une absence, tout en étant heureux de tous ces fantômes d'une présence. J'ai de la peine à expliquer ce mystère de contradiction* (U. Eco, *Le nom de la rose*: 352)

(20) *J'ai regardé la télévision. J'aurai de la peine à dire ce qu'Isabel a fait. Elle est toujours occupée.* (Simenon, *La main*: 149)

Dans (19) et (20) ce sont les compléments phrastiques *expliquer ce mystère de contradiction* et *dire ce qu'Isabel a fait* qui se trouvent en position thématique ; on pourrait proposer, respectivement, des paraphrases : *pour ce qui est de l'explication de ce mystère ..., cela m'est impossible* (19) , *s'il s'agit de l'information concernant ce qu'Isabel a fait, il me serait difficile de vous la donner* (20) ; dans (18), par contre, *expliquer pourquoi ne le poursuivaient pas les seuls palefreniers* appartient au rhème ; il s'agit d'introduire un argument dans un raisonnement.

On voit maintenant en quoi diffèrent les exemples (8) et (9) ainsi que les exemples (10) - (11) et (12). Dans (11) (*j'ai de la peine à le croire*), le anaphorique renvoie au contenu propositionnel déjà connu, tandis que dans (12) l'argument propositionnel *qu'il n'y a pas d'autre solution* vient d'être introduit ; il s'agit donc d'un rhème.

Ce qui s'impose encore, comme une impression tout à fait intuitive, c'est qu'avec *avoir peine à* on a affaire à une «simultanéité» entre l'«état de difficulté» éprouvé

et la cause de cet état, intuition qui est justement liée à la position rhématique du complément phrastique, tandis qu'avec *avoir de la peine* on a une impression d'«antériorité» du complément par rapport à l'état éprouvé. Ceci est frappant dans l'exemple (13). C'est probablement cette dernière intuition qui est la source de l'information concernant *avoir de la peine* donnée par le D. F. C. ("effort pour venir à bout d'une difficulté") censée s'opposer au simple "parvenir difficilement au bout d'une difficulté" expliquant *avoir peine à*. En disant *effort*, on veut souligner le caractère rhématique de *avoir de la peine à*.

L'analyse ci-dessus nous semble importante dans la mesure où elle pourrait confirmer l'hypothèse (qui nous a été suggérée par S. Karolak) selon laquelle l'article zéro est une variante distributionnelle de l'article défini (cf. *avoir envie de* et *avoir le désir de*).

Une telle constatation peut étonner, à première vue, étant donné que nous venons d'opposer *avoir peine à faire qqch.* vs *avoir de la peine à faire qqch.* ; on pourrait en tirer plutôt la conclusion que c'est l'article partitif qui est la variante distributionnelle de l'article zéro.

Rappelons que si on peut opposer, p.ex. *avoir envie de* à *avoir le désir de* / *avoir la volonté de* c'est parce que ce sont des syntagmes nucléaires complets ; dans les trois cas les positions ouvertes pour l'argument propositionnel sont saturées. De même, les exemples (8), (12), (14), (15), (16), (18) sont ceux où les compléments phrastiques appartiennent au nucléus tenant le rôle d'argument propositionnel ; *avoir peine à* ouvre une position pour l'argument propositionnel. *Avoir de la peine à*, par contre, est une expression d'incomplétude sémantique ; les compléments phrastiques se trouvent en position adjointe, détachée, ce qui est lié à leur position thématique.

On se demande alors s'il existe une expression fondée sur *peine* ouvrant une position pour l'argument propositionnel et signalant la présence de cet argument par l'article défini. La réponse doit être, *a priori*, négative car p.ex. **J'ai eu la peine de croire qu'il n'y avait pas d'autre solution* devrait signifier quelque chose du genre : *J'ai réussi à croire qu'il n'y avait pas d'autre solution* (*j'ai cru qu'il n'y avait pas d'autre solution*); *c'était difficile*, alors que *avoir peine à* signifie plutôt l'impossibilité.

Ce sont les constructions avec les verbes *donner* et *prendre* qui offrent les exemples de la complétude notionnelle signalée par la présence de l'article défini.

Comparons :

(21) Je me suis donné la peine de recopier tout ce texte de ma main. (P. R.)

(22) Mon fils n'a que prendre la peine de descendre : j'arrangerai tout sur l'heure. (P. R.)

à

(23) Il se donne de la peine pour satisfaire tout le monde. (D. F. C.)

(24) Travaillez, prenez de la peine. (G. L. L. F.)

Dans (21) et (22), il s'agit de préciser en quoi consiste la «peine» (l'effort); on nous informe que quelque chose a été fait (*je me suis donné la peine de ...*) ou doit être fait (*il n'a que prendre la peine de ...*). Tandis que dans (23) et (24), il s'agit de nous informer uniquement sur le fait même de faire un effort, sans expliciter en quoi cet effort consiste. Aussi, dans (23), *pour satisfaire tout le monde* n'appartient-il pas au nucléus. On peut le montrer à l'aide des paraphrases, p.ex., :

(23') Il se donne la peine de venir à chaque réunion pour satisfaire tout le monde (complétude) → Il se donne de la peine pour satisfaire tout le monde (incomplétude)

ou

(23'') S'il se donne la peine de satisfaire tout le monde, c'est pour montrer qu'il est plein de bonne volonté

De même, dans (24), *travaillez* se trouve également en position adjointe ; ce n'est qu'une expression synonyme par rapport à *prenez de la peine*.

On peut proposer la paraphrase suivante :

(24') Travaillez consciencieusement, prenez la peine d'attacher plus d'attention à ce que vous faites

4. LE CAS DU NOM *PLAISIR*

4. 1. *Avoir plaisir à, avoir du plaisir à, avoir le plaisir de*

“Le mot *plaisir* a tous les traitements possibles” - dit Guillaume. “En regard de *avoir peine à*, on trouve *avoir plaisir à*. Le mot note en ce cas un sentiment vivement ressenti, mais de définition intellectuelle faible. Cette définition est plus nette dans *avoir du plaisir*, et répond pour le degré à celle de *peine* dans *avoir de la peine*. Enfin, il existe un troisième emploi qui prête au mot *plaisir* (ainsi qu'au mot *peine* d'ailleurs) un sens tout à fait virtualisé d'*attitude morale intentionnelle*. Ce sens, qui consiste moins en un sentiment réellement éprouvé qu'en une *idée de sentiment*, est indiqué par l'article *le*. Ex. : *Avoir le plaisir d'annoncer quelque chose à quelqu'un*”. (G. Guillaume 1975: 241)

Avoir plaisir à renvoie donc selon Guillaume à un «sentiment vivement ressenti» et *avoir le plaisir de* à une «attitude morale intentionnelle», ce qui ferait rappro-

cher avoir plaisir à à avoir envie et avoir le plaisir de à avoir le désir de, avoir la volonté de.

Passons aux exemples :

- (25) *Cette région me plairait beaucoup à habiter* = j'aurais plaisir à habiter cette région (D. F. C.)
- (26) *Quelle déception, dis-je. J'aurais eu plaisir à en rencontrer un [unicorne] au détour d'un chemin forestier. Autrement, quel plaisir peut-on prendre à traverser une forêt?* (U.Eco, *Le nom de la rose*: 398)
- (27) *J'ai le plaisir de vous annoncer votre succès* (D. F. C.)
- (28) *J'espère que nous aurons bientôt le plaisir de vous voir* (Le Petit Robert)
- (29) *J'eus grand plaisir à savoir, ajouta l'Abbé, qu'en de nombreux cas vous avez décidé pour l'innocence de l'accusé.* (U.Eco, *Le nom de la rose*: 43-44) → *J'eus le /*du plaisir à savoir ... que vous avez décidé pour l'innocence de l'accusé*
- (30) *J'ai eu le plaisir (grand plaisir, beaucoup de plaisir) à m'entretenir avec vous* (D. F. C.)⁴
- (31) *Il y a du plaisir à rencontrer les yeux de celui à qui l'on vient de donner* (La Bruyère) → * *?On a du plaisir à rencontrer ...*
- (32) *Trouver du plaisir, de l'agrément (à être dans un lieu, une compagnie, un milieu).* (G. R., *entrée se plaire à*)

Dans (25) et (26) “le sentiment est vivement ressenti, mais de définition intellectuelle faible”, pour reprendre les paroles de Guillaume ; dans (31) et (32) le sentiment serait d’une “définition plus nette”, tandis que dans (29) et (31) il s’agirait d’une “idée de sentiment” et d’une “attitude morale intentionnelle”.

Les intuitions de Guillaume exigent une justification. Quand Adso, le héros du roman de U.Eco, dit : *J'aurai eu plaisir à en rencontrer un au détour d'un chemin forestier* (26), il exprime le désir de rencontrer un unicorne ; le complément phrastique *à en rencontrer un* constitue l’argument du concept prédicatif qui peut être exprimé, à part la construction *avoir plaisir à* , par les formes telles que *je voudrais bien, j'aimerais, cela me ferait plaisir de* . Ceci expliquerait pourquoi Guillaume parle d’un sentiment “vivement ressenti”. S’il est en même temps de “définition intellectuelle faible” c’est parce que le but de l’énoncé n’est pas de nommer le sentiment éprouvé, mais de nous informer sur ce que le locuteur aimerait, ce qui lui ferait plaisir. Dans (29) - (32), par contre, il s’agit de nommer le sentiment , le but de l’énoncé étant de nous communiquer quel sentiment on éprouve quand on se trouve dans une situation donnée.

Ceci est liée, de nouveau, à la structure thème-rhème des énoncés analysés ; les syntagmes précédés de l’article partitif (*avoir du plaisir, il y a du plaisir, trouver du plaisir, donner du plaisir, recevoir du plaisir*) se trouvent en position rhématique, attributive. C’est l’état éprouvé qui est accentué («focalisé»), et ceci le rend, comme le veut Guillaume, “de définition intellectuelle plus nette”.

Si on peut admettre les remarques de Guillaume concernant les expressions *avoir plaisir* et *avoir du plaisir*, il est difficile de voir une “attitude morale intentionnelle” dans tous les cas où on emploie le syntagme *avoir le plaisir de*. Prenons, par exemple, l'énoncé

(31) *J'ai eu le plaisir de le rencontrer*

où il n'est nullement question d'une intention quelconque, la rencontre pouvant être un simple hasard.

Pourquoi Guillaume parle, à propos de *avoir le plaisir de*, non d'un sentiment “vivement ressenti”, mais d'une “idée de sentiment”? C'est certainement parce que, cette fois-ci, le but de l'énoncé est de présenter l'événement comme réalisé ; même si, comme dans (28), cet événement n'a pas encore eu lieu (*J'espère que nous aurons bientôt le plaisir de vous voir*). En parlant d' “idée de sentiment”, Guillaume pense certainement au fait que l'expression *avoir le plaisir de* est destinée à rendre compte d'un événement, événement qualifié *a priori* comme agréable.

La question qu'on doit se poser est celle de savoir si l'opposition *avoir envie de* : *avoir le désir/ avoir la volonté de* est de même nature que *avoir plaisir à* : *avoir le plaisir de*?

4. 2. *Prendre plaisir à, prendre du plaisir à*

Guillaume ne consacre qu'une seule remarque à *prendre plaisir à* : “L'expression *prendre plaisir à* est parallèle à *avoir plaisir à*” (G. Guillaume 1975: 242). On pourrait en déduire que *prendre du plaisir* est parallèle à *avoir du plaisir*.

Les exemples offerts par les dictionnaires ne sont pas très éclairants dans la mesure où les deux expressions sont traitées de synonymes du verbe *se plaire à*. Le D. F. C. propose comme équivalent y *prendre du plaisir*, avec l'exemple :

(33) *Ils se plaisent à escalader les rochers le dimanche* (D. F. C.) → *Ils prennent du plaisir à escalader les rochers le dimanche*

Le Robert, par contre, *prendre plaisir à* :

(34) *Il se plaisait quelquefois à n'être servi que par un seul domestique* (Vigny, d'après P. R.) → *Il prenait quelquefois plaisir à n'être servi que par un seul domestique*

(35) *Un homme d'action se plaît rarement aux oeuvres d'art violentes* (Rolland, d'après P. R.) → *Un homme d'action prend rarement plaisir aux oeuvres d'art violentes*

A ces exemples nous pouvons encore ajouter :

(36) Marie prend plaisir (à ce voyage) (Giry-Schneider 1987: 241)

(37) Cet écrivain semble prendre plaisir à scandaliser les censeurs (D. F. C. entrée censeur) → Cet écrivain semble aimer à scandaliser / semble avoir le goût du scandale

Le premier coup d'oeil sur les deux expressions (*y prendre du plaisir*, *prendre plaisir à*) laisserait suggérer l'influence de la structure thème-rhème différente, cependant on trouve l'exemple suivant :

- Et moi j'étais gêné d'être pour ainsi dire piétiné devant une femme. Il a trouvé les mots les plus méprisants, les plus blessants. [...] On aurait dit qu'il y prenait plaisir. (G. Simenon, *Maigret et le marchand de vin*: 170).

Selon des locuteurs natifs l'expression *prendre plaisir à faire qqch.* est à peu près synonyme de l'expression *prendre un malin plaisir à faire qqch.* (p.ex. *Il prend plaisir à torturer cet animal*) tandis que *prendre du plaisir à faire qqch.* veut simplement dire : *faire qqch. avec plaisir, éprouver un sentiment de contentement en faisant qqch.*

5. LE CAS DU NOM AVANTAGE

Ce nom a également, comme celui de *plaisir*, "tous les traitements possibles". (Guillaume ne l'analyse pas dans son texte). Commençons par les exemples :

(38) Vous auriez avantage à vous taire = vous feriez mieux de vous taire (P. K.)

(39) J'ai eu l'avantage de faire votre connaissance pendant les vacances dernières = J'ai eu le plaisir ... (D. F. C.)

(40) L'argumentation silencieuse a l'avantage pratique d'être relativement rapide, secrète et de ne pas déranger autrui. (G. Ryle 1978: 46)

(41) Il y a toutefois un avantage à ce genre d'interrogation : elle rend indispensable une classification des problèmes référentiels. (G. Kleiber 1981: 15)

(42) J'aime le passé, mais je porte envie à l'avenir. Il y aura eu de l'avantage à passer sur cette planète le plus tard possible. (E. Renan, d'après P. Imbs 1963: 112)

Le cas de *avantage* ressemble en apparence à celui de *plaisir*. On le constate quand on compare, p.ex. *J'aurais plaisir à les rencontrer* (= j'aimerais les rencontrer) : *J'ai eu le plaisir de les rencontrer* (= je les ai rencontrés; les rencontrer est un

plaisir / les rencontrer est un plaisir; j'ai eu ce plaisir) à J'aurai avantage à faire sa connaissance (= ce serait bien de faire sa connaissance) : J'ai eu l'avantage de faire sa connaissance (= faire sa connaissance est un avantage /un plaisir; j'ai eu ce plaisir). Cependant, quand on essaie de faire des paraphrases de (41) on s'aperçoit des différences :

(41') Ce genre d'interrogation a l'avantage de rendre indispensable une classification des problèmes référentiels

(41'') On a avantage à faire ce genre d'interrogation car elle rend indispensable une classification des problèmes référentiels / (car elle a l'avantage de rendre indispensable ...)

Le SN *a l'avantage de rendre indispensable* ... ne représente pas une proposition nucléaire close mais une proposition dérivée ; *un avantage* est un syntagme qui a résorbé une position d'argument ; cette position est bloquée d'une façon irréversible également dans les expressions *il est avantageux de*, *avoir avantage à* et ne peut apparaître que dans une proposition adjointe. L'expression *On a avantage à faire ce genre d'interrogation*, par contre, représente une proposition nucléaire complète.

L'exemple (40) doit être analysé de la même façon : *a l'avantage pratique d'être relativement rapide* est un SN dérivé. La transformation avec *avoir avantage à* serait la suivante :

(40') On a avantage à faire de l'argumentation silencieuse car elle seule a l'avantage d'être relativement rapide ...

L'expression il y a de l'avantage à (l'exemple (42)) est dérivée de il y a un avantage à ; les deux expriment l'incomplétude, mais si *un avantage* représente un SN à résorption (concret), *de l'avantage* devient un SN abstrait ; il s'agit de la propriété elle-même d'être avantageux. Si dans (41) on a besoin d'expliciter en quoi consiste l'avantage, dans (42) cette réponse n'est pas nécessaire, elle reste implicite; ce qui compte c'est le fait qu'il y en a un.

6. LE CAS DU NOM INTÉRÊT

Comme celui d'*avantage*, le nom *intérêt* apparaît dans les constructions avec l'article zéro, p.ex. *Il a intérêt à se taire*, *Il y a intérêt à ne pas encourir sa colère* (D. F. C., entrée *intérêt*), *Vous auriez intérêt à mettre à profit les observations portées sur votre devoir* (D. F. C., entrée *profit*) qui représentent des propositions

closes nucléaires. Mais ce nom n'a pas la même distribution que celui d'*avantage*. Si, avec *avantage*, on peut avoir *J'ai eu l'avantage de faire votre connaissance pendant les vacances dernières* (ex. (39)), avec *intérêt* c'est impossible : **J'ai eu l'intérêt de faire votre connaissance pendant les vacances dernières*.

Comparons les exemples ci-dessous:

- (43) *Au point de vue théorique, ces noms [des noms d'êtres uniques] présentent cet intérêt d'avoir sensiblement la même étendue avant emploi et après emploi (G. Guillaume 1975: 98). → ... présentent l'intérêt / l'avantage d'avoir ... → présentent un intérêt / un avantage : celui d'avoir ...*
- (44) *L'intérêt de cette analyse est d'être modulable suivant le corpus étudié (En avant première du N° 199 d'Art d'Afrique noire, p.2) → cette analyse a l'intérêt / l'avantage d'être modulable ... → cette analyse a un intérêt/un avantage : celui d'être modulable ...*
- (45) *Cette description, par les perspectives qu'elle ouvre, illustre l'intérêt de ne pas s'en tenir à une description uniquement distributionnelle [...] (J.- M. Marandin 1984: 64) → cette description ... montre qu'on a intérêt / avantage à ne pas s'en tenir à une description uniquement distributionnelle ... → ... ne pas s'en tenir à une description uniquement distributionnelle a un intérêt / avantage : celui des perspectives qu'elle ouvre ...*
- (46) *En reprenant ces explications relatives au jeu de l'article, je n'ai en vue aujourd'hui que de faire ressortir l'intérêt qu'il y a à rapporter exactement les phénomènes linguistiques au temps opératif qui les porte (G. Guillaume 1948-1949 B: 160). → ... faire ressortir l'intérêt de rapporter exactement ... → montrer qu'il y a intérêt / qu'on a avantage à rapporter exactement ...*
- (47) - *Vous êtes du genre cigale ou fourmi?*
 - *Cigale parce que je ne vois pas l'intérêt de se faire enterrer dans un cercueil en or massif (interview avec J. Hallyday, Mme Figaro, 12 juin 1993) → ... parce que je crois qu'il n'y a aucun intérêt/ avantage à se faire enterrer dans un cercueil en or massif*
- (48) *Ce livre a de l'intérêt. Ces audaces de style font l'intérêt de ce livre. (J. Giry-Schneider 1986: 60)*

Du point de vue de la surface, on ne voit pas de différence entre les syntagmes cet intérêt d'avoir ... la même étendue avant emploi et après emploi (ex. (43)), l'intérêt d'être modulable suivant le corps étudié (ex. (44)) et les syntagmes l'intérêt de ne pas s'en tenir à une description distributionnelle ... (ex. (45)), l'intérêt qu'il y a à rapporter ... = l'intérêt de rapporter ... (ex. (46)), l'intérêt de se faire enterrer ... (ex. (47)). Cependant, les syntagmes des exemples (43) et (44) représentent des propositions dérivées, ceux des exemples (45), (46), (47) des propositions nucléaires (il est intéressant de / on a intérêt à ne pas s'en tenir à une description distributionnelle;

il est intéressant de / on a intérêt à rapporter...; il n'est pas intéressant de / on n'a pas intérêt à se faire enterrer ...).

Quant à l'expression *avoir de l'intérêt* dans *Ce livre a de l'intérêt* (ex. (48)), elle est dérivée de *un intérêt* (= *quelque chose d'intéressant*), avec résorption. Le mécanisme dérivationnel est ici le même que celui de l'expression *il y a de l'avantage* ; celui de la création d'une propriété.

7. LA PRÉPOSITION *AVEC* DANS LES CONSTRUCTIONS *AVEC* ET SANS ARTICLE

Guillaume (1975: 279-280) dit à ce propos ceci : “La préposition *avec* est une image abstraite du parallélisme : la relation qu'elle exprime est celle de choses qui existent ou agissent ensemble, accomplissent les mêmes mouvements et suivent les mêmes directions [...] Quant aux noms abstraits pour devenir parallèles au verbe, ils devront être concrétisés au moyen de l'article zéro. Ex. : *agir avec courage, parler avec bonté*. [...] Un petit détail intéressant au point de vue théorique est que le nom de matière garde l'article (ex. *enduire avec du vernis*) là où le nom abstrait se fait suivre de zéro (ex. *travailler avec persévérance*). Cela tient à ce que sous l'article quantitatif (*du, de la*) le nom de matière devient l'expression d'une réalité, tandis que le nom abstrait reste potentiel, son étendue étant seule diminuée. Ceci est très sensible dans une expression comme *avoir de la bonté*, où il s'agit d'une qualité virtuellement détenue, mais non pas nécessairement appliquée en fait”.

A notre avis on ne peut en aucun cas établir un parallèle entre les expressions *enduire avec du vernis* et *travailler avec persévérance*. Le premier verbe représente la multiplication de deux concepts : perfectif et imperfectif, ce qui fait que l'expression reçoit l'interprétation : *faire qqch. (en utilisant du vernis) afin que la surface soit couverte*. Le verbe *travailler*, par contre, représente un concept imperfectif simple ; l'expression *avec persévérance* tient lieu de l'adverbe de manière. (Cf. Ch. Molinier 1991: 115).

Une deuxième remarque est que l'opposition entre *parler avec bonté* et *avoir de la bonté* consisterait en ceci que dans la première expression le mot *bonté* s'appliquerait à une situation réelle (concrète), tandis que dans la deuxième il resterait de caractère potentiel. Ceci voudrait dire que les expressions avec les verbes *montrer, manifester, témoigner* qui sont pourtant employées dans des situations concrètes (Cf.

montrer de la mauvaise humeur, manifester de la gaieté, témoigner de la reconnaissance) ont un caractère potentiel.

Les exemples empruntés à Ch. Molinier (1991: 115) :

(1) *Max a agi (avec patience + avec prudence + avec sagesse)*

(2) *Max arrivera à ses fins (avec de la patience + avec de la persévérance + avec du sang froid)*

de même que celui que nous avons relevé dans Le Petit Robert :

(3) ... *rancune : souvenir tenace que l'on garde d'une offense, d'un préjudice, avec de l'hostilité et un désir de vengeance*

suggèrent une interprétation différente.

Ch. Molinier parle lui-même de l'opposition entre les adverbes de manière (qui sont des modificateurs du verbe) et les adverbes de phrase. (1991: 116-117).

Il s'agit, dans (2) et dans (3) de véritables propositions véhiculées par *avec de la patience* , *avec de la haine* et nos exemples peuvent recevoir les paraphrases suivantes :

(2') *Max arrivera à ses fins s'il a (de la patience + de la persévérance + du sang-froid)*

(3') ... *rancune : souvenir tenace que l'on garde d'une offense, d'un préjudice, accompagné d'un sentiment d'hostilité et d'un désir de vengeance.*

Citons, pour terminer, d'autres exemples de Ch. Molinier (1991: 121-122) :

(4) *Max a retrouvé Luc avec joie*

(5)**Max a retrouvé Luc avec de la joie*

(6) *Max a retrouvé Luc avec (la joie au coeur + la peur au ventre + les larmes aux yeux + le sourire aux lèvres + des sanglots dans la voix + la mort dans l'âme , etc.)*

(7) *Max a retrouvé Luc avec de la colère au fond des yeux.*

8. CONCLUSION

Nous avons essayé de montrer dans ce chapitre les affinités du déterminant *ø* avec l'article défini. Cette affinité se manifeste de telle façon que les SN précédés de ces deux déterminants exigent la complétude. Ceci nous paraît être la constatation la

plus importante. (On doit mentionner également des exemples que nous n'avons pas envisagés dans ce chapitre-ci, mais qui sont apparus dans les autres sections : *avoir la chance de* vs *avoir chance de* ; *donner le pouvoir de* vs *donner pouvoir de* ; *avoir capacité de* vs *avoir la capacité de* ; *avoir pouvoir de* vs *avoir le pouvoir de*).

Il en est en apparence autrement d'expressions telles que *avoir sommeil*, *avoir faim* et *avoir soif* ; ces expressions représentent cependant des contenus amalgamés : *avoir besoin de dormir (de manger, de boire)*.

Nous avons essayé de montrer, sur l'exemple de *avoir peine à faire qqch.* vs *avoir de la peine à faire qqch.* le rôle de la structure thème-rhème dans l'explication du fonctionnement de ces deux expressions ; ce critère se révèle cependant insuffisant si on veut expliquer, p.ex., la différence entre *prendre plaisir à faire qqch.* vs *prendre du plaisir à faire qqch.*

A observer l'exemple de O. Ducrot (1975: 72) avec le mot *tort* (v. Introduction, section 7.) :

Je trouve qu'il a eu tort de faire cela

**Je trouve qu'il a eu le tort de faire cela*⁵

on voit bien que certains SN à déterminant zéro constituent eux-mêmes des rhèmes.

L'hypothèse générale que nous avançons cependant est que, par opposition à l'article partitif, le déterminant zéro est un signe du blocage de l'implication.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Nous avons essayé de nous servir dans la description des SN abstraits précédés de l'article partitif de la conception d'inspiration intensionnelle, proposée par S. Karolak dans ses nombreux articles et, surtout, dans son livre *L'article et la valeur du syntagme nominal* (S. Karolak : 1989).

Il s'agissait de montrer que l'article partitif, variante distributionnelle de l'article indéfini, est un signe de l'incomplétude du SN, c'est-à-dire de l'incomplétude de la proposition au sens logique (de la structure prédicat-argument). Si, cependant, l'article indéfini (quand il n'est pas suivi d'un modifieur, c'est-à-dire d'une proposition adjointe) est un signe soit de la résorption de la position de l'argument propositionnel (à ce moment-là nous avons affaire à un mot concret ; cf. *la vérité / la vérité de qqch.* (= le fait, la propriété d'être vrai) : *une vérité* (ce qui est vrai, c'est-à-dire une proposition vraie) ; *l'amabilité / l'amabilité de qqn* (= la propriété, la disposition d'être aimable) : *une / des amabilités* (= ce qu'on fait d'aimable) soit du caractère perfectif des SN fondés sur les noms d'événements ou ceux d'actions, l'article partitif est un signe de la non résorption du contenu propositionnel implicite (à ce moment-là nous avons affaire à un nom abstrait) ainsi que du caractère imperfectif du SN.

L'observation du mécanisme de la résorption ou de la non résorption de l'argument propositionnel décidant du statut concret ou abstrait d'un nom permet d'éviter des définitions intuitives et imprécises selon lesquelles les noms concrets désigneraient ce qui est perceptible par les sens tandis que les noms abstraits désigneraient des «choses de l'esprit». Ainsi, par exemple, le nom *sens*, aussi paradoxal que cela puisse paraître, a le plus souvent un emploi concret (*un sens* = *ce qu'un mot signifie*) tandis que l'emploi abstrait (*du sens* = *la propriété de signifier*) est moins fréquent.

L'opposition aspectuelle (l'article indéfini *un* signalant l'aspect perfectif, l'article *du* signalant l'aspect imperfectif) se révèle pertinente dans le cas des noms de

sentiments (chapitre III), des noms d'événements (chapitre IV) et des noms d'actions et activités (chapitre V). *Éprouver un chagrin, donner une chance à qqn, faire un saut, faire un bruit*, de même que *éprouver du chagrin, avoir de la chance, faire du saut, faire du bruit* sont les expressions de l'incomplétude car les expressions citées ne réfèrent pas à des événements-individus (descriptions définies) (Cf. *le chagrin causé par mon ami, la chance due à cette rencontre, le saut exécuté par cet enfant, le bruit du moteur*). Mais *un chagrin, une chance, un saut, un bruit* restent des événements uniques (itérables), tandis que *du chagrin, de la chance, du saut, du bruit* prennent le statut de propriété (respectivement : *état de chagrin, «chance» en tant que qualification, habitude de faire des sauts, qualification de qqch. comme «bruyant»*).

L'article partitif apparaît donc en tant que signe d'une dérivation sémantique qui consiste, p.ex., à créer un concept continu de propriété à partir d'un concept multiple d'événement (Cf. *avoir un chagrin* vs *avoir du chagrin*) ou à partir d'un nom concret (Cf. *ce n'est pas du gadget, c'est du sérieux*).

Contrairement à l'avis des linguistes qui voient dans l'article partitif un signe de «prélèvement», de «partition» (d'une «partie» de la qualité), nous y voyons le signe du caractère attributif du syntagme. Autrement dit, il s'agit de l'attribution d'une qualité (propriété) à un référent qui reste implicite. La différence entre les SN précédés de l'article partitif et les SN précédés de l'article indéfini, attributifs eux aussi, consiste dans la plupart des cas justement dans l'opposition résorption : non résorption du contenu propositionnel implicite. Dans le cas des prédicats impliquant seulement une position d'argument (dont les exposants sont les verbes intransitifs tels que, p.ex. *marcher, courir, sauter*), c'est-à-dire là où il ne peut y avoir question de résorption, c'est l'opposition aspectuelle qui s'impose.

Pour démontrer que l'article partitif n'est pas le signe d'une partition quelconque nous ne nous sommes donc pas limitée aux seuls noms de dispositions tels que *courage, audace, patience, sagesse*, etc., mais nous avons pris en considération des noms d'états affectifs (des noms de sentiments), des noms d'événements et des noms d'actions / activités.

Mais même si on se limite à des *nomina essendi*, tels que *courage* par exemple, quand on s'aperçoit que ce nom ne désigne pas tout simplement la qualité *courage* prise «en bloc» (et constituant une «masse amorphe»), mais qu'il désigne une disposition à affronter des situations difficiles ou dangereuses, il est plus facile de comprendre que le rapport entre *le courage* générique et *du courage* occasionnel, n'est pas celui de l'opposition *qualité: quantité*, mais celui de *complétude: incomplétude* notionnelle.

Pour cette raison, nous avons essayé, au Chapitre I et au Chapitre II, en nous inspirant des études de A. Wierzbicka et de G. Ryle, de montrer la construction «à tiroir» des noms de dispositions. Au Chapitre I, nous avons présenté des noms de dispositions qui, n'étant pas suffisamment «spécialisés», exigent un complément

prépositionnel ; au Chapitre II, nous avons parlé des noms de qualités en tant que tels (non hyperonymes), représentant des sens plus complexes.

Nous avons voulu montrer, ceci étant le fil conducteur de la présente monographie, le mécanisme de la dérivation du sens de *propriété*, due à l'incomplétude sémantique de la proposition. Ce mécanisme concerne toutes les catégories des noms abstraits : les noms de qualités, les noms d'états affectifs, les noms d'événements, les noms d'activités. Dans le cas des dispositions, la complétude de la proposition (p. ex. *Il a eu l'audace de me contredire*) nous oblige d'attirer l'attention sur le fait de contredire quelqu'un, tandis que l'incomplétude (*Il a (eu) de l'audace*) permet d'attirer l'attention sur la qualité *audace* ; dans celui de noms d'états affectifs (sentiments), la complétude attire l'attention sur la cause du sentiment, p.ex. *J'éprouve la satisfaction d'être seule* (ceci est visible surtout avec des expressions conventionnelles telles que *nous avons l'honneur (+ le plaisir + la joie + le bonheur + le regret) de ...*), tandis que l'incomplétude facilite la perception d'un sentiment en tant qu'état affectif (*J'éprouve de la satisfaction, de la joie, de la tristesse*) ; dans celui des noms d'activités, de nouveau, les propositions complètes nous informent sur ce qui a été réellement dit ou fait, tandis que les propositions incomplètes permettent de centrer notre attention sur le caractère lui-même d'activité (p.ex. *Il lui a fait le bluff de dire qu'il était célibataire = il lui a dit qu'il était célibataire* vs *Il lui a fait du bluff = il lui a dit quelque chose qu'on peut qualifier de «bluff»*).

Il arrive que l'article partitif apparaisse devant les noms qui, comme celui de *sens*, considéré dans l'opinion courante comme un nom abstrait, sont néanmoins précédés le plus souvent de l'article indéfini *un*. Le cas de *intrigue* est semblable en ce sens que, spontanément, nous pensons à *une intrigue*, c'est-à-dire à un événement de caractère itérable. Prenons cependant l'exemple suivant :

"Partout où il faut de la souplesse, de la diplomatie, de l'intrigue même, il [...] est à son affaire" (Siegfried, d'après P. R., entrée *diplomatie* ; c'est moi qui souligne)

F.J. Pelletier (1975) se servirait probablement, dans ces cas, de la notion de «broyeur universel» («universal grinder»), qu'il a lui-même inventée. Quant à nous, nous préférierions nous servir de celle d'«abstracteur universel» ceci étant dû au fait que l'article partitif signale le blocage de la possibilité de résorption d'une position d'argument ouverte par le concept.

NOTES

Avant-propos

1. Le livre de Kleiber 1990: "*L'article Le générique. La genericité sur le mode massif*" qui, paradoxalement, se veut de l'inspiration extensionnelle, constitue selon nous l'argument en faveur de la thèse intensionnelle.

Introduction

1. G. Kleiber 1981: 60 : "La différence entre les trois types de substantifs peut être montrée de la manière suivante :

1) Si X est une occurrence particulière d'un substantif syncatégorématique Y, il ne peut être ni *un Y*, ni *du Y*. Une occurrence de *douceur* n'est ni une douceur, ni de la douceur.

2) Si X est une occurrence particulière d'un substantif catégorématique globalisant Y, on peut dire *c'est du Y*, mais non *c'est un Y*. Une occurrence de *fer* est du fer, mais non un fer.

3) Si X est une occurrence particulière d'un substantif catégorématique individuant Y, on peut dire qu'elle est *un Y*, mais non *du Y*. Une occurrence de *chimpanzé* est un chimpanzé, mais non du chimpanzé.

La règle 1) souligne la non autonomie référentielle des substantifs syncatégorématiques : ils présupposent l'existence d'un concept rassemblant des particuliers dépendants. La règle 2) traduit le caractère continu des catégorématiques globalisants. Ils s'avèrent incapables de distinguer par eux-mêmes les occurrences particulières qu'ils rassemblent. La possibilité de pouvoir dire d'une de leurs occurrences particulières que *C'est du N* souligne que les occurrences particulières auxquelles ils s'appliquent forment néanmoins une catégorie référentielle homogène, mais une catégorie continue. La règle 3) montre que seuls les substantifs catégorématiques individuant renvoient à une catégorie référentielle découpée par avance en individus, de telle sorte qu'une occurrence particulière de *chimpanzé*, par exemple, est obligatoirement conçue comme étant un chimpanzé. La catégorie référentielle présupposée par les individuant est une catégorie discontinue, ou, si l'on préfère, une classe de référents".

2. Evidemment, l'emploi du terme *propriété* à propos de *vérité* doit être traité d'une façon tout à fait particulière. Cf. P.F. Strawson 1949.

3. Idée reprise dans *Pour une logique du sens* (1983: 163).

4. R. Martin (1989: 45) a soulevé le même problème en montrant l'impossibilité d'avoir **Il a de la patience d'ange* ou de **Il a une admirable patience d'ange*. Son explication, à laquelle nous souscrivons, est la suivante : "La différence vient sans doute de ceci que patience marque une propriété intensifiable. Or les différences d'intensité se manifestent seulement dans les individus : la patience ne se différencie que secondairement, par le truchement des individus".

5. Cf. notre article (B. Wydro: 1996).

6. "On dit bien des choses comme : *Il y a du / beaucoup de blanc dans ce tableau*. Mais alors, *blanc* n'est pas exactement un nom de qualité. Il garde sa nature prédicative comme selon les grammairiens de Port Royal les noms de métiers restent des adjectifs prédiqués d'un nom sous-entendu [...]. Sans examiner la question du choix du nom sous-entendu, on peut affirmer que dans *du blanc*, *du* ne détermine pas directement *blanc*, mais un nom comme *espace*". (D. Van de Velde 1996: 283, note 14).

7. De tels exemples ne sont possibles qu'avec certains noms de qualités :

Allegra avait jusque là l'intrépidité et les audaces imprévues des enfants.
(F. Mallet-Joris: *Allegra*: 212).

"Il a des hardiesses et des outrances de ieune". (Maurois, d'après P. R.)

8. Cf. K. Bogacki & S. Karolak 1991: 310.

9. Cf. D. Bécherel 1996: 338.

Chapitre I

1. Dans les syntagmes qui nous intéressent la complétive est, dans la plupart des cas, introduite par la préposition *pour*, rarement par la préposition *à*. Cf. *Avoir du talent pour travailler la nuit* et *Avoir du talent à travailler seul*. P.ex. *Pierre a un certain talent à travailler seul* (Labelle 1974: 105). De même, dans le D.F.C. on trouve : *Paul a des dispositions pour le dessin* et *Un bateau qui a une fâcheuse disposition à chavirer*.

2. Dans les tables établies par G.Gross (non publiées) *aptitude pour* et *capacité à* se combinent avec les mêmes opérateurs: *avoir*, *être de*, *faire preuve de*, *manifester*, *montrer*, *témoigner*. Dans A. Meunier (1980) *apte* et *capable* se trouvent dans les tables ANO.

3. Tables syntaxiques non publiées, établies par G. Gross au Laboratoire de Linguistique Informatique à l'Université Paris XIII.

4. Il faut distinguer l'emploi dispositionnel₁ de l'emploi dispositionnel₂ où *folie* a un sens différent : *Nous n'avons certes pas la folie de leur interdire de penser ce qu'ils pensent ni de croire ce qu'ils croient*. (F. Mauriac, *Le Cahier Noir* 1947: 69).

5. Dans ce dernier cas on a affaire à la situation décrite par Karolak (1989: 92) : "Quand le SN dépendant est virtuel et représente une notion pure, le SN complexe dérivé reçoit la valeur d'unicité et véhicule un prédicat virtuel complexe".

Chapitre II

1. Il faut noter le manque de correspondance entre *avoir de l'éducation* et *être éduqué* en français moderne. Cette deuxième expression correspond plutôt à *avoir de l'instruction*. *Avoir de l'éducation* signifie : savoir se comporter en société, savoir pratiquer les "usages de la société", respecter les règles du savoir-vivre.

2. Pourtant, on trouve chez Guillaume (1975: 243) le passage suivant : "*Avoir de la raison*, c'est posséder en soi une partie de la puissance qui permet d'*avoir raison* en effet".

3. Il est à noter que le dictionnaire français-polonais mentionne l'existence de *avoir de l'idée*, mais à l'état actuel de la langue cette expression ne s'emploie plus, on est obligé de dire *avoir des idées*.

4. **Avoir de l'invention* est impossible (Cf. pol. *mieć inwencję*); on peut avoir, par contre, *il a le don de l'invention*, *il a un don d'invention*, *il a un esprit d'invention* (P. R.) , *il a l'esprit d'invention* (D. F. C.).

5. On doit noter une différence de sens entre *avoir de l'imagination* et *être imaginatif*; p. ex. *un enfant imaginatif* = *un enfant bricoleur*.

6. Les expressions dans lesquelles l'esprit apparaît comme «endroit», «principe» ou «siège» de la vie intellectuelle sont, par exemple : *Cette idée m'est sortie de l'esprit* , *Il m'est venu à l'esprit que ...* (T. L. F.), *Ce qui est présent à l'esprit*, *Contenu de l'esprit*, *Tourner, retourner une idée dans son esprit*, etc. (Le Robert). On voit immédiatement qu'il s'agit de métaphores et que chacune des expressions citées se laisse facilement paraphraser avec le verbe *penser*. Les plus nombreuses sont les expressions qui caractérisent ce «siège», c'est-à-dire caractérisent la façon de penser. Les SN fondés sur *esprit* et suivis d'un adjectif entrent dans deux types de structures avec le verbe *avoir* : celle où le syntagme est précédé de l'article indéfini (*avoir un esprit subtil, inventif, solide, rapide, ouvert, etc.*) et celles où il est

précédé de l'article défini (*avoir l'esprit lent, faux, médiocre ; avoir l'esprit bien fait; avoir l'esprit enfoncé dans la matière; avoir l'esprit observateur*). Nous n'avons pas su analyser d'une façon approfondie la distribution des adjectifs particuliers par rapport à ces deux types de SN ; ce qui est intéressant de noter c'est le fait qu'avec certains adjectifs les deux constructions sont possibles : cf. les deux définitions de *ingénieux* : "*qui a l'esprit inventif*" (P. R.) vs "*se dit de qqn qui a un esprit inventif*", (D. F. C.). Notre hypothèse est que *avoir un esprit inventif* est censé caractériser directement la personne concernée à travers sa façon de penser (cf. Guillaume : *elle a des yeux bleus* → *elle est telle que ses yeux sont bleus*) tandis qu'avec *avoir l'esprit inventif* on thématise la façon de penser de quelqu'un. La preuve en serait l'existence d'expressions métonymiques comme *C'est un esprit subtil, raffiné, pénétrant; c'est un esprit buté, entêté ; c'est un esprit conventionnel, traditionnel, original, paradoxal, etc.* N. Furukawa (1996) parle dans ce cas d'une «prédication seconde».

7. Nous devons signaler une étude passionnante de D. Bécherel (1996) où l'auteur analyse les rapports entre *homme d'esprit, homme spirituel, homme de génie, etc.*

8. Cf. cependant les définitions de *intelligent* : *qui a, manifeste de l'intelligence* (D. F. C.) ; *qui dénote de l'intelligence. (Visage, regard intelligent. Réponse intelligente)* (P. R. *intelligent* 3°). Mais le P. R. souligne à la fois que cet emploi concerne les «choses».

9. Le problème est signalé par J.-C. Anscombe (1996: 261) : ?? *L'homme possède de (l'intelligence + la volonté + la conscience)*.

10. Les adjectifs liés à l'intelligence cités par Ryle, qu'il appelle «termes mi-dispositifs, mi-épisodes» : "vigilant", "soigneux", "critique", "ingénieux", "logique" (G. Ryle 1978: 47) méritent l'attention.

11. Selon certains locuteurs natifs il faut dire *avoir une intelligence vive, pénétrante, lente, faible, épaisse*.

12. Pour traduire en polonais les expressions avec ce sens virtuel, on se sert de l'expression *rozumieć się na czymś, mieć pojęcie o czymś*.

13. Il serait curieux, enfin, d'essayer d'expliquer les mystérieuses *intelligences angéliques* qui apparaissent dans le *Nom de la rose* de U. Eco. S'agirait-il de différentes façons de comprendre dont l'incarnation seraient les anges? / = des façons de comprendre «angéliques» ?

14. On trouve dans Meunier (1978: 199) l'exemple intéressant : *Pierre a l'ampleur de vues de discerner immédiatement les corollaires d'un problème*. Mais **Pierre a de l'ampleur de vues* serait impossible.

15. Notons que **avoir du réflexe* n'est pas possible. En polonais, par contre, l'expression équivalente existe : *mieć refleks*. Cf. *Automobiliste qui a de bons réflexes* mais : *Il a eu le réflexe de freiner ; Vous avez manqué de réflexe, il fallait répondre oui.* (P. R.) Cf. aussi : *Les familles les plus défavorisées n'ont pas le réflexe d'envoyer leurs enfants pratiquer des activités culturelles.* (Le Monde, Heures locales, 18-19 sept. 1994, p. 1). Ici le mot *réflexe* est synonyme de celui d'habitude.

16. Les expressions prédicatives citées qui sont les exposants superficiels de ce prédicat n'expriment pourtant pas une relation à deux termes entre *x* et *p*. Il s'agit dans ce cas-là du même type de rapport qui existe entre *x* et *p* impliqués par le prédicat PENSER QUE.

17. Cf. Guillaume 1975: chap. XIII pour ce genre de syntagmes. Cf. aussi la définition de l'adjectif *intuitif* dans le D. F. C. : "Se dit d'une personne qui a l'intuition pour qualité essentielle". Nous croyons qu'il y a analogie avec l'exemple que nous citons.

18. Dans les constructions avec *éprouver* l'incomplétude est due à la structure de la proposition : Cf. *La compassion, la pitié que x éprouve pour y (le sentiment de compassion, de pitié de x pour y)* vs *x éprouve de la compassion, de la pitié pour y (un sentiment de compassion, de pitié pour y)*. Avec *faculté d'éprouver la compassion, la sympathie* on a affaire à un emploi générique (*faculté*) ou *la compassion, la sympathie* ont le statut de notions pures, d'«objets notionnels», il s'agit de *sentiment de pitié, de compassion de tout x virtuel pour tout y virtuel*.

19. Cf. les expressions comme: *Cheval qui a de la branche* (Le Petit Robert, entrée : *branche*) ; *Avoir de la branche* (*pochodzić ze znakomitego rodu*) ; *être racé, avoir de l'allure et de la distinction* ; *Avoir de la race* = *posséder les qualités propres à sa race* [on souligne le fait de les posséder] ; *représenter une race* ; *être de race pure, noble, être racé* ; *Avoir du sang bleu* = *être d'origine noble*.

20. Voir, à ce propos, M. Galmiche 1987: 192-193.

21. Pour parler du tempérament d'une façon métonymique on se sert du nom *sang* ; c'est ainsi qu'on dit : *avoir le sang chaud* ou *avoir du sang dans les veines*, ou encore, pour dire que quelqu'un manque de tempérament : *avoir du sang de poulet, de navet*.

22. On trouve aussi dans L. Zaręba 1969 : *avoir (jeter) un (du) jus = mieć fason, smak, być eleganckim, mieć zyk*.

23. Notons l'existence, en français, de l'expression *avoir le geste large* qui désigne la qualité de largesse ; ce qui est curieux c'est que la construction partitive inexistante en français : **avoir du geste*, possède son correspondant en polonais : on peut dire *mieć szeroki gest* mais aussi, tout simplement, *mieć gest*.

24. Notons ici que l'expression *avoir de la vue* désigne la possibilité de voir quelque chose de beau (Cf. *Maison d'où l'on a de la vue* → ... *d'où l'on a la vue sur...*)

25. Ceci ne veut pas dire qu'il y a synonymie entre *elle est belle* et *elle a de la beauté*. Cette deuxième expression signale que la personne dont on parle possède quelque chose de particulier qui la rend belle (aux yeux de certains).

26. Selon S. Karolak (1989: 115) les concepts de vice et de vertu ouvrent l'unique position pour un objet personnel.

Chapitre III

1. *Culpabilité* figure sur la liste des sentiments de F. Gheerbrant (1978) et sur celle de K. Bogacki (1986) ; de plus, ce nom se combine avec les verbes opérateurs de sentiments tels que *éprouver* et *concevoir*.

2. On peut avoir aussi : *éprouver un sentiment de triomphe*, bien que *trionphe* ne soit pas un nom de sentiment à part entière : **éprouver du triomphe* est impossible.

3. Il est extrêmement difficile, à quelqu'un pour qui la langue française n'est pas sa langue maternelle, de se prononcer sur la compatibilité de l'article partitif avec certains noms. En polonais, les noms tels que *uczucie* ou *poczucie* tout comme en français le nom *sentiment*, sont polysémiques ; pour cette raison, nous proposons de montrer certaines contraintes distributionnelles relatives aux noms qui font difficulté :

ÉTRANGETÉ - **éprouver de l'étrangeté* mais avoir une impression d'étrangeté.

ISOLEMENT - **éprouver de l'isolement* mais avoir une impression d'isolement.

INUTILITÉ - **éprouver de l'inutilité* mais avoir une impression d'inutilité.

INSÉCURITÉ - **éprouver de l'insécurité* mais avoir une impression d'insécurité.

CONTRAINTÉ - **éprouver de la contrainte / *une contrainte* mais je vis sous la contrainte.

INADAPTATION - **éprouver de l'inadaptation* mais je ressens un manque d'adaptation.

INJUSTICE - **ressentir/*sentir de l'injustice* mais : je ressens une injustice ; j'ai le sentiment d'une injustice ; je sens que c'est injuste ; je sens qu'il y a là de l'injustice ; ? j'ai un sentiment d'injustice ; je sens qu'une injustice a été commise.

TRIOMPHE - **j'ai eu un sentiment de triomphe ; *j'ai eu une impression de triomphe* mais : j'ai éprouvé un sentiment de triomphe ; j'ai eu un pressentiment de triomphe ; dans D. F. C. triomphe : pousser un cri de triomphe (= de joie pour avoir réussi) ; dans P. R. : par ext. : joie rayonnante que donne la victoire, grande satisfaction.

COMPLEXE - *éprouver du complexe.

par contre :

DIFFICULTÉ - *éprouver de la difficulté à faire qqch*.

4. *Solitude* de même qu'*aliénation* sont traités de sentiments par Gheerbrant (ils figurent sur sa liste). K. Bogacki n'a envisagé sur la sienne qu'*aliénation* (LSNR), très justement, selon nous, car il

serait difficile de dire *la solitude est un sentiment*. *Isolation* n'est pas non plus un sentiment. (*? *Eprouver de la solitude / de l'aliénation / de l'isolation / de l'isolement / de l'abandon*).

5. La table AA comprend 64 noms, dont certains ne sont pas des noms de sentiments à proprement parler, mais désignent néanmoins des états psychiques ou des attitudes (tel est le cas de *animosité, circonspection, clémence, complicité, complaisance, connivence, désaccord, fidélité, hostilité, indulgence, inimitié, neutralité, prévention, réticence, sollicitude* et *soupçon*), certains aussi, à leur tour, ne se combinent pas avec l'article partitif (comme *égards, espoirs, faveur, regrets* et *souvenir*).

6. Pour *qqn* mais aussi : à l'*égard* de *qqn* ou *envers qqn*.

7. *Inimitié* et *sollicitude* se trouvent néanmoins sur la liste des sentiments de F. Gheerbrant.

8. Dans *Eva éprouve de l'amour pour Luc* il s'agit exclusivement de l'amour entre un homme et une femme.

9. Cf. F. Gheerbrant (1978: 291): "Certains noms qui peuvent être classés par le *Ncl* *sentiment* comme *orgueil, fierté, timidité* entrent également dans un autre paradigme classificatoire où *Ncl* = *qualité*".

10. Cette liste est énorme. Elle est présentée dans le travail de A. Meunier 1980.

11. "la notion de charité désigne, d'une part, une propriété permanente dispositive, à savoir l'état de choses où un objet humain a une structure psychique telle qu'il est prêt à exécuter des actes de charité, et, de l'autre, une manifestation de charité, donc un acte concret, tout comme bonté, cruauté, méchanceté" (S.Karolak 1989: 106-107).

12. Le nom *émerveillement* qui est classé parmi les LSRNC signifie cependant une très grande admiration ; pour cette raison nous avons décidé de le placer dans cette sous-classe.

13. Le nom *ferveur* (LSNR), de son côté, rappelle celui d'*enthousiasme* (LSRC).

14. L'expression *avoir de la jalousie pour* qui (avec *concevoir, éprouver, avoir de la jalousie pour* est citée par G. R.) est selon des locuteurs natifs une expression qui ne s'emploie pas.

15. Cf. aussi : *Ma bouche s'ouvre toute grande contre mes ennemis, car j'éprouve la joie de ton salut*. (I Samuel, 2, 1) → le salut est une joie.

16. On dit : *avoir le spleen, avoir le cafard, avoir le noir*.

17. Notons quelques faits concernant la distribution des noms de sentiments de peur (d'après la liste non publiée établie par G. Gross) : *affolement, ahurissement* et *alarme* ne se combinent pas avec *éprouver, ressentir* : **éprouver* / **ressentir* de l'(ahurissement + affolement + alarme) ; *concevoir* n'est point possible avec *horreur, peur, stupeur, égarement, ahurissement, trouille* et *trac* (on a : *prendre peur*) ; *avoir* est impossible avec *effarouchement* et *horreur* : **avoir de l'effarouchement, *avoir de l'horreur* ; on a, par contre, *avoir horreur de* ; *manifester* est possible avec tous les noms sauf *horreur* : **manifester de l'horreur* ; *sentir* : **sentir de l'ahurissement, *de la peur, *de la stupeur, témoigner* : *témoigner du / de la (anxiété + appréhension + ahurissement + effarement + inquiétude)* ; **témoigner du / de la (affolement + angoisse + crainte + effarouchement + effroi + épouvante + frayeur + frousse + hantise + horreur + panique + peur + stupeur + trac + terreur + trouille)*.

18. Les expressions *avoir le trac, avoir la frousse, avoir la trouille* avec l'article défini, sont à «mi-chemin» entre les expressions de sentiments de peur et celles qui décrivent des symptômes du sentiment de peur. A notre avis, elles ressemblent à des noms de maladies. Cf. les travaux sur les noms de maladie de A. Boone (1989) et J. Labelle (1986). On peut ajouter à cette liste d'autres expressions figées qui relèvent du français populaire : *avoir (la pétoche + les chocottes + les foies + les copeaux + les grelots + les jetons)*. D'autre part, à regarder l'étymologie d'autres noms de sentiments de peur, on s'aperçoit qu'ils désignent également des sensations physiques, p.ex. *anxiété* ou *angoisse* qui signifient «serrement de la gorge».

19. "On się boi = on się czuje tak, jak się zwykle czujemy, kiedy sądzimy, że może się nam stać coś złego, i chcemy żeby się to nie stało". (A. Wierzbicka 1971: 39).

20. "Łękam się = czuję się tak, jak się czujemy wtedy, kiedy czujemy, że może nam się stać coś złego, i pragniemy, żeby się nie stało". (A. Wierzbicka 1971: 41-42).

21. "Trwoga = to, co czujemy wtedy, kiedy czujemy, że stanie się (nam) coś złego i pragniemy, żeby się nie stało". (A. Wierzbicka 1971: 41).

22. "Obawiam się = myślę, że może stać się coś, co pragnę, aby się nie stało". (A. Wierzbicka 1971: 42).

23. "I do not believe that «want» and «desire» are stylistic variants meaning the same thing. «Want», I believe, is elementary, while «desire» is not : is has to be somehow reduced to a combination of two elementary units - «want» and «feel» or «diswant» and «feel». [...] Fear and anxiety would seem to be another pair of the same kind : a frightened person diswants something (bad for him) to happen, innerly opposes it, unable as he feels to prevent it from happening ; a person in anxiety desires something bad not to happen ; no matter how intense this desire may be, it does not assume the character of an active inner opposition. In other (equally metaphorical) words : fear expresses itself in a cry of «no!», whilst anxiety is speechless". (A. Wierzbicka 1972: 65).

Cette distinction qui en apparence ne doit pas concerner le problème de la détermination se révèle néanmoins importante pour expliquer l'opposition présence : absence de déterminant, question que nous traitons au chapitre VI.

24. Pour ce qui est des expressions telles que *avoir l'espoir*, *avoir (bon)espoir*, *perdre espoir* et *perdre l'espoir* nous envisageons d'y consacrer une étude à part.

25. On trouve dans le Petit Robert : *Il a la terreur d'être assassiné* mais cette expression est contestée par des locuteurs natifs qui proposent : *Il a peur d'être assassiné* ou *La peur d'être assassiné l'obsède*.

26. F. Gheerbrant (1978: 33) rappelle aussi que le verbe *causer* n'est pas un opérateur de nominalisation.

27. Ainsi que des verbes synonymes, tels que p.ex les synonymes de *exciter* : *allumer*, *embraser*, *enflammer*, *attiser* (mentionnés par Gheerbrant 1973: 54).

28. Signalons, avec *inspirer*, la construction avec l'article *ø* : *inspirer confiance à qqn*.

Chapitre IV

1. Cf. voir aussi C. Vet (1980: 55-57) et S. Karolak (1993).

2. Cf. : *un clin d'oeil* et *faire de l'oeil*.

3. Notons que **avoir (de l'occasion + de l'opportunité + de la possibilité)* sont tout à fait inadmissibles.

Chapitre V (activités)

1. Voir, à propos de *recherche* Giry-Schneider 1987: 73.

2. *Faire de la littérature* et *cultiver les lettres* : Guillaume 1919: 195 : "Il importe de pouvoir discerner très exactement la limite des verbes de causation. C'est le point où l'esprit recouvre la liberté de se représenter l'objet autrement qu'en devenir. Ainsi *cultiver* n'est déjà plus verbe de causation, car on cultive ce qui existe. Aussi dira-t-on : *cultiver les lettres*, en regard de *faire de la littérature*".

3. Le mécanisme est le même que celui dont parle Galmiche à propos des noms tels que *pharmacie* vs *médicaments*, *paperasserie* vs *papiers*, etc. (Galmiche 1985).

4. Cf. les exemples cités par M. Gross (1975: 111) :

**Paul fait (de la broderie + du dessin) de ce motif.*

Paul fait (de la broderie + du dessin) de fleurs.

5. Cf. Giry 1978: 173 :

"Certaines expressions admettent les deux déterminants *un* et *du* avec le changement de sens (ou d'aspect) évoqué ci-dessus ; ce sont

6. Il faut signaler l'expression *faire des ménages* dont le sens est différent ; dans ce cas il ne s'agit pas d'une maîtresse de maison qui s'occupe de son ménage (*fait le ménage, fait du ménage*) mais d'une femme de ménage qui fait le ménage chez les autres.

7. Cf. *Le Livre de la Genèse*, 1, 3 : "Dieu dit : «Que la lumière soit !» et la lumière fut".

8. Cf. M. Galmiche (1987: 192): "De fait, il est peu vraisemblable, comme on le prétend régulièrement, que tout nom dit «comptable» puisse devenir «massif». C'est le cas précisément des termes utilisés dans les syntagmes de mesure [...] : **du kilo*, **de la livre*, **du mètre*, [...]. Mais c'est aussi le cas de nombreux noms qui, sans toujours mesurer, permettent de diviser, de repérer, de distinguer, etc. ; il peut s'agir de termes applicables à l'ensemble du lexique (ou presque) : **de la catégorie*, **du genre*, **de la sorte de*, **de la partie*, **du morceau*, etc. ou de termes réservés à des domaines spécifiques : **du chapitre* (de livre), **du paragraphe*, **du mouvement* (de symphonie), **de la partie* (de violon), **de la conclusion* (d'un développement), **de l'extrait* (d'un texte), etc.". La même idée est reprise dans M. Galmiche (1989: 68-69).

9. Il faut distinguer *faire du scandale* (= *faire du bruit*) de *faire scandale* (*causer un scandale*), cf. P. R. *tapage* (*qui fit bruit et même tapage*). Cf. encore *faire grand bruit* (FNPNA) et *faire grand bruit sur* (FCPNA).

10. Voir Giry-Schneider 1978: 181.

11. Il ne faut pas confondre *faire des potins* des tables F8 et *faire du potin* des tables FN, dont le sens est : *élever de vives protestations, faire un scandale* (D.F.C.), *bruit, tapage, vacarme* (Le Petit Robert).

12. L'article indéfini *un* dans *Il y a un commerce du blé ...* révèle, de son côté, que c'est la position de ceux qui entretiennent des relations de vente et d'achat qui n'est pas explicitée ; la réponse n'est fournie que par le syntagme adjectif : *entre la France et l'Angleterre*. Pour ce qui est de la variante considérée comme douteuse par Giry-Schneider, nous pouvons la commenter de la façon suivante : le syntagme composé *La France et l'Angleterre* est ambigu : 1° cela peut signifier en effet que ces deux pays sont en relation commerciale ; 2° cela peut signifier que La France et l'Angleterre commercent ensemble avec d'autres pays.

13. M. Gross rappelle toutefois (1975: 112, note 3) qu'il ne faut pas oublier "l'interprétation «générique» de *un*" et propose l'exemple : *Il fait un dessin très méticuleux* qui aurait comme signification *Il dessine méticuleusement* (= *il a l'habitude de dessiner méticuleusement*). Notons que **faire du dessin méticuleux* n'est pas acceptable mais que, par contre, ?*faire du dessin* (*industriel + graphique + géométrique + par projection + de mode + de publicité*) nous semblent possibles, à côté de *faire des dessins* (*industriels + graphiques + géométriques, etc.*).

14. Le problème soulevé par Van de Velde, celui de l'opposition entre la construction verbale et la construction nominale avec le verbe *faire* est un problème extrêmement important dans la mesure où l'on se demande à quoi bon se servir de la construction en *faire* alors que le verbe existe. Or, avec la table F6, que nous avons décidé d'omettre on a l'impression que ces constructions ne sont employées que très rarement :

"L'étude de ces verbes montre qu'il serait peut-être justifié de les rattacher à F2. En effet, mis à part leur complément prépositionnel obligatoire, ces verbes ne diffèrent pas de ceux de F2, d'autant moins qu'avec *faire* ce complément n'est pas toujours obligatoire. Les propriétés syntaxiques sont les mêmes que celles qui désignent des activités techniques (*balayer, balayage*), notamment celles qui concernent les contraintes entre *Dét* et *Dét I*. Du point de vue sémantique, il ne semble pas y avoir de différence de sens fondamentale. Mais on peut considérer qu'ils forment une classe résiduelle dans la mesure où les expressions de F6 sont beaucoup moins naturelles que les verbes correspondants, et beaucoup moins naturelles que celles des autres classes".

Il faut noter cependant que *faire de la récupération* qui figure dans cette table est une expression courante à sens «spécialisé» et signifie *récupérer des objets usagés*. Elle fait également partie de la table

FN ; Giry-Schneider en parle dans le Glossaire (1987: 244). L'expression *faire du rangement* nous semble tout aussi naturelle. Il se peut que les 56 constructions avec l'article partitif possible (pour 120 au total) de la table F6 sont des expressions à sens spécialisé.

15. Selon les tables de Giry-Schneider (tables F3-1) *faire de la conversation à qqn* est impossible; on trouve cependant l'exemple suivant :

-Le sabre doit être très lourd, n'est-ce pas? - demanda Stéphanie pour faire de la conversation et manifester de l'intérêt. (R. Gary 1974 , Les têtes de Stéphanie : 364).

L'emploi du partitif nous semble tout à fait justifié ; *converser avec quelqu'un* implique qu'on parle des choses différentes, non explicitées (d'où l'incomplétude). *Faire de la conversation* est , de ce point de vue, analogue à *avoir de la conversation* (= faculté d'aborder des sujets différents).

16. De même que *avoir de la conversation* signifie la disposition d'aborder des sujets variés d'une façon intéressante, *avoir du baratin* désigne celle de parler aisément (*avoir la parole aisée, avoir la langue bien pendue*).

17. Il nous faut parler à cet endroit d'une expression synonyme à *faire illusion*, signalée par le T. L. F. Il s'agit notamment de *donner l'impression*. L'exemple cité est le suivant:

Mais le roman a cet avantage de donner l'impression, de rendre vivant encore. (La Varende, d'après G.R.)

L'expression est considérée comme rare, mais elle confirme, une fois de plus, l'hypothèse que l'article zéro est une variante distributionnelle de l'article défini. Que signale l'article défini dans *donner l'impression* ? Selon nous, il s'agit d'un emploi elliptique. On pourrait se demander : *donner l'impression de quoi?, rendre vivant quoi?* La réponse est qu'il s'agit de *rendre vivant l'univers du roman, de donner l'impression que l'univers représenté est vivant, de donner l'impression de la réalité*. En polonais : *stwarza iluzję (rzeczywistości), ożywia*.

18. Cette solution nous a été suggérée par S. Karolak. Nous parlons plus longuement de cette hypothèse au chapitre VI.

Chapitre VI

1. L'exemple que voici confirmerait cette hypothèse :

Nous vivons en des temps où les savants es choses divines n'ont crainte de proclamer que le pape est un hérétique . (U. Eco, Le nom de la rose: 375).

2. Cf. aussi : *N'aie crainte ... (U. Eco, Le nom de la rose: 467).*

3. T.L.F. note l'emploi vieilli de *faire chagrin*.

4. On pourrait s'attendre ici à *j'ai eu du plaisir* ; mais le sens serait différent; il s'agirait d'un plaisir sensuel.

5. On ne peut pas oublier que *tort* dans *faire du tort* ont un sens totalement différent de celui de *avoir tort*.

BIBLIOGRAPHIE

- AJDUKIEWICZ K. (1985), *Język i poznanie*, PWN, Warszawa
- ANSCOMBRE J.-C. (1995), *Morphologie et représentation événementielle : le cas des noms de sentiment et d'attitude*, *Langue française*, n° 105, pp. 40-54
- ANSCOMBRE J.-C. (1996), *Noms de sentiment, noms d'attitude et noms abstraits*, [in:] *Les noms abstraits. Histoire et Théories*, Actes du Colloque de Dunkerque (18 sept. 1992), N. Flaux, M. Glatigny, D. Samain éd., Presses Universitaires du Septentrion, pp. 257-274
- BECHEREL D. (1996), *Comparaison des structures No-DE-N abstrait / No-Adj : un homme de courage / un homme courageux* in *Les noms abstraits. Histoire et Théories*, Actes du Colloque de Dunkerque (18 sept. 1992), N. Flaux, M. Glatigny, D. Samain éd., Presses Universitaires du Septentrion, pp. 337-348
- BOGACKI K. (1987), *Surprise, amour, timidité ou une promenade sentimentale*, [in:] *Lexique et grammaire des langues romanes*. Actes du colloque international de linguistique romane. Jadwisin 24 - 28 septembre 1984., K. Bogacki éd., Wydawnictwa Uniwersytetu Warszawskiego
- BOGACKI K. (1989), *Termes de masse et décomposition lexicale*, [in:] *Termes massifs et termes comptables*, *Recherches linguistiques XIII*, J. David & G. Kleiber éd., Klincksieck, Paris, pp. 79-92
- BOGACKI K. (1990), *Représentations sémantiques et contraintes de surface en français*, PWN, Warszawa
- BOGACKI K., KAROLAK S. (1991), *Fondements d'une grammaire à base sémantique*, *Lingua e stile*, a. XXVI, n° 3, pp. 309-345
- BOONE A. (1989), *La distinction massif / comptable et les noms de maladie*, [in:] *Termes massifs et termes comptables*, *Recherches linguistiques XIII*, J. David & G. Kleiber éd., Klincksieck, Paris, pp. 109-123
- CARLSON L. (1981), *Aspect and Quantification*, *Syntax and Semantics*, n° 14, pp. 31-64
- CULIOLI A. (1974), *A propos des énoncés exclamatifs*, *Langue française*, n° 22, pp. 6-15
- DAŃBSKA I. (1984), *Wprowadzenie do starożytnej semiotyki greckiej*. Ossolineum, Wrocław-Warszawa-Kraków-Gdańsk-Łódź
- DUCROT O. (1970), *Les indéfinis et l'énonciation*, *Langages*, n° 17, pp. 91-111
- DUCROT O. (1975), *Je trouve que...*, *Semantikos*, 1, n° 1, pp. 63-88
- DUCROT O. (1979), *L'imparfait en français*, *Linguistische Berichte*, n° 60, pp. 1-23
- DUCROT O. (1980), *Les mots du discours*, Minuit, Paris
- ENGLEBERT A. (1992), *Le «petit mot» DE*, Droz, Genève-Paris
- FREGE G. (1971), *Ecrits logiques et philosophiques*, Editions du Seuil, Paris
- FURUKAWA N. (1986), *L'article et le problème de la référence en français*, Tokyo, France-Tosho, dépôt chez Nizet, Paris
- FURUKAWA N. (1996), *Grammaire de la prédication seconde*, Louvain-la-Neuve, Duculot

- GALMICHE M. (1977), *Quantificateurs, référence et théorie transformationnelle*, Langages, n° 48, pp. 3-49
- GALMICHE M. (1983), *Les ambiguïtés référentielles ou les pièges de la référence*, Langue française, n° 57, pp. 60-86
- GALMICHE M. (1983), *L'utilisation des articles génériques comme mode de donation de la vérité*, Linx, n°9, pp. 29-87
- GALMICHE M. (1985), *Phrases, syntagmes et articles génériques*, Langages, n° 79, pp. 1-39
- GALMICHE M. (1986a), *Note sur les noms de masse et le partitif*, Langue française, n° 72, pp. 40-53
- GALMICHE M. (1986b), *Référence indéfinie, événements, propriétés et pertinence*, [in:] *Déterminants: syntaxe et sémantique*, Recherches linguistiques XI, J. David & G. Kleiber éd., Klincksieck, Paris, pp. 41-71
- GALMICHE M. (1987), *A propos de la distinction massif / comptable*, Modèles linguistiques, n° 9 : 2, pp. 179-203
- GALMICHE M. (1989), *Massif / comptable : de l'un à l'autre et inversement*, [in:] *Termes massifs et termes comptables*, Recherches linguistiques XIII, J. David & G. Kleiber éd., Klincksieck, Paris pp. 63-77
- GHEERBRANT F. (1978), *La nominalisation et les verbes de sentiment*, Thèse de 3° cycle, Université Paris VII
- GIRY-SCHNEIDER J. (1978), *Les nominalisations en français. L'opérateur FAIRE dans le lexique*, Droz, Genève
- GIRY-SCHNEIDER J. (1986), *Les noms construits avec faire : compléments ou prédicats?*, Langue française, n° 69, pp. 49-64
- GIRY-SCHNEIDER J. (1987), *Les prédicats nominaux en français: Les phrases simples à verbe support*, Droz, Genève
- GROSS G. (1982), *Un cas de construction inverse : donner et recevoir.*, Lingvisticæ Investigationes, n°4 : 1
- GROSS G. (1985), *Syntaxe du déterminant possessif*, [in:] *Déterminants : syntaxe et sémantique*, Recherches linguistiques XI, J. David & G. Kleiber éd., Klincksieck, Paris, pp. 89-111
- GROSS G. (1989), *Les constructions converses du français*, Droz, Genève
- GROSS G. (1994), *Classes d'objets et description des verbes*, Langages, n° 115
- GROSS G., VIVÈS R. (1986), *Les constructions nominales et l'élaboration d'un lexique grammairal*, Langue Française, n°69, pp. 5-27
- GROSS M. (1975), *Méthodes en syntaxe*, Ed. Hermann, Paris
- GROSS M. (1981), *Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique*, Langages, n° 63
- GROSS M. (1988), *Les limites de la phrase figée*, Langages, n° 90
- GUERICOLAS (1987), *Les phrases dispositionnelles : une approche informelle*, [in:] *Rencontres avec la généricité*, Recherches linguistiques XII, G. Kleiber éd., Klincksieck, Paris
- GUILLAUME G. (1975), (réédition), *Le problème de l'article et sa solution dans la langue française*, Lib. A. G. Nizet, Paris

- GUILLAUME G. (1971), *Leçons de linguistique 1948-1949*, série B, Klincksieck, Paris
- JESPERSEN O. (1992), *La philosophie de la grammaire*, Gallimard, Paris
- KAROLAK S. (1983a), *Contexte prédicatif, quantification et détermination*, *Linguisticæ Investigationes*, n° 7 : 2, pp. 355-375
- KAROLAK S. (1983b), *Le niveau de l'analyse sémantique nécessaire à la description syntaxique contrastive*, *Neophilologica*, n° 2, pp. 16-27
- KAROLAK S. (1985), *Le statut de l'article dans une grammaire à base sémantique*, [in:] *Déterminants : syntaxe et sémantique*, *Recherches linguistiques XI*, J. David & G. Kleiber édés, Klincksieck, Paris, pp. 135-155
- KAROLAK S. (1986), *Réflexions sur la théorie de l'article de Gustave Guillaume*, *Linguisticæ Investigationes*, n° 10 : 1, pp. 131-151
- KAROLAK S. (1987), *Distinctions : usage référentiel / usage attributif, spécifique / non spécifique et le syntagme nominal slave*, *Revue des Etudes slaves*, LIX, n° 3, pp. 597-615
- KAROLAK S. (1989), *L'article et la valeur du syntagme nominal*, P. U. F., Paris
- KAROLAK S. (1990), *Kwantyfikacja i determinacja w językach naturalnych*, PWN, Warszawa
- KAROLAK S. (1993), *Arguments sémantiques contre la distinction aspect / modalité d'action*, *Studi Italiani di Linguistica Teorica e Applicata*, a. XXII, n° 2, pp. 255-284
- KAROLAK S. (1995), *Etudes sur l'article et la détermination*, Wydawnictwo Naukowe WSP, Kraków
- KLEIBER G. (1981), *Problèmes de référence : descriptions définies et noms propres*, *Recherches linguistiques VI*, Klincksieck, Paris
- KLEIBER G. (1985), *Du côté de la généricité verbale : les approches quantificationnelles*, *Langages*, n° 79, pp. 61-88
- KLEIBER G. (1987), *Du côté de la référence verbale : les phrases habituelles*, Peter Lang, Berne
- KLEIBER G. (1989a), *L'opposition massif/comptable et les adjectifs*, [in:] *Termes massifs et termes comptables*, *Recherches linguistiques XIII*, J. David & G. Kleiber édés, Klincksieck, Paris, pp. 267-292
- KLEIBER G. (1989b), *Le générique : un massif?*, *Langages*, n° 94, pp. 73-113
- KLEIBER G. (1990), *L'article Le générique. La généricité sur le mode massif*, Droz, Genève
- KLEIBER G., GALMICHE M. (1996), *Sur les noms abstraits* [in:] *Les noms abstraits. Histoire et Théories*, Actes du Colloque de Dunkerque (18 sept. 1992), N. Flaux, M. Glatigny, D. Samain édés, Presses Universitaires du Septentrion, pp. 23-40
- LABELLE J. (1974), *Etude de constructions avec opérateur AVOIR (nominalisations et extensions)*. Thèse de 3^e cycle, Université Paris VII
- LABELLE J. (1986), *Grammaire des noms de maladie*, *Langue française*, n° 69, pp. 108-128
- LALANDE L. (1975), *Vocabulaire de la Philosophie*, P. U. F., Paris
- MALHERBE M. (1996), *La théorie des noms chez John Stuart Mill : abstraction et connotation*, [in:] *Les noms abstraits. Histoire et Théories*, Actes du Colloque de Dunkerque (1 sept. 1992), N. Flaux, M. Glatigny, D. Samain édés, Presses Universitaires du Septentrion, pp. 127-134

- MARANDIN J.-M. (1984), *Miniatures sentimentales : syntaxe et discours dans une description lexicale*, Lynx, n°10, pp. 75-95
- MARTIN R. (1983a), *De la double extensité du partitif*, Langue française, n° 57, pp. 34-42
- MARTIN R. (1983b), *Pour une logique du sens*, P. U. F., Paris
- MARTIN R. (1989), *La référence «massive» des unités nominales*, [in:] *Termes massifs et termes comptables*, Recherches linguistiques XIII, J. David & G. Kleiber édés, Klincksieck, Paris, pp. 37-46
- MARTIN R. (1996), *Le fantôme du nom abstrait*, [in:] *Les noms abstraits. Histoire et Théories*, Actes du Colloque de Dunkerque (18 sept. 1992), N. Flaux, M. Glatigny, D. Samain édés, Presses Universitaires du Septentrion, pp. 41-50
- MEUNIER A. (1980), *Nominalisations d'adjectifs par verbes supports*. Thèse de 3° cycle, Université Paris VII
- MILNER J.-C. (1978), *De la syntaxe à l'interprétation*, Les Editions du Seuil, Paris
- MOLINIER Ch. (1991), *Les compléments adverbiaux du français de type avec N*, Lingvisticæ Investigationes, n° 15 : 1, pp. 115-140
- MORAVCSIK J. M. E. (1973), *Mass terms in English*, [in:] *Approaches to Natural Language*, J. Hintikka et alii édés, Reidel, Dordrecht, pp. 263-285
- MURYN T., WYDRO B. (1995), *La vérité : le vrai*, Neophilologica, pp. 126-133
- NEF F. (1988), *Termes de masse, pluriel et événements*, [in:] *Termes massifs et termes comptables*, Recherches linguistiques XIII, J. David & G. Kleiber édés, Klincksieck, Paris, pp. 249-265
- PELLETIER F. J. (1975), *Non-singular Reference : some Preliminaries*, Philosophia, vol. 5, n° 4, pp. 451-465
- PICABIA L. (1978), *Les constructions adjectivales en français: systématique transformationnelle*, Droz, Genève
- PILORZ A. (1979), *L'article partitif - problème didactique*, Roczniki humanistyczne, n°27: 5, pp. 95-105
- PIVAUT L. (1994), *Quelques aspects sémantiques d'une construction à verbe support faire*, Lingvisticæ Investigationes, n° 18 : 1, pp. 49-88
- POLAŃSKI K. (1991), *Kategoria partytywności w języku połabskim*, Zeszyty Naukowe WSP w Opolu, seria Językoznawstwo, n°13, pp. 469-472
- QUINE W. v. O. (1960), *Word and Object*, The M. I. T. Press, Cambridge
- RIEGEL M. (1985), *L'adjectif attribut*, Presses Universitaires de France, Paris
- RIEGEL M. (1996), *Les noms à compléments propositionnels : en quoi sont-ils plus abstraits que les autres*, [in:] *Les noms abstraits. Histoire et Théories*, Actes du Colloque de Dunkerque (18 sept. 1992), N. Flaux, M. Glatigny, D. Samain édés, Presses Universitaires du Septentrion, pp. 313-322
- ROUSSEAU A. *Les mots abstraits : une approche interdisciplinaire*, [in:] *Les noms abstraits. Histoire et Théories*, Actes du Colloque de Dunkerque (sept. 1992), N. Flaux, M. Glatigny, D. Samain édés, Presses Universitaires du Septentrion, pp. 51-66
- RYLE G. (1978), *La notion d'esprit*, Payot, Paris

- SAMAIN D. (1996), *Nom de nom. Sens et syntaxe des substantifs abstraits* [in:] *Les noms abstraits. Histoire et Théories*, Actes du Colloque de Dunkerque (18 sept. 1992), N. Flaux, M. Glatigny, D. Samain éds, Presses Universitaires du Septentrion, pp. 367- 379
- SEARLE J.R. (1983), *L'intentionnalité*, Editions de Minuit, Paris
- STRAWSON P. F. (1949), *Truth (I)*, Analysis, n°9 (6)
- STRAWSON P. F. (1959), *Individuals*, Londres, Methuen ; traduction française *Les Individus*, Editions du Seuil, Paris 1973
- SZYMURA J. (1982), *Język, mowa, prawda w perspektywie fenomenologii lingwistycznej J.L. Austina.*, Ossolineum, Wrocław-Warszawa-Kraków-Gdańsk-Łódź
- TERMIŃSKA K. (1983), *Składnia czasowników kauzatywnych we współczesnym języku polskim*, Uniwersytet Śląski, Katowice
- VAN DE VELDE D. (1996), *La détermination des noms abstraits*, [in:] *Les noms abstraits. Histoire et Théories*, Actes du Colloque de Dunkerque (18 sept. 1992), N. Flaux, M. Glatigny, D. Samain éds, Presses Universitaires du Septentrion, pp. 275- 288
- VAN PETEGHEM M. (1996), *Attributs nominaux à substantif noyau abstrait*, [in:] *Les noms abstraits. Histoire et Théories*, Actes du Colloque de Dunkerque (18 sept. 1992), N. Flaux, M. Glatigny, D. Samain éds, Presses Universitaires du Septentrion, pp. 357-365
- VENDLER Z. (1967), *Verbs and Times*, Linguistics in Philosophy, Cornell University Press, Ithaca-New York, pp. 97-121
- VET C. (1980), *Temps, aspects et adverbess de temps en français contemporain*, Droz, Genève
- VIVÈS R. (1983), *Avoir, prendre, perdre : constructions à verbes supports et extensions aspectuelles*, Thèse de 3° cycle, Université Paris VIII et L.A.D.L.
- VIVÈS R. (1984a), *Perdre, extension aspectuelle du support avoir*, Révue Québécoise de Linguistique, vol. 13, n°2, pp. 13-57
- VIVÈS R. (1984b), *L'aspect dans les constructions nominales prédicatives : avoir, prendre, verbe support et extension aspectuelle*, Linguisticæ Investigationes, n° 8 :1, pp. 161-185
- WARE R. X. (1975), *Some Bits and Pieces*, Synthese, 31, pp. 379-393
- WIEDERSPIEL B. (1992), *Termes de masse et référence hétérogène*, Le français moderne, LX, n° 1, pp. 46-67
- WIERZBICKA A. (1971), *Kocha, lubi, szanuje. Medytacje semantyczne*, Wiedza Powszechna, Warszawa
- WIERZBICKA A. (1972), *Semantic Primitives*, Athenäum, Frankfurt
- WILMET M. (1974), *Sur «de» inverseur*, Travaux de linguistique et de littérature, pp.301-323
- WILMET M. (1983), *Les déterminants du nom en français : essai de synthèse*, Langue française, n° 57, pp. 15-33
- WILMET M. (1986), *La détermination nominale*, P. U. F., Paris
- WILMET M. (1987), *De la linguistique à la stylistique : un emploi particulier de l'article partitif chez Hervé Bazin*, Hervé Bazin, Actes du colloque d'Angers, Angers, Presses de l'Université, pp. 235-240

- WILMET M. (1988), *Le problème des noms abstraits*, [in:] *Termes massifs et termes comptables*, Recherches linguistiques XIII, J. David & G. Kleiber édés, Klincksieck, Paris, pp. 93-108
- WILMET M. (1996), *A la recherche du nom abstrait*, [in:] *Les noms abstraits, Histoire et Théories*, Actes du Colloque de Dunkerque (18 sept. 1992), N. Flaux, M. Glatigny, D. Samain édés, Presses Universitaires du Septentrion, pp. 67-76
- WYDRO B. (1992), *Les nominalisations de certains prédicats psychologiques et la détermination*, *Linguistica Silesiana*, n° 14, pp. 43-52
- WYDRO B. (1993), *Les noms abstraits, l'article partitif et l'incomplétude*, [in:] *Complétude et incomplétude dans les langues romanes et slaves*, Actes du VI Colloque International de linguistique romane et slave., S. Karolak & T. Muryn édés, Wydawnictwo Naukowe WSP, Cracovie
- WYDRO B. (1996), *L'adjectif et le partitif*, *Studi Italiani di Linguistica Teorica e Applicata*, a. XXV, n°3, pp. 561-570
- ZARON Z. (1980), *Ze studiów nad składnią i semantyką czasownika*, Ossolineum, Wrocław-Warszawa-Kraków-Gdańsk

SOURCES D'EXEMPLES

- BAZIN H. (1954), *L'huile sur le feu*, Grasset, Le livre de poche, Paris
- BONNARD H. (1974), *De linguistique à la grammaire*, Sudel, Paris
- BUZZATI D. (1990), *Le désert des Tartares*, Paris, Laffont (coll. Livre de poche), Paris, CAMPUS, n°146, 15 oct. 1990.
- COCTEAU J. (1989), *Les enfants terribles*, Grasset, Le livre de poche, Paris
- CULIOLI A. (1990), *Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et représentations.*, Ophrys, Paris
- DICTIONNAIRE DU FRANÇAIS CONTEMPORAIN (D. F. C.), Larousse, Paris
- DUCROT O. (1984), *Le dire et le dit*, Les Éditions de Minuit, Paris
- DUMAS A. (1957), *Le comte de Monte-Cristo*, vol. II, Éditions en langues étrangères, Moscou
- DURAS M. (1985), *Dix heures et demie du soir en été*, Gallimard, coll. Folio, Paris
- ECO U. (1982), *Le nom de la rose*, Grasset, Le livre de poche, Paris
- GARY R. (1974), *Les têtes de Stéphanie*, Gallimard, Paris
- GHIGLIONE R. (1986), *L'homme communiquant*, A. Colin, Paris
- GRAND LAROUSSE DE LA LANGUE FRANÇAISE (G. L. L. F.)
- HAGÈGE C. (1976), *La grammaire générative. Réflexions critiques*, P. U. F., Paris
- HAGÈGE C. (1991), *Homme de paroles*, Fayard, Paris

- IMBS P. (1960), *L'emploi des temps verbaux en français moderne, étude de grammaire descriptive*, Klincksieck, Paris
- IZARD Ch. (1972), *Gilbert Bécaud*, Seghers, Paris
- JOUNEL P. (1981), *Missel du dimanche*, Desclée, Paris
- LA BIBLE (1989), Médias Paul, Éd. Paulines, Paris
- LA BRUYERE J. DE (1965), *Les Caractères*, Garnier-Flammarion, Paris
- LA LIBRE BELGIQUE, 13 févr. 1996
- L'EXPRESS, 22 avril 1993
- LE GRAND ROBERT DE LA LANGUE FRANÇAISE (G. R.) (1985), 2^e éd. par A. Rey
- LE MONDE 3 mai 1986 ; 9 oct. 1991
- LE MONDE RTV, 19-25 sept. 1994
- LE NOUVEL OBSERVATEUR 5-11 nov. 1992 ; 18-24 sept. 1997
- LE PETIT ROBERT (P. R.) (1974)
- LEXIS (1975), Larousse, Paris
- LUSTIGER J.-M. (1987), *Le choix de Dieu*, Éditions de Fallois, Paris
- MADAME FIGARO, 12 juin 1993
- MALLET-JORIS F. (1978), *Allegra*, Grasset, Paris
- MARAIS J. (1993), *Histoires de ma vie*, Albin Michel, Paris
- MAURIAC F. (1947), *Le Cahier Noir*, Éditions de Minuit, Paris
- MAUROIS A. (1975), *Nouvelles*, Leningradskoje Izdatelstvo «Prosveszczene»
- MOLIÈRE (1963), *Le bourgeois gentilhomme*, Larousse (série Nouveaux Classiques), Paris
- MOUNIN G. (1972), *La linguistique du XX^e siècle*, P.U.F., Paris
- MOUNIN G. (1963), *Les problèmes théoriques de la traduction*, Gallimard, Paris
- NEF F. (1988), *Termes de masse, pluriel et événements*, [in:] *Termes massifs et termes comptables*, Recherches linguistiques XIII, J. David & G. Kleiber éds, Klincksieck, Paris, pp. 249-265
- RADIGUET R. (1923), *Le diable au corps*, Bernard Grasset, Paris
- SIMENON G. (1968), *La main*, Presses de la Cité, Paris
- SIMENON G. (1968), *L'ami d'enfance de Maigret*, Presses de la Cité, Paris
- SIMENON G. (1971), *Maigret à Vichy*, Presses de la Cité, Paris
- SIMENON G. (1971), *Maigret et le marchand de vin*, Presses de la Cité, Paris
- SIMENON G. (1971), *Maigret et le tueur*, Presses de la Cité, Paris
- SIMENON G. (1980), *Maigret au Picratt's*, Presses de la Cité, Paris
- SIMENON G. (1980), *Maigret hésite*, Presses de la Cité, Paris
- TRÉSOR DE LA LANGUE FRANÇAISE (T. L. F.), (1971-1994), *Dictionnaire de la langue du XIX et XX siècle*, CNRS et Klincksieck, puis Gallimard

- VET C. (1994), *Relations temporelles et progression thématique*, Studia kognitywne, t. 1. (*Semantyka kategorii aspektu i czasu*), Slawistyczny Ośrodek Wydawniczy, Warszawa
- WITKACY (1969), *Théâtre complet I, La Mère*, trad. A. van Crugten, La Cité-éditeur, Paris
- ZARĘBA L. (1969), *Dictionnaire phraséologique français-polonais*, Wiedza Powszechna, Warszawa
- ZARĘBA L. (1992), *Dictionnaire phraséologique polonais-français*, PWN, Warszawa

Table des matières

AVANT-PROPOS	7
1. Objectif de recherche	7
2. Inspirations théoriques et méthode de recherche	8
3. Plan du travail	9
4. Sources	10
INTRODUCTION	12
1. Les noms abstraits et l'article dans la conception de G. Guillaume	12
2. Notions d'actualité et d'inactualité selon G. Guillaume et S. Karolak	14
3. Noms abstraits et noms concrets et le critère sémantico-syntaxique de distinction	16
4. L'article partitif en tant que signe de quantité? Approche polémique	18
5. L'opposition <i>abstrait</i> : <i>concret</i> encore une fois	22
6. Les noms de qualités ne sont pas des «objets amorphes»	24
7. SN nucléaires et SN dérivés	27
CHAPITRE I:	
LES SYNTAGMES NOMINAUX AVEC LES TERMES DISPOSITIONNELS QUI EXIGENT UN COMPLÉMENT PRÉPOSITIONNEL	31
1. Dispositions fondées sur le prédicat POUVOIR / SAVOIR FAIRE QQCH. (ÊTRE CAPABLE DE FAIRE QQCH.)	32
1. 1. Le nom <i>disposition</i>	33
1. 2. Les noms <i>capacité</i> et <i>aptitude</i>	34
1. 2. 1. <i>Capacité</i>	34
1. 2. 2. <i>Aptitude</i>	35
1. 3. Le nom <i>faculté</i>	36
1. 4. Le nom <i>facilité</i>	37
1. 5. Le nom <i>don</i>	38
1. 6. Le nom <i>talent</i>	40
2. Dispositions fondées sur les prédicats AIMER (FAIRE) QQCH. et ÊTRE ATTIRÉ PAR QQCH.	41
2.1. Dispositions fondées sur le prédicat AIMER (FAIRE) QQCH.	41
2. 1. 1. Le nom <i>passion</i>	41
2. 1. 2. Le nom <i>amour</i>	44
2. 1. 3. Les noms <i>folie</i> , <i>rage</i> et <i>fureur</i>	44
2. 1. 4. Les noms <i>culte</i> et <i>religion</i>	45
2. 1. 5. Le nom <i>manie</i>	45
2. 1. 6. Le nom <i>enthousiasme</i>	47
2. 1. 7. Le nom <i>goût</i>	48

2. 1. 8. Le nom <i>intérêt</i>	50
2. 1. 9. Les noms <i>préférence</i> et <i>prédilection</i>	55
2. 2. Dispositions fondées sur le prédicat ÊTRE ATTIRÉ PAR QQCH.	56
2. 2. 1. Le nom <i>tendance</i>	56
2. 2. 2. Le nom <i>instinct</i>	57
2. 2. 3. Le nom <i>inclination</i>	58
2. 2. 4. Le nom <i>penchant</i>	60
2. 2. 5. Le nom <i>propension</i>	60
2. 2. 6. Le nom <i>prédisposition(s)</i>	61
2. 2. 7. Le nom <i>vocation</i>	61
3. Conclusion	62
CHAPITRE II:	
LES NOMS DISPOSITIONNELS DITS DE «QUALITÉ» QUI REPRÉSENTENT DES SENS PRÉDICATIFS COMPLEXES (AMALGAMÉS)	64
1. Les noms de qualité fondés sur le prédicat SAVOIR	64
1. 1. Syntagmes fondés sur SAVOIR-QUE (information acquise)	65
1. 2. Syntagmes fondés sur SAVOIR-COMMENT (= capacité d'accomplir ou d'apprendre qqch.)	68
2. Les dispositions liées à la notion d'INTELLECT	71
2. 1. Les noms de dispositions fondés sur PENSER QUE	71
2. 1. 1. Les noms d'opinion	72
2. 1. 2. Les noms de dispositions liés à la capacité de discerner	77
2. 1. 3. Capacités d'inventer et de créer	78
2. 1. 3. 1. Le nom <i>imagination</i>	78
2. 1. 3. 2. Le nom <i>génie</i>	79
2. 1. 3. 3. Le cas du nom <i>esprit</i> (dans son acception d'aptitude d'inventer, de créer)	79
2. 2. Les noms de dispositions fondés sur COMPRENDRE	83
2. 2. 1. Le nom <i>intelligence</i>	83
2. 2. 2. Capacité de découvrir, de deviner, d'observer, de percevoir (et de bien interpréter) différents faits	85
2. 3. Les autres dispositions liées à la notion d'intellect	86
2. 3. 1. Capacité de se rappeler : <i>avoir de la mémoire</i>	86
2. 3. 2. Capacité de réagir vite et «à propos»	86
3. Les noms de dispositions fondés sur SENTIR	87
3. 1. Proposition de classement	87
3. 2. Syntagmes nominaux réels et virtuels fondés sur SENTIR QUE	88
3. 2. 1. Le nom <i>intuition</i>	89
3. 2. 2. Le nom <i>instinct</i>	90
3. 2. 3. Les noms <i>sentiment</i> , <i>pressentiment</i> et <i>impression</i>	92
3. 2. 3. 1. Des SN nucléaires réels complets	92
3. 2. 3. 2. Des SN réels dérivés	93

3. 2. 3. 3. Des SN nucléaires virtuels avec le nom <i>sentiment</i>	95
3. 2. 4. Le nom <i>sens</i> - SN nucléaires virtuels	96
3. 3. Les noms de dispositions fondés sur le prédicat complexe ÊTRE CAPABLE • SENTIR QUELQUE CHOSE (ÊTRE CAPABLE D'ÉPROUVER UN SENTIMENT / UNE SENSATION)	97
4. Les noms dispositionnels fondés sur le prédicat complexe POUVOIR • CAUSER QQCH.	97
4. 1. Le nom <i>influence</i>	97
4. 1. 1. Le groupe de <i>l'influence</i>	100
4. 2. Les noms <i>pouvoir</i> et <i>possibilité</i>	102
5. Les noms de propriétés	104
5. 1. Les noms de propriétés liés à la possession de «traits distinctifs»	105
5. 2. Les propriétés qui désignent la «manière d'être» de quelqu'un	107
5. 3. Les propriétés relatives à l'aspect extérieur des objets [+ / - Hum] (se distinguer par ses propriétés physiques)	109
5. 4. Les noms de propriétés fondés sur le prédicat REPRÉSENTER UNE VALEUR	110
5. 4. 1. Le cas du nom <i>vertu</i>	110
5. 4. 2. Le nom <i>mérite</i>	112
5. 4. 3. Le cas du nom <i>vice</i>	113
5. 5. Les noms <i>gloire</i> , <i>célébrité</i> , <i>notoriété</i> , <i>réputation</i>	115

CHAPITRE III:

LES NOMS DE SENTIMENTS (ETATS AFFECTIFS)	117
1. Le nom <i>sentiment</i> dans sa signification d'état affectif	117
2. Les constructions avec le verbe <i>éprouver</i>	122
2. 1. Le statut de <i>éprouver</i> et des noms qu'il introduit	122
2. 2. Les sentiments et les sensations - états ou événements?	123
2. 3. Les SN complets et incomplets	125
2. 4. Classement des sentiments	127
2. 4. 1. Les difficultés à trouver les critères du classement	127
2. 4. 2. Des sentiments liés aux prépositions <i>pour</i> , <i>envers</i> , <i>à l'égard de</i> <i>qqn / qqch.</i>	129
2. 4. 2. 1. Des sentiments et des états émotionnels liés aux prépositions <i>pour</i> , <i>envers</i> , <i>à l'égard de qqn / qqch.</i> qui sont des LSRNC	130
2. 4. 2. 1. 1. Le sens dispositionnel de certains noms de sentiments	133
2. 4. 2. 2. Les sentiments et les états émotionnels liés aux prépositions <i>pour</i> , <i>envers</i> , <i>à l'égard de qqn / qqch.</i> qui sont des LSRC	134
2. 4. 3. Les sentiments liés aux prépositions <i>devant</i> , <i>à la vue de</i>	137
2. 4. 3. 1. Des sentiments «joyeux»	138
2. 4. 3. 2. Des sentiments «pénibles»	139
2. 4. 3. 3. Sentiments d'étonnement	141
2. 4. 3. 4. Sentiments de la colère	141
2. 4. 3. 5. Les noms de sentiments liés à la PEUR	142
2. 4. 3. 5. 1. La crainte et l'espoir	143

2. 4. 3. 5. 1. 1. La crainte (obawa)	143
2. 4. 3. 5. 1. 2. L'espoir	145
2. 4. 3. 5. 2. La crainte (groupe 1 et 2 : strach, lęk)	146
2. 4. 3. 5. 3. L'angoisse, l'anxiété, l'appréhension et l'inquiétude (groupe 2°: lęk)	147
2. 4. 3. 5. 4. L'effroi, l'épouvante, la frayeur, la terreur (groupe 3° : trwoga)	147
2. 4. 3. 5. 5. Les SN génériques avec <i>crainte, terreur et hantise</i>	148
3. Les verbes opérateurs de sentiment	149
4. Les sentiments et les verbes de cause	151
CHAPITRE IV:	
LES NOMS D'ÉVÉNEMENTS	158
1. Des noms itérables	158
2. Des noms non itérables	161
3. Des noms d'événements en tant que noms valorisants	163
4. Des noms d'événements dans les constructions en <i>avoir</i>	165
CHAPITRE V:	
LES ACTIVITÉS	168
1. Les activités du type <i>faire du sport, faire de la recherche</i> , etc. (correspondant aux classes F1a et F1c ; Giry-Schneider 1978 et en partie aux classes FN, FNA, FNN, FC, FCA, FCN ; Giry-Schneider 1987)	170
2. Les expressions du type <i>faire un bruit, faire un bourdonnement vs faire du bruit, faire du chahut</i>	179
3. Les expressions du type <i>faire une déchirure, faire de la couture</i> (table F5)	183
4. Les expressions du type <i>faire du marchandage</i> (Table F8)	185
5. Les expressions des tables F2 et F2-1	189
5. 1. La table F2a (<i>V-n</i> désignant des actions techniques)	190
5. 2. Les techniques de représentation (Tables F2 b, F2b-1 = F2-2, F2-1, FNDN)	192
5. 3. Les tables F2-1, F2c et F2r	197
6. Les expressions créées à partir des verbes «symétriques» (table F7)	199
7. Les attitudes «non neutres», séductrices ou agressives (table F3)	200
7. 1. Tromperie et séduction	200
7. 2. Les attitudes bienveillantes	205
7. 3. Les attitudes malveillantes et agressives	208
7. 4. La louange et la flatterie, la critique et la réprobation	213
8. <i>Faire</i> et les dispositions /les tendances	214
9. <i>Faire</i> et les noms de maladies	217
10. Remarques finales	218
10. 1. L'incomplétude sémantique	218
10. 2. Le problème de l'énonciation et des «classes d'objets»	220
10. 3. Le SN abstrait, le SN concret, la résorption et la non-résorption de la position d'argument	222

CHAPITRE VI:	
L'ARTICLE ZÉRO ET LES AUTRES DÉTERMINANTS	223
1. <i>Avoir envie, avoir le désir, avoir la volonté</i>	224
2. Les expressions du type <i>faire peine / faire de la peine</i>	226
3. Le cas de <i>avoir peine à / avoir de la peine à</i>	230
4. Le cas du nom <i>plaisir</i>	233
4. 1. <i>Avoir plaisir à , avoir du plaisir à, avoir le plaisir de</i>	233
4. 2. <i>Prendre plaisir à, prendre du plaisir à</i>	235
5. Le cas du nom <i>avantage</i>	236
6. Le cas du nom <i>intérêt</i>	237
7. La préposition <i>avec</i> dans les constructions avec et sans article	239
8. Conclusion	240
CONCLUSION GÉNÉRALE	242
NOTES	245
Avant-propos	245
Introduction	245
Chapitre I	246
Chapitre II	246
Chapitre III	248
Chapitre IV	250
Chapitre V (activités)	250
Chapitre VI	252
BIBLIOGRAPHIE	253
SOURCES D'EXEMPLES	258

Rozprawa podejmuje niezwykle trudny temat, jakim jest opis dystrybucji i funkcjonowania rodzajnika cząstkowego w syntagmie nominalnej z rzeczownikiem abstrakcyjnym typu *nomina essendi*, *nomina actions* i *nomina eventi*. Autorka przedstawia wartości funkcjonowania rodzajnika cząstkowego na tle całego systemu determinantów w języku francuskim, z uwzględnieniem bardzo szerokich uwarunkowań wynikających z kontekstu. Jako podstawę teoretyczną do opisu materiału językowego przyjmuje założenia składni semantycznej Stanisława Karolaka. Teoria ta, opierająca się na rachunku predykatów, stosuje przy wyborze rodzajnika dwa podstawowe kryteria: zupełności i niezupełności treści propozycjonalnej reprezentowanej przez syntagmy nominalne.

Autorka bardzo wnikliwie przedstawia różne ujęcia teoretyczne, często ustosunkowując się do nich krytycznie i egemplifikując swoje racje obszernym materiałem językowym.

(z recenzji doc. dr hab. Marceli Świątkowskiej)

Wyższa Szkoła Pedagogiczna
im. Komisji Edukacji Narodowej
w Krakowie

Prace Monograficzne nr 255

ISSN 0239-6025

ISBN 83-87513-56-3